

MF
 QUOTIDIEN
 Tél. (027)
297 511
 Téléfax: (027) 297 565
 Abonnements: (027) 297 525-26
 Publicitas Sion: (027) 29 51 51
 Messageries: (027) 297 666

Un déplacement!
 Une sortie!
 Un voyage!

Excursions

excursions
 Sion - ☎ (027) 22 71 72

CARROSSERIE

TORSA

Travaux garantis 6 mois
 SIERRE VIEGE

Nouvelliste
 et Feuille d'Avis du Valais

Quatre oui dans le désert

Rapports de l'Eglise et de l'Etat, amélioration des allocations familiales et des prestations AVS, les quatre objets soumis aux Valaisans ce dimanche sont adoptés sans un pli, mais dans l'indifférence: 21,98% de participation, même pas un citoyen sur cinq s'est rendu aux urnes, dégageant tout de même de massives majorités acceptantes, entre 77 et 91% de oui.

La loi sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat est adoptée par 27762 citoyens contre 8096 (77% de oui). L'augmentation des allocations familiales aux salariés rassemble 87% de oui. La même loi pour les agriculteurs indépendants atteint 85% alors que les nouvelles prestations complémentaires AVS/AI totalisent 91% d'acceptants. A noter que ces objets de nature sociale n'étaient pas combattus et qu'ils ont reçu un accueil identiquement favorable dans toutes les régions du canton.

Plus controversée, parce que mettant un point final à vingt ans de discussions parlementaires, la loi sur les rapports entre l'Eglise et l'Etat fait un parcours remarquable pour ce qui est de la régularité du score et de l'unité de vues

sur le plan cantonal. Haut-Valais (82,4%) et Valais romand (70,7%) se retrouvent avec des nuances dans l'enthousiasme autour de cette loi raisonnable. Une seule commune, celle de Bourg-Saint-Pierre, refuse le texte proposé, faisant à cet égard preuve de continuité dans une tradition anticléricale qui, pour le reste du canton, ne s'est que très discrètement exprimée. Le pourcentage des non, 21,5%, même ajouté à celui des blancs, 4%, est à peine plus marqué dans les régions à forte implantation radicale. Il faut dire que le postulat de la séparation totale entre le pouvoir et la religion n'est plus l'apanage des héritiers de 1848. Les tenants du refus de donner un statut matériel aux paroisses catholique et réformée se recrutent aussi bien parmi les pratiquants d'autres confessions que dans les milieux réfractaires à toute croyance comme auprès de chrétiens partisans d'une séparation plus marquée. L'un des mérites de la loi adoptée ce dimanche est d'ailleurs d'avoir évité un affrontement des convictions au profit d'une simple application de la Constitution. Les craintes soulevées par la tenue d'une liste des personnes ne désirant pas



participer aux frais de culte n'ont pas eu beaucoup d'écho dans l'opinion, face aux avantages du texte qui donne une base légale solide à des situations existantes. (fd)

Pages **3** à **6**

Editorial

Contrairement à la femme, la démocratie, à trop être respectée, tend à devenir parfois une singulière respectueuse.

La démocratie réclame que le citoyen soit consulté sur des lois ou décrets dont il aura à subir les effets. Elle n'exige cependant pas que tout soit soumis à l'appréciation du citoyen. Elle laisse précieusement à celui-ci la faculté de décider entre des pouvoirs qu'il entend garder et des compétences qu'il choisit de déléguer à ses élus. La démocratie est donc perfectible puisqu'elle contient du facultatif.

La p... respectueuse

Aujourd'hui, incontestablement, le citoyen suisse et valaisan est excessivement sollicité. De plus, il est trop appelé à donner son avis sur des projets et dossiers qui divisent même les experts les plus spécialisés en la matière. Aussi n'est-il pas surprenant que la désertion des urnes ne cesse de placer la règle où devrait rester l'exception.

Les votations cantonales d'hier se sont littéralement déroulées sous un linéol d'indifférence: moins de 22% de participation:

22% dans l'ensemble du canton... mais dans les villes?

Sion: 20,1%; Martigny: 17,8%; Monthey: 16,3%; Viège: 16,1%; Brigue: 15,5%; Sierre: 62,4%.

A Sierre, il y avait des élections présidentielles, il y avait donc de la passion civique et de la mobilisation populaire. Ailleurs, il y avait seulement des votations, il y eut donc linéol d'indifférence, voire oubli de l'oubli, chose encore pire.

Quel est le sens d'une votation quand 77% de oui ne sont exprimés que par 21,98% de participation au scrutin? Ce sens n'a plus de sens, ou presque; au mieux, il a un sens juste égal à un sondage d'opinion. Et pourtant, hier, le Valais devait exprimer son accord ou désaccord sur les nouveaux rapports entre les Eglises et l'Etat. Cette loi a retenu l'attention des députés pendant plus de vingt ans, et elle n'a obtenu que 22% d'intérêt public.

Il est certainement opportun de prévoir un remède à ce mal allant toujours s'aggravant. Il est opportun de le prévoir et il est facile de le proposer. Et d'une pierre deux coups: le citoyen serait moins noyé dans le secondaire, et mieux informé sur le prioritaire. Pourquoi pas... à moins de tenir d'emblée la démocratie pour une dévergondée en passe d'être une p... respectueuse.

Roger Germanier

Sion: la victoire du cœur

Personne n'a été déçu. Le derby entre Sion et Lausanne a tenu toutes ses promesses à Tourbillon. Rythme, actions de jeu, occasions de but, tous les ingrédients étaient réunis pour transformer ce match des voisins en spectacle alléchant. Spectacle il y eut. De la part de Sion, volontaire et gé-

néreux comme jamais jusqu'ici dans ce tour final, mais aussi de la part de Lausanne, qui a accepté, lui aussi, de mettre l'accent sur l'offensive. La victoire a finalement souri aux Sédunois, qui ont fait appel à leurs extraordinaires qualités de cœur pour vaincre un Lausanne dangereux jusqu'à la dernière minute.

Grâce à cette victoire, Sion se replace dans la course au titre. Il passe son adversaire du jour au classement et revient à deux points du leader Grasshopper, que les Sédunois accueilleront à Tourbillon, samedi prochain.

Voir page **21**



Manfreda (à gauche) prend le meilleur sur son cerbère direct, Dominique Herr. Comme ses coéquipiers, le défenseur vaudois connaîtra des moments difficiles face au virevoltant attaquant valaisan.

Sierre, «Bouby» président



M. Charles-Albert Antille.

Depuis le début de la campagne, autant chez les radicaux que du côté des démocrates-chrétiens, on imaginait une élection très serrée. Eh bien non, le radical Charles-Albert Antille, «Bouby» pour ses amis, a gagné haut la main la lutte qui l'opposait au démocrate-chrétien René-Pierre

Antille, pour la présidence sierroise. Il réalise un score que même les plus optimistes n'osaient imaginer. Si, dans le camp radical, l'euphorie était hier au rendez-vous, c'est l'amertume qui prédominait chez les d.c.

Voir page **20**

Trois sur trois!

Rien de nouveau en F1!

Le grand prix du Brésil a confirmé les résultats des deux premières épreuves de la saison. Pour la troisième fois en trois courses, les Williams-Renault ont réalisé le

doublé. Dans l'ordre. Derrière le duo Mansell-Patrese, on retrouve aussi Schumacher. Carbone, s.v.p.!

Voir page **24**

stores michel

Fabrique de stores
 SION Tél. (027) 22 55 05
 Fourniture - Pose
 Réparations

★ MONDE	L'Italie... s'éclate	12
★ VALAIS	3400 chômeurs?	20
★ SPORT	HC Sierre: anonymat	30
★ SERVICES	Costumes suisses	33

MARCHE AUX FROMAGES

Une visite qui vaut le déplacement:

- vacherin fribourgeois dès Fr. 12.90 le kg
- raclette suisse dès Fr. 11.60 le kg
- gras du Valais à Fr. 14.90 le kg
- Et bien d'autres surprises...

Votre adresse pour le tirage:

.....

.....

.....



VOUS POUVEZ GAGNER:

- Glissez cette annonce dans l'urne et participez au
- tirage 11 h: une demi-pièce vacherin
- tirage 14 h: une demi-pièce raclette
- tirage 16 h: une pièce entière raclette SAINT-THÉODULE

Votre fromager-conseil: **MARCLE BARMAZ**

MERCREDI 8 AVRIL A LA GRENETTE (SION)

ANNONCES DIVERSES

CALVITIE

Depuis un certain temps, des succès retentissants remportés par

«101 Zhangguang»

suscitent un vif intérêt.

Jusqu'ici aucune lotion capillaire n'a remporté une distinction dans un salon d'inventions!

Le «101 Zhangguang», provenant de Chine a remporté les plus grandes distinctions dans trois salons d'inventions européens, des médailles d'or à Bruxelles en 1987, à Genève en 1988 et à Paris en 1989.

Diffusé en Suisse et en Europe par **SINOS BUSINESS PROMOTION**
Case postale 55, 1211 Genève 28
Tél. (022) 734 69 41 + 4122
Fax (022) 734 49 11 + 4122

RÉNOVATION DE

BAIGNOIRE

- dans toutes les teintes sanitaires
 - garantie 5 ans ● Système vitrification
- RENOBAD-SCHNYDER, rue de Villa 7, 3960 SIERRE.



(027) 55 50 40

Textile sportif

brodé...

NOUVEAU • NOUVEAU
Broderie informatisée



1982 - 1992
10 ANS

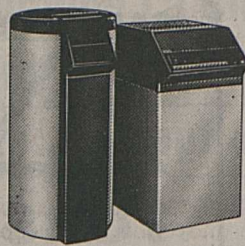
ou imprimé ?

Nous imprimons et brodons sur T-shirts, survêtements, sacs de sports, casquettes, linges et autres articles textiles.

POKER SPORTS / DUARIG, Vernayaz, ☎ 026/64.15.82

-weishaupt-

Brûleurs - Systèmes de chauffe



Technique de chauffe nouvelle en fonte monobloc

thermo unit

TAXA SA
Brûleurs à gaz et mazout

André RODUIT & Fils
Rue du Mont 10
1950 Sion

Tél. (027) 22 20 81

Daniel MERMOUD

Route de Saillon

1926 Fully

Tél. (026) 46 26 62

Raynald FRIOD

1994 Baar

Tél. (027) 27 20 61

Premier centre d'éveil personnel

relaxation anti-stress

méditation

maîtrise de soi

Cours à Miège, Sierre et Sion.

Jean-Marie Briaud, tél. (027) 55 51 89.

036-798601



Interruption du trafic téléphonique dans le groupe de réseaux 025

TELECOM

Dans la nuit du 6 au 7 avril 1992, de minuit à 2 h du matin, un grand nombre d'abonnés du groupe de réseaux 025 (région Aigle, Monthey et environs) seront interrompus.

Des disponibilités ont été prises pour acheminer ou retransmettre d'éventuels messages très urgents (feu, accident, maladie, etc.).

Appels arrivants

Les appels destinés aux raccordements interrompus seront déviés sur un système d'urgence indiquant le numéro auquel s'adresser en cas d'urgence.

Appels partants

Une partie des abonnés ne seront pas interrompus. Dans les localités touchées par la coupure, les cabines téléphoniques publiques resteront en service, sauf quelques exceptions. Des postes téléphoniques seront à disposition dans les centraux de Bex, Saint-Maurice et Le Sépey. Les appareils NATEL fonctionneront normalement.

La direction des télécommunications de Lausanne remercie les abonnés concernés de leur compréhension face aux désagréments qu'ils pourraient rencontrer pendant la durée de cette interruption indispensable.

05-756561

Centre de Tennis

«Pomme Rouge»

Sierre / Salgesch - Tél. 027/55 65 66

1 heure de TENNIS

de 9.- à 18.- par personne.

SAUNA et WHIRLPOOL compris.

SOLARIUM 15 min 10.-

Kurt Mürger

3970 Salgesch

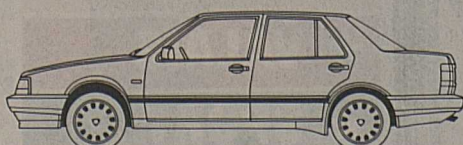


HOT.

**UNE OFFRE BRÛLANT D'ACTUALITÉ:
LA LANCIA THEMA EST DOTÉE GRATUITEMENT D'UNE CLIMATISATION AUTOMATIQUE.**

Qui conduit l'une des berlines les plus confortables et les plus perfectionnées de notre époque ne devrait pas devoir renoncer à la climatisation automatique. Sur la Lancia Thema, il suffit d'appuyer sur une touche pour sélectionner la tem-

pérature souhaitée. La voiture s'occupe du reste. Voilà qui sonne d'autant mieux que cela ne coûte rien. Car cet équipement d'une valeur de Fr. 2900.- est compris dans le prix de tous les modèles Thema. Prenez donc l'été en fraîcheur!



La série de modèles d'actualité: Lancia Thema 16v i.e. à moteur 2 litres, 142 ch, 200 km/h, boîte automatique en option. Lancia Thema turbo 16v à moteur 2 litres, 177 ch, 222 km/h. Lancia Thema V6 à moteur 2.8 litres, 147 ch, 205 km/h, boîte automatique en option. Station Wagon, avec moteur 16v i.e. ou turbo 16v. 6 ans de garantie anticorrosion. Financement et leasing avantageux par Fiat Crédit SA.



VOTATIONS CANTONALES: COMMENTAIRES

L'Eglise est bien assise

Une pluie de oui

73% des votants disent oui au statut des Eglises, avec un élan différencié.

La loi sur les rapports entre l'Eglise et l'Etat n'a pas causé la plus petite guerre de religion: tout le canton, avec quelques nuances régionales dans l'enthousiasme exprimé par les votants, accepte la statut préconisé par le Grand Conseil. Après vingt ans de palabres, la question est enfin réglée. Les communes pourront s'organiser comme elles l'entendent, en faisant appel au budget ordinaire ou à un impôt spécial pour le financement des frais du culte.

Sur le plan cantonal, la proportion d'acceptation est forte, 73,8%. Toutefois, l'opposition n'est pas négligeable puisque les non atteignent tout de même le score honorable de 21,54%, auxquels on peut sans trop d'hésitation additionner les 4,09% de blancs,

ce vote paraissant exprimer tout au moins du septicisme. Cela fait tout de même un votant sur quatre qui estimait la copie insatisfaisante. Les raisons de cette attitude sont diverses et contradictoires, entre ceux qui pensent que l'on devait aller plus loin dans la séparation et ceux qui craignent l'instauration d'un fichier de mécréants par la liste des contribuables ne souhaitant pas participer aux frais du culte des Eglises reconues.

La ville et la montagne

Ce bloc du refus, à une ou deux exceptions locales près, ne recouvre pas avec une vraie transparence les barrières politiques ou les régions. Le Haut-Valais donne un taux d'acceptation plus fort que le Valais romand, mais cette fois, pas dans une proportion

laissant apparaître une divergence profonde. Même les fiefs radicaux traditionnels se maintiennent dans une moyenne d'acceptation à deux contre un. En fait, une radiographie générale des résultats donne plutôt l'impression de différences d'appréciation entre le milieu montagnard, très fortement acceptant, et le milieu urbain qui manifeste plus de froideur.

Sur les 163 communes, une seule arrive à un vote négatif, Bourg-Saint-Pierre, 53% de non, qui contraste singulièrement avec les 76% de oui du district.

Les villes et les régions

Cette exception «historique» mise à part, le statut matériel des paroisses est largement adopté à travers toutes les régions et agglomérations d'importance. C'est Viège et Saint-Maurice qui donnent le record d'acceptation:

	% de oui
Brigue	82
Viège	85
Sierre	70
Sion	78
Martigny	69
Saint-Maurice	85
Monthey	71

Sur le plan des régions, le même tableau fait apparaître un meilleur accueil dans la partie alémanique du canton.

	Part.	% oui
Haut	19,07	82,44
Centre	24,42	70,33
Bas	21,81	71,30
Total		
VS romand	23,27	70,73

Rappelons que la moyenne cantonale est à 77% de oui et

21,98% de participation. Si celle-ci est une peu moins catastrophique dans le Valais romand, c'est l'appoint précieux de Sierre, avec l'enjeu de la présidence, qui remonte la moyenne et non un soudain réveil civique autre que purement électoraliste.

Le cas de Sierre est de ce fait même très intéressant. Il donne l'occasion exceptionnelle de poser en termes réels la question de la valeur d'un scrutin cantonal qui ne déplace que 21,98% de l'électorat. Une aussi faible participation permet-elle de répondre valablement à la question posée ou cette réponse est-elle faussée par l'abstentionnisme?

Comparé à l'ensemble du canton, l'échantillon sierrois qui bénéficie de 62,4% de participation donne la même réponse. Oui dans une proportion indiscutable. Cependant, il faut observer que la proportion acceptante perd quinze points sur la moyenne cantonale.

	% de Sierre	% Canton
Part.	62,42	21,97
Oui	61,95	77,41
Non	26,53	22,58
Blancs	9,53	4,09
Nuls	1,98	0,49

Morale de cette comparaison: plus il y a de participation, plus le résultat est contrasté. Voilà qui devrait réveiller un peu les huit Valaisans sur dix ou presque qui ont pensé qu'il ne valait pas la peine d'aller voter. C'est avec ce genre de raisonnement qu'on se retrouve un matin dans un pays que l'on ne reconnaît pas.

François Dayer

Si j'excepte la loi sur les rapports entre les Eglises et l'Etat, je peux d'emblée relever que les trois autres objets soumis à votation populaire bénéficieraient d'une pluie de oui partout dans le canton. Certes, le taux de participation au scrutin fut littéralement dérisoire (à peine supérieur à 21,95%), mais le taux d'approbation, lui, fut exceptionnellement élevé, sans aucune distinction notable entre les diverses régions du pays. Cette double série de taux laisse même imaginer qu'il était inutile d'inviter le peuple à se prononcer sur ces sujets.

Ainsi le décret sur les prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI est accepté à une majorité de 91% de oui. Si les districts de Brigue (87% de oui), de Conches (89% de oui), de Loèche (89% de oui) et de Sierre (89% de oui) n'atteignent pas la barre des 90%, tous les autres districts la franchissent allègrement ou la dépassent largement (96% de oui dans le district de Saint-Maurice). Par ailleurs, toutes les communes du canton disent oui, dont près de 110 à 90% et plus. En l'occurrence, ce n'est plus une pluie, c'est une averse...

Sauf d'infimes nuances, et sauf Mühlebach, il en fut de semblable façon pour la loi sur les allocations familiales aux salariés et pour la loi sur les allocations familiales aux agriculteurs indépendants.

La première de ces loi a rencontré 87% de oui. Comme pour le décret précédent, tous les districts disent oui. Et il serait vain de rechercher une différence significative entre le vote du

Haut-Valais et celui du Valais romand (86% de oui, à Viège; 87% de oui à Monthey)... même si le district de Brigue (78% de oui) paraît quelque peu à la traîne par rapport à celui de Saint-Maurice (92% de oui).

Cette loi sur les allocations familiales aux salariés est approuvée par toutes les communes du canton. Seule la commune de Mühlebach est indécise (6 oui et 6 non). De plus, près de 70 communes enregistrent de 90 à 100% de oui (100% à Steinhäus, Bister, Goppisberg, Oberems et Unterems).

De son côté, la loi sur les allocations familiales aux agriculteurs indépendants n'a récolté que... 85% de oui. Si ce résultat peut sembler moins flatteur dans ce contexte de presque unanimité, il ne faudrait cependant pas oublier qu'il est supérieur de 35% à la majorité absolue, et que tous les 22% de votants ne sont pas des agriculteurs indépendants.

Cette dernière loi est acceptée par tous les districts: 78% de oui dans le district de Conches (résultat le plus bas), et 91% de oui dans le district d'Hérens (résultat le plus haut)... 84% de oui dans le district de Loèche, et 84% de oui dans le district de Sierre. Par-dessus le marché, toutes les communes du canton disent oui, sauf la commune de Mühlebach (6 non, 5 oui).

En conclusion, voilà trois objets qui ont suscité de la remarquable approbation et de la non moins remarquable abstention.

Roger Germanier



RÉCAPITULATION PAR DISTRICT

Districts	Votants	Participation	Eglises - Etat			Salariés			Agriculteurs			AVS/AI		
			Oui	Non	% de oui	Oui	Non	% de oui	Oui	Non	% de oui	Oui	Non	% de oui
Conches	3502	22,4	663	104	86	627	144	81	597	172	78	682	86	89
Rarogne oriental	2148	22,6	423	55	88	416	61	87	425	55	89	448	32	93
Brigue	15740	18,5	2307	533	81	2203	614	78	2196	629	78	2468	363	87
Viège	17451	16,8	2486	396	86	2451	407	86	2463	398	86	2587	272	90
Rarogne occidental	5618	24,5	1161	177	87	1172	162	88	1157	185	86	1216	127	91
Loèche	8277	18,7	1251	263	83	1281	242	84	1271	246	84	1343	173	89
Sierre	24100	35	5498	2216	71	6564	1103	86	6542	1256	84	6831	832	89
Hérens	6812	22,6	1221	272	82	1380	127	92	1370	132	91	1430	72	95
Sion	22127	18,7	3115	892	78	3549	504	88	3491	560	86	3713	350	91
Conthey	13085	15,4	1525	417	79	1789	176	91	1787	195	90	1819	136	93
Martigny	19965	21	2899	1145	72	3574	509	88	3634	470	89	3753	323	92
Entremont	7708	28,6	1632	503	76	1934	231	89	1883	281	87	1953	197	91
Saint-Maurice	6585	27,1	1344	363	79	1596	132	92	1567	170	90	1642	77	96
Monthey	17902	17,7	2237	762	75	2628	402	87	2525	527	83	2750	271	91
Total	171020	21,98%	27762	8098	77	31164	4814	87	30908	5276	85	32635	3311	91

Sauvetage périlleux

Course contre la montre, lutte contre la glace et le froid dans des conditions météo très difficiles. Air Zermatt et les équipes de sauvetage de Saas-Fee, Zermatt et Randa ont sauvé, dans des conditions extrêmement périlleuses, la victime d'un accident.

ZERMATT. - Il était 13 heures, samedi 4 avril 1992, lorsque la police cantonale de Sion était alertée de la chute d'une personne dans une crevasse. Air Zermatt fut aussitôt sollicité. Il alerta les stations de sauvetage de Saas-Fee, Zermatt et Randa, et transporta sans attendre une équipe de 5 guides sur le lieu de l'accident.

Celui-ci se situait dans la région du Feejoch. Le sauvetage s'annonçait extrêmement difficile, du fait que la victime se trouvait coincée dans la glace. Tout le matériel nécessaire à ce genre d'intervention fut amené sur place: trépied, treuil, etc. Un autre vol y transporta également un médecin. Le temps se gâtait de minute en minute, avec un vent violent et des conditions de visibilité changeantes.

Les guides, sous la conduite de Léo Imesch, localisèrent la victime dans une crevasse, à 25 ou 30 mètres de profondeur. L'engagement du compresseur, à disposition à l'héli-

base pour de telles circonstances, s'avéra nécessaire.

Pendant ce temps, le vent devenait toujours plus violent et soufflait en rafales. Dans ces circonstances, on ne pouvait se passer d'un hélicoptère plus puissant. On amena donc un Bell 412 (à deux turbines). La lutte contre la montre commençait. L'équipe de sauvetage se battait contre la glace à l'intérieur de la crevasse, avec l'aide du compresseur, pour parvenir jusqu'au sinistré.

A cause de la dégradation des conditions météo, une luge de sauvetage avec une patrouille fut amenée sur les lieux. Au bout de cinq heures, vers 16 h 40, on put rejoindre le blessé. Il pouvait encore parler, mais était très atteint par le froid. Après vingt minutes supplémentaires, on put le sortir de la crevasse. Il avait des fractures aux jambes et au bassin.

Peu après 17 heures, alors qu'il avait reçu les premiers soins sur place du médecin d'urgence, il pouvait être amené par hélicoptère à l'hôpital de Viège.

Malgré la tempête, le pilote, Bernd Van Doornick, pouvait ramener toute l'équipe de sauvetage, en plusieurs vols, à bon port. On dut cependant laisser le compresseur et le matériel sur place, à cause d'un brouillard trop épais.

Le sauvetage était terminé avec succès vers 19 heures.

(pc)



La participation cantonale a été de 21,98%.

Résultats par communes voir pages 4 et 5

Elections à Altdorf

Martin Furrer entre au gouvernement d'Uri.

ALTDORF. - L'agriculteur démocrate-chrétien Martin Furrer a été élu au gouvernement uranais hier. Les six conseillers d'Etat sortants qui se représentaient ont conservé leur fauteuil sans la moindre difficulté. La participation a atteint 44,6%, a indiqué la Chancellerie cantonale. Le gouvernement uranais continuera à être composé de quatre d.c., deux radicaux et un socialiste.

Martin Furrer a recueilli 5525 voix, alors que son concurrent Josef Zurfluh - un autre d.c. - a dû se contenter de 5028 suffrages. La majorité absolue était de 5391 voix.

Martin Furrer remplacera le chef du Département de l'agriculture, le démocrate-chrétien Hans Zurfluh, qui avait renoncé à se représenter après avoir siégé durant dix ans au gouvernement uranais.

Le directeur de la justice et de l'éducation, Hansruedi Stadler (d.c.), a obtenu le meilleur résultat avec 9780 voix. Le chef de l'économie publique, Ambros Gisler (d.c.), a été choisi par 9172

électeurs. Viennent ensuite le responsable de la santé Albert Ziegler (soc., 9170 voix), le directeur des finances Carlo Dittli (rad., 8711), le chef de la police Peter Mattli (rad., 8358) et le responsable des travaux publics Anton Stadelmann (d.c., 8129).

Hansruedi Stadler, qui était jusqu'à présent landesstatthalter, c'est-à-dire vice-président du gouvernement, a été désigné landamman, c'est-à-dire président de l'exécutif, avec 9385 voix. La majorité absolue se situait à 4950 suffrages.

Le PS a par ailleurs remporté la bataille qui l'opposait au PRD pour occuper le siège de vice-président du gouvernement. Le socialiste Albert Ziegler a en effet obtenu 5476 voix. Son adversaire radical, Peter Mattli, n'en a recueilli que 4230 alors que la majorité absolue était de 5013 voix.

Le PS, qui est représenté à l'exécutif uranais depuis 1968, n'avait jamais occupé le fauteuil du président ou celui du vice-président jusqu'à aujourd'hui. (ats)

RÉSULTATS DES VOTATIONS CANTONALES

Communes	Electeurs inscrits	Votants	Bulletins valables	Rapports Eglises-Etat		Majorité en %
				oui	non	
CONCHES						
Ausserbinn	23	6	6	6	0	100
Bellwald	269	48	45	37	8	82
Biel	52	12	11	7	4	64
Binn	142	30	30	26	4	87
Blitzingen	64	16	14	13	1	93
Ernen	296	35	34	32	2	94
Fiesch	659	123	119	96	23	81
Fieschertal	181	50	48	39	9	81
Geschinen	68	13	12	10	2	83
Glurigen	111	30	30	28	2	93
Lax	215	60	57	51	6	89
Mühlebach	43	12	12	10	2	83
Münster	363	50	50	42	8	84
Niederwald	57	20	20	19	1	95
Obergesteln	171	46	46	40	6	87
Oberwald	203	75	75	64	11	85
Reckingen	280	75	74	66	8	89
Ritzingen	65	18	18	16	2	89
Selkingen	46	13	13	11	2	85
Steinhaus	30	17	17	17	0	100
Ulrichen	164	38	36	33	3	92
Total	3502	787	767	663	104	86

RAROGNE ORIENTAL						
Betten	363	88	88	81	7	92
Bister	22	9	9	9	0	100
Bitsch	460	86	85	74	11	87
Filet	103	33	32	28	4	88
Goppisberg	65	15	15	14	1	93
Greich	118	16	15	11	4	73
Grengiols	348	60	57	50	7	88
Martisberg	23	13	13	12	1	92
Mörel	424	104	102	88	14	86
Ried-Mörel	222	62	62	56	6	90
Total	2148	486	478	423	55	88

BRIGUE						
Birgisch	163	42	39	33	6	85
Brig-Glis	7644	1191	1165	958	207	82
Eggerberg	220	48	47	42	5	89
Mund	454	119	119	111	8	93
Naters	5266	1056	1023	764	259	75
Ried-Brig	1084	189	183	162	21	89
Simplon	265	95	92	84	8	91
Termen	516	128	125	112	13	90
Zwischbergen	128	49	47	41	6	87
Total	15740	2917	2840	2307	533	81

VIÈGE						
Baltschieder	589	104	102	87	15	85
Eisten	203	82	82	70	12	85
Embd	286	66	66	46	20	70
Grächen	938	121	117	108	9	92
Lalden	468	112	110	90	20	82
Randa	295	87	83	69	14	83
Saas Almagell	318	64	64	64	0	100
Saas Balen	319	75	75	57	18	76
Saas Fee	956	199	197	193	4	98
Saas Grund	761	78	75	69	6	92
St. Niklaus	1702	222	221	184	37	83
Stalden	941	217	211	161	50	76
Staldenried	440	109	109	94	15	86
Täsch	472	60	58	47	11	81
Törbel	424	93	93	88	5	95
Visp	4315	698	683	580	103	85
Visperterminen	1075	211	206	191	15	93
Zeneggen	172	64	64	53	11	83
Zermatt	2777	275	266	235	31	88
Total	17451	2937	2882	2486	396	86

RAROGNE OCCIDENTAL						
Ausserberg	539	185	180	163	17	91
Blatten	260	100	99	89	10	90
Bürchen	500	105	102	88	14	86
Eischoll	409	56	54	50	4	93
Ferden	265	69	67	53	14	79
Hohenn	187	65	63	52	11	83
Kippel	318	119	117	109	8	93
Niedergesteln	413	98	97	91	6	94
Raron	1123	186	176	148	28	84
Steg	921	236	228	185	43	81
Unterbäch	314	56	55	43	12	78
Wiler	369	104	100	90	10	90
Total	5618	1379	1338	1161	177	87

LOÈCHE						
Agarn	513	92	90	73	17	81
Albinen	205	32	30	27	3	90
Bratsch	399	55	55	37	18	67
Ergisch	152	49	49	38	11	78
Erschmatt	254	90	88	78	10	89
Feschel	79	9	7	4	3	57
Gampel	887	229	220	178	42	81
Guttet	256	15	15	12	3	80
Inden	53	14	14	8	6	57
Leuk	2296	426	410	340	70	83
Leukerbad	861	129	128	108	20	84
Oberems	121	24	24	22	2	92
Salgesch	921	157	154	114	40	74
Turtmann	642	95	95	87	8	92
Unterems	135	35	35	32	3	91
Varen	503	100	100	93	7	93
Total	8277	1551	1514	1251	263	83

Communes	Electeurs inscrits	Votants	Bulletins valables	Rapports Eglises-Etat		Majorité en %
				oui	non	
SIERRE						
Ayer	413	87	87	74	13	85
Chalais	1643	332	322	215	107	67
Chandolin	66	36	34	31	3	91
Chermignon	1697	465	454	336	118	74
Chippis	895	181	173	118	55	68
Grimentz	258	94	92	71	21	77
Grône	1200	205	196	148	48	76
Icogne	277	57	54	34	20	63
Lens	1967	277	267	211	56	79
Miège	634	77	72	54	18	75
Mollens	406	91	89	59	30	66
Montana	1376	211	200	136	64	68
Randogne	1260	227	214	158	56	74
Saint-Jean	155	39	39	37	2	95
Saint-Léonard	1283	299	287	209	78	73
Saint-Luc	188	65	58	42	16	72
Sierre	8471	5288	4679	3276	1403	70
Venthône	661	125	120	77	43	64
Veyras	957	174	171	125	46	73
Vissoie	293	108	106	87	19	82
Total	24100	8438	7714	5498	2216	71

HÉRENS						
Les Agettes	192	39	36	29	7	81
Ayent	2197	312	299	220	79	74
Evolène	1173	229	219	191	28	87
Hérémece	1026	343	338	290	48	86
Mase	180	58	57	44	13	77
Nax	309	78	74	58	16	78
Saint-Martin	763	235	232	210	22	91
Vernamiège	137	38	37	25	12	68
Vex	835	209	201	154	47	77
Total	6812	1541	1493	1221	272	82

SION						
Arbaz	504	68	65	58	7	89
Grimisuat	1470	285	271	213	58	79
Salins	586	179	174	127	47	73
Savièse	3656	424	411	293	118	71
Sion	15550	3133	3022	2364	658	78
Veysonnaz	361	64	64	60	4	94
Total	22127	4153	4007	3115	892	78

CONTHEY						
Ardon	1224	237	226	182	44	81
Chamoson	1736	282	276	217	59	79
Conthey	4167	550	529	402	127	76
Nendaz	3804	524	501	371	130	74
Vétroz	2154	425	410	353	57	86
Total	13085	2018	1942	1525	417	79

MARTIGNY						
Bovernier	526	147	145	107	38	74
Charrat	678	236	219	155	64	71
Fully	3334	751	732	558	174	76
Isérables	801	141	129	87	42	67
Leytron	1450	312	305	230	75	75
Martigny-Combe	1040	242	234	173	61	74
Martigny	7883	1408	1354	941	413	69
Riddes	1373	296	280	185	95	66
Saillon	806	175	171	143	28	84
Saxon	1984	471	443	300	143	68
Trient	90	32	32	20	12	63
Total	19965	4211	4044	2899	1145	72

ENTREMONT						
Bagnes	3673	886	853	679	174	80
Bourg-St.-Pierre	152	84	80	38	42	53
Liddes	511	139	133	94	39	71
Orsières	1884	641	626	462	164	74
Sembrancher	565	190	184	120	64	65
Vollèges	923	269	259	239	20	92
Total	7708	2209	2135	1632	503	76

SAINT-MAURICE						
Collonges	322	76	73	48	25	66
Dorénaz	369	76	75	57	18	76
Evionnaz	580	202	190	154	36	81
Finhaut	235	71	66	58	8	88
Massongex	778	134	131	94	37	72
Mex	66	23	22	18	4	82
Saint-Maurice	2113	620	589	498	91	85
Salvan	816	233	222	182	40	82
Vernayaz	983	272	265	173	92	65
Vérossaz	323	78	74	62	12	84
Total						

RÉSULTATS DES VOTATIONS CANTONALES

Communes	Allocations familiales				Prestations complémentaires AVS / AI	
	Agriculteurs		Salariés		oui	non
	oui	non	oui	non		
CONCHES						
Ausserbinn	5	1	4	2	5	1
Bellwald	34	12	38	9	43	4
Biel	8	4	8	4	10	2
Binn	27	1	24	5	27	1
Blitzingen	12	3	14	2	16	0
Ernen	27	8	31	3	34	1
Fiesch	91	28	95	25	110	12
Fieschertal	39	10	44	5	42	6
Geschinen	12	1	12	1	12	1
Gluringen	27	3	28	2	29	1
Lax	43	15	39	18	50	8
Mühlebach	5	6	6	6	8	4
Münster	33	17	36	13	40	10
Niederwald	16	4	18	2	18	2
Obergesteln	40	6	39	7	40	5
Oberwald	58	16	62	11	64	8
Reckingen	53	19	57	15	60	9
Ritzingen	10	8	11	7	15	3
Selkingen	10	3	11	2	12	1
Steinhaus	17	0	17	0	17	0
Ulrichen	30	7	33	5	30	7
Total	597	172	627	144	682	86

RAROGNE ORIENTAL						
Betten	77	11	72	15	78	9
Bister	9	0	9	0	9	0
Bitsch	73	12	75	11	83	3
Filet	30	2	30	2	31	1
Goppisberg	15	0	15	0	15	0
Greich	11	5	11	4	15	1
Grenziols	51	7	48	8	54	4
Martisberg	13	0	11	2	10	3
Mörel	89	13	90	12	94	8
Ried-Mörel	57	5	55	7	59	3
Total	425	55	416	61	448	32

BRIGUE						
Birgisch	32	7	33	6	35	4
Brig-Gris	876	270	882	265	1020	136
Eggerberg	46	1	46	1	44	3
Mund	107	10	109	8	107	8
Naters	746	277	751	263	861	162
Ried-Brig	163	23	160	28	163	22
Simplon	75	19	71	22	81	12
Termen	110	15	111	13	112	13
Zwischbergen	41	7	40	8	45	3
Total	2196	629	2203	614	2468	363

VIÈGE						
Baltschieder	91	10	93	9	95	6
Eisten	78	4	77	5	76	6
Embd	51	14	54	11	56	10
Grächen	108	9	112	6	113	4
Lalden	85	23	87	22	90	17
Randa	69	13	67	17	66	15
Saas Almagell	59	3	57	5	60	2
Saas Balen	60	15	64	11	60	15
Saas Fee	177	13	168	20	184	3
Saas Grund	71	4	72	4	72	3
St. Niklaus	188	31	189	31	202	18
Stalden	151	58	158	51	162	50
Staldenried	96	13	95	13	101	8
Täsch	51	5	52	4	55	1
Törfel	85	7	87	5	91	1
Visp	570	116	573	114	626	59
Visperterminen	188	17	185	17	185	19
Zeneggen	58	6	55	8	58	6
Zermatt	227	37	206	54	235	29
Total	2463	398	2451	407	2587	272

RAROGNE OCCIDENTAL						
Ausserberg	141	34	145	31	152	26
Blatten	87	12	94	6	93	7
Bürchen	100	3	99	3	94	8
Eischoll	49	6	50	4	49	5
Ferden	55	13	51	15	54	14
Hohetenn	55	10	54	9	55	9
Kippel	108	10	110	6	116	2
Niedergesteln	86	12	85	13	93	5
Raron	154	24	161	16	167	10
Steg	186	43	193	36	208	21
Unterbäch	46	9	44	10	41	14
Wiler	90	9	86	13	94	6
Total	1157	185	1172	162	1216	127

LOÈCHE						
Agarn	77	13	82	10	79	11
Albinen	26	5	25	6	25	6
Bratsch	42	13	40	15	42	13
Ergisch	45	2	46	2	43	6
Erschmatt	74	13	70	18	76	12
Feschel	8	1	8	1	7	2
Gampel	167	55	168	55	191	31
Guttet	14	1	14	1	14	1
Inden	11	3	8	6	11	3
Leuk	355	58	363	53	378	35
Leukerbad	105	23	101	25	115	10
Oberems	22	2	24	0	21	3
Salgesch	110	43	117	36	124	30
Furtmann	83	11	82	12	84	8
Unterems	35	0	35	0	35	0
Varen	97	3	98	2	98	2
Total	1271	246	1281	242	1343	173

Communes	Allocations familiales				Prestations complémentaires AVS / AI	
	Agriculteurs		Salariés		oui	non
	oui	non	oui	non		
SIERRE						
Ayer	83	3	80	6	85	1
Chalais	258	67	278	48	279	44
Chandolin	35	1	34	1	35	0
Chermignon	397	59	393	64	405	49
Chippis	149	27	148	27	161	13
Grimontz	83	9	81	10	85	7
Grône	178	22	171	20	174	16
Icogne	45	11	49	4	50	3
Lens	241	30	235	38	235	34
Miège	65	11	63	9	65	8
Mollens	67	21	69	21	76	13
Montana	186	22	188	18	185	19
Randogne	195	21	186	29	199	17
Saint-Jean	35	2	37	1	36	1
Saint-Léonard	253	39	240	48	251	36
Saint-Luc	60	4	60	4	60	4
Sierre	3877	849	3915	700	4098	525
Venthône	91	25	88	26	97	19
Veyras	148	23	151	20	157	14
Vissoie	96	10	98	9	98	9
Total	6542	1256	6564	1103	6831	832

HÉRENS						
Les Agettes	35	2	35	3	36	1
Ayent	279	23	281	22	278	25
Evolène	200	24	197	25	217	6
Héremence	311	29	314	28	330	12
Mase	54	4	52	3	53	2
Nax	69	8	71	6	72	5
Saint-Martin	217	9	221	12	216	8
Vernamiège	36	2	35	2	38	0
Vex	169	31	174	26	190	13
Total	1370	132	1380	127	1430	72

SION						
Arbaz	60	5	61	2	62	2
Grimisuat	246	32	252	25	257	20
Salins	161	18	157	20	165	13
Savièse	351	67	338	72	355	64
Sion	2613	434	2679	384	2811	251
Veysonnaz	60	4	62	1	63	0
Total	3491	560	3549	504	3713	350

CONTHEY						
Ardon	206	24	206	25	214	17
Chamoson	245	32	234	34	233	32
Conthey	498	47	491	44	502	31
Nendaz	449	63	468	45	470	39
Vétröz	389	29	390	28	400	17
Total	1787	195	1789	176	1819	136

MARTIGNY						
Bovernier	114	31	117	27	117	27
Charrat	212	18	203	23	217	9
Fully	679	61	634	89	680	44
Iséables	120	16	124	10	125	10
Leytron	280	28	275	34	285	24
Martigny-Combe	212	23	224	17	217	17
Martigny	1167	204	1145	216	1240	123
Riddes	252	30	252	30	265	19
Saillon	153	16	151	17	153	15
Saxon	421	35	425	38	429	28
Trient	24	8	24	8	25	7
Total	3634	470	3574	509	3753	323

ENTREMONT						
Bagnes	785	84	793	76	799	61
Bourg-St.-Pierre	75	7	74	8	78	5
Liddes	111	25	118	17	123	11
Orsières	518	115	546	87	542	86
Sembrancher	152	35	159	28	163	22
Vollèges	242	15	244	15	248	12
Total	1883	281	1934	231	1953	197

SAINT-MAURICE						
Collonges	58	16	63	10	63	8
Dorénaz	67	8	66	8	74	1
Evionnaz	172	25	179	17	185	12
Finhaut	69	1	68	1	68	1
Massongex	116	13	123	6	125	4
Mex	22	1	21	2	21	2
Saint-Maurice	558	40	561	37	578	16
Salvan	210	20	204	20	217	6
Vernayaz	223	41	237	29	238	

Votations cantonales: les réactions



ÉGLISES - ÉTAT

Logique et nécessaire

Mgr Schwery remercie.

Le peuple valaisan a dit oui à la nouvelle loi sur les relations Eglises-Etat en Valais. C'était logique, après qu'il ait accepté la modification de l'article constitutionnel, le 10 juin 1990. Logique et nécessaire.

Encore fallait-il que les citoyens se rendent aux urnes et le confirment par leur vote. Ils l'ont fait. Je tiens à leur dire un merci très cordial au nom du diocèse et des paroisses de ce canton. Je tiens aussi à remercier vivement le Conseil d'Etat et en particulier le conseiller d'Etat Richard Gertschen, chef du Département de l'intérieur ainsi que ses collaborateurs.

Ainsi donc du peuple à ses autorités, on a confirmé ce que nous prétendions, à savoir que les relations Eglises-Etat, surtout sur le plan des paroisses et des communes civiles,

sont effectivement vécues en bonne intelligence selon une forme qui nous est propre et traditionnelle depuis de nombreuses décennies. Il valait la peine de maintenir cette tradition et de l'élargir en faveur de l'Eglise réformée évangélique du Valais. Merci de l'avoir compris.

Si la LREE apporte quelque nouveauté, outre une garantie désormais «légalisée» elle apporte aussi davantage de clarté. Je m'engage donc une fois de plus envers mes concitoyens et nos autorités à respecter cette loi et son esprit en toute loyauté, soit en ce qui concerne ceux qui voudraient se désolidariser du soutien matériel des Eglises, soit envers ceux qui seront chargés de l'appliquer dans les faits. (c)

Fin du chemin de croix

M. Gertschen satisfait.

NATERS. - Contacté dans sa commune de Naters, le conseiller d'Etat Richard Gertschen nous a fait part de son extrême satisfaction. «Au nom du Conseil d'Etat, j'ai pris acte avec beaucoup de joie des résultats du scrutin de ce week-end, nous a-t-il déclaré. Par ce vote favorable au nouveau régime des rapports de l'Eglise et de l'Etat, un long chemin de croix législatif a pris fin.

Ce résultat est d'autant plus remarquable qu'au cours de la campagne précédant les votations, de nombreux partis n'avaient pas recommandé de vote particulier. Le Valaisan a cependant, une fois de plus, prouvé combien il est proche de son Eglise, qu'il ne voudrait voir en aucun cas manquer des appuis financiers nécessaires.»

Période d'aménagement

En ce qui concerne la nouvelle loi, il constate qu'elle abroge le régime provisoire actuel, contenu dans la loi fiscale, et qu'elle arrive à concilier les réalités historiques valaisannes avec les principes modernes régissant les rapports entre les Eglises et l'Etat. La garantie totale de liberté de croyance et de conscience est ainsi assurée, ainsi que l'autonomie des Eglises, leur statut de droit public, etc.»

Il avertit cependant que «des travaux préparatoires se-

ront encore nécessaires avant l'entrée en vigueur de cette nouvelle loi. Il s'agit maintenant d'élaborer le règlement d'application du Conseil d'Etat, qui doit passer en consultation préalable auprès des milieux intéressés. Il faudra ensuite accorder le temps nécessaire aux paroisses et aux municipalités pour conclure les conventions possibles prévues par la loi. Il faudra enfin, selon le nouveau droit, préparer et vérifier le premier budget paroissial.

Le Grand Conseil, pour sa part, sera appelé à nommer la commission cantonale paritaire. La nouvelle loi entrera donc en vigueur après que cet ensemble de mesures aura trouvé son aboutissement.

Référendum facultatif

Le conseiller d'Etat conclut en «remerciant, au nom du Conseil d'Etat, toutes les citoyennes et tous les citoyens qui se sont rendus aux urnes et ont accordé leur confiance à la nouvelle loi. Cependant le nombre très élevé des votes positifs, d'une part, et le taux de participation plutôt faible, d'autre part, semblent prouver une fois de plus que le temps est venu, pour le Valais aussi, d'introduire le référendum facultatif. Un projet de révision constitutionnelle allant dans ce sens sera présenté, cette année encore, au Parlement.» (pc)

Respect des traditions

Dominique Sierro, président du Grand Conseil.

En ma qualité de président du comité de soutien à la loi sur les rapports Eglises-Etat, j'exprime ma satisfaction à la suite du vote très clair du peuple valaisan.

Contrairement à ce qu'ont pu penser les opposants, les citoyens valaisans ont admis que ce texte législatif ne heurtait pas la liberté de conscience et de croyance, l'autonomie des paroisses ou la liberté individuelle.

La nouvelle loi est une législation respectueuse des traditions et de l'histoire valaisanne, tout en reflétant l'évolution et les mutations qu'ont vécues tant notre société en général que nos Eglises.

Je remercie très sincèrement tous les votants qui ont fait confiance au législateur et souhaite qu'à l'avenir les Eglises reconnues puissent continuer à vivre en harmonie avec l'Etat dans le respect mutuel de chaque institution. (c)

Le cœur et la raison

Guy Voide, président du PDC valaisan.

Vingt ans de débats pour régler de manière harmonieuse les rapports entre les Eglises et l'Etat! La nouvelle loi, simple et conforme à nos traditions, permettra d'assurer le financement des frais de culte. Les Eglises catholique et réformée pourront en toute indépendance poursuivre leurs missions spirituelles et sociales.

En matière de soutien concret et actif à la famille, les deux lois sur les allocations familiales sont bienvenues. Tant les familles monoparentales que celles à revenus modestes bénéficieront de prestations améliorées ou nouvelles. Celles-ci placent le Valais au premier rang des cantons suisses et sont pour le PDC qui les a présentées et soutenues, source de légitime fierté.

Prenant en compte les besoins accrus des personnes

âgées dans les homes ou à domicile, le décret sur les prestations complémentaires AVS-AI vient à son heure. La nouvelle pauvreté qui frappe nombre de personnes du troisième âge ne disparaîtra certes pas du jour au lendemain, mais c'est avec de telles mesures qu'il y a espoir d'y apporter une solution.

Les résultats de ce dimanche, nets et clairs, sont pour le Conseil d'Etat et le Parlement valaisans signe qu'ils œuvrent dans le sens que souhaite le peuple. A une année des élections cantonales, c'est encourageant.

Inutile de se lamenter sur la faible participation à ce scrutin cantonal. Je préfère féliciter les Valaisannes, les Valaisans qui ont accompli leur devoir civique. Ce sont ceux qui participent qui décident. Les autres suivront. (c)

La liberté bafouée

Charles-Edouard Bagnoud, président du PSV.

Chaque fois qu'une liberté digne de ce nom est bafouée et disparaît, je suis attristé. Et aujourd'hui la majorité du peuple valaisan, en acceptant cette loi, va à l'encontre d'un respect que nous, socialistes, estimons fondamental, le respect de la liberté de croyance et de conscience.

De plus, dorénavant, en Valais, les Eglises seront soumises à l'Etat alors que presque partout ailleurs et même en Italie, pays catholique par excellence, ce système a été abandonné. Je suis loin d'être sûr, qu'à long terme, les Eglises soient gagnantes avec

cette loi sauf peut-être sur le plan financier.

Enfin, il faudra que les partis bourgeois et le NF trouvent d'autres arguments pour nous combattre, eux qui prétendent toujours que nous sommes liberticides et centralisateurs.

En la circonstance, quels sont les partis qui ont voulu que la liberté de conscience ne soit plus respectée et quels sont les partis qui ont voulu que les Eglises soient quasi étatisées? Durant cette campagne où étaient donc passés les chantages habituels de la liberté, du libéralisme et du moins d'Etat? (c)

Voir dans la pratique

Pierre-Albert Dessimoz, président du PLV.

Les relations Eglises-Etat pré-occupent nos pouvoirs publics et nos partis politiques depuis bientôt une vingtaine d'années. Etant donné que le peuple valaisan a accepté en 1990, à une forte majorité, un nouveau projet d'article constitutionnel, la nouvelle loi n'est en sorte qu'un règlement d'application.

C'est dans cet esprit que, lors des différentes discussions au Grand Conseil, le groupe libéral avait accepté cette loi, sans grand enthousiasme, estimant que, si sur le plan des principes, elle n'était pas totalement satisfaisante,

dans la réalité, elle n'était en sorte que la codification d'un héritage historique et de la situation existante et, qu'au bout du compte, son acceptation relevait directement de la conscience de chaque individu.

Aujourd'hui, malgré le faible taux de participation, le peuple valaisan s'est prononcé avec une forte majorité en faveur de ce projet, il s'agira maintenant de voir si, dans la pratique, cette loi reflète réellement l'évolution de notre société et de nos Eglises. (c)

Rien ne change

Cilette Cretton, vice-présidente du PRDV.

Les citoyens ont approuvé sans enthousiasme la loi sur les rapports entre les Eglises et l'Etat. On y constatera tout de même une certaine perpétuité puisque, quelle que soit l'issue du scrutin, rien ne change fondamentalement. La décision quant à l'instauration d'un impôt ecclésiastique est renvoyée aux communes. La formule qui consiste à obliger celui ou celle qui ne veut pas contribuer à l'entretien des Eglises à exprimer sa demande permettra de maintenir le statu quo. Si les citoyens devaient, par une déclaration de foi, choisir clairement de contribuer aux frais des Eglises, sans doute le financement de celles-ci en serait-il plus ou moins gravement affecté. L'Etat n'a pas voulu prendre ce risque. La «bonne conscience» trouve aujourd'hui

son compte, mais il n'est pas certain que les Eglises y trouvent vraiment le leur.

Au surplus, le PRDV enregistre avec une très grande satisfaction le succès remporté par les autres objets soumis à votation populaire ce week-end et qui tendent à améliorer la situation des familles et des personnes âgées. (c)

Ne soyez pas aveugle!

En voiture, attachez toujours votre ceinture de sécurité et si votre activité professionnelle l'exige, portez des lunettes de protection.

Union centrale suisse pour le bien des aveugles UCBA



ALLOCATIONS

Mesures bien ciblées

Satisfaction pour le conseiller d'Etat Serge Sierro.

Les citoyennes et les citoyens de notre canton viennent d'accepter les trois objets concernant plus particulièrement le Département des affaires sociales, l'un des deux départements dont j'assume la responsabilité. En ma qualité de chef de ce département, je suis, naturellement, très satisfait de l'issue favorable du scrutin.

La loi sur les allocations familiales aux salariés et sur le fonds cantonal pour la famille, la loi sur les allocations familiales aux agriculteurs indépendants, de même que le décret sur les prestations complémentaires à l'AVS-AI instaurant une allocation complémentaire cantonale constituent un paquet social d'une importance particulière pour les familles, les personnes âgées et les invalides.

L'une des caractéristiques de ce paquet social réside dans les dispositions novatrices sur le plan helvétique, dispositions visant la mise sur pied de mesures bien ciblées en faveur des familles monoparentales, en faveur des familles à revenu modeste, en faveur des personnes âgées et des invalides dépendants vivant à domicile ou en institution.

A l'occasion de ce scrutin, malgré la morosité du climat conjoncturel, le peuple souverain du Valais a fait preuve de solidarité en approuvant le paquet social qui lui était proposé, après avoir obtenu, en janvier dernier, le soutien quasi unanime du Grand Conseil. Je me réjouis de ce choix, qui permet la réalisation d'un véritable progrès dans le domaine social. (c)

Esprit de solidarité

Michel Zufferey, secrétaire général des syndicats chrétiens.

En acceptant massivement les nouvelles lois sur les allocations familiales aux salariés et aux agriculteurs, le peuple valaisan a souligné l'importance de la solidarité, et affirmé sa volonté de réellement prendre en compte la défense de la famille.

A quelques mois des élections communales et à une année des élections cantonales, le peuple valaisan a clairement indiqué aux autorités que c'est par les allocations familiales, de ménage et de maternité qu'il faut soutenir la famille, et non par une multitude de dispositions arrosées.

Ce week-end, nous avons fait un bon pas dans la direction de la prise en compte du coût d'un enfant.

Il faut maintenant souhaiter une généralisation rapide au niveau national des allocations familiales, de ménage et de l'assurance maternité, et la compensation des charges entre toutes les caisses d'allocations familiales.

Au nom du cartel des syndicats, moteur de ce nouveau pas social, je remercie très

chaleureusement toutes les personnes, les partis politiques, les organisations syndicales, les associations ainsi que les membres du comité de soutien pour leur engagement déterminant dans ce progrès social.

Je me dois par contre de déplorer et dénoncer l'intervention inadmissible de la direction de la Caisse d'allocations familiales Inter à Sion, que dirige M. Actis qui a adressé un appel aux membres patronaux de la caisse contre l'acceptation de la loi sur les allocations familiales aux salariés. Un déplorable appel qui n'a heureusement pas été suivi.

Pour ce qui est de l'amélioration des prestations complémentaires cantonales à l'AVS et à l'AI, là encore, la solidarité valaisanne a bien fonctionné.

Par leur vote sans appel en faveur des plus défavorisés, les Valaisannes et les Valaisans ont clairement dit non à la pauvreté, et réaffirmé leur volonté de permettre à chacun de vivre une vieillesse dans la dignité. (c)

Résultats sans surprise

Pierre-Noël Julen, directeur du Bureau des métiers.

Nos milieux n'ayant pas fait campagne contre la loi, nous prenons acte sans surprise du résultat.

Les augmentations votées ne soulèvent bien entendu pas le même enthousiasme chez les milieux patronaux, étant donné que les allocations familiales sont entièrement à la charge des employeurs. Actuellement, le coût moyen que nos entreprises doivent supporter pour financer les allocations familiales s'élève à 3,1% de la masse salariale. L'augmentation des allocations va renchérir ce taux de 0,85% en moyenne.

Or, les temps sont durs, pas seulement pour les salariés, mais aussi pour les indépendants qui craignent pour la capacité concurrentielle de leurs entreprises. Les augmentations décidées arrivent, il faut le dire, à un moment particulièrement inopportun pour les entreprises, en pleine période

de ralentissement conjoncturel, de lutte acharnée dans les prix, de forte érosion des marges.

Cela dit, nous espérons que nos partenaires sociaux sauront apprécier l'effort supplémentaire important qui est consenti par les employeurs en faveur des travailleurs avec charge de famille.

Il faut aussi espérer qu'on arrête maintenant avec ce discours du Valais en retard sur les autres régions du pays en matière salariale, alors qu'avec les nouveaux taux votés ce dimanche, le Valais figure dorénavant en tête des cantons suisses dans le domaine des allocations familiales. Ainsi, un père de trois enfants qui travaille en Valais reçoit sous forme d'allocations, un salaire indirect supplémentaire de 1 franc de l'heure par rapport à la moyenne des travailleurs des autres cantons. (c)

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

SPÉCIALISTES DU JARDINAGE

Vendredi 17 avril

JARDINFO...

Nous proposerons à nos 117 000 lecteurs des pages consacrées au jardinage dans notre édition du 17 avril.

Profitez-en en y insérant vos conseils et suggestions.

Nous sommes à votre entière disposition pour vous conseiller au (027) 29 51 51, interne 438.

PAGES SPECIALES

TOURING CLUB SUISSE DER SCHWEIZ SVIZZERO

Payer? La belle affaire...

Pour les membres TCS: Fr. 30.-/an seulement, carte gratuite pour le conjoint.

5413 2500 0000 0000

Renseignements et demande de carte de crédit TCS-Eurocard à votre office TCS:

Rue des Cèdres 3, 1950 Sion Tél. (027) 23 13 21

Place Centrale 9, 1920 Martigny Tél. (026) 21 22 20

Place Centrale 4, 1870 Monthey 2 Tél. (025) 71 55 17

Votre partenaire

AFFAIRES IMMOBILIERES

A louer à Sion, dans un immeuble récent

2 pièces meublé

Fr. 840.- + charges. Libre tout de suite.

☎ (027) 22 66 23.

036-799077

Chamoson, à louer

appartement neuf 3 1/2 pièces

en duplex. Loyer Fr. 953.- + charges. Libre tout de suite ou date à convenir.

Tél. (025) 71 33 71, heures de bureau ou (025) 71 29 10.

036-799061

A louer à Sion, dans un petit immeuble

5 1/2 pièces en duplex

Fr. 1400.- + charges. Libre tout de suite.

☎ (027) 22 66 23.

036-799075

Anzère Du constructeur

magnifique 3 1/2 pièces

avec cheminée, Fr. 250 000.-

Tél. (027) 41 97 59.

036-799369

Couple belge, travaillant à Montana cherche à louer à l'année à Montana-Crans

appartement 3 pièces

meublé ou non. Faire offres sous chiffre K 036-799488, Publicitas, case postale 747, 1951 Sion 1.

036-799488

Conthey, à louer dans immeuble récent

appartement 4 1/2 pièces

mansardé et boisé Fr. 1186.- + charges. Libre 01.07.1992.

Tél. (025) 71 33 71, heures de bureau ou (025) 71 29 10.

036-799699

Chamoson à louer dans immeuble neuf très joli

appartement 2 1/2 pièces

Prix Fr. 757.- + charges. Libre tout de suite ou date à convenir.

Tél. (025) 71 33 71, heures de bureau ou (025) 71 29 10.

036-799708

Sierre, centre ville

à louer

studio meublé

Fr. 630.- charges comprises.

Tél. (027) 55 30 53 ou (077) 28 18 69.

036-798721

Cherche à acheter région Sierre et environs

terrain à bâtir pour villa

ou

villa

Ecrire sous chiffre W 036-799460, Publicitas, case postale 747, 1951 Sion 1.

036-799460

Grimisuat

A vendre

terrains à bâtir

magnifique exposition parcelle 1114 m² parcelle 1015 m² parcelle 1221 m²

Visite sans engagement.

Claude Savioz ☎ (027) 23 34 53 ☎ (027) 38 23 96.

036-793488

A vendre à Martigny

très bel appart. 4 1/2 p.

au 4e étage, cheminée française, garage individuel, poss. aide fédérale.

Ecrire sous chiffre H 036-781917, Publicitas, case postale 747, 1951 Sion 1.

036-781917

Uvrier et Saint-Léonard

A vendre

appartements neufs

dans petit immeuble, rez, avec pelouse et attique. Aide fédérale possible.

Tél. (027) 22 00 44.

036-799532

Vigneron-encaveur

cherche à louer vignes

en 1re zone, région Sion-Saint-Léonard.

Ecrire sous chiffre H 036-799620, Publicitas, case postale 747, 1951 Sion 1.

036-799620

A vendre à Martigny, situation privilégiée

appartement 4 pièces

dans villa. Possibilité d'aide fédérale.

Tél. (021) 20 27 75 ou (077) 28 34 73.

036-799438

A vendre vallée Bogniano, Domo-dossola, Italie

mazot meublé, 2 chambres à coucher, cuisine, WC, douche, eau, électricité, 2 terrains potagers, forêt 750 m d'altitude. Fr. 45 000.-

☎ (021) 903 11 39.

036-799590

Bramois appartement 4 1/2 pièces

en duplex, dans maison villageoise. Rénové avec goût. Bas prix.

Tél. (027) 22 00 44.

036-799526

A louer à Sion

près gare et poste

bureau 25 m²

(boîte aux lettres). Fr. 650.- par mois. Libre 1er juillet 1992.

Tél. (027) 22 80 52.

036-797493

Immeuble Cap de Ville, proximité gare et poste

bureaux à louer

Tél. (027) 23 34 96, Val Promotion, Monique SPRENGER.

036-797398

Sion

A vendre

villa 4 1/2 pièces

Tél. (027) 22 00 44.

036-799538

Bramois

A vendre

villa neuve

Aide fédérale possible. Disponible automne 92.

Tél. (027) 22 00 44.

036-799535

Sierre

A vendre

grand 3 1/2 p. neuf

dans petit immeuble. Terrasse sud.

Tél. (027) 22 00 44.

036-799508

A louer à Sion, chemin du Vieux-Canal,

3 1/2 pièces

Libre tout de suite. Fr. 1150.-, place de parc extérieur et charges comprises.

Tél. (027) 22 03 02.

17-748615

Lens

A vendre

maison-villa indépendante

Prix intéressant.

Tél. (027) 22 00 44.

036-799524

On cherche villa

ou

appartement dans villa

proche Sion.

Tél. (027) 56 38 28.

036-799630

Saxon, à louer

grand appartement 4 1/2 pièces

dans immeuble récent, 2 salles d'eau, balcon, cave. Loyer Fr. 1137.- + charges. Libre le 1er mai ou date à convenir.

Tél. (025) 71 33 71, heures de bureau ou (025) 71 29 10.

036-799065

Publicitas

(027) 29 51 51

REÉMAILLAGE

Sans perte de volume. Réparation des éclats. Système baignoire dans bainoire. Garantie 5 ans. 26e année en Valais

RESPO TECHNIK 3960 SIERRE Tél. (027) 58 17 70

18-781086

Enfin un beau break qui sait se rendre utile!

Outre ses nombreuses qualités, la Passat Variant n'est pas de celles qui négligent l'essentiel. De la place, vous en avez à profusion!

La banquette arrière fractionnée peut être escamotée à 100%, d'un tiers ou des deux tiers (version CL exceptée) au profit du coffre dont le volume peut ainsi être multiplié par trois pour charger des objets encombrants. Dossiers relevés, la famille reprend ses droits. Confort sur toute la ligne à bord de la Variant sur la route des week-ends ou des vacances!

La Passat Variant.
Vous savez ce que vous achetez.



TOURISME ET VACANCES

Logements de vacances

sont recherchés cet été pour gentilles familles soigneuses.

Régions désirées: stations et villages de montagne, lacs, bord de mer (max. 800 km de la Suisse).

LOGEMENT CITY, Midi 16, 1003 Lausanne. Tél. (021) 312 23 43.

MALENTENDANTS

AUDITIS THARIN S.A.



Votre audition se dégrade-t-elle? Venez visiter notre centre spécialisé d'appareils acoustiques et de rééducation de l'ouïe. Contrôle GRATUIT de l'audition.

A SIERRE: Ouvert tous les mardis de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Fournisseur agréé par AI, AVS, CNA, AMF

Centres: **AUDITIS THARIN S.A.**

SIERRE: av. Gén.-Guisan 19 (Imm. Casino), tél. (027) 56 35 35

LAUSANNE: av. de France 23, tél. (021) 23 07 07 ouvert tous les jours

WIR SPRECHEN AUCH DEUTSCH.

36-799363

Restaurateurs

PÂQUES 92

pour attacher vos **MENUS DE CIRCONSTANCE** et vos **SPECIALITÉS DE SAISON**

nos rubriques **GASTRONOMIE:**

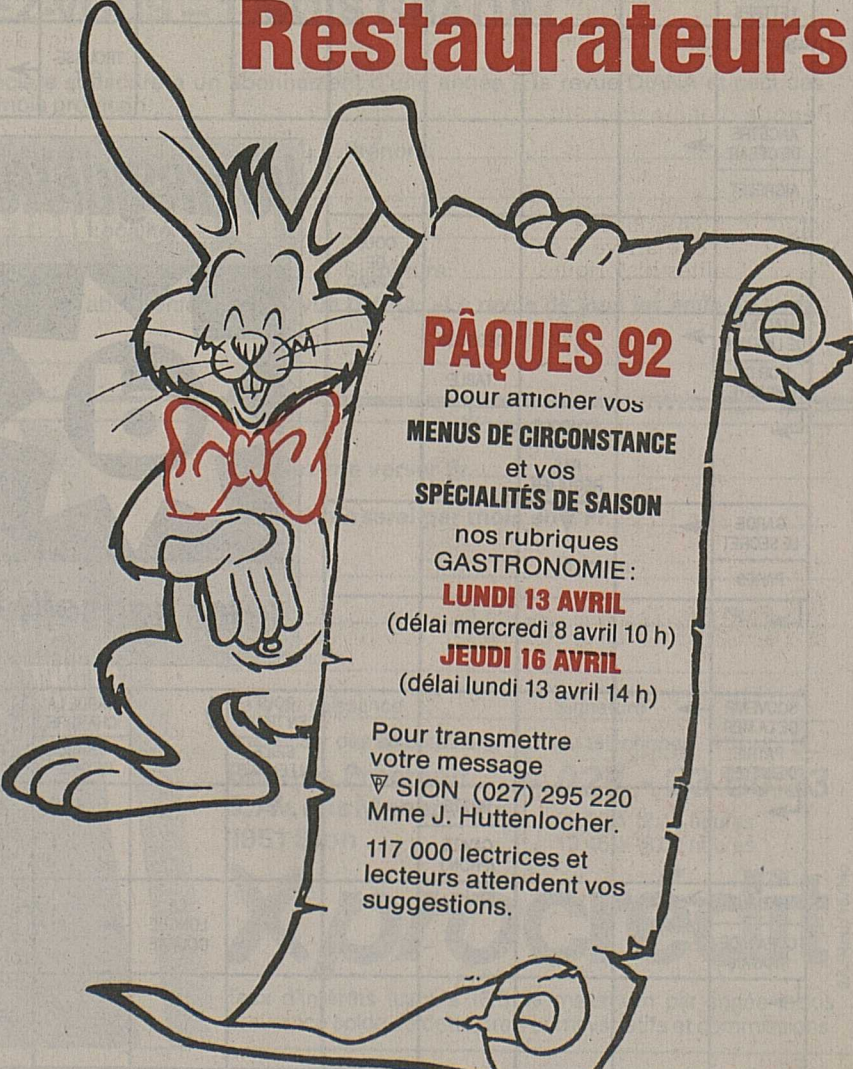
LUNDI 13 AVRIL (délai mercredi 8 avril 10 h)

JEUDI 16 AVRIL (délai lundi 13 avril 14 h)

Pour transmettre votre message

▽ SION (027) 295 220 Mme J. Huttenlocher.

117 000 lectrices et lecteurs attendent vos suggestions.



Gaza: Israël plaide l'autodéfense

Le Conseil de sécurité de l'ONU condamne les violences dans les territoires occupés.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a condamné samedi, dans une déclaration, les violences survenues mercredi dans un camp de réfugiés de la Bande de Gaza occupée par Israël, au cours desquelles l'armée israélienne avait tué au moins quatre Palestiniens et blessé cinquante autres Arabes après avoir essayé des jets de cocktail Molotov.

NATIONS UNIES. - Le gouvernement israélien a réagi par la voix du directeur de ses services de presse, Yossi Ol-

mert, en accusant le Conseil de sécurité de ne pas tenir compte des attaques commises contre Israël, alors que les soldats ne faisaient que riposter. «Ces résolutions ne tiennent jamais compte du contexte de tels incidents regrettables», a estimé M. Olmert. «Il y a eu provocation, les soldats devaient y répondre.»

«Il existe une vague de terrorisme partout dans le monde contre Israël», a-t-il ajouté, rappelant l'attentat commis contre l'ambassade de l'Etat hébreu à Buenos Aires qui avait fait vingt-huit morts.

La mission d'Israël à l'ONU

a diffusé un communiqué dans le même sens, affirmant que les militaires avaient eu recours à l'«auto-défense».

Pour sa part, le représentant de l'OLP à l'ONU, Nasser al-Kidwa, a exprimé l'espoir que la déclaration du Conseil de sécurité ait un «impact» sur le comportement des soldats israéliens. Mais il a ajouté: «Nous espérons que le Conseil de sécurité ait des mots plus forts. Malheureusement, un Etat membre a exercé bon nombre de pressions sur les autres membres.» Allusion aux Etats-Unis qui ont fait pression pour obtenir une déclaration à la formulation modérée mais n'ont toutefois pas bloqué son adoption.

Mercredi dernier, les troupes israéliennes avaient ouvert le feu contre des Palestiniens dans un marché du camp de réfugiés de Rafah après avoir été attaquées à coups de cocktail Molotov. Selon les autorités israéliennes, quatre Palestiniens avaient été tués et cinquante autres blessés, l'OLP faisant état de dix morts et cinquante blessés.

Dans la déclaration adoptée dans la matinée à l'unanimité à l'issue de plusieurs heures de consultation, les quinze membres du Conseil de sécurité ont exprimé leur «profonde préoccupation devant la détérioration de la situation

visant à parvenir à une paix globale, juste et durable, sont en cours.» Ces négociations doivent reprendre le 27 avril à Washington.

Le texte demande également à Israël de respecter ses obligations vis-à-vis de la quatrième Convention de Genève de 1949, portant notamment sur la protection des populations de territoires sous occupation militaire.

Les déclarations du Conseil de sécurité de l'ONU ne sont pas contraignantes en droit international comme peuvent l'être les résolutions mais doivent être adoptées à l'unanimité. (ap)

Sans citer de nom, la déclaration a ainsi appelé toutes les parties en cause à faire preuve de retenue pendant la poursuite du processus sur la paix au Proche-Orient. «Toute escalade des violences aurait de graves conséquences sur le processus de paix, surtout au moment où des négociations

Mise en garde d'Elt sine

A la veille de la réunion du Congrès russe des députés du peuple, le président de la Fédération de Russie Boris Elt sine a lancé dimanche une mise en garde contre le «revanchisme» devant une «assemblée de citoyens» qui rassemblait ses partisans à Moscou, où des milliers de manifestants réclamaient son départ.

«Nous ne devons pas permettre la reconstitution de ces forces qui ont été défaits lors du coup d'Etat du mois d'août», a déclaré M. Elt sine devant 2000 de ses partisans.

MOSCOU. - Déclarant que des «responsables» manœuvraient contre lui, il a appelé les réformistes à «réagir d'une façon organisée et (à) s'opposer de manière active à toute tentative de revanchisme ca-

ché ou non». Il s'est déclaré prêt à participer personnellement à cette «assemblée de citoyens», récemment créée par des organisations réformistes, pour «lutter en faveur des réformes».

Le président n'a pas mentionné les démissions cette semaine du ministre de l'Economie Igor Gaïdar et du premier vice-premier ministre Guénadi Bourboulis, se contentant de dire qu'un «remaniement partiel du gouvernement avait commencé».

M. Elt sine, dont les critiques demandent que les pouvoirs soient restreints, a déclaré qu'il allait abandonner ses fonctions de premier ministre et de ministre de la Défense.

Il s'est également prononcé pour le maintien d'un régime présidentiel plutôt que parlementaire. «Dans une république de type parlementaire, le président n'est rien de plus qu'un homme de paille. (...) Le système multipartite est toujours embryonnaire en

Russie», a-t-il poursuivi, estimant que les disputes et les «jeux politiques» empêcheraient le Parlement de prendre des décisions. «Une telle politique équivaudrait au suicide. En tant que président, je ne serai jamais d'accord avec ce système».

Des heurts mineurs se sont produits pendant ce temps devant l'hôtel Rossia, où M. Elt sine prononçait son discours, opposant réformistes et conservateurs sous le regard des forces de l'ordre. Quelques centaines de manifestants hostiles ont accueilli les participants par des insultes tandis que l'on a pu apercevoir des bagarres.

Quelque 2000 manifestants se sont ensuite rassemblés à proximité de l'hôtel, sur la place du Manège, pour demander la démission du président russe, en scandant des slogans hostiles, tels que «Elt sine est un traître» et en brandissant des portraits du fondateur de l'URSS, Vladimir Illitch Lénine. (ap)



Des manifestations dans les rues de Moscou.

JEUX

Mots fléchés No 114

PEINTRES FRANÇAIS	CAPITALE	SUIT UN FLJC	MIDI	ÉPOUSE DE ZEUS	FEMMES DE LETTRES	SOUPÇONS
→	BOUTE-EN-TRAIN	SUR LE TECH	PÈRE DE MULET	BOUT DU TÉNÉRÉ	↓	DIALECTE GREC
	↓	↓	↓	↓		↓
COLON AFRICAIN					MATIÈRE A PAVÉ	
A SES LETTRES					→	RIVIÈRE DU CANADA
			TROUSSE-PET			
ANCÊTRE DE CÉSAR				TAUREAU SACRÉ		
AIGRELET				PILIER		
			COUP DE JARNAC			AVERTIE
MARQUE DE LICENCE		DESSOUS DE TABLE		EN FEU		
L'OR DU CHIMISTE		↓		ORDRE DE MARCHÉ		
	SYMBOLE	↓				FICELLE DU MÉTIER
	PAS RÉGULIER	↓		PARTIE D'EXAMEN		↓
GARDE LE SECRET				VILLE YANKEE		
PARES						
SOUVENIR DE LA MER		BOUT EN TRAIN	GARDE LA CHAMBRE	COULE A FLORENCE		
PATRIE D'EINSTEIN		SIGLE ALLEMAND	TERME DE GOLF	GRAND CARRÉ		
		↓	↓	↓		
	BOTTE				LIEU DE FOUILLES	
	↓				↓	↓
FATIGUE					↓	↓
COPAIN DE TRAVAIL		LA LONGUE COURSE				
				GREFFÉE		

LABYRINTHE

En partant de la case cerclée en haut à gauche, trouvez le chemin qui vous conduira au nombre encadré, en bas à droite.

↔ + ↔

↑	3	5	7	4	3	↘
	7	2	6	9	5	
	3	8	2	8	6	
	9	1	3	4	9	
↓	2	4	6	8	3	↓

↕ - ↕

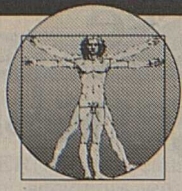
Solution des mots fléchés N° 113

C	O	T	E	L	E	S	E							
C	H	I	R	O	P	R	A	C	T	E	U	R	S	
A	N	O	X	I	E	L	E	V	R	E	S			
A	R	D	U	E	S	R	E	L	A	P	S	E		
L	E	A	N							R	I	S		
L	A	C	I	S						G	R	I	S	
L	T	I	N	T						E	S	T	E	
M	A	S	A	I						A	L	E	A	S
N	E	R	E							A	P	I	S	
C	E	S	A	R						E	T	A	N	A
S	B	N	O	T	A	R	L	Y						
E	Q	U	I	A	N	G	L	E	S	T	E	A		
U	N	S	I	R	I	S	A	T	I	O	N			
D	E	S	E	N	D	E	T	T	E	M	E	N	T	

Des fans, pas des hooligans s.v.p.

Du fair-play, s.v.p.
Association Suisse du Sport

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS



Postes fixes

Sion: rue des Mayennets 5
Tel. 027/22 05 95
Monthey: rue du Midi 2
Tel. 025/71 22 12

Technicien G.C.
Mécanicien M.G.
Serrurier-constructeur
Electronicien
Electricien

MANPOWER
Votre Réseau de l'Emploi

Valtabaco S.A. cherche pour
entrée tout de suite ou à convenir
une employée de dépôt
à temps partiel
une vendeuse
à temps partiel.

Joker Job S.A.
Nous cherchons
ferblantier CFC
Entrée tout de suite
ou à convenir.

Employée de commerce
6 ans d'expérience,
26 ans, connais-
sance allemand,
efficace et cons-
ciencieuse, aimant
chiffres et informa-
tique, cherche
emploi intéressant,
à Sion et environs.

Institut de
Beauté Evasion,
Sierre
cherche
esthéticienne
pour remplacement.
Tél. (027) 56 15 87.

Café-Restaurant
Le Relais des Chasseurs
à Chiboz, Fully
cherche
serveuse
pour saison d'été.

Vendeur
quincaillier
10 ans d'expérience, cherche place à
responsabilités, éventuellement gérance.
Région Martigny-Sion.

Pour un garage du Valais central,
nous cherchons
un magasinier
en pièces détachées
qualifié CFC et possédant quelques
années d'expérience dans la branche.

Boutique de luxe
à Crans-sur-Sierre
cherche pour le 1er juin 1992
ou à convenir
vendeuse responsable
trilingue (français-anglais-alle-
mand). Age 25 à 35 ans. Possédant
quelques années d'expérience et
références. Bonne présentation
exigée.

ANNONCES DIVERSES

Du lundi au vendredi
L'APÉRO au
Brasilia
SION
17 h - 19 h

M. DIALLO
voyant médium,
résoudra vos
problèmes, retour
définitif être aimé.
Amour, travail,
chance, protection,
désenvoûtement,
impuissance.
Résultat immédiat.
(0033) ou (023)
50 35 00 40.

SINGER
027 22 80 29
GASSER FRERES
Démonstration
Grand-Pont 29

SOS
DETTES
aide efficace
GESTIFIN sa MEZIERES
021 903 24 45

AU TERME DU 1er TRIMESTRE,
VOS OBJECTIFS ...

sont atteints, voire dépassés et vos clients
sont satisfaits ?
-Alors vous usez déjà des méthodes Négopro.
Des résultats mitigés ?
-Refusez les excuses et réagissez de suite
Vous aussi vendez plus EN VENDANT MIEUX

COURS DE VENTE EN VALAIS
9 matinées diffusées aussi
le samedi, également pour
débutants et groupes privés



NEGOPRO

VENTE & MANAGEMENT
Ecole pour Représentants - Vendeurs
Tél. 027/ 43 10 67. 077/ 28 38 28.

A vendre à Martigny
demi-porcs
(élevage en campa-
gne) env. 40 kg viande
de 1re qualité.
Fr. 7.50 le kilo.
Pour les ménages, sur désir:
découpe complète Fr. 50.-.
Préparation pour la mise au
congélateur.
Commandes au (026) 22 11 84 ou
(077) 28 50 50.



AUX JEUNES

Qui recherchez une formation d'avenir au sein
d'une entreprise moderne, dynamique et disposant
de moyens de haute-technicité.

Notre maison vous offre une place d'apprentissage
dans la profession suivante

dessinateur de machines

Date d'entrée: août 1992.

Si vous êtes intéressés par cette profession, nous
nous tenons à votre disposition pour tout rensei-
gnement complémentaire.

H. Muller
Fabrique de moules S.A.
Châteauneuf-Conthey
CH-1962 PONT-DE-LA-MORGE, c.p. 55
Tél. (027) 36 16 84-85



Garage Atlas Sierre S.A.

Agent officiel Opel pour le district de Sierre

engage

apprenti mécanicien autos
apprenti(e) employé(e)
de commerce

Entrée début juillet ou à convenir.

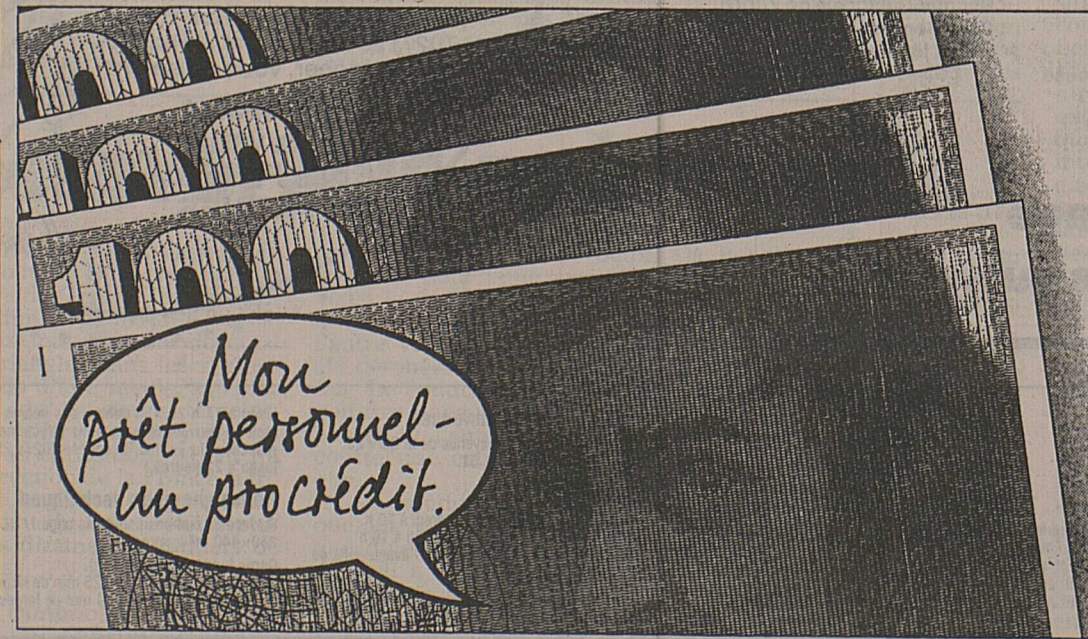
Se présenter sur rendez-vous au garage avec certificats
scolaires, tél. (027) 55 87 01.

Un job dès aujourd'hui?
Notre système original vous propose des activités
performantes accessibles à tous! Renseignements
contre enveloppe C5 timbrée à votre nom à: DGN
DIFFUSION, route de Vernier 110 A, 1219 GENÈVE.

Joker Job S.A. Pour un de nos
client, nous cherchons
contremaître tuyauteur
Justifiant d'une formation com-
plète, apte à diriger du personnel,
place stable, entrée à convenir.
Renseignements au (025) 717 051,
M. Weibel.

Fabrique de planches à voile
à Collombey
cherche
personnel masculin
Age 18 - 30 ans.
Suisses, permis B ou C.
Si vous vous intéressez à cet
emploi et souhaitez des rensei-
gnements complémentaires, veuillez
s.v.p. vous adresser par écrit à:
AHD PRODUCTION SA, case pos-
tale 216, 1868 Collombey

- Vous aimez le contact
- vous êtes dynamique et indé-
pendante
- vous cherchez une nouvelle
activité
madame
mademoiselle
Après une formation de haut
niveau, vous pourrez profiter de
notre structure moderne et déve-
lopper votre enthousiasme au
sein d'une société en pleine
expansion.
Si vous possédez un véhicule,
nous attendons votre appel au
(027) 23 46 45



Veillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois env. Fr.
Nom Prénom
Rue No
NP/Domicile
Date de naissance Signature
A adresser dès aujourd'hui à
Banque Procrédit
5, Av. des Mayennets
1951 Sion
ou téléphoner
027 - 23 50 23
08.00 à 12.15 heures
13.45 à 18.00 heures
X procrédit
Taux d'intérêts jusqu'à 16,5 % maximum par année inclus
assurance solde de dette, frais administratifs et commissions.

MIGROS

PINGOUIN
BOUTIQUEDiscount
CIGARETTES - VINS - LIQUEURS
DISCOUNT - DELICATESSES

MISTER MINIT

Cartoon

VALLOTON
CONFECTION DAMES

BANQUE CANTONALE

FRANZ CARL
WEBERN comme
NAVILLE
TABACS - JOURNAUX

P

M

M

DU 6 AU 11 AVRIL 92

Votre été
au frais

STORES ET VOILETS PROTECTIONS SOLAIRES

ROCCALU

Route du Simplon Tél.(026) 46 34 20 1906 Charrat

NOTRE PROGRAMME

Volets en aluminium

Stores à rouleau

Stores à lamelles

Tentes de balcon

Moustiquaires

CENTRE COMMERCIAL
DU MANOIR
MARTIGNY

CHEVALINES

5
à secL'Éclaircieur
de Coiffures

Cantin

SUN STORE
Pharmacie ParfumerieBOUTIQUE
LE BALADIN
PRÊT A PORTERBELDONA
LINGERIE FINEmercure NI
BONBONS
CHOCOLATSACKERMANN
HORLOGERIE-BIJOUTERIE

M

M

Le bon mot de passe
qui rapporte de l'argent!

C'est le moment d'acheter une nouvelle Chrysler ou une Jeep - tout spécialement grâce à nos offres de reprise sans concurrence. A condition, toutefois, que vous connaissiez le mot de passe. Il vous suffit de vous rendre dans notre showroom et de prononcer devant le spécialiste Chrysler Jeep le mot magique: «Powerplay». Il saura immédiatement ce que vous désirez: un essai révélateur, un service où le client est roi. Ainsi qu'une offre qui vous prouvera que l'«American Way of Driving» est vraiment la meilleure manière de conduire.

Powerplay pour tous les modèles Chrysler et Jeep.

Cette sensationnelle offre «Powerplay» vaut pour tous les modèles: de la sportive Daytona Shelby aux élégants coupé et cabriolet LeBaron, de la luxueuse Saratoga aux dernières versions du Voyager, en passant par les Jeep Cherokee et Wrangler. Pour cela, il vous suffit de connaître le bon mot de passe: il vaut sinon de l'or, du moins de l'argent.

Votre agent Chrysler Jeep: pour nous, Powerplay rime avec Fairplay.

AUTO-PÔLE
RENÉ VULTAGIO
ROUTE D'APROZ 4, 1951 SION
TÉL. 027/23 75 12

CHRYSLER
Saratoga V6CHRYSLER
Daytona ShelbyCHRYSLER
LeBaron Coupé GTC V6CHRYSLER
LeBaron Cabriolet GTC V6CHRYSLER
VOYAGER LE
VOYAGER AWD LE
VOYAGER AWD SE • Swiss •
GRAND VOYAGER SEJEEP CHEROKEE
LimitedJEEP WRANGLER
Laredo Hard Top
Sahara Soft TopThe American Way
of Driving.

7% lettres de gage

série 266, 1992-2004, de fr. 300 000 000

But	Remboursement de la série 166, venant à échéance le 30.04.1992 et octroi de nouveaux prêts aux banques membres, conformément à la loi sur l'émission de lettres de gage
Prix d'émission	101,25 %
Souscription	Jusqu'au 09 avril 1992, à midi
Durée	12/10 ans
Libération	au 30 avril 1992
Coupure	Titres au porteur de fr. 5000 et fr. 100000
Cotation	aux bourses de Bâle, Genève et Zurich ainsi qu'à la bourse téléphonique de Berne
Numéro de valeur	048.990
	Les souscriptions contre espèces sont reçues sans frais auprès des banques

Banque Cantonale d'Argovie
Banque Cantonale d'Appenzell Rh.E.
Banque Cantonale d'Appenzell Rh.I.
Banca dello Stato del Cantone Ticino
Banque Cantonale de
Bâle-Campagne
Banque Cantonale de Bâle
Banque Cantonale Bernoise
Banque de l'Etat de Fribourg
Banque hypothécaire
du canton de Genève

Banque Cantonale de Glaris
Banque Cantonale des Grisons
Banque Cantonale du Jura
Banque Cantonale Lucernoise
Banque Cantonale Neuchâteloise
Banque Cantonale de Nidwald
Banque Cantonale d'Obwald
Banque Cantonale de St-Gall
Banque Cantonale de Schaffhouse
Banque Cantonale de Schwyz
Banque Cantonale de Soleure

Banque Cantonale de Thurgovie
Banque Cantonale d'Uri
Banque Cantonale du Valais
Banque Cantonale Vaudoise
Banque Cantonale Zougnoise
Banque Cantonale de Zurich
CEG Genève
Crédit foncier vaudois

Centrale de lettres de gage
des banques cantonales suisses

Votre activité

est en rapport avec tout ce qui touche

★ LA BEAUTÉ
★ LE BIEN-ÊTRE?

OUI! Alors pourquoi ne pas profiter de notre rubrique mensuelle consacrée à ces différents thèmes.

Prochaine parution:
mardi 14 avril 1992Ultime délai:
mardi 7 avril 1992

Appelez sans tarder ▼ Sion
(027) 295 220, Mme J. Huttenlocher, vous renseigne

Pensez-y
à la veille
des FÊTES
DE PÂQUES



Nouveliste

Imprimerie Moderne de Sion S.A.

Administration et rédaction
André Luisier, directeur général
et éditeur responsable
1950 Sion, rue de l'Indusrie 13
Tél. (027) 297 511

Téléfax (027) 297 565
Service des abonnements
(027) 297 525-526
Chèques postaux 19-274-0

Rédaction centrale

André Luisier, directeur; Hermann Pellegrini,
rédacteur en chef; François Dayer, Pierre Four-
nier et Roland Puipe, rédacteurs en chef ad-
joint; Roger Germainier, éditorialiste et ana-
lyste; Jean-Paul Riodel, rédacteur de nuit;

Michel Masseray, Michel Pichon, Gérald Théodoloz,
Jean-Marc Theytaz, Jean-Cosme Zimmermann,
rédacteurs de jour; Xavier Duroux (stagiaire);
Jean-Pierre Bähler, Jacques Mariéthoz, Gérard Joris,
Christian Michellod, Christian Rappaz, Blaise Craviolini,
rédacteurs sportifs; Raphael Bolli, rédacteur publicitaire;
Casal, caricaturiste.

Tirage contrôlé

44 452 exemplaires. REMP 31.5.1991.

Réception des annonces

Publicitas S.A., Sion, avenue de la Gare 25,
téléphone (027) 29 51 51.

Téléfax (027) 23 57 60

Edition du lundi: jusqu'à vendredi à 10 h.
Edition du mardi: jusqu'à vendredi à 16 h.
Edition du mercredi au samedi: l'avant-veille du
jour de parution à 16 h.

Avis mortuaires: la veille du jour de parution

jusqu'à 17 h 30. (En dehors des heures de bureau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal, téléphone (027) 297 511 jusqu'à 22 heures.)

Renseignements techniques

Surface de composition d'une page:
289x440 millimètres.
Corps fondamental: 8 (petit).
10 colonnes annonces de 25 mm de largeur.
6 colonnes réclames de 44 mm de largeur.

Tarif de publicité

Annonces: Fr. 1.055 le millimètre (colonne de 25 mm), hauteur minimale 30 mm.
Réclames: 4 fr. 50 le millimètre.
Gastronomie: 2 fr. 35 le millimètre.
Publireportage: 2 fr. 05 le millimètre.
Avis mortuaires: 1 fr. 45 le millimètre (colonne de 44 mm).
Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnement d'espace.

En bref

Record

BERNE. - En causant quatre accidents en l'espace d'une demi-heure au volant d'une voiture volée, un Bernois de 33 ans a sans doute établi un record à la fois insolite et à ne pas imiter. Il a fait des dégâts pour environ 20000 francs, mais personne n'a été blessé, a indiqué hier la police bernoise.

Le chauffard a commencé sa série d'accidents en tamponnant une voiture arrêtée à un stop. Immédiatement après, il a percuté un lampadaire en tentant de reculer. Par la suite, il a endommagé successivement deux voitures à un carrefour, avant d'être arrêté. La police soupçonne que l'auteur de cette série de collisions était sous l'influence de la drogue. (ats)

Max Frisch

BERZONA. - Une plaque commémorative en souvenir de l'écrivain alémanique Max Frisch, décédé il y a un an, a été inaugurée hier au cimetière de Berzona, dans le val Onsernone. Frisch était citoyen d'honneur du village, où il avait passé ses dernières années. (ats)

300 femmes

WINTERTHOUR. - Quelque 300 femmes ont manifesté samedi après-midi dans les rues de centre de Winterthur. Elles entendaient protester contre la violence masculine, notamment après l'assassinat d'une jeune fille de la ville par trois hommes. Les faits s'étaient produits il y a trois semaines. (ats)

La chance et la poisse

Elles cherchent de l'aide et sont tuées par une auto.

MORGES. - Deux Françaises ont perdu la vie dans un accident survenu dimanche vers 2 h 10 sur l'autoroute Genève-Lausanne. Quatre Suisses ont par ailleurs été blessés, a indiqué dimanche la police cantonale vaudoise.

L'accident s'est produit près de Morges. Pour une raison indéterminée, l'automobile conduite par Cécile Châtelain, 35 ans, qui était accompagnée de Christelle Perret, 20 ans, toutes deux domiciliées en

Haute-Savoie, heurta les glissières de sécurité latérale et centrale avant de s'immobiliser en travers de la route. Les deux Françaises quittèrent alors leur voiture pour trouver du secours. Elles furent renversées par le véhicule d'un automobiliste vaudois âgé de 29 ans et décédèrent sur le coup. Une troisième voiture, également conduite par un Vaudois, heurta des débris de carrosserie.

Le conducteur de la

Un seul non pour l'UDC

BERNE. - L'Union démocratique du centre (UDC) a arrêté samedi à Berne ses mots d'ordre des votations du 17 mai. La révision de la loi sur la protection des eaux, ainsi que l'adhésion de la Suisse aux institutions de Bretton Woods (Banque mondiale et Fonds monétaire international) ont été combattues par une forte minorité des députés. Les autres objets ont été approuvés à une très large majorité.

Les 282 députés de l'UDC ont manifesté des opinions divisées, concernant trois des sept objets de votation. Ils se sont prononcés en faveur de l'adhésion de la Suisse au Fonds monétaire international (FMI) et à la Banque mondiale, par 154 voix contre 110. La révision de la loi sur la pro-

tection des eaux a recueilli une marge d'approbation plus faible encore (119-104). L'initiative «sauver nos eaux» a été repoussée par 219 voix, contre 4.

troisième voiture souffre d'une fracture du sternum. Ses deux passagers ont été victimes de coupures au visage et de contusions diverses. Le passager de la troisième voiture a également été touché au visage. Les quatre blessés ont été hospitalisés.

Trois oui sans équivoque

L'UDC a clairement dit oui aux trois autres objets à l'agenda des votations du 17 mai. La révision du Code pénal en matière de délits sexuels a été approuvée par 256 voix contre 20. L'article constitutionnel concernant les manipulations génétiques a été approuvé par 219 voix contre 27. Celui permettant la mise sur pied d'un service civil a reçu l'assentiment de 139 députés, alors que 19 s'y sont opposés. (ats)

tection des eaux a recueilli une marge d'approbation plus faible encore (119-104). L'initiative «sauver nos eaux» a été repoussée par 219 voix, contre 4.

Vendredi soir, les membres de la présidence du parti avaient dit quatre fois oui aux autres objets de la votation. Ils se sont prononcés en faveur de l'arrêté fédéral sur l'introduction d'un service civil pour les objecteurs de conscience, à l'unanimité des 31 voix exprimées. Ils se sont de même unanimement prononcés pour l'adhésion de la Suisse au Fonds monétaire international

Deux non pour les radicaux

ALTDORF. - Le Parti radical-démocratique suisse (PRD) préconise le oui pour cinq des objets soumis à votation populaire le 17 mai. Les députés ont en revanche opposé un double non au renforcement de la protection des eaux. Réunis vendredi et samedi à Altdorf (UR), ils ont également adopté un programme en vue de fortifier l'économie.

L'assemblée des députés a rejeté tant l'initiative «pour la sauvegarde de nos eaux», que le contreprojet indirect qui modifie la loi en vigueur. Ces décisions ont été prises respectivement par 130 voix contre 4 et par 97 voix contre 66.

Le débat a bien montré le conflit d'intérêts entre l'utilisation des forces hydrauliques et la protection des cours d'eau. Le conseiller aux Etats Kurt Schüle, partisan de l'initiative comme du contreprojet, s'est élevé contre une sub-

ordination de la seconde à la première. Le conseiller national vaudois Pierre Savary a exprimé la crainte qu'ajoutée au moratoire sur l'énergie nucléaire, la protection des eaux ne menace l'alimentation en électricité.

Pour une Suisse européenne

Le conseiller aux Etats Carlo Schmid, président du parti, a confirmé la décision fondamentale du PDC en faveur d'une adhésion de la Suisse à la Communauté européenne (CE). Il a attiré l'attention sur le fait que la conclusion du traité sur l'EEE reste toujours un premier but à atteindre.

En politique intérieure, Carlo Schmid a relevé que la «situation économique difficile» en cours n'est pas seulement due à une baisse conjoncturelle mais aussi à des lac-

cunes institutionnelles. Le PDC va s'engager afin d'y remédier, notamment par la révision du droit de timbre. Evoquant la xénophobie, il a pris position pour une attitude déterminée face aux débordements racistes. Dénonçant les jugements arbitraires, le président du PDC a promis de prendre au sérieux les peurs de la population indigène.

Revenant sur les élections fédérales de 1991, le secrétaire général du parti Iwan Rickenbacher a rappelé que 18,5% des citoyens ont accordé leur préférence au PDC. Soit un recul de 1,5% par rapport aux chiffres des élections de 1987. La création d'un groupe de réflexion a été annoncée, dont les tâches seront de soutenir le parti et ses représentants. (ats)

été retirée.

Oui au FMI

Pour sa part, le conseil des députés a préconisé le oui, tant à l'adhésion de la Suisse au Fonds monétaire international (FMI) qu'à la Banque mondiale. Il soutient aussi la modification du Code pénal concernant les infractions contre l'intégrité sexuelle.

Vendredi, les députés ont également adopté une résolution visant à renforcer l'économie. Celle-ci s'oppose à une augmentation des charges fiscales. Elle exige notamment que les libertés de commerce, d'industrie et de propriété aient davantage de poids. Elle demande que les exigences sociales et écologiques ne soient pas les seules dédommagées par les deniers publics. (ats)

Ambassade d'Iran mise à sac

Action de protestation des moudjahidine.

BERNE. - Un nombre indéterminé d'opposants iraniens, des moudjahidine du peuple, ont pénétré hier dans l'ambassade d'Iran à Berne. La mission iranienne a été saccagée, des documents et des meubles ont été jetés dans la rue, a indiqué à l'ATS le porte-parole de la police cantonale bernoise, Beat Gross. Des actions similaires se sont déroulées à Paris, La Haye, Londres et Bonn pour protester contre les raids de l'aviation iranienne contre des bases de l'opposition.

Plusieurs personnes ont été arrêtées par les forces de l'ordre et emmenées au poste de police. L'ambassade n'était plus occupée en fin d'après-midi. Comme l'a expliqué l'un des opposants iraniens à l'ATS, cette action avait pour but de protester contre les raids effectués hier par l'Iran sur des positions de l'Organisation des moudjahidine du peuple (opposition armée au régime de Téhéran basée en Irak). «Nous avons occupé l'ambassade au nom de toutes



Les assaillants ont tout jeté par les fenêtres.

keystone

les victimes et martyrs du régime iranien», a expliqué un des moudjahidine.

Le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) suit l'affaire et entretient des contacts avec toutes les parties. Concernant la sécurité de l'ambassade d'Iran à Berne, un porte-parole du DFAE a expliqué que la Suisse appliquait à ce sujet la Convention internationale de Vienne, réglant les relations diplomatiques. Il a toutefois refusé de dire si l'incident pouvait avoir des conséquences sur les relations entre Berne et Téhéran, qui se sont détériorées suite à l'affaire Sahradi.

A Paris, La Haye, Londres et Bonn aussi

Des attaques similaires ont été perpétrées hier contre les ambassades d'Iran à Paris, La Haye, Londres et Bonn. Une vingtaine de personnes ont été interpellées dans la capitale française. Cinq d'entre elles, qui avaient réussi à franchir les grilles de l'enceinte diplomatique, ont cassé un carreau et arraché la caméra de surveillance qui se trouve à

l'entrée du bâtiment. A Bonn, plusieurs personnes ont été blessées.

Comme à Berne, les manifestants entendaient protester contre un raid qui a visé hier une garnison de la branche militaire des moudjahidine, l'Armée de libération nationale iranienne (ALNI), au nord-est de Bagdad et au cours de laquelle un membre de l'ALNI a été tué, selon le mouvement d'opposition.

L'Iran confirme

L'Iran a confirmé hier que son aviation militaire a «violemment bombardé des positions de l'Organisation des moudjahidine du peuple», rapporte l'agence officielle IRNA citant une source militaire informée.

IRNA a précisé que «l'opération a été menée à la suite d'une agression menée samedi» par des moudjahidine venus d'Irak contre deux villages iraniens dans l'ouest du pays. L'agence ne confirme pas la perte d'un avion iranien, que Bagdad et les moudjahidine du peuple avaient auparavant affirmé avoir abattu pendant le raid. (ats)

Un hebdomadaire socialiste?

YVERDON-LES-BAINS. - La Coordination des partis socialistes (PS) cantonaux de Suisse romande s'est prononcée samedi à Yverdon-les-Bains pour la création d'un hebdomadaire socialiste romand «dans les meilleurs délais». La décision définitive appartient au congrès de chaque parti des six cantons romands et du Jura bernois. S'il est avalisé, le nouvel hebdomadaire pourrait voir le jour à la fin de cette année ou au début de 1993.

L'hebdomadaire projeté

sera destiné essentiellement aux membres et sympathisants du PS, ainsi qu'aux personnes intéressées par la vie politique romande, suisse et internationale. Selon Jean-Claude Piguet, rédacteur de la «Tribune socialiste vaudoise» et président de la commission qui étudie le projet depuis près de quatre ans, son tirage pourrait atteindre 6000 à 10000 exemplaires.

Le nouvel organe aurait pour objectif prioritaire d'assurer une meilleure liaison entre les organes dirigeants du parti et sa base.

Si l'hebdomadaire socialiste devait voir le jour, les autres publications cantonales sont appelées à disparaître. La section socialiste de la ville de Genève vient de lancer «Débat», un mensuel, les Valaisans sont très attachés à leur hebdomadaire «Le peuple valaisan», Fribourg a son bimensuel, «Travail», tandis que Vaud et Neuchâtel ont un organe paraissant dix fois par année. La décision sera dure à prendre. Ainsi que le résume M. Piguet: «Les partis cantonaux ne veulent pas changer un borgne contre un aveugle.» (ats)

On a voté

SCHWYTZ. - Les deux conseillers d'Etat sortants, Franz Marty et Margrit Weber, ont été réélus hier au gouvernement du canton de Schwytz. Tous deux représentent le Parti démocrate-chrétien suisse (PDC). Pour l'élection aux 5 autres sièges, un second tour sera nécessaire. Il est prévu le 26 avril.

BELLINZONE. - Le mouvement de protestation Lega dei Ticinesi fait son entrée dans les gouvernements communaux du Tessin. A Lugano, la Lega s'empare de deux sièges à l'exécutif communal et chasse ainsi le Parti démocrate-chrétien suisse (PDC).

La Lega gagne également un siège Bellinzone et Locarno. (ats)

Genève: hold-up à la meule

GENÈVE. - Deux vitrines de la bijouterie Bucherer, dans le centre de Genève, ont été pillées dimanche matin à 7 h 50. Quatre individus ont découpé des triangles dans les vitrines à l'aide d'une meule, sous les yeux de plusieurs témoins. Après s'être emparés des bijoux en exposition, ils ont fui en direction de la France, a indiqué la police cantonale. Le montant du butin atteint plusieurs dizaines de milliers de francs.

Le cambriolage a dû durer entre une et deux minutes au total, selon la police. Les quatre personnages ont ensuite

pris le large à bord de deux voitures, dont l'une avait été volée la nuit même. Les plaques d'immatriculation de l'autre véhicule avaient aussi été dérobées peu avant le forfait. Le conducteur d'une des voitures a ensuite fait une embardée et l'auto s'est écrasée contre une cabine téléphonique.

Le conducteur semblait quelque peu sonné, ont indiqué divers témoins de l'accident. Il a cependant réussi à transporter la meule et les bijoux dans la seconde voiture. Les malfaiteurs ont alors poursuivi leur fuite à bord d'une seule auto. A partir de

là, la police cantonale a perdu leur trace. Il est vraisemblable qu'ils aient pu atteindre la France, selon la police.

Les bandits avaient entre 25 et 28 ans et étaient de forte corpulence. Une autre bijouterie de luxe, Van Cleef & Arpels, située non loin de Bucherer, avait été cambriolée dans des circonstances identiques en décembre dernier le lendemain de Noël en pleine matinée. Les trois ou quatre bandits n'ont jamais été retrouvés. C'était alors la première fois que les vitrines d'une bijouterie étaient cambriolées à l'aide d'une meule à Genève. (ats)

En bref

Frères ennemis

BRISBANE (Australie). – Kevin Thorpe a battu aux points Steve Thorpe hier, lors du premier combat de l'histoire de la boxe professionnelle opposant deux jumeaux.

«Ce n'était pas un combat différent des autres. Je me suis livré à fond», a souligné Kevin, 22 ans comme son frère, vainqueur de six de ses sept tournois professionnels.

«Si j'avais pu le mettre k.-o. je l'aurais fait», a remarqué Steve Thorp qui effectuait ses débuts professionnels lors de ce combat de poids moyen disputé en trois rounds.

Kevin a dominé les deux premières reprises, avant que son frère Steve, plus jeune de onze minutes, le blesse au nez dans le dernier round.

Les deux frères difficilement identifiables, sont tous deux plombiers et pratiquent la pêche au requin comme loisir.

«Nous sommes féroce ment rivaux dans tout ce que nous faisons, ce combat est donc fort logique», a précisé Kevin.

Du même poids et tous deux coiffés de la même façon, les frères jumeaux portaient des shorts de couleur différente pour permettre leur identification. (ap)

Blanchisseurs jaunes...

PARIS. – Une centaine de personnes ont été interpellées et six d'entre elles – la plupart de nationalité japonaise – ont été écrouées dans une affaire de blanchiment d'argent provenant de la drogue, de la prostitution et des jeux, a-t-on appris samedi de bonnes sources.

Le blanchiment était opéré par le biais d'un trafic de produits de luxe français vers le Japon. Environ 400 millions de FF ont été blanchis par ce réseau. Parmi les personnes interpellées figure un chef de section des douanes françaises, qui facilitait l'exportation frauduleuse des produits de luxe achetés à Paris. Il a été laissé en liberté moyennant caution.

Le 9 décembre dernier, la gendarmerie avait été alertée par des magasins vendant des produits de maroquinerie Louis Vuitton, l'une des grandes marques de luxe françaises, qui avaient constaté une très nette augmentation des ventes.

Environ 150 clients, à l'allure généralement modeste, se rendaient chaque jour dans des magasins Vuitton et Hermès, dans le centre de Paris, où ils payaient des quantités considérables de produits de maroquinerie de luxe à l'aide de billets de 500 FF, flambant neufs et aux numéros se suivant.

Des surveillances mises en place devant ces magasins ont permis aux gendarmes d'identifier des «chefs d'équipe» distribuant des enveloppes à des «touristes» japonais. Les produits, acquis par ces «touristes», étaient acheminés chaque semaine jusqu'à l'aéroport parisien de Roissy afin d'être transportés au Japon. (ats/afp)

Vert et manque

NEW YORK. – Les délégués des 175 pays participant au comité préparatoire de la conférence de Rio sur l'environnement, qui aura lieu en juin prochain, se sont séparés samedi à New York sans s'être mis d'accord sur le texte de la future Charte de la terre. Après cinq semaines de discussions, les décisions arrêtées au siège des Nations Unies risquent de rester lettre morte faute de financement.

La rédaction du texte définitif de la Charte de la terre sera ainsi vraisemblablement reportée au sommet de Rio. Faute d'un accord, le document pourrait se réduire à un communiqué final. (ats/reuter)

Un croisé... musulman

TRIPOLI. – Le dirigeant libyen Mouammar Kadhafi a rejeté samedi la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU prévoyant des sanctions contre la Libye. Faisant jouer la fibre religieuse, il a appelé tous les musulmans à résister à la «nouvelle croisade» lancée par l'Occident contre l'islam.

«Musulmans du monde entier, la bataille livrée par les croisés d'Occident contre le communisme étant achevée, elle est maintenant dirigée contre l'islam», a déclaré le colonel Kadhafi dans un discours retransmis en direct à la Télévision libyenne.

«Nous aussi nous devons sonner le rappel, resserrer nos rangs et aiguïser nos épées pour

nous préparer à l'affrontement», a-t-il affirmé, ajoutant que la Libye accueillerait «sous son drapeau tous les musulmans, tous les fondamentalistes, et même tous les extrémistes, pour assurer la défense de l'islam».

Le numéro un libyen a rejeté la résolution des Nations Unies prévoyant des sanctions contre la Libye comme «nulle et non avenue». «La résolution 748 est sans fondement et pour cela je la rejette», a-t-il dit. «La Libye n'a pas menacé la paix mondiale et n'a commis aucune agression contre des pays étrangers.» (ats/afp/reuter)

Mariage dans l'air

BRUXELLES. – Le gouvernement belge a approuvé l'accord de partenariat entre les compagnies aériennes française Air France et belge Sabena.

L'accord prévoit qu'Air France et un groupe d'investisseurs belges dirigé par le groupe Bruxelles-Lambert apporteront six milliards de francs belges d'argent frais à Sabena. Le gouvernement belge apportera ensuite les neuf milliards de FB qu'il avait promis de fournir une fois que la compagnie belge aurait trouvé un nouveau partenaire.

Le partenariat avait été approuvé dans son principe l'année dernière, mais retardé par diverses querelles gouvernementales, en particulier linguistiques.

Selon le journal «La Libre Belgique», un directoire de cinq membres sera constitué, dont trois seront nommés par Air France. Les deux autres seront belges. (ap)

Elections: l'Italie s'éparpille

Un important vote protestataire pourrait modifier sensiblement la donne politique.

ROME. – Recul des ex-communistes, tassement de la Démocratie chrétienne (DC), important vote protestataire que plus de cent vingt partis courtisent, forte poussée des régionalistes populistes du nord: les élections parlementaires auxquelles plus de 40 millions d'Italiens étaient appelés à participer dimanche et lundi pourraient bien modifier sensiblement le paysage politique de la Péninsule.

En dépit de la succession de cinquante gouvernements depuis 1946, le personnel politique italien a fait preuve d'une très grande stabilité. Et le gouvernement est toujours resté dominé par la DC, entourée de plusieurs petits partis.

La grande question du scrutin de dimanche et lundi était de savoir si la coalition emmenée par Giulio Andreotti et regroupant la DC, les socialistes,

les libéraux et les sociaux-démocrates pourrait à nouveau prétendre à une majorité au Parlement. La coalition risque de devoir être élargie – certains évoquent même la nécessité éventuelle de faire appel aux ex-communistes du Parti démocratique de la gauche – renforçant ainsi l'instabilité alors que l'Italie doit affronter le processus difficile de mise en œuvre de l'union économique et monétaire européenne.

«Nous espérons une situation politique plus digne», affirmait hier Valerio Ciaccotti, 53 ans, après avoir voté à Rome dans ces élections qui doivent permettre le renouvellement des 630 députés et 315 sénateurs. «Les partis n'arrêtent pas de se combattre. Ils ne prennent jamais de mesures pour résoudre les problèmes les plus importants.»

En dépit de la pluie qui est

tombée sur la majeure partie de la Péninsule, 38,6% des électeurs avaient accompli leur devoir à 17 heures (le chiffre total fut de 88% en 1987). Les électeurs étaient appelés à voter de 7 à 22 heures dimanche et de 7 à 14 heures lundi. Les premières projections devraient être connues lundi après-midi.

Il s'agissait d'un scrutin test pour l'ex-PCI, deuxième parti du pays, qui, avec la fin de la guerre froide, s'est rénové et restructuré sous la forme d'un parti social-démocrate. Son dirigeant Achille Occhetto s'est dit «confiant» après avoir voté, en invoquant la «bonne campagne» de son parti. Mais celui-ci devrait perdre des points par rapport à ses 28,3% du dernier scrutin de 1987, en raison notamment de l'opposition des «conservateurs» de Refondation communiste.

La DC devrait rester le premier parti du pays mais, ne

pouvant plus invoquer le péril communiste et subissant un mécontentement croissant de la population, elle pourrait elle aussi reculer par rapport à ses 33,6% de 1987.

La montée de la Lega

L'un des grands vainqueurs de ces élections pourrait bien être la Ligue du Nord (ex-Ligue lombarde) d'Umberto Bossi, formation populiste qui réclame une autonomie du nord du pays, riche et industrialisé, estimant que l'argent dépensé pour aider le Mezzogiorno (sud) finit dans les poches de la mafia. Elle avait recueilli moins de 1% des suffrages en 1987 et visait au moins 10% cette fois. Les républicains pourraient aussi progresser.

Sur les 128 partis en lice, nombreux étaient ceux visant à capter le mécontentement ambiant, que ce soit la Ligue des femmes au foyer ou un mou-

vement d'automobilistes. La vedette du porno Moana Pozzi conduisait quant à elle un parti de l'amour. Ce morcellement est facilité en Italie par un système électoral de proportionnelle.

Deux assassinats

Le scrutin a été marqué par deux assassinats ce week-end en Sicile. Un ancien conseiller municipal démocrate-chrétien de Pietraperzia a été assassiné samedi soir dans cette localité, peu après avoir distribué des tracts pour les élections législatives de dimanche.

Samedi également, un sous-officier des carabinieri spécialisé dans les enquêtes sur la mafia avait été assassiné à Agrigento, a une cinquantaine de kilomètres au sud-ouest de Pietraperzia. (ap/ats/afp/reuter)

Voir page 19

M. Shamir à dû céder

JÉRUSALEM. – Le premier ministre israélien Yitzhak Shamir a convaincu hier son ministre des Affaires étrangères David Lévy, fier de la communauté sépharade, de revenir sur sa décision de démissionner, désamorçant ainsi une crise qui aurait considérablement fragilisé le Likoud.

M. Lévy avait annoncé dimanche dernier qu'il voulait démissionner parce que ses partisans n'avaient pas, selon lui, la place qui leur revenait au sein du Likoud au pouvoir. Cette démission, si elle avait été suivie d'effets, aurait été extrêmement dommageable pour la formation de M. Shamir, la condamnant probablement à la défaite aux législatives de juin, car elle aurait pu provoquer la désaffection des juifs sépharades (orientaux), qui votent traditionnellement

pour le Likoud. Perspective d'autant plus dangereuse que le Parti travailliste – dont l'électorat est majoritairement ashkénaze – est donné gagnant par les sondages.

M. Lévy, manifestement très satisfait, a expliqué lors d'une conférence de presse qu'il avait obtenu de M. Shamir une meilleure représentation de ses partisans au sein des instances dirigeantes du Likoud et dans les commissions parlementaires – il réclamait grosso modo un tiers des sièges. «J'ai obtenu tout ce que je demandais», s'est-il écrié, précisant que M. Shamir s'était également engagé, par écrit, à le maintenir à son poste de ministre des Affaires étrangères si le Likoud remporte les élections et à nommer ministre un homme de son courant. (ap)

Ingérence russe

TIRASPOL. – Le gouvernement moldave a vivement réagi hier aux déclarations du vice-président russe Alexandre Routskoï, qui s'est déclaré favorable à la création d'une république du Dniestr. La Moldavie a accusé hier la Russie d'ingérence dans ses affaires intérieures. La région du Dniestr, province moldave à majorité russophone, a pro-

clamé unilatéralement son indépendance.

«Le gouvernement moldave proteste énergiquement contre cette ingérence dans les affaires intérieures de la Moldavie», a déclaré dans un communiqué le gouvernement de Kichinev, à la suite de la visite hier à Tiraspol du général Routskoï. (ats/ap/reuter)

Le clan Bérégovoy

PARIS. – L'opposition a asséné ses premiers coups au nouveau gouvernement de Pierre Bérégovoy, issu de la déroute des socialistes aux élections régionales et locales du mois dernier et déjà confronté au désenchantement d'une partie de l'opinion et au scepticisme de la presse.

Selon un sondage publié par le «Journal du dimanche», 46% des Français se disent «déçus» par la composition du nouveau gouvernement tandis que 40% se déclarent «satisfaits».

Le gouvernement est resserré numériquement mais surtout politiquement, dont le caractère monocolor – «socialo-socialiste», disent les com-

mentateurs de la presse – est accentué par l'appartenance ou les affinités de plusieurs de ses membres importants avec un seul des courants rivaux qui se disputent la prépondérance au sein du PS: celui du premier secrétaire, Laurent Fabius.

L'opposition n'a pas manqué de souligner cette contraction de l'assise politique du gouvernement, où ont disparu deux des principaux ministres non socialistes: Jean-Pierre Soisson (centre) et Brice Lalonde (écologiste). «Ce n'est pas un gouvernement, c'est un clan», a lancé Alain Juppé, secrétaire général du RPR. (ats)

République à feu et à sang

Escalade de la violence en Bosnie-Herzégovine.

BELGRADE. – La Bosnie-Herzégovine a enregistré hier une escalade de la violence, avec notamment des tirs dans plusieurs quartiers de sa capitale Sarajevo, à la veille d'une réunion des ministres des Affaires étrangères de la CE qui doivent réexaminer la question de la reconnaissance de cette république.

Des tirs isolés ont notamment été signalés à l'encontre d'une manifestation de plusieurs milliers de personnes réclamant la paix, alors qu'elles passaient près d'un centre d'entraînement de la police et approchaient du Parlement, selon l'agence yougoslave Tanjug. Celle-ci parlait d'au moins 10 blessés, tandis que la Télévision bosniaque montrait deux avions fédéraux survolant le centre de la ville à basse altitude.

Le premier ministre bosniaque (croate) Jure Pelivan a par ailleurs démissionné hier, selon Tanjug, qui n'a pas précisé les raisons de cette décision.

Pendant ce temps en Croatie, où un premier contingent de 1300 casques bleus français

est arrivé samedi, les sirènes d'alertes ont retenti hier à Osijek, bastion croate de Slavonie qui a été bombardé depuis les zones serbes, selon la défense locale.

En Bosnie-Herzégovine, plusieurs dizaines de personnes ont trouvé la mort depuis une semaine dans les affrontements entre musulmans, croates et serbes.

Dans la nuit de samedi à dimanche, deux policiers et un civil avaient été tués à Sarajevo par des hommes masqués tentant d'occuper des commissariats, selon Tanjug. Plusieurs policiers avaient aussi été blessés. (ap)



Un premier contingent de l'ONU débarque en Croatie.

Allemagne: raidissement

STUTTGART. – Après une campagne fortement axée sur l'immigration, les républicains d'extrême-droite ont réussi hier à entrer au Parlement du land allemand du Bade-Wurtemberg, le dernier de l'ex-Allemagne de l'Ouest où la CDU disposait de la majorité absolue.

Dans le deuxième land où l'on votait hier, le Schleswig-Holstein, les sociaux-démocrates ont enregistré un net recul mais semblaient devoir conserver le contrôle du Parlement.

Dans le Bade-Wurtemberg, land du sud-est du pays, les premières estimations des chaînes allemandes créditaient les républicains de 9,7 à 10,5% des suffrages, soit 13 ou 14 sièges au Parlement local.

Lors des dernières élections au Parlement de Stuttgart en 1988, les républicains n'avaient

obtenu que 1% des voix et aucun siège puisque la barre à franchir est de 5%.

L'extrême-droite avait fait de la lutte contre l'immigration son cheval de bataille – elle pourrait avoir bénéficié des affrontements qui ont opposé samedi à Stuttgart des manifestants turcs à des Kurdes, au cours desquels deux policiers ont été blessés.

Les chrétiens-démocrates recueilleraient d'après les premières estimations 41% des voix, les sociaux-démocrates 29,5%. Cela pourrait obliger la CDU à former une grande coalition et marquer ainsi la fin de sa domination sur ce land.

Ce recul devrait en outre mettre le chancelier Helmut Kohl aux prises avec une chambre haute (Bundesrat, dominé par l'opposition) encore plus hostile.

Dans le Schleswig-Holstein, à la frontière avec le Danemark, le SPD du ministre-président sortant Björn Engholm (candidat officiel du parti à la chancellerie fédérale) était crédité de 46,8 à 47,3% des voix, contre 54,8% lors du dernier scrutin régional de 1988.

Les mêmes estimations accordaient environ 37% à la CDU (33,3% en 1988), entre 5,3 et 5,5% aux libéraux du FDP (4,4%). Les verts obtiendraient 4,8 à 4,9% des voix et ne franchiraient donc pas la barre des 5%. Ils avaient obtenu 2,9% des voix en 1988.

Le candidat de la CDU, Ottfried Hennig, est l'un des trois hauts responsables du Ministère de la défense obligés la semaine dernière à démissionner avec leur ministre dans le scandale de la vente clandestine de chars à la Turquie. (ap)

Nouvelliste

VALAIS

CHABLAIS	Record à Torgon	14
MARTIGNY	Le passé de Bagnes	16
SION	Nouveau périodique	18
HAUT-VALAIS	Retraités actifs	19
SIERRE	3400 chômeurs	20

LE PLAZZA
 GEORGES SALAMIN
 Rue Pré-Fleuri - SION
Venez!
 Faites votre tartine
 Tea-room - Pâtisserie
 Crêperie

Mémorial Nicolas-Bochatay

Les championnats suisses de kilomètre lancé à Grimentz.

GRIMENTZ. - Avec un cœur gros comme ça, qui caractérise les montagnards, Grimentz a organisé de main de maître cette ultime compétition de neige. A la tête du comité, Rémy Vouardoux a pu compter sur toutes les bonnes volontés de la station, l'ESS et les remontées mécaniques notamment pour mener à bien cette manifestation unique en Valais, à laquelle plus de 400 concurrents se sont inscrits.

Malgré des perturbations atmosphériques qui ont écourté la journée de dimanche, la compétition s'est déroulée dans de bonnes conditions. Cependant, il n'est guère possible de tirer un parallèle avec l'année précédente, la piste ayant été réduite. Le record de cette édition a été établi par Urs Zumsteig à la vitesse de 173,46 km/h. A noter la faible participation féminine à ces championnats suisses. Seule Renata Kolarova qui représentait la Suisse aux Jeux d'Albertville et sa collègue Valérie Gomez ont relevé le défi. Chez les populaires, la participation a été plus importante. A signaler la performance d'Alain Barrillier,

skieur aveugle qui est descendu à 94,49 km/h. Chapeau bas!

A noter encore que l'an prochain une compétition de kilomètre lancé sera à nouveau organisée à Grimentz. (a)

Championnat suisse, catégorie messieurs: 1. Zumsteig Urs 173,46 km/h, 2. Jorand Pierre-Yves 172,09, 3. Stump Roger, 171,74, 4. Stump Alain, 167,38, 5. Miller Bill, 166,70 et Rosat Michel 166,57, 6. Meillard Jacques, 166,48, 7. Carnal Daniel, 166,39, 8. Jakob Willy, 165,97, 9. Bohren Remy 165,95, 10. Bögli Stephan, 165,69, 11. Stecchi Michael 165,31, 12. Filthuth Michel 164,97, 13. Vouardoux Patrice, 164,61, 14. Engel Beat 164,59, 15. Fumeaux Luc, 164,47, 16. Antonier Pierre 164,33, 17. Charmillot Pascal, 164,23, 18. Roulet Pascal 163,43, 19. Barth Christophe, 163,27, 20. Mosset Yves, 162,93.

Catégorie dames: 1. Kolarova Renata, 164,55 km/h, 2. Gomez Valérie, 160,88.

Populaires, compétition du samedi 4 avril

Filles P1: 1. Siegrist Nathalie, 135,92 km/h, 2. Solioz Nathalie, 130,15, 3. Vouardoux Evelyne, 129,44, 4. Salamin Caroline, 127,39.

Filles P2: 1. Favre Stéphanie, 138,80 Km/h, 2. Krebs Nadine, 129,48, 3. Bourban Marie-Eve, 117,58.

Dames P3: 1. Wild Isabelle, 140,05 Km/h, 2. Zufferey Marie-Pierre, 136,57, 3. Lovey Catherie, 134,68, 4. Duvoisin Carine, 130,91, 5. Rausis Fabienne, 128,86.

Garçons P1: 1. Bolliger Olivier, 138,57 km/h, 2. Zufferey Eric, 136,38, 3. Vouardoux Christophe, 133,08, 4. Jost Dorian, 132,43, 5. Salamin Christophe 130,41.

Hommes P3: 1. Bianco Eric, 143,76 km/h, 2. Sporri Werner, 143,71, 3. Jeanfi, 142,09, 4. Bögli Marcel, 142,06, 5. Rosselet Philippe, 141,85.

Résultats du dimanche 5 avril

Catégorie A: 1. Barrillier Alain, 95,49 km/h.

Filles P1: 1. Vouardoux Evelyne, 131,36 km/h, 2. Bourban Marie-Eve, 128,40, 3. Caviglioli Fanny, 121,04.

Filles P2: 1. Droz Magali, 140,23 km/h, 2. Droz Natacha, 129,18, 3. Michelet Régine, 128,40, 4. Ogier Ariane, 122,76

Dames P3: 1. Bovier Sandra, 140,55 km/h, 2. Wild Isa-



A gauche, Nathalie Siegrist d'Yverdon, 14 ans, a remporté le titre de sa catégorie. A droite, Isabelle Wild de Zurich, professeur de ski à l'ESS de Grimentz, première dame.

belle, 140,48, 3. Lefebvre Chantal, 137,59, 4. Duvoisin Corinne, 137,14, 5. Schmidt Sonia, 133,73.

Garçons P1: 1. Griessen Philippe, 136,56 km/h, 2. Jost Dorjan 136,56, 3. Delaloye

Frédéric, 133,51, 4. Salamin Christophe, 133,04, 5. Girardin Stéphane, 129,95

Garçons P2: 1. Hugo Reinhold, 141,19 km/h, 2. Cretton Paul, 141,08, 3. Wagner Lionel, 140,87, 4. Florey David,

140,61, 5. Bourban Didier, 140,56.

Hommes P3: 1. et 2. Merz Patrick, 144,30 km/h, 3. Sporri Werner, 143,86, 4. Genolet Luc, 143,85, 5. Stoller Martin, 142,38.

Le souvenir de Nicolas

Le souvenir de Nicolas Bochatay a été évoqué à plus d'une reprise durant ces championnats suisses de kilomètre lancé.

Tant les participants que les organisateurs ont eu une pensée émue pour le champion des Marécottes, tragiquement disparu durant les récents Jeux olympiques d'Albertville.

Sans cet accident, Nicolas aurait été de la partie, prodiguant ses conseils avisés aux champions confirmés comme aux débutants.

Pétition au Château

Les habitants de Plan-sur-Bex contre l'extension de l'Eglise de scientologie.

PLANS-SUR-BEX. - Suite à l'émission «Temps Présent» sur la scientologie diffusée il y a une dizaine de jours, les habitants de Plan-sur-Bex ont décidé d'adresser une pétition au Conseil d'Etat vaudois.

En effet, cette émission semble confirmer que les responsables du centre Narconon, centre de désintoxication pour les jeunes drogués, sis aux Plans-sur-Bex, véhiculeraient et utiliseraient la philosophie scientologique. Depuis l'ouverture de ce centre, la directrice et le docteur responsable ont toujours nié un quelconque rapport avec l'Eglise de scientologie. En vain cependant, puisqu'il est désormais établi que le centre Narconon ne dispense que des cours de scientologie à ses patients.

Le témoignage d'un jeune qui a séjourné au centre de désintoxication des Plans-sur-Bex est à ce sujet significatif.

Deux pétitions

En 1990 déjà, les habitants des Plans-sur-Bex avaient déposé une pétition auprès de la Municipalité bellerive qui l'avait ensuite transmise au Conseil d'Etat. Sachant que les responsables du centre véhiculaient des thèses scientologiques, ils entendaient s'opposer fermement à cette secte qui envisageait d'étendre les activités du centre Narconon en acquérant un hôtel situé au centre du village.

Après l'émission «Temps Présent» qui confirmait l'hy-

pothèse de la mainmise des scientologues sur le centre des Plans, les habitants ont décidé de déposer une seconde pétition auprès du Conseil d'Etat vaudois, pétition signée par 99,99% de la population.

Précisions utiles

Dans un communiqué, les pétitionnaires tiennent cependant à préciser que la population n'est en aucun cas contre le centre pour toxicomanes, ces derniers étant par ailleurs bien acceptés aux Plans-sur-Bex. Ce n'est donc pas la clientèle de Narconon qui est visée, mais ses responsables qui transmettent la philosophie scientologique.

Les pétitionnaires ajoutent encore qu'ils ne souhaitent pas entrer en conflit, ni porter préjudice au propriétaire de l'hôtel des Martinets. Ils ne sauraient par contre tolérer un élargissement des activités de la secte de scientologie par la mise à disposition de nouveaux locaux, voire par la vente à ces derniers dudit hôtel.

Toute la population est solidaire et fera tout ce qui est en son pouvoir pour faire obstruction à toute extension de cette secte aux Plans-sur-Bex.

Un des autres buts de cette pétition est de demander à l'Etat qu'il protège les jeunes qui séjournent à Narconon, afin qu'ils ne soient pas irrémédiablement détournés par l'Eglise de scientologie. (béru)

Enfants chanteurs et lecteurs

Succès d'estime pour l'animation culturelle agaunoise Littera-Découverte: les enfants ont dévoré la «Planète-Livres» et chanté avec Jacky Lager, coproducteur d'un CD dédié aux écoliers valaisans.

SAINT-MAURICE. - Il fallait voir pour y croire: plus de 10000 volumes d'enfants tous plus variés les uns que les autres, richement présentés dans les quatre coins de la salle polyvalente de Saint-Maurice. Première attraction de l'animation culturelle Littera-Découverte, l'exposition de livres d'enfants «Planète-Livres» a démontré toute la

variété de littérature réservée aux plus petits, les 5000 titres proposés - actualisés, étonnamment illustrés - offrant une alternative remarquable aux ouvrages des bibliothèques d'ailleurs sympathiquement représentées dans le cadre du 20e anniversaire de la communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique.

Diversité

On peut l'affirmer, l'initiative de Mme Dominique Dorsaz correspondait à un véritable besoin, témoin l'engouement des jeunes et moins jeunes lors de ces trois jours d'exposition. Représentant des autorités cantonales, le conseiller

d'Etat Serge Sierro saluait vendredi à l'heure de l'inauguration l'ouverture de cette fenêtre culturelle sur Agaune, le premier pas vers la lecture - ce complément indispensable à l'information audiovisuelle - trouvant une cible naturelle dans le monde fascinant de l'enfance. Ajoutez-y le message fantastique des conteurs du jour et la participation à son propre atelier d'écriture et l'on comprendra l'enthousiasme des enfants accourus en grand nombre de tout l'horizon valaisan.

Place à la musique

S'il est permis d'assigner un label universel à la littérature enfantine, par contre le disque

compact préparé par Jacky Lager et présenté en grande première à Saint-Maurice brillait, lui, des treize étoiles valaisannes. On le sait, les enfants et les jeunes des écoles de notre canton ont joué le temps d'un coup de cœur les paroliers de chanson, transcrivant dans des textes d'un humour remarquable. Le public l'a magnifiquement compris, samedi et hier après-midi, applaudissant cette performance d'ensemble susceptible de connaître une suite des plus attendues, une performance tout à l'honneur des organisateurs de ce Littera-Découverte 1992 haut de gamme et chargé d'espoir pour une nouvelle aventure culturelle en pays agaunois. (elem)



Les écoliers valaisans et compositeurs en herbe sur la scène agaunoise en compagnie de leur chanteur fétiche Jacky Lager.

Nuitées de Torgon: année record

Animer toujours plus la station: un vœu cher exprimé par la SD de Torgon.

Réunis samedi en assemblée générale à Torgon, les membres de la société de développement ont pris connaissance avec satisfaction de la bonne fréquentation de la station durant l'exercice 1991, les nuitées atteignant le chiffre record de 147471, soit une augmentation supé-

rieure à 20000 par rapport à 1990.

TORGON. Le président Joël Guérin l'a précisé, un esprit nouveau souffle sur les hauteurs de Morgins, concrétisé par des changements à la direction de Télé-Torgon, par la création d'un groupement des commerçants de la montagne, par des conditions hivernales enfin normales, données de

base essentielles auxquelles s'ajoutent quelques bonnes perspectives d'accueil, notamment la réalisation d'un bâtiment à la Jorette.

Améliorer encore

Indiscutablement, l'action du groupement des commerçants a déjà porté de nombreux fruits cet hiver et la SD visera à intensifier ses rapports avec cet organisme afin de dynamiser l'accueil et la qualité du service à Torgon.

Evoquant le problème de l'animation, le président Guérin a toutefois demandé qu'un effort puisse être consenti en dehors du strict comité de la SD, notamment par l'entremise des sociétés locales qui pourraient plus s'investir. Les responsables des commissions des loisirs et des sports ont appuyé cette proposition, constatant le trop peu d'activités proposées lors du dernier exercice.

Là encore, la concertation entre tous les milieux concernés pourrait être bénéfique à l'ensemble de la station de Torgon qui pourrait par ailleurs trouver un éclat supplémentaire avec deux projets sportifs intéressants, l'organisation d'une course cycliste Monthey-Torgon et celle d'une compétition de vélo de montagne.



Le comité de la SD emmené par M. Joël Guérin.

Quel soutien communal?

Si le rapport du vérificateur des comptes a suscité quelques palabres dans l'assemblée (comptes finalement acceptés avec un bénéfice de 2000 francs), celle-ci prenait congé avec émotion de la vice-présidente Françoise Bressoud, vivement remerciée pour les huit ans d'activité au

comité (nouveau membre: Mme Yvonne Schneebeli). A l'heure de confirmer l'augmentation de la taxe de séjour notifiée en 1990 (vice de forme dans la procédure), l'assemblée s'est une nouvelle fois interrogée sur le manque d'appui financier de la commune de Vionnaz qui n'apporte aucun soutien aux recettes de la société. Ton assez vi-

rentent de l'ancien président Roger Desmeules, propos plus modérés du conseiller Gérald Vannay: la SD de Torgon visera une meilleure cohésion entre tous les partenaires de la station avant de relancer l'autorité communale pour une participation indispensable au bon développement de Torgon, un des fleurons des Portes-du-Soleil. (elem)

Une initiative appréciée

TORGON. - En octobre dernier, un groupement des commerçants et artisans de Torgon s'est constitué.

Présidé par Alain Vannay et secondé par Théo Bailly pour les finances, cette association s'est donné comme but l'amélioration de la promotion de la station, sans empiéter sur les tâches habituellement dévolues à la société de développement, mais plutôt en collaborant avec elle, ainsi qu'avec la

commune de Vionnaz. C'est ainsi que ce groupement a notamment repris à son compte l'exploitation de la patinoire couverte menacée de fermeture, et mis à disposition des hôtes un service de bus-navette gratuit entre Reveleuz et Plan-de-Croix, avec arrêt à Torgon et La Jorette. Un succès, puisque du 21 décembre au 5 janvier, quelques 1800 personnes l'ont emprunté.

La Schola d'Illarsaz



COLLOMBEY-MURAZ. - La Voix des îles de la chapelle d'Illarsaz, née en 1961, fondée en 1967 la Schola d'Illarsaz, une chorale féminine. En 1974 elles sont sept membres pour être dix-huit un an plus tard placées sous la direction de Pierre Turin. En 1980 la fondatrice J. Buttet et Pierre Turin sont acclamés membres d'honneur. Le père Plancherel tient la baguette de direction de 1977 à 1984, baguette reprise par Eric Berrut puis c'est Alain Besse et, en 1990, Cl.-A. Farhni.

Cet ensemble choral anime la vie culturelle locale, chante la messe un dimanche par mois à Muraz, à l'occasion dans d'autres paroisses et à l'hôpital de Monthey.

Lors de son dernier concert annuel à l'occasion de son quart de siècle (notre photo), la schola, présidée par Mme Brigitte Parvex, a spécialement félicité Mmes J. Buttet, M. Marquis, Cat. Schmid, H. Delseith E. Lattion et M. Borgeaud.

Ce concert, placé sous le signe de la variété et comprenant un programme de chants modernes mis en musique par Michel Fugain était accompagné de Barbara Vannay (flûte), Tony Russo (batterie), Gigi Favre (basse) et Robert Lattion au piano. En seconde partie les dix-huit musiciens du Boul Big Band, sous la direction de J.-M. Boulnoix, ont fait revivre la merveilleuse épopée du jazz, du swing et de la variété. (cg)

Discrète et serviable

Sœur Saint-Jean Berchmans.

MONTHEY. - Née Esther Métayer, à Vouvry, Sœur Saint-Jean Berchmans s'est éteinte subitement à l'âge de 79 ans.

Entrée au noviciat des sœurs de Saint-Joseph d'Anancy en 1929, c'est en 1931 qu'elle est nommée titulaire de l'école enfantine de Monthey pour être la collaboratrice de Sœur Marie-Liguvri. Née à Vouvry, elle a très tôt fait de s'adapter à la mentalité des Montheysans et obtient en 1938 le brevet valaisan d'enseignement.

Après deux ans d'enseignement en seconde année primaire, elle devient titulaire de la classe enfantine à une époque où les classes comprenaient facilement cinquante élèves et plus avec deux degrés. Sœur Saint-Jean a su faire preuve de patience et de dévouement dans son enseignement dont profitèrent des milliers de petits Montheysans. S'adaptant à chaque modification des méthodes pédagogiques et aux principes nouveaux, elle a toujours considéré que le bien des enfants passait avant tout. Après quarante ans d'enseignement au collège Saint-Joseph, cette

Montheysanne d'adoption a pris une retraite méritée sans pour autant abandonner ses consœurs qui bénéficièrent de son entretient, de son dévouement, de son dynamisme et de sa disponibilité constante envers la congrégation au service des Montheysans. Innombrables ont été ses anciens élèves à lui rendre à chaque rencontre un hommage mérité.

Sœur Saint-Jean avait un esprit vif et en éveil, caustique, prompt à la réplique, toujours amicale, les yeux rieurs, un visage constamment ouvert à la joie, heureuse de consacrer son existence à la formation et à l'éducation première des enfants qui lui étaient confiés et prête à rendre service; Sœur Saint-Jean nous a quittés dans une discrétion qui fut toujours sa ligne de conduite.

A sa grande famille de la communauté des sœurs d'Anancy et à son frère et sa belle-sœur Jean et Juliette Métayer-Carraux, à ses neveux et nièces, la rédaction de Monthey du «Nouvelliste» présente sa sympathie attristée. (cg)

Nouvelle volée de secouristes

Onze samaritains diplômés complètent les rangs de la section de Choëx.

CHOËX. - Satisfaction générale au sein de la section des samaritains de Choëx qui complétait vendredi son effectif par la remise de diplômes à onze nouveaux membres achevant leur préparation de base par le cours de vingt-six heures. A l'heure de la promotion, le chef moniteur et nouveau membre d'honneur Louis Berod saluait l'excellent travail des candidats, bien guidés par les deux moniteurs adjoints Christian Delavy et Christian Derivaz, l'enseignement étant supervisé avec toute la compétence et la reconnaissance voulue par le médecin de la section, le Dr Michel Fracheboud.

M. Louis Berod ne manquait pas non plus de relever l'ambiance favorable, toute de bonne humeur et de gaieté, qui prévalait durant ce cours dont le succès permet à la section choëloise d'atteindre l'effectif remarquable de cinquante-trois actifs, sans compter bien sûr la section jeunesse Help forte d'une vingtaine de membres. Les nouveaux secouristes seront donc dorénavant à même d'intervenir efficacement sur les lieux d'accidents tout en distillant toute première mesure vitale en cas de nécessité. (elem)



Sur notre photo, en compagnie des moniteurs et du Dr Fracheboud, les lauréats du jour, MM. et Mmes Eric Borgeaud, Marianne Briker, Charles Chappex (Monthey), Eric Derivaz (Troistorrens), Patrice Equey (Bex), André Holenstein, Linda Holenstein, Georges Oguey, Marlyse Paccard, Adela Valdes et Daniel Sauthier (Monthey). (elem)

La joie de la confirmation



Parrains, marraines et confirmands prêts à participer à la procession de cette cérémonie, conduits par la Villageoise.

Ce sont une cinquantaine de garçons et de fillettes accompagnés de leur marraine ou parrain qui ont participé à la cérémonie de confirmation présidée par le chanoine Henri Bérard, délégué par l'évêché.

COLLOMBEY-MURAZ. - Nombreux étaient les fidèles à participer à ce sacrement de

confirmation rehaussé par la participation active du corps de musique La Villageoise de Muraz et le Chœur mixte de Collombey au centre scolaire des Péraires qui avait reçu une décoration faites par les confirmands.

L'abbé Etienne Marguelisch, curé des paroisses de Collombey et de Muraz, et un prêtre de la congrégation des spiritains du Bouveret assistaient le chanoine Bérard. (cg)

Sony Black Trinitron Plus.
Il n'y a pas d'image plus nette.



BLACK TRINITRON PLUS

Votre spécialiste Sony:

ballestraz
MARTIGNY
Tél. 026 / 22 30 91

Porte-drapeau de la série X: le KV-X2951. La différence existe. Faites le test vous-même.

SONY

UNIDA

**VEHICULES
AUTOMOBILES**

**AUTO-PÔLE
GARAGE - CARROSSERIE**

René Vultagio
 Route d'Aproz 4
1950 Sion


 Tél. (027) 23 75 12
 Fax (027) 23 75 14

CHRYSLER-JEEP

Wrangler Laredo	91	13 000 km
Jeep Cherokee Limited	91	77 500 km
Jeep Cherokee Limited	91	30 000 km
Jeep Cherokee Euro	90	30 500 km
Cabriolet Le Baron	89	22 000 km
GTS Shelby, cuir + clim.	89	32 000 km
Coupé Le Baron 2,2 turbo	90	10 000 km
Saratoga V6 aut.	90	42 000 km
GTS Shelby turbo 177 CV	89	46 500 km

SEAT-VW-AUDI

Toledo 1,8 GL, démo	91	11 800 km
Golf GTI 16V, 5 portes	90	36 750 km
Seat Ibiza turbo	88	38 000 km
Seat Ibiza SXi 1,5i	89	36 500 km
Seat Ibiza SXi 1,5i	88	75 000 km
Seat Ibiza XL, 5 p.	89	49 500 km
Seat Ibiza GLX 1,5i	87	77 500 km
Audi 80 1,8 S	89	75 000 km

AUTRES MARQUES

Toyota 4 Runner	88	45 000 km
BMW 325i X, 4 p.	89	56 000 km
Opel Vectra 16V 4x4	90	59 500 km
Volvo break 740 GL	87	88 500 km
Peugeot break 505, 8 pl.	91	14 000 km
Fiat Regata break	89	56 000 km

...de Fr. 3800.- à Fr. 5000.-
 Golf GL 1100 BMW 316
 Fiat Panda 1000

Vendeur: Jean Baillifard.
 Service de vente ouvert le samedi.
 36-799595

A vendre
Jeep 40 km/h
 Suzuki SJ 40, 06.1988, 35 000 km,
 expertisée. Fr. 7900.-
 Tél. (027) 55 26 16.
 036-799515

A vendre
Toyota 4 Runner V 6
 bleu nuit, climat., équipements RV,
 toutes options, 40 000 km, parfait
 état.
Fr. 27 000.-.
 Tél. (027) 38 31 84, h de bureau.
 036-798338

911 turbo
 1986, 69 000 km, gris foncé mét., tou-
 tes options, expertisée, très soignée,
 turbo + embrayage neufs, jantes ori-
 ginales + BBS, 4 Bridgestone R16
 neufs, Fr. 75 000.-
 Tél. (037) 31 29 79, le matin.
 17-749124

Toyota Runner
 fin 1988, expertisée,
 Fr. 17 900 ou
 Fr. 420.- par mois.
 Tél. (037) 45 35 00.
 17-749540

Ford Sierra 2,0
 expertisée,
 Fr. 4900.- ou
 Fr. 115.- par mois.
 Tél. (037) 45 35 00.
 17-749542

A vendre
VW Syncro
 double cabine,
 mod. 1987.
 Tél. (028) 46 56 86.
 36-12439

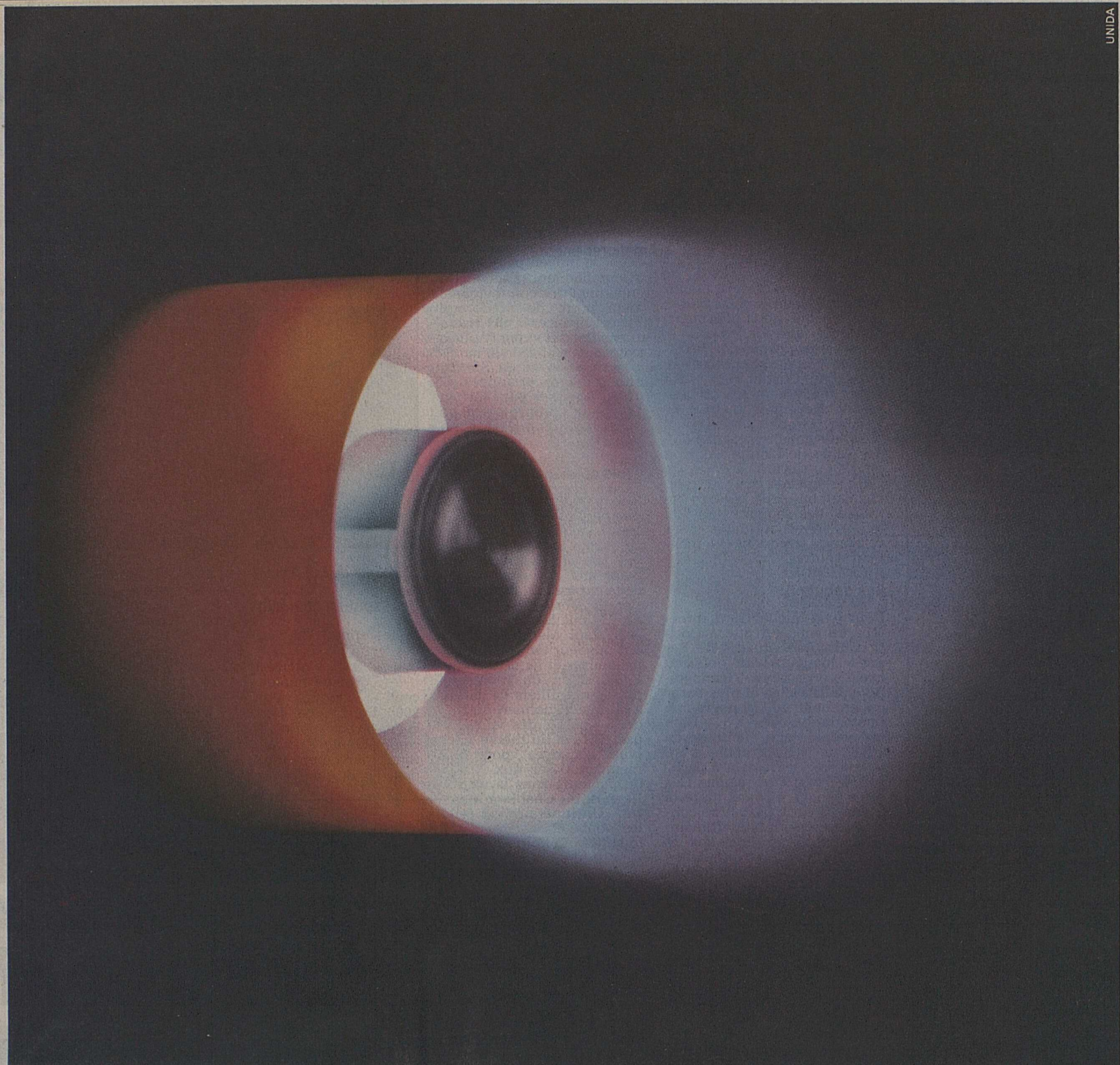
Mercedes 280 TE break
 1985,
 Fr. 19 800.- ou
 Fr. 310.- par mois.
(037) 62 11 41.
 17-749272


Camion Saurer 5 D
 basculant de 3 côtés, avec bras
 télescopique 9 m, modèle 1973,
 220 000 km.
 Tél. (028) 46 56 86.
 36-12439

Utilitaires


Mazda E 200, pont	1987	10 000.-
Mitsubishi L 300	1987	9 600.-
Toyota Hiace 4x4 bus	1989	17 500.-
Toyota Hilux 4x4 diesel	1987	15 000.-
Fiat Ducato, double cabine	1986	11 500.-
Datsun Homer, pont alu	1980	6 800.-
Renault Trafic, toit surélevé	1986	11 800.-
Peugeot J5, pont alu	1984	9 800.-
Toyota Hilux 4x4	1980	9 900.-
Subaru E 10	1994	6 900.-
Toyota Hiace bus	1983	8 800.-
Mercedes 407 diesel		9 800.-
20 VW bus pick-up double cabine	dès 5 500.-	

Autocca S.A., 3930 Viège-Eyholz
 Tél. (028) 46 56 87
 36-12439



**La flamme bleue.
Symbole de la propreté du chauffage à mazout.**

Sur l'ensemble de la Suisse, moins de 3,5% des pollutions sont dues au chauffage à mazout des bâtiments. Grâce aux chauffages propres à flamme bleue, ce pourcentage diminue encore très fortement. On peut donc satisfaire facilement aux normes, les plus sévères du monde, de l'Ordonnance sur la propreté de l'air. Le mazout assure l'indépendance; il est très économique, sans danger d'explosion et facilement stockable.

 **L'avenir appartient au chauffage au mazout propre.**

Service d'information du mazout, Löwenstrasse 1, 8001 Zurich.

Demandez notre documentation gratuite sur le chauffage écologique au mazout.

Nom/prénom: _____

Rue: _____

NPA/localité: _____

À retourner au Service d'information du mazout, case postale 25, 8706 Feldmeilen.

 **LE MAZOUT. Ça chauffe.**

A vendre
DAIHATSU ROCKY
 TD Intercooler, 1991,
 5800 km
MASERATI BI-TURBO SI
 1989, 20 000 km
ALFA 33 1.7 i.e.
 st-wagon, 1990,
 35 000 km
DAIHATSU CHARADE GTi
 1990, 11 000 km
SUBARU JUSTY J 12 4WD, 1991, 7200 km
RENAULT SUPER 5 TS
 1985, 70 000 km
BUS VW
 voiture de livraisons,
 1973, prix à discuter.
 Véhicules expertisés
 du jour.
 Tél. (027) 36 61 21.
 36-799691

A vendre 2 Opel
Kadett GSI 2.0i
 7.1989 et 12.1989
 toit ouvrant, radio-
 cassette
Opel Vectra 2.0i GLS
 2.1989, 18 500 km,
 toit ouvrant
Opel Kadett D 1,6
 3.1982, 96 000 km
VW Golf GT Syncro
 6.1988, 62 000 km,
 ABS, toit ouvrant,
 radiocassette
Opel Kadett aut. 1,6i
 11.1988, 35 000 km
 DA.
Range Rover Vogue
 aut.
 climat., crochet V
 basto, 1985, 115 000
 km
Opel Kadett Cav. GL 2,0i
 3.1989, 57 300 km,
 avec options

Garage du Rawyl
 F. Bridel-Jollien
1966 Ayent-Bohyre
 Tél. (027) 38 12 86.
Opel Omega break 2,4 i
 1989, accidentée,
 prix à discuter.
 Tél. (027) 41 97 59.
 036-799362

A vendre
Ford Escort S 1600
 rouge, 05.1991,
 direction assistée,
 toit ouvrant, radio-
 cassettes, pneus
 été-hiver, 10 500 km,
 Fr. 17 800.-
Toyota Corolla GTI 1600
 16 soupapes, rouge,
 1986, 75 000 km,
 Fr. 8000.-
 Garage de l'Etoile,
 Fully.
 Ø (026) 46 10 17.
 036-798524

A vendre
Ford Sierra Cosworth
 1990, grise 2 tons,
 31 000 km, climati-
 sation.
 Fr. 35 800.-
 Tél. (021) 960 24 76
 ou le soir
 (021) 960 14 91.
 22-120-3037
Publicitas (027) 29 51 51

A vendre
Jeep Cherokee Limited
 1989, gris métal,
 60 000 km, très
 bon état. BAS PRIX.
 Fr. 30 000.-
 Ø (025) 79 17 71.
 036-799623

Toyota 4 Runner V6
 automatique, 1991,
 31 000 km, bleu mét.
 Toutes options,
 garantie d'usine.
 Parfait état.
 Garage Montani,
 3970 Salquenen.
 Tél. (027) 55 63 62.
 036-799705

A vendre
Toyota Camry 2,0 wagon
 bleu mét., 1988,
 55 000 km, exper-
 tisée.
 Ø (027) 22 73 73 ou
 (077) 28 26 41.
 036-799444

Vous cherchez?
Tracteur FORD ECONOMY 40 CV
 1/2 cabine, direct.
 ass., 2100 h, très
 bon état. BAS PRIX.
 Tél. (025) 71 79 81,
 dès 19 heures.
 036-798456

Vous cherchez?
Tracteur tondeuse BOLENS 16 CV
 1 m 10, hydrost.,
 parf. état.
 Une autre machine?
 Tél. (025) 71 79 81,
 dès 19 heures.
 036-798455

A vendre
Golf GTI 16V
 expertisée, modèle
 1987, 76 000 km,
 jantes alu, pneus
 d'hiver, Fr. 14 000.-
 Tél. (025) 81 23 44
 midi et soir.
 036-798666

A vendre
Honda Concerto
 1991, équipement
 hiver, toutes options.
 Ø (027) 31 52 47.
 036-799269

A vendre
châssis sulfateur
 500 L, avec barre
 herbicide. Bas prix.
 S'adresser à Ducrey
 Paul, (027) 86 10 70.
 036-799721

ANNONCES DIVERSES

Voyante
 très précise,
 pour tous vos
 problèmes
 à résoudre.
 Sur rendez-vous
 ou par téléphone
 au (025) 71 10 42.
 036-798611

Publicitas (027) 29 51 51


Distance merci
 SKS

En bref

Inauguration



MARTIGNY. - La sculpture de Laurent Possa - «Le doigt de la déesse» - installée depuis quelque temps sur la place du Manoir à Martigny sera inaugurée ce jeudi 9 avril à 18 h 30. La population est cordialement invitée à cette cérémonie agrémentée d'un apéritif.

Assemblée du PRDF

FULLY. - Le Parti radical-démocratique de Fully (PRDF) invite ses membres sympathisants à son assemblée générale ordinaire du jeudi 9 avril à 20 heures au Cercle démocratique. A l'ordre du jour figurent les rapports d'activité des conseillers communaux et la présentation du nouveau groupement féminin radical.

Bagnes: présence du passé

Bagnes d'autrefois sur plus de deux cents cartes postales exposées au musée du Châble.

Vues générales et villages grâce à trois collectionneurs acharnés.

LE CHÂBLE. - Regarder des cartes postales de 1900 ou de 1930, c'est avant tout établir une comparaison entre ce qui était, ce qui n'est plus et ce qui reste. Les quelque deux cents cartes postales de la vallée de Bagnes exposées au musée du Châble sont à cet égard extrêmement intéressantes. Devant le plateau de Verbier, simple pâturage en 1925, devant l'imposant hôtel des Alpes de Fionnay (détruit en 1956), devant la place du Châble (qui n'a pas beaucoup changé) on peut mesurer le travail des hommes et du temps. Avec nostalgie pour certains, avec étonnement pour d'autres.

Les débuts

Pour Jean-Michel Gard, directeur du musée, cette exposition intitulée «Images de Bagnes» inaugure un nouveau cycle consacré à l'iconographie de la vallée et plus particulièrement à l'iconographie photographique. Bien qu'inventée aux alentours de 1840, la photographie s'est manifestée seulement à partir de 1890 dans la région. Dès cette époque et dans toute la Suisse, la carte postale va connaître un essor extraordinaire et va passer en vingt ans de 16,9 millions d'exemplaires expédiés par les postes suisses à 112,5 millions en 1913. La vallée de Bagnes, avec les

premiers balbutiements du tourisme voit s'ouvrir des hôtels, notamment au Châble, à Lourtier, Fionnay ou Mauvoisin. Ainsi, la carte postale devient le moyen pour les hôtes d'envoyer un petit message imagé d'amitié ou d'information. Et pour les hôteliers une forme efficace de publicité.

Notons d'une façon plus générale que l'idée de la carte postale a germé en Autriche-Hongrie dans les années 1865-1870, favorisée par l'introduction du timbre-poste une vingtaine d'années auparavant.

Trois collectionneurs

Si l'on peut donner ces renseignements - parmi bien d'autres - aujourd'hui, c'est grâce aux trois collectionneurs qui ont travaillé durant presque deux ans à mettre sur pied cette exposition. François Luisier de Versegères, Jean-Marie Michellod d'Ecône, et Jean-Paul Maret de Lourtier ont mis leur temps, leurs connaissances et leurs documents à disposition du musée. Sur plusieurs milliers de cartes, il a fallu sélectionner, en raison de la qualité, des villages représentés et du thème imposé (vues générales), pour finalement proposer aux visiteurs un parcours dans la vallée de Bagnes, du Châble à Mauvoisin. «Un itinéraire qui reflète, les goûts et les intérêts des touristes qui fréquentent la région au début du siècle», précise Jean-Michel Gard. C'est pour cela que certains lieux, en dehors de l'axe principal,

comme Fontenelle, Le Sappey, La Montoz, Montagnier, Prarreyer ou Bruson sont moins représentés.

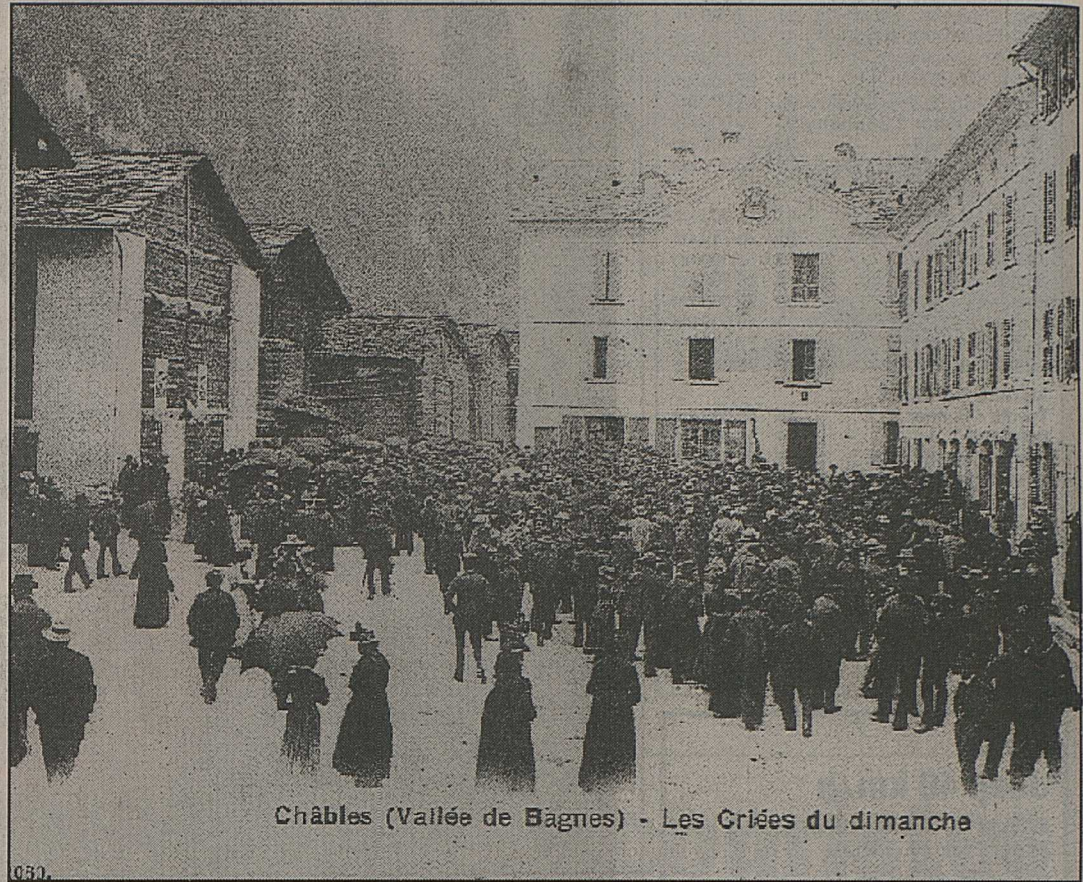
Catalogue

Signalons enfin - pour pro-

longer l'exposition chez soi et tant qu'on veut - un catalogue de l'exposition sort de presse ces jours-ci. On y retrouve la quasi-totalité des cartes exposées. Il constitue un véritable livre d'images magnifique-

ment imprimé, avec des légendes fouillées et des textes d'introduction.

Images de Bagnes. Du 4 avril au 21 juin. Du mercredi au dimanche de 14 à 18 heures. (ric)



Châbles (Vallée de Bagnes) - Les Criées du dimanche

Sur la place du Châble vers 1900 (la criée du dimanche).

Emoi à Saillon

Des vrais voleurs dérobent le faux fusil de Farinet.

SAILLON. - Selon Pascal Thurre, porte-parole des Amis de Farinet, des inconnus ont pénétrés récemment par effraction dans les bâtiments sur la Colline ardente à Saillon, haut lieu dédié au faux-monnaie, et où se trouve notamment la célèbre vignette de l'acteur Jean-Louis Barrault. Les voleurs ont emporté des munitions et un fusil Magnum 12, de marque Rossi et de fabrication brésilienne.

Tout un symbole

Baptisé simplement «fusil à Farinet», l'arme dérobée n'est pas pour autant le fusil véritable du bandit. Pour les Amis de Farinet elle «a une valeur sentimentale et symbolique depuis qu'elle a été utilisée dans plusieurs films, spectacles et émissions de télévision. Elle sert également depuis des années à saluer, à coups de salves, les nombreuses personnalités qui sont les hôtes des lieux» précise Pascal Thurre.

On n'ose penser qu'entre larrons, Farinet n'aurait peut-être pas totalement désapprouvé. Cependant, cela ne fera pas revenir le fusil et la police a ouvert une enquête.

Antécédents

Pascal Thurre rappelle également que ce n'est pas la première fois qu'on s'en prend à la Colline ardente: «Des portes ont été forcées, des souvenirs dérobés, des plantes protégées emportées à coups de pic. On a même une année empoisonné au désherbant les trois ceps symboliques qui constituent la plus petite vignette de la terre.»

De la voix, mesdames et messieurs

MARTIGNY. - Nœud papillon pour les hommes, costume folklorique pour les dames, les chanteurs et chanteuses de Martigny donnaient samedi soir leur soirée annuelle à la fondation Gianadda.

C'est le chœur de dames La Romaine qui ouvrait la soirée, tout naturellement avec le «Chant du soir» sous la direction de Pascal Crittin. Début d'un programme qui s'est terminé cinq chants plus tard avec une interprétation pour chœur et piano des «Bohémiens» de Robert Schuman. Les dames ont ensuite fait un peu de place aux hommes pour chanter un extrait de «Carmen» de Bizet. En deuxième partie, le Chœur d'hommes de Martigny a proposé un grand programme plein de gaieté, alternant chansons populaires et chansons bachiques.

Médaille pour le directeur

Comme de coutume, ces soirées ne vont pas sans remercier ceux qui par leur persévérant amour de la musique dynamisent les sociétés. Pour le chœur de dames on signalera Marcelle Curchaud, quarante ans, Annie Chappot, trente-cinq ans, Lydia Carron, vingt-cinq ans, Henriette Calmes, Marylise Mathy et Gaby Bonhet, vingt ans, et Brigitte Bergerand quinze ans.

Chez les hommes, on fêta tout d'abord la médaille fédérale (trente-cinq ans de chant) du très estimé directeur Léon Jordan, ainsi que les dix ans de Gaby Barman et Raymond Carron, et les cinq ans de Pierre-Alain Cappi et Pierre-Marie Darbellay. (ric)

Choristes de Martigny: quand le chant rend joyeux. nf

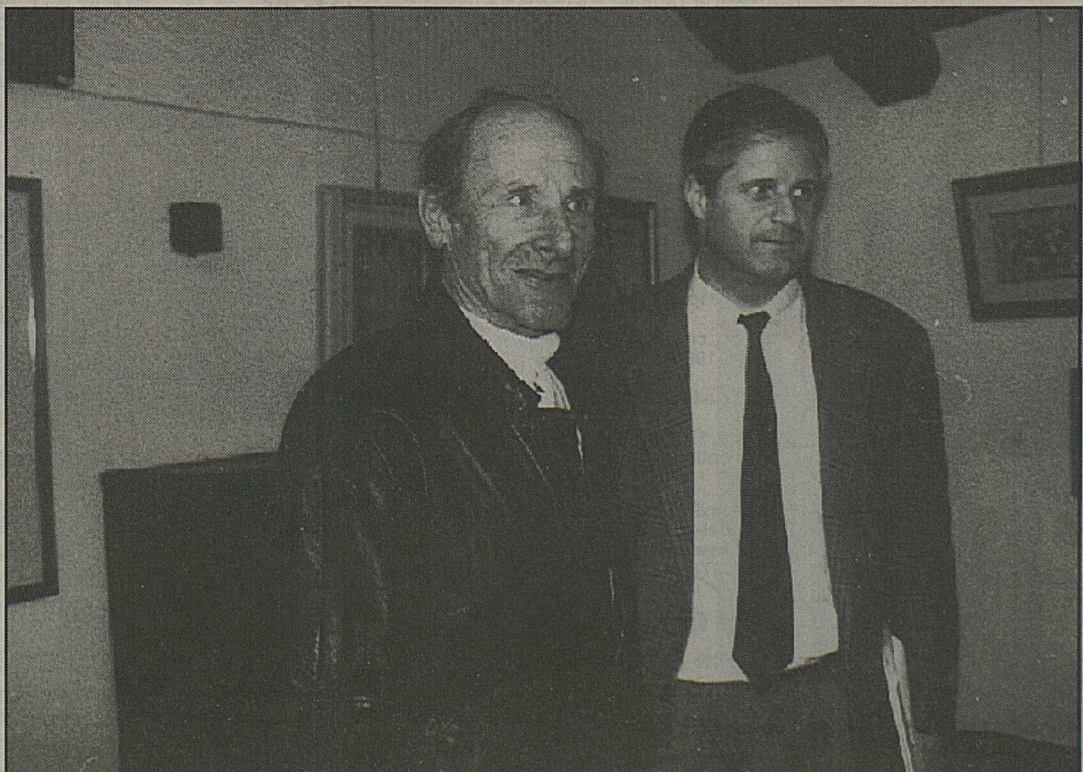


Succès d'une vente de soutien

Les Amis de Rives-du-Rhône recueillent près de 100 000 francs.

MARTIGNY. - La vente organisée par les amis de Rives-du-Rhône ce week-end à la galerie du Troey à Plan-Cerisier a connu un franc succès. Le prix de l'ensemble des œuvres offertes par de nombreux artistes et particuliers dépasse les 100 000 francs. La quasi-totalité des huiles, gravures, aquarelles et autres sérigraphies a été vendue. Les acheteurs ont ainsi exprimé leur soutien aux actions de l'association en faveur de la réinsertion des toxicomanes et particulièrement à l'ouverture récente du second foyer à Salvan.

Vendredi soir, lors du vernissage, une bonne partie des artistes, qui ont fait don de leur production, étaient présents. Rappelons qu'il a été vendu des œuvres de Pascal Besson, Georges Borgeaud, Albert Chavaz, Angel Duarte, Robert Hainard, Yves et Walter Mafli, Jean-Claude Prêtre, Italo Savoca, Edouard Vallet, Alain Bonnefoit, Antoine Burger, Joël Dabin, Nicolas Joss, Kerja, Charles Menge, Mizette Putallaz et Isabelle Tabin-Darbellay. (ric)



Le peintre Walter Mafli, c'était vendredi dernier à Plan-Cerisier. nf

Préparer Pâques

FULLY. - Jeunes dès 14 ans. Du jeudi saint au samedi saint à 14 heures et le jour de Pâques. Animée par les différents mouvements paroissiaux, la montée comportera des échanges en carrefours, un chemin de croix, des ateliers et une mise en scène de la Passion, pour se terminer par la célébration de la Résurrection. Thème: «Qui est cet inconnu sur cette croix? C'est Jésus, il est mort pour toi, le savais-tu?». Inscriptions chez Vincent Staub, téléphone (026) 461341.

Jeunes dès 15 ans. Du jeudi saint à 17 heures au cycle d'orientation de Leytron, à Pâques. Animée par des groupes de jeunes des cinq villages, la montée permettra à chacun de vivre notamment un chemin de croix à Saillon. Les participants seront jeudi à Chamoson, vendredi à Saxon, samedi à Leytron et dimanche à Riddes. Prix: 50 francs pour les quatre jours ou 15 francs par jour. Thème: «Vas-y, bouge!». Inscriptions chez Nicolas Crettenand, téléphone (027) 863612.



GRAND SUPER MARDI K

MARDI 7 AVRIL

1963 - 1992

29 ANS

TOUJOURS NOS FAMEUSES SAUCES MAISON
8 sortes au choix salade maison 100 g **1.90**

10% SUR L'ALIMENTATION TRAITEUR LÉGUMES BOUCHERIE
MARDI 7 AVRIL

ACTIONS DE LA SEMAINE A NOTRE RAYON BOUCHERIE

Patrick Girardin vous propose:

Lapin frais kg **16.-**
Tranche de dinde fraîche kg **15.50**
Cuisse de poulet fraîche kg **11.50**

A NOTRE RAYON ALIMENTATION

Choix de légumes avec Chanterelles de Hero 850 g **5.25**
Moutarde Thomy tube 200 g **1.60**
Yogourt Cremo arôme 180 g **-.80**
Crème à sauce Floralp 1,8 dl **2.55**

LISTE DE MARIAGE RISTOURNE
10% EN ESPÈCES AUX MARIÉS

KUCHLER-PELLET SION
AUX GALERIES DU MIDI Tél. 23 17 51

ANNONCES DIVERSES

Week-end tropical?

ACTUELLEMENT SUR TELETEXT PAGE 320/180.



TELETEXT SUISSE SA

INCROYABLE MAIS LOGO*PRINT

T-SHIRTS dès **5.90** AVEC VOTRE PUBLICITE

Impression comprise 1 couleur

Pin's dès 99 ct pièce *prix pour 3000 pièces commande minimale 500 livraison 8 semaines

LOGO*PRINT Valais François Mabillard Rue de la Luitte 1971 GRIMISUAT Tél. (077) 24 99 84

AUSSI CASQUETTES/POLOS/GADGETS

AGISSEZ MAINTENANT!

Ferrero Cycles

un des plus grands choix du Valais à des prix super

Ferrero Sion

Rue du Sex. 027/ 22 18 72 Plus de 60 ans à votre service



Problèmes capillaires?

Beaufort vous renseigne sur...

- Traitement des cheveux
- Seconde chevelure
- Hair-Extension
- Transplantation des cheveux
- Implantation des cheveux

Profitez de nos expériences de 30 ans! Téléphonnez-nous dès aujourd'hui:

Genève	Rue du Port 8	022 28 87 33
Lausanne	Rue du Bourg 8	021 20 45 43
Sion	Rue du Rhône 26	027 22 36 26
Fribourg	Grand'Places 16	037 23 27 53
Berne	Effingerstrasse 8	031 25 43 71
Bienne	Rue Neuve 19	032 22 33 45
Bâle	Elisabethen Anlage 7	061 272 30 55

Coire, Lucerne, Olten, Rapperswil, Soleure, St-Gall, Thoun, Winterhour, Zurich

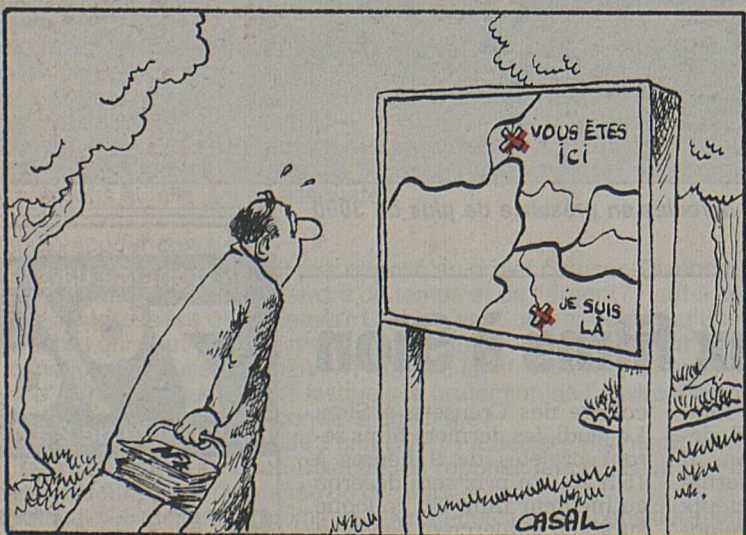
SIERRE CENTRE PLACETTE

SION GALLERIES SÉDUNOISE

MONTHEY AVENUE GARE 9

OUI, POUR MOI FÉMINA C'EST MA MODE

N'OUBLIEZ PAS DE NOUS COMMUNIQUER VOTRE CHANGEMENT D'ADRESSE



- Les ordres de changement d'adresse doivent nous parvenir par écrit. Ils doivent être en notre possession 5 jours ouvrables à l'avance.
- Les changements d'adresse ne sont pas effectués pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
- Les expéditions par avion doivent être spécialement demandées.
- L'administration du «Nouvelliste» décline toute responsabilité en cas de distribution défectueuse à l'étranger et de demandes formulées d'une manière incomplète ou peu lisible.
- Les frais de port supplémentaires pour l'étranger sont facturés à nos abonnés dès leur retour en Suisse. Pour les changements internes les tarifs sont les suivants:
changement d'adresse définitif **Fr. 1.50**
changement d'adresse avec date de retour **Fr. 2.-**
- Le montant de ces frais peut être envoyé en timbres-poste ou versé sur notre compte de chèques postaux 19-274-0.

Adresse actuelle

Nom/prénom: _____
Rue et N°: _____
N° postal et localité: _____
Pays: _____

- Changement définitif
 Changement temporaire (les dates de départ et de retour sont obligatoires)
(mettre une x dans la case désirée)

Adresse de vacances ou nouvelle adresse

Nom/prénom: _____
Rue et N°: _____
N° postal et localité: _____
Pays: _____

Changement valable						y compris
du			au			
Jour	Mois	Année	Jour	Mois	Année	

à renvoyer au Service des abonnements, case postale 680, 1951 Sion.

Un nouveau périodique!

Le «Journal des cousins Valais-Argentine» est né.

«Los Primos», tel est le titre du «Journal des cousins Valais-Argentine» dont vient de nous parvenir le premier numéro.

SION. - Il s'agit en fait du bulletin de l'Association Valais-Argentine qui veut prolonger par le biais d'un périodique les retrouvailles historiques du 700e. Le journal se donne pour but de renforcer les nombreux liens tissés entre les «Valaisanos» et leurs cousins du Vieux-Pays, notamment par une aide au Centre d'étude Valais-Argentine de Colon et à ses «filiales».

Témoignez!

Grâce à ce journal, il sera possible de savoir où séjourneront les Valaisans d'Argentine qui nous rendent visite. Les Valaisans partant pour l'Argentine sont également priés de s'annoncer.

Le responsable de la publication est M. Olivier Volluz, à Orsières. Le prochain numéro sortira en septembre. Ecrivez pour raconter vos retrouvailles et alimenter la chronique des témoignages!

Plantation mercredi

On notera que l'Association Valais-Argentine vivra mercredi, à 16 heures, une plantation pas comme les autres: celle des arbres des retrouvailles (aux abords de la place de la Planta).

L'assemblée générale suivra, à 18 heures, à la salle de la Matze. (vp)



Reconstitution de l'arrivée des premiers Valaisans en Argentine.

Cacophonie à Valère

Philippe Cohen joue pour petits et grands enfants.

SION. - Philippe Cohen tiendra le rôle d'un musicologue pas comme les autres, mercredi prochain, à 17 heures, au théâtre de Valère, dans le cadre des manifestations du CMA.

Son spectacle intitulé «Cacophonie» s'adresse aux enfants dès 6 ans, mais aussi aux plus grands. Les décors sont l'œuvre de l'infatigable égayeur de murs tristes qu'est Gérard Poussin.

Le comédien genevois Philippe Cohen joue le rôle d'un musicologue aux neurones court-circuités. Il commence sa leçon de musique en expliquant les notes avec des portées de petits chats noirs et blancs, avant de sortir un instrument magique qui interprète automatiquement l'air qui vous trotte dans la tête.

Tous les styles de musiques y passent, accompagnés de mimiques irrésistibles. (vp)



Philippe Cohen joue le professeur de musique court-circuité.

«Bird» de Clint Eastwood



Clint Eastwood, le dernier des grands acteurs de western américain ou plus récemment justicier des jungles urbaines est aussi un réalisateur passionnant. En effet, avec plus d'une centaine de films, en tant qu'acteur, il est l'auteur d'une dizaine d'œuvres cinématographiques. «Bird» en est certainement le fleuron, car le film est une parfaite transposition de la structure «be-bop» en jazz.

«Bird» c'est bien entendu Charlie Parker, le légendaire saxophoniste, inventeur du «be-bop», mort en 1955 à 34 ans, brûlé par l'alcool, les femmes et la drogue. Brûlé surtout par son extrême sensibilité d'être au monde. Parker m'a toujours fait penser à Michaud, en littérature, torturé par une lucide voyance, écartelé entre les gouffres enivrants de l'acte créateur et la pesanteur du réel quotidien. Tous deux ont cette dimension d'ange et de démon, déchus dans une réalité qui les engule.

Le film d'Eastwood est fantastique à cet égard. Son ex-

trême sobriété donne toute la place au jazz de Parker. Cette puissance fragile qui se dégage du film n'est pas seulement due à l'esprit de Parker qui y souffle en continu, mais à l'admirable interprétation des deux rôles principaux. L'époustouflant travail d'émotion retenue et de présence spirituelle de «Bird» de Forrest Whitaker n'a d'égal que le jeu sensuel, tout en «clair-obscur» de Chan, sa compagne.

«Bird» vibre de toute la puissance créatrice du mythe; la folle ivresse d'une musique visionnaire, éternelle, vous emporte dans un tourbillon de bonheur à vif. Un très grand hommage à l'une des figures de proue du XXe siècle.

S. Pancharid

«Bird» sera projeté à la place du «Collier perdu de la colombe» qui sera reporté.

Cinéma Capitole, mardi 7 avril.

Un difficile registre

Maîtres ferblantiers et installateurs sanitaires en assemblée.

SION. - L'Association valaisanne des maîtres ferblantiers et installateurs sanitaires diplômés, qui compte quarante et un membres, a des problèmes avec l'Etat du Valais. Elle l'a fait savoir vendredi au cours de son assemblée générale qui se tenait au restaurant Les Fougères, à Châteauneuf-Contthey.

Litige

Objet du litige: l'inscription au registre professionnel de titulaires d'entreprises qui ne sont pas au bénéfice d'une maîtrise, selon une nouvelle ordonnance qui impose cependant au candidat d'avoir été seize ans durant le seul chef de son commerce. L'Association valaisanne des maîtres ferblantiers et installateurs sanitaires diplômés critique aussi certaines exceptions qui ont été admises par le canton en contradiction avec cette ordonnance. «Nous avons décidé de ne pas lâcher cette affaire et nous avons consulté un avocat a affirmé vendredi M. Erwin Lauber, président de l'Association valaisanne des maîtres ferblantiers et installateurs sanitaires diplômés.

Disons au passage que l'inscription au registre pro-

fessionnel permet d'accéder aux travaux commandés par l'Etat.

Autres soucis

L'association s'inquiète aussi de certaines dispositions concernant la formation qui pourraient être prises un jour en fonction de l'eurocompatibilité. Il faudra garder, selon elle, un bon niveau de formation afin qu'il n'y ait pas n'importe quelle entreprise qui puisse venir soumissionner de l'étranger.

Dans son rapport présidentiel, M. Erwin Lauber a notamment relevé: «Les bons employés se font toujours plus rares; les experts aux examens de fin d'apprentissage et les directeurs des écoles professionnelles le confirment unanimement. Le but de notre association a toujours été et restera celui de s'engager pour une excellente formation de base et une formation continue qui nous permettent d'offrir des prestations de qualité à notre clientèle.»

Quelques chiffres

M. Lauber a encore donné



Durant la lecture du rapport présidentiel par M. Erwin Lauber.

quelques chiffres pour illustrer la morosité du marché: en janvier 1991, le total des chômeurs en Valais était de 1982. Une année plus tard exactement, ce chiffre se montait à 3431. «Pour l'instant, ce sont les maçons qui subissent la plus grosse perte de travail, mais il est certain que cela va se répercuter sur nos professions qui sont directement liées au bâtiment. En février 1992, nous comptons trente et un installateurs sanitaires et onze ferblantiers au chômage

complet. En février 1991, il n'y avait qu'un ferblantier et cinq installateurs sanitaires au chômage», a relevé M. Erwin Lauber.

Mais l'association ne veut pas tomber dans le pessimisme, car, selon elle, les bonnes entreprises se renforceront.

Les travaux diminuent, certes, mais les experts prévoient une lente reprise dans la deuxième partie de cette année... (vp)

Les reines de Saint-Léonard

SAINT-LÉONARD. - Environ 150 reines des quatre districts du Centre se sont mesurées, hier, dans les vergers de Saint-Léonard, en présence d'un nombreux public de plus de 3000 personnes. Les combats étaient organisés par le Syndicat d'élevage de Saint-Léonard. On notera que le comité d'organisation était présidé par M. Jean Bétrisey.

Nous constatons que la relève est assurée avec beaucoup de jeunes génisses, expliquait hier le secrétaire du CO Michel Zufferey.

Les combats comptaient bien sûr pour les éliminatoires des finales cantonales d'Aproz et l'on a pu assister, tout au long de la journée, à des joutes superbes! (vp)

Résultats

Première catégorie: 1. «Banco», Joséphine Délèze, Salins; 2. «Moustaki», Camille Rudaz, Vex; 3. «Baronne», Gaby Favre, Champex.

Deuxième catégorie: 1. «Junon», Evéquo-Üdry, Conthey; 2. «Perdrix», Jean Bétrisey, Saint-Léonard; 3. «Para», Jean Bétrisey, Saint-Léonard; 4. «Turc», Antoine Favre, Sion; 5. «Dragon», Gilles Favre, Grône; 6. «Bellone», Christian Délèze, Veysonnaz.

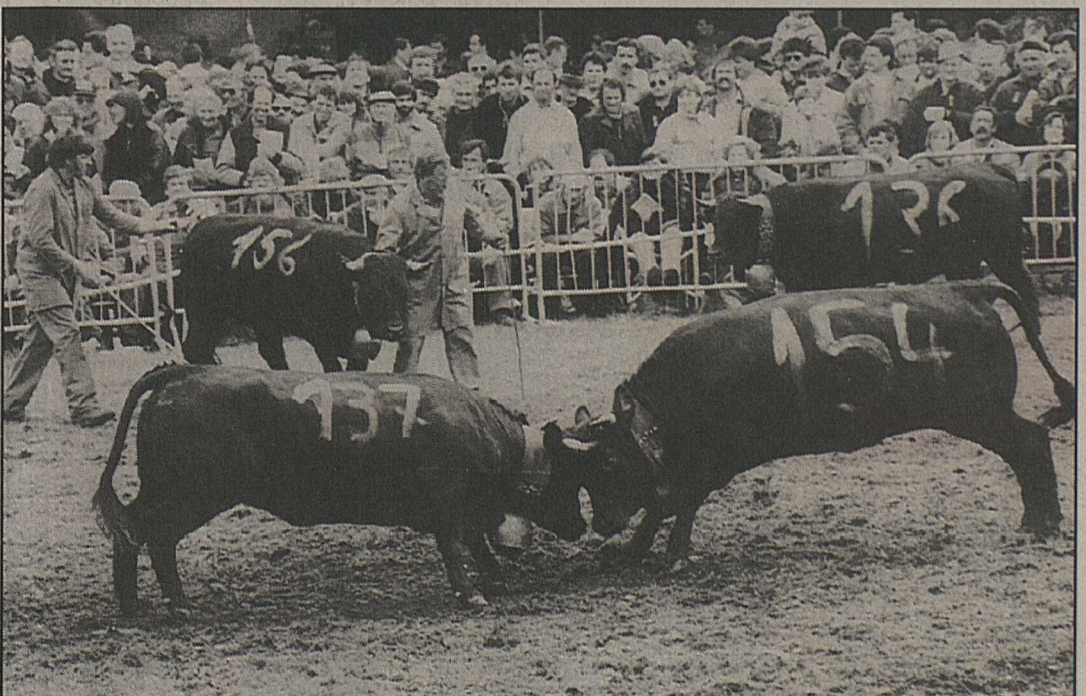
Troisième catégorie: 1. «Pastis», Bétrisey Frères, Saint-Léonard; 2. «Roseau», Philippe Antille, Vercorin; 3. «Pablo», Nicolas Fardel, Ayent; 4. «Diane», Théodoloz Frères, Grône; 5. «Canaille», G. André Gillioz, Fey; 6. «Rita», Mabillard et Fils, Vercorin.

Quatrième catégorie: 1. «Tzigeni», Jean-Maurice Délèze, Nendaz; 2. «Samba»,

Yvan Dalliard, Salquenen; 3. «Princesse», Gabriel Gauge, Vex; 4. «Farouk», Marcel Théoduloz, Veysonnaz; 5.

«Tonnerre», Camille Rudaz, Vex; 6. «Lolita», Camille Rudaz, Vex. Cinquième catégorie: 1. «Pa-

pillon», Nicolas Fardel, Ayent; 2. «Dolly», Charles-Marie Praz, Bramois; 3. «Dolly», Camille Rudaz, Vex.



Des combats qui se sont déroulés en présence de plus de 3000 personnes.

Nombreux films à Sion

SION. - Les deuxièmes Rencontres médias nord-sud débutent ce matin à Sion. Il s'agit d'un concours international de films de producteurs indépendants sur le développement et les rapports nord-sud. Des films seront projetés aujourd'hui, demain et mercredi, de 8 h 30 à 10 h 30, au

collège des Creusets, à Sion. Le jeudi, les derniers films seront projetés de 9 heures à 15 h 25. Un prix sera décerné au meilleur film. Un colloque aura lieu le mercredi 8 avril, à 20 h 15, à l'aula du collège des Creusets, sur le thème «Les Amériques, cinq cents ans après».

Bons de caisse
7%
Pour durée de 2 à 4 ans
6 3/4 % pour 5 à 8 ans
BCC & GZB
Banque Centrale Coopérative Société Anonyme
1951 Sion, place du Midi, 027/22 65 13

Des retraités très actifs

Le nombre des personnes âgées s'accroît d'année en année par rapport à la population générale. Pro Senectute veut donc, pour faire face à ses charges toujours plus lourdes, encourager au maximum le travail bénévole. La section haut-valaisanne va renforcer ses structures existantes.

VIÈGE. - Les coûts de l'infrastructure consacrée à la vieillesse ne devraient pas augmenter dans des proportions insupportables, si l'on sait s'organiser. Chaque commune du Haut-Valais possède déjà ses représentants locaux bénévoles. Il s'agit donc de leur donner le meilleur encadrement possible, de leur offrir les meilleures possibilités de collaboration avec les centres de conseil régionaux et de les décharger des tâches d'administration et d'organisation générales.

Dans ce but Pro Senectute a décidé, cette année, d'éditer

des lignes générales d'organisation et de répartition des compétences, qui ouvriront la voie à une systématique et à une plus grande efficacité dans l'animation et les soins apportés aux communautés de personnes âgées. L'assemblée générale pour le Haut-Valais, qui se tenait ce week-end au centre culturel La Poste de Viège, avait pour but de traduire ces lignes générales en moyens actifs pour les représentants bénévoles de la région.

S'organiser

Comme le relevait Mme Gertrud In-Albon, coordinatrice des assistants sociaux pour le Haut-Valais «la solution du problème réside dans l'auto-organisation. Le troisième âge représente une force par sa population, son travail, ses expériences professionnelles et le réseau de relations tissé au cours d'une vie entière. Il faut donc tenir compte de ces atouts, pour soi d'abord, puis en faire prendre conscience aux autorités (et pas seule-

ment en période électorale) et au reste de la population.

L'autre pilier sur lequel on doit bâtir est constitué du sentiment d'être bien dans sa peau. Ce sentiment est directement lié au fait que les personnes retraitées ne se retrouvent pas exclues des processus de décision de la société. Au contraire on doit renforcer tous les moyens pour qu'elles continuent d'en faire partie intégrante, et surtout pour qu'elles demeurent en pleine possession de leurs capacités intellectuelles et physiques.»

Préciser les objectifs

Dans ce sens le Haut-valais a déjà coopéré très étroitement avec l'institution Pro Senectute. Il veut, à présent suivre au plus près les directives de cette dernière. Pour cela il faut maintenir, voire augmenter le réseau des bénévoles locaux et leur offrir un bon encadrement, tant dans la formation continue que dans la connaissance des lois administratives. Il s'agit également de préciser leurs domaines d'activité: ceux-ci porteront

sur quatre secteurs principaux:

1. assurer le lien entre les autorités communales et la génération âgée, du fait de leur implantation locale idéale;
2. être une centrale de coordination des besoins médicaux, sociaux, administratifs des personnes âgées;
3. être un pôle d'animation et de stimulation pour l'auto-organisation. En corrélation avec les conseillers locaux de Pro Senectute, rechercher les activités et les solutions qui se prêtent le mieux aux réalités communales;
4. diffuser les informations et assurer la coordination des activités.

Spécificité haut-valaisanne

Le but de Pro Senectute étant de se rapprocher le plus possible des besoins de la population âgée, et de déléguer au maximum les responsabilités au sein des communes, il était normal qu'il ouvre un secrétariat dans le Haut-Valais. Celui-ci est plus proche des réalités locales. Sous la responsa-



Comme coordinatrice des offices de conseil du Haut-Valais, Mme Gertrud In-Albon rend les déléguées bénévoles des communes attentives à leur importance toujours croissante au cours des années prochaines.

bilité de Mlle Manuela Wytzen, il a pour tâche de décharger les travailleurs sociaux régionaux de certains travaux administratifs. Il apporte une aide dans la coordination et l'administration de

Vieillesse + Sport, l'organisation des voyages, de l'université populaire pour le troisième âge, etc. Il contribue également à augmenter le temps consacré à la population haut-valaisanne. (pc)

A PROPOS DU PROJET HYDROÉLECTRIQUE CLEUSON-DIXENCE

Communiqué de la S.A. l'Energie de l'Ouest-Suisse (EOS)

Préambule

On rappellera tout d'abord certains faits:

- Il a fallu 16 ans à EOS pour construire moins de la moitié de la ligne 380 kV Verbois-Romanel-Galmiz avec des pertes de plus de 100 mio de francs.
 - Bientôt dix ans de procédure sont écoulés pour Hydro-Rhône et toujours rien. Les dépenses engagées atteignent 40 mio de francs.
 - Après Fessenheim et Cattenom, EOS investit à nouveau 1200 mio de francs dans le parc de production d'Electricité de France: du travail pour 1000 hommes pendant cinq ans est exporté.
 - Année après année, la consommation d'électricité croît et avec elle l'importation d'électricité d'EOS: 1/3 de nos disponibilités en 1991 proviennent de l'étranger.
 - En cette période de récession économique et de difficultés sociales, EOS qui souhaite construire en Suisse et qui pourrait offrir des places de travail par centaines pendant des années en est empêchée et doit construire à l'étranger. EOS en attribue la cause:
 - d'une part à une législation en matière de protection de l'environnement inadaptée, permettant tous les abus, et
 - d'autre part à ceux qui commettent précisément ces abus.
- EOS range dans cette catégorie en particulier le World Wildlife Fund (WWF) et l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP).

Le projet Cleuson-Dixence

Depuis plus de deux ans, le WWF bloque à lui seul l'ouverture des travaux par des recours successifs.

EOS a pourtant conçu un projet ménageant au maximum l'environnement. L'autorité compétente, donnant suite à certaines exigences écologiques, du WWF en particulier, a imposé des contraintes draconiennes dans son autorisation de construire. EOS estime à 150-180 mio de francs les frais supplémentaires pour la protection de l'environnement sur un devis total des travaux de 1150 mio de francs (frais supplémentaires compris). Les frais d'études, d'impacts en particulier, d'investigations et de procédure se montent aujourd'hui à 30 mio de francs.

Cleuson-Dixence est un nouvel outil qui permettra à EOS de limiter les conséquences de sa forte dépendance des importations, en particulier de freiner l'augmentation des tarifs d'électricité. En outre, la réalisation de Cleuson-Dixence va occuper quelque 700 hommes pendant six ans. Du travail bienvenu par les temps qui courent!

Le WWF déclare ne plus être opposé au projet Cleuson-Dixence, mais exige en contrepartie du retrait de son recours au tribunal fédéral des compensations parfaitement déraisonnables. Dans l'état actuel des choses, tout espoir de négociation est exclu.

Appréciation de la situation et décision d'EOS

EOS constate que les citoyens suisses ont accepté l'article énergétique en septembre 1990; de son côté, le WWF a approuvé le programme Energie 2000 établi par le Conseil fédéral à la suite du vote, et signé à cette occasion un pacte de la Paix de l'énergie.

EOS doit mettre en place les chantiers à plus de 2000 m d'altitude dès le printemps 1992, sans quoi on ne pourra travailler durant l'hiver 1992-1993. Elle craint que la décision du tribunal fédéral n'intervienne plus à temps. EOS ne veut pas perdre inutilement une année supplémentaire. Elle place le WWF face à ses responsabilités, et l'informe, en même temps que l'opinion publique, de la décision qu'elle a prise:

Si le WWF retire son recours au tribunal fédéral avant le 12 avril 1992 à 24 heures, renonce à toute opposition en rapport avec le projet Cleuson-Dixence et s'engage à collaborer à la réalisation des lignes 380 kV nécessaires au transport de l'électricité, alors EOS s'engage, en contrepartie:

- à ouvrir un crédit d'un mio de francs pour des travaux d'utilité publique en Valais, travaux qui seraient effectués par des chômeurs. L'initiative des propositions incomberait à l'Etat du Valais, EOS participant avec les sections valaisannes de la Ligue suisse pour la protection de la nature (LSPN) et du WWF au choix des actions à entreprendre.
- à ouvrir le 13 avril 1992 un crédit de 4 mio de francs pour constituer une fondation dont le but sera de faciliter la réinsertion des personnes privées de travail (combien de chômeurs du fait d'actions du WWF?). EOS invitera des tiers à soutenir cette fondation qui sera gérée par des personnes compétentes indépendantes d'EOS.

Passé le 12 avril 1992, et à défaut de réalisation de l'hypothèse définie ci-dessus, EOS attendra le jugement de l'autorité de recours et prendra alors en connaissance de cause les dispositions qu'elle jugera adéquates.

En résumé et pour conclure:

- Le WWF a déclaré qu'il n'est pas opposé au projet Cleuson-Dixence.
- Dès lors, faut-il continuer à perdre du temps et de l'argent? Faut-il poursuivre une procédure paperassière et coûteuse? Ou bien veut-on permettre qu'une somme de 5 mio de francs, qui peut être libérée si les travaux commencent tout de suite, soit utilisée au bénéfice de causes que le WWF affirme lui être chères, à savoir l'exécution de travaux d'utilité publique - dans lesquels la protection de l'environnement aura nécessairement sa part - et la lutte contre le chômage?

Le 2 avril 1992, le World Wildlife Fund (WWF) a déclaré maintenir son recours contre le projet hydroélectrique Cleuson-Dixence, en réponse à la décision de l'EOS rendue publique dans la conférence de presse du 31 mars.

EOS estime nécessaire de communiquer ci-dessus les considérations dont elle s'est inspirée en l'occurrence, de façon que chacun connaisse les termes exacts de sa démarche.

Elections coûteuses

800 millions de francs dépensés.

Les sièges électoraux ont été ouverts hier matin à 7 heures. Ils le seront encore aujourd'hui jusqu'à 14 heures. Entre hier et aujourd'hui donc, plus de 47 millions d'Italiens sont appelés aux urnes pour exprimer leurs préférences en indiquant les hommes à qui confier la dixième législature républicaine et un gouvernement pour l'Italie de ces prochaines cinq années. Mais, depuis 1948 et jusqu'à ce jour, c'est aussi l'élection la plus incertaine.

Le défi est d'autant plus ouvert que l'alliance quadripartite (DC, PSI, PSDI et PLI) sollicite des suffrages pour confirmer l'actuelle majorité. Les observateurs sont unanimes pour admettre que le risque principal n'est autre que celui d'une fragmentation des préférences et d'un nouveau recours aux urnes dans quelques mois.

Cette fois, les électeurs devront choisir parmi quelque 10000 candidats aux 945 sièges (315 au Sénat et 630 à la Chambre des députés), répartis sur 531 listes différentes, plus de 17 par circonscription électorale, avec un record de 27 partis en liste à Rome seulement. Les humoristes font toutefois remarquer que la proportion n'est pas exagérée. Si l'on tient compte du fait que pour le dernier concours relatif à 60 postes à occuper à la Banque nationale il y eut 117000 postulants.

Pour faire face aux frais d'organisation de ces élections politiques, le Ministère du trésor a alloué 660 milliards de lires, soit quelque 800 millions de nos francs suisses. Les frais soutenus par l'Institut polygraphique pour l'impression de la documentation nécessaire s'élèvent à 30 milliards environ (36 millions de francs), le coût de l'impression des listes (120 millions) à 5 milliards de lires (6 millions de francs). Pour compenser les 531924000 personnes engagées en la circonstance dans les 88654 sièges électoraux, il faudra également déboursier la somme égale à quelque 110 milliards (132 millions de francs). Pour la surveillance des bureaux de vote enfin, 28000 soldats au total ont été mobilisés.

Tout ça n'a toutefois pas empêché la mafia sicilienne de sévir à nouveau. Commandant du groupe de la police judiciaire des carabinieri d'Agrigento, considéré

comme la «mémoire historique» de la force publique locale pour avoir collectionné des milliers de noms et informations sur les mafieux de la province, Giuliano Guazzelli, 58 ans, a succombé samedi après-midi sous les tirs croisés d'armes à feu. Tout simplement parce qu'il connaissait tous les secrets du clan...

Louis Tissonnier

Pour les collègues

Pour tous les jeunes, en particulier les étudiants, rendez-vous mercredi saint 15 avril à 14 heures à Saint-Maurice, à 14 h 30 à Martigny. Animée par Michel Salamolard et Calixte Dubosson, la montée consiste en du ski de randonnée. Les célébrations de la semaine sainte seront vécues à l'hospice du Grand-Saint-Bernard. Inscriptions chez Calixte Dubosson, au (025) 65 11 81.

(id/cor)

RÉDACTION DU HAUT-VALAIS 3900 Brigue

Louis Tissonnier (lt)
 ☎ (028) 23 10 77
 Telex (028) 47 31 45

Pascal Claivaz (pc)
 ☎ (028) 24 21 45
 Privé: 24 45 55
 Fax (028) 24 21 07

MEDECINS SANS FRONTIERES - SUISSE

Ils ont besoin de nous...
 ...nous avons besoin de vous!

Clos de la Fonderie 1 - 1227 Carouge
 CCP 12-1808-1

ANNONCEURS UN IMPACT EXCEPTIONNEL!

Nouvelliste
 et Feuille d'Avis du Valais

avec un tirage contrôlé de 44 452 exemplaires vous offre chaque jour la possibilité de toucher à coup sûr 117 000 lecteurs, soit les 77,9% des lecteurs du VALAIS ROMAND (zone 16). (Source officielle: REMP MACH 1991.)

Chaque mardi, édition spéciale tirée à 60 000 exemplaires, soit diffusion supplémentaire à tous les ménages du Chablais valaisan, sans supplément de prix.

Renseignements: Publicitas, avenue de la Gare 25, 1950 Sion, tél. (027) 29 51 51 - fax (027) 23 57 60. Agences à Brigue, Sierre, Martigny et Monthey.

Les causes de la défaite

Le PDC a-t-il fait le plein de ses voix et des divers auquel il pouvait normalement s'attendre? Si l'on considère qu'il totalise, seul, 35% de l'électorat sierrois lorsque toutes les forces politiques sont engagées, on en conclut qu'il doit nettement dépasser cette proportion lorsqu'il n'y a que deux adversaires en lice. Le maigre 38% atteint dimanche ne remplit pas cette première espérance. Le PDC n'a donc pas bénéficié d'apports extérieurs. Au contraire, il semble qu'il ait eu de la peine à mobiliser toutes ses troupes, à considérer l'écart de voix entre le score de René-Pierre Antille aux dernières élections et celui de sa candidature à la présidence.

La réponse se trouve peut-être dans le camp des Haut-Valaisans. Si d'habitude, ceux-ci appuient en masse le PDC, cette fois, ils se sont tournés résolument vers le radical «Bouby» Antille, parfait bilingue et grand défenseur de cette minorité qui représente près du quart de l'électorat sierrois. Les socialistes ont eux-aussi joué un rôle non négligeable dans ce score. Souvenez-vous, lors de la dernière campagne pour la vice-présidence de la ville, ils n'avaient pas pu compter sur le soutien des forces démocrates-chrétiennes; peut-être qu'aujourd'hui, ils rendent la monnaie de la pièce à ce même PDC.

Assurément, les questions ne manqueront pas aux statéges du PDC pour une analyse attentive de cette défaite.

Christian Dayer

Un raz-de-marée radical

Hier peu après 14 heures, le verdict tombait: «Bouby» Antille, radical, devenait président de Sierre.

SIERRE. - Le nouveau président sierrois se nomme Charles-Albert Antille. Sur 5161 bulletins valables, le candidat radical «Bouby» Antille récolte 3187 voix alors que le perdant, le démocrate-chrétien René-Pierre Antille, doit se contenter de 1964 voix. Dans ces présidentielles sierroises, chacun voyait pourtant une élection très serrée: citoyennes et citoyens en ont décidé autrement. Nous avons parcouru les deux stams des partis à l'heure de la proclamation des résultats, voici les réactions que nous y avons enregistrées.

Charles-Albert Antille, élu

«Je suis très heureux de cette élection et surpris de l'ampleur du score. Je tiens à remercier toutes les citoyennes et les citoyens sierrois qui par

leur participation ont montré leur intérêt à cette élection. Je veux leur dire également qu'aujourd'hui je me sens président de la ville mais surtout capitaine d'une équipe de conseillers. Dès demain, je vais travailler pour le bien de la ville et de ses habitants. Je me réjouis de retrouver René-Pierre Antille prêt et disposé à travailler comme il l'a fait depuis le début de cette législature. Je remercie vivement Mme Sigerist-Imesch qui a parfaitement joué son rôle de présidente par intérim durant plus d'un mois.»

Jean-Marie Grand président du PRD

«Je suis surpris par l'ampleur du score. Je pensais à un écart moindre, oscillant entre deux et trois cents voix. J'ai le sen-

timent que la population s'est plus reconnue dans la personnalité de Charles-Albert que dans celle de son concurrent. Je me réjouis de cette élection car dans la conjoncture actuelle, avec une base radicale très forte, on pourra bien gérer cette fin de législature.»

René-Pierre Antille, non élu

«Ce fut pour moi une expérience fantastique sur le plan personnel. La campagne m'a en effet permis de découvrir de nouveaux amis et de reconnaître ses anciens amis. Les contacts positifs et encourageants avec les jeunes furent aussi une riche expérience. Les causes de cet échec sont encore à analyser par le parti. Pour l'instant, une page se tourne. Dès demain, d'autres tâches m'attendent notamment dans le cadre de mes activités au sein du Conseil communal. Dans un souci de collégialité, je peux dire à «Bouby» qu'il pourra compter sur mon entière collaboration. Je crois que l'intérêt de la ville passe par-dessus une insatisfaction que l'on peut ressentir après un échec comme celui-ci.»

Serge Sierro ancien président de Sierre

«Je dois relever tout d'abord que les Sierrois avaient à choisir entre deux candidats de valeur. Un grand gagnant de cette élection est l'esprit qui a animé la campagne. En éliminant un radical, les Sierrois ont choisi une politique de la continuité, de l'ouverture et du pluralisme. «Bouby» sera

le président de tous les Sierrois et saura faire entendre et respecter toutes les minorités.»

Jean-Luc Solioz président du PDC

«Je suis surpris du score réalisé par «Bouby». Quant à René-Pierre, il fait un score en dessous de celui réalisé lors de son entrée au Conseil communal. Il est trop tôt pour analyser et tirer des conclusions de cet échec. Malgré

tout, nous avons vécu une campagne d.c. basée sur la sympathie, la collaboration, l'amitié et nous allons continuer le travail qui n'a pas porté ses fruits aujourd'hui. Nous sommes persuadés que si nous poursuivons dans cette voie, nous arriverons tôt ou tard. Il serait malhonnête de dire que je ne suis pas déçu et je remercie tous les citoyens qui ont fait confiance à René-Pierre.»

Christian Dayer



Peu après son élection, le nouveau président de Sierre fait part de ses premières impressions.

En bref

Sans argent

CRANS-MONTANA. - La Société des commerçants et artisans de Montana-Vermaia organise mardi une séance d'information pour ses membres sur l'achat sans argent. De 15 heures à 16 h 30, plusieurs conférenciers s'exprimeront sur ce thème au centre de congrès Le Régent. Les avantages de l'achat sans liquide, les installations nécessaires pour utiliser ce mode de paiement et des exemples sont programmés. Le directeur de TVPM, M. Crettol, figurera au nombre des conférenciers.

Allaitement

SIERRE. - Le GAAM de Sierre, groupe d'appui à l'allaitement maternel, met sur pied mercredi soir à 20 heures une séance d'information. Les parents et les bébés seront les bienvenus à ce rendez-vous qui aura lieu au numéro 15 de l'avenue Général-Guisan au quatrième étage. Les personnes présentes se pencheront sur les rythmes du nouveau-né. La différence entre l'éveil et le sommeil chez l'adulte et le nouveau-né sera aussi traitée. L'entrée de cette soirée sera libre.

Thé dansant

SIERRE. - Le thé dansant des aînés aura lieu au restaurant Swiss Plage jeudi dès 14 h 30. Les personnes non motorisées seront prises en charge à 14 heures devant l'hôtel de ville et les messieurs sont les bienvenus.

Audition publique

GRÔNE. - Les écoles de musique des fanfares de Grône, de Vex et des Haudères se produiront mardi à 19 h 30 à l'ancienne salle de gymnastique de Grône. Ces solistes joueront dans le cadre de la préparation des championnats suisses qui se dérouleront les 10, 11 et 12 avril à Aaldorf.

3400 chômeurs en Valais

Le nombre des chômeurs en Valais approche les 3400. Face à cette situation, les délégués de l'Union syndicale valaisanne ont adopté une résolution en la matière.

SIERRE. - En février 1990, les chômeurs valaisans étaient au nombre de 1384. L'an suivant, la barre des 2000 a presque été atteinte et il y a un peu plus d'un mois, 3387 étaient comptabilisés. Depuis une année, une progression de plus de 40% a été enregistrée dans ce domaine et «la situation est assez inquiétante» a déclaré samedi à Sierre le président de l'Union syndicale valaisanne, M. Germain Varone. De fait, une résolution a été adoptée lors de l'assemblée des délégués de l'USV. Cette dernière «demande aux autorités politiques de prendre sans tarder des mesures concrètes pour lutter contre le chômage en Valais». L'organisation de cours de formation pour les préposés communaux, de programmes d'occupation temporaire pour tous

les chômeurs, des incitations pour les entreprises afin qu'elles choisissent la réduction du temps de travail et non le licenciement figurent notamment parmi les demandes.

Grève des femmes

Dans son rapport, le président a qualifié la grève des femmes du 14 juin de succès total. «Près de 200000 femmes ont participé à des manifestations sur des emplacements publics à travers toute la Suisse.» L'USV a coordonné et aidé à organiser des comités locaux de grève, a ajouté Mme Liliane Hildbrand. «L'USV s'est chargée du travail administratif et a mis à disposition les finances nécessaires.» Dans le pays a relevé encore M. Varone, l'écart entre le salaire des hommes et des femmes est toujours de 30%. En Valais, les salaires accordés à celles-ci figurent en outre aux derniers rangs des cantons suisses. 1991 aura été en outre pour les syndicats l'année de la lutte pour la pleine compensation du renchérisse-

ment. «Si celle-ci a pu être maintenue il y a certaines exceptions notables», a expliqué M. Varone.

Amélioration de la formation

L'USV a encore élaboré des lignes directrices concernant l'amélioration de la formation professionnelle et continue en Valais. Celles-ci, éditées en

français et en allemand, sont à la disposition des fédérations et des membres au secrétariat. «La formation de base est actuellement insuffisante et donc à réformer» selon l'USV. La brochure, après l'énonciation des points faibles, procure les clés d'une bonne formation continue. En dernier lieu, cette publication contient trois revendications concrètes. La création d'un fonds en faveur de la formation et du

perfectionnement professionnels, d'ateliers publics d'apprentissage pour des professions orientées vers l'avenir, d'ateliers d'apprentissage pour femmes sont celles-ci. Cette assemblée a permis encore à M. Pierre Schmid, secrétaire central FTMH, d'effectuer un tour d'horizon de la situation économique et du chômage en Suisse et en Valais.

(cat)



Une partie du comité en compagnie du conférencier du jour.

Colonne lombarde sous la loupe

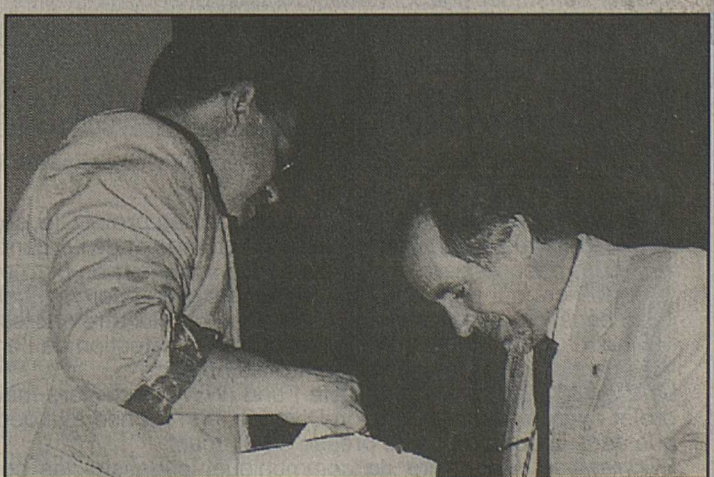
Crans-Montana a accueilli la semaine dernière les physiothérapeutes suisses et des spécialistes de plusieurs pays. La colonne lombarde a figuré au centre des débats.

CRANS-MONTANA. - Pendant trois jours, le centre de congrès Le Régent aura été la capitale des physiothérapeutes. En effet, l'assemblée des délégués de la Fédération suisse des physiothérapeutes FSP s'est déroulée sur le Haut-Plateau. Nonante-quatre délégués de quatorze sections, représentant près de 4000 membres, se sont prononcés à cette occasion sur certains points. La conception de la formation a notamment passé la rampe à l'unanimité lors de ces assises. Celle-ci a pour but

de donner aux physiothérapeutes la possibilité de se perfectionner. Une formation continue de physiothérapeute en chef, de professeur de physiothérapie et de physiothérapeute indépendant sera mise en place. Lors de ce rendez-vous placé sous la férule du président central, M. Marco Borsotti, un membre d'honneur a été nommé en la personne de M. Claude Marti de Genève. La nouvelle section d'Argovie a été admise. Le président de la Croix-Rouge suisse, le Dr Kennel a participé également à cette assemblée. Le chef du Département des affaires sanitaires du canton du Valais, M. Raymond Deferr, a prononcé une allocution.

Nombreuses conférences

Vendredi et samedi s'est déroulé un congrès de physiothérapie. Le comité d'organisation emmené par le président sortant de l'Association valaisanne des physiothérapeutes, M. Pierre Fauchère, avait réuni plus d'une quinzaine de conférenciers. Des spécialistes suisses, français, anglais et même une sommité américaine dans ce domaine se sont exprimés sur le thème «la colonne lombarde». Les docteurs Antoine Perrig, neurologue, Jacques de Preux, médecin-chef à l'hôpital de Sion, et Raphaël Carron, médecin-chef à l'hôpital psychiatrique de Malévoz, figuraient au nombre des orateurs valaisans.



Le Dr Charles Gobelet, médecin-chef à l'hôpital de Sion, en compagnie du nouveau président de la section valaisanne, M. Christoph Minni.

Nouvelliste

SPORT

FOOTBALL
CYCLISME
HOCKEY SUR GLACE
AUTOMOBILISME

Le tour final de LNA	23
Le GP Vallotton à Fully	28
Berne près du titre	30
Critérium jurassien	32



TOUTE VOTRE EQUIPE A VOTRE SERVICE!
15'000m² d'exposition (026) 44 35 44

FOOTBALL - TOUR FINAL

Le Sion nouveau est arrivé

Face à Lausanne, les Valaisans retrouvent leurs qualités. Rassurant.

Sion - Lausanne-Sports 1-0 (0-0)

Par Gérard Joris

Le Valais a toujours sa fierté. Le FC Sion avec lui. Meurtris dans leur esprit par les incessants rebondissements qui émaillent depuis la reprise du printemps la vie du club, les joueurs séduois font appel à d'autres qualités pour oublier les soucis quotidiens. L'orgueil, la générosité, la volonté et l'engagement total demeurent leurs armes privilégiées lorsqu'il s'agit de prouver une vitalité intacte. Important dans la perspective d'un premier titre national, ce derby entre Sion et Lausanne a démontré de la part des Valaisans une volonté de dépassement encore jamais vue ce printemps à Tourbillon. Au FC Sion intermettent, inconstant, parfois calculateur des premiers matches du tour final, a succédé un FC Sion généreux dans l'effort, conquérant dans l'esprit et souverain dans la manière. En un mot, un FC Sion soucieux de montrer qu'il avait toujours la tête bien sur les épaules et des jambes solides pour la supporter.

Un match plein

Face à un Lausanne-Sports égal à lui-même, c'est-à-dire bon, le FC Sion a étonné par sa volonté de ne pas laisser traîner les choses. On l'attendait prudent, réfléchi, il s'est révélé d'emblée audacieux, hardi. Sa première mi-temps, même si elle ne lui apportait finalement pas le bénéfice comptable espéré, lui permettait de poser son jeu, de faire douter un adversaire venu, comme lui, pour gagner. La première période, en effet, se voulait essentiellement séduoise. Les occasions de but aussi. Cinq fois durant les quarante-cinq premières minutes, Sion faisait tressaillir d'inquiétude les défenseurs vaudois. A la 18e, Manfreda,

bousculé par le duo Gigon-Herr, ne pouvait armer son tir. Dans la même minute, le bouillant attaquant valaisan échouait seul face à Maillard. Constante dès les premières minutes du match, la pression séduoise ne se relâchait à aucun moment dans cette première période. Gertschen (coup-franc dévié en corner par Maillard à la 18e puis tir sur la latte à la 28e), Calderon (centre au ras du sol inexploité à la 33e) et Baljic (tir capté par le portier lausannois à la 41e) traduisaient dans les occasions un avantage qui ne se concrétisait qu'en début de seconde période, lorsque Fournier, d'un tir puissant sous la latte, trouvait enfin l'ouverture (49e).

Le match, dès lors, s'équilibrait logiquement. Contraint de jouer son va-tout, Lausanne prenait à son tour des risques. Barberis aussi. Lui qui faisait entrer Schürmann d'abord puis Cina en lieu et place de Douglas et Londono. Plus entreprenant, Lausanne portait alors à son tour le danger devant les buts séduois (tête de Van den Boogaard à la 60e miraculeusement déviée en corner par Lehmann et tirs un rien à côté d'Isabella et de Cina aux 69e et 78e) mais s'exposait aux contres rapides des Valaisans. Manfreda (71e et 77e) et Gertschen (deux fois à la 73e) manquaient à leur tour l'occasion de classer définitivement l'affaire. Malgré la pression lausannoise, Sion tenait bon. Jusqu'au bout. Il ne volait rien au stade de Tourbillon.

Mérite

Sion a donc gagné. Personne ne criera au scandale. Dans ce match plein, rythmé, jamais ennuyeux - le mérite, il faut le souligner, en revient également aux Vaudois qui ont eux aussi crânement joué leur chance - les Valaisans ont fait oublier leurs prestations précédentes très moyennes. La défense, extraordinaire de présence, n'a fait aucune con-



Herr (devant) et Verlaat disputent le ballon à Baljic (à droite). Très présent, le Séduois aura constitué un danger constant pour les deux Lausannois.

cession aux attaquants vaudois qu'elle a mis totalement sous l'éteignoir, à l'exemple de Van den Boogaard, parfaitement contrôlé par Brigger. Le milieu de terrain également, lui qui prit constamment la mesure de son vis-à-vis lausannois. En attaque enfin, Baljic, impressionnant, et Manfreda, en net retour de forme, ont fait peser un poids constant sur la défense vaudoise. Sans démentir, Lausanne a dû se rendre à l'évidence, samedi soir. Ce Sion-là, c'est du solide. Du très solide. On en redemande.

NOS MINI-INTERVIEWS

Enzo Trossero

«J'ai vu une très bonne équipe de Sion. Tous les joueurs se sont donnés à fond. Ils ont beaucoup couru. La victoire est amplement méritée. Dans ce match, nous nous sommes créés cinq ou six occasions réelles de marquer contre une seule à notre adversaire. Le score aurait pu être beaucoup plus élevé. En première mi-temps, on a très peu vu Lausanne, qui ne s'est vraiment montré qu'en seconde période, alors que nous menions 1-0. La défense séduoise s'est révélée très forte aujourd'hui, mais tous les joueurs ont eu énormément de mérite. Lorsqu'un arbitre sifflera un penalty pour nous à Tourbillon, je déclarerai ce jour-là jour de fête nationale...»

Umberto Barberis

«Ce derby s'est joué dans un bon esprit. C'a été un bon match, un bon spectacle. Ce soir, il y avait relativement peu de différence entre les deux équipes. Sion en voulait peut-être un peu plus que nous. En jouant offensivement nous avons été fidèles à notre football. Nous n'avons

pas été payés en conséquence. Ce match s'est gagné en attaque. Les deux défenses ont été excellentes mais l'attaque de Sion a été supérieure à la nôtre. Les deux arrières latéraux séduois ont pris le pas sur nos deux ailiers. Je ne sais pas pourquoi Sion livre toujours ses meilleurs matches contre nous. En ce qui me concerne, en tant qu'entraîneur de Lausanne, je suis toujours à la recherche de ma première victoire à Tourbillon. La prochaine fois, nous jouerons le béton ou alors à pieds nus.»

Roy Hodgson (coach national)

«C'est toujours un plaisir d'assister à un match à Tourbillon. L'ambiance est extraordinaire. Ce soir, j'ai été impressionné par la volonté de gagner qui habitait le FC Sion. Il voulait à tout prix cette victoire et il l'a eue. Défensivement, Sion a été très fort. Des nombreux internationaux qui évoluaient sur le terrain, ce sont Geiger et Studer qui m'ont le plus impressionné. J'ai aussi remarqué à Sion Baljic et Manfreda, deux attaquants qui pèsent très fort sur les défenses.» (jo)



Manfreda (au centre, le visage caché par le ballon), s'enfonce dans la défense vaudoise. Studer, Gigon et Verlaat (de gauche à droite) usissent leurs efforts pour stopper le bouillant Séduois.

Résultats

Grasshop. - Young Boys	0-3 (0-1)
Servette - Zurich	3-3 (2-2)
Sion - Lausanne	1-0 (0-0)
NE Xamax - Saint-Gall	3-1 (2-1)

Classement

1. Grasshop.	(15)	5	3	1	8	5	22
2. Sion	(14)	5	2	2	10	9	20
3. Lausanne	(15)	5	1	2	5	6	19
4. Servette	(14)	5	1	2	8	9	18
5. NE Xamax	(12)	5	1	3	6	5	17
6. Young Boys	(11)	5	2	1	6	6	16
7. Saint-Gall	(11)	5	2	0	10	12	15
8. Zurich	(10)	5	1	3	8	9	15

Mercredi 8 avril

20.00	Lausanne - Grasshopper
	Saint-Gall - Servette
	Young - Boys - Sion
	Zurich - NE Xamax

Les buteurs

1. Van den Boogaard (Lausanne, 11) 14. 2. Molnar (Servette, 12) 13. 3. Közle (GC, 12) 12. 4. Alain Suter (GC, 7), Cina (Lausanne, 10) et Blättler (Saint-Gall, 8) 10. 7. Baljic (Sion, 8) 9. 8. Calderon (Sion, 6), Dobrovolski (Servette, 4 + 1), Kunz (Young Boys, 5 + 1) 8. 11. Jacobacci (Servette, 7) et Jakobsen (Young Boys, 7)

But de Fournier

Stade de Tourbillon. 12100 spectateurs. Bon arbitrage de M. Kurt Röthlisberger de Suhr (Argovie). But: 49e Fournier (1-0).

Sion: Lehmann; Geiger; Quentin, Brigger, Fournier; Piffaretti, Lopez, Calderon, Gertschen (84e Biaggi); Baljic, Manfreda (90e Orlando). Entraîneur: Enzo Trossero.

Lausanne: Maillard; Hot-tiger, Verlaat, Herr, Studer; Gigon, Ohrel, Isabella; Londono (75e Cina), Van den Boogaard, Douglas (86e Schürmann). Entraîneur: Umberto Barberis.

Notes: Sion sans Sauthier (suspendu), Clausen, F. Rey et Barbas (blessés). Lausanne sans Huber, qui a fait sa rentrée, hier, avec les espoirs, Viret, Affolter et Fryda (blessés). Avertissement: 88e Quentin (jeu dur).

Coups de coin: 2-8 (2-3).

Faits spéciaux

A la 18e, Manfreda récupère un ballon chaud à quelques mètres des buts lausannois. Au moment de tirer, il est déséquilibré par Gigon et Herr. M. Röthlisberger, bien placé, laisse jouer.

A la 28e, Gertschen reprend un centre de Baljic. Frappée en lob, la balle retombe sur la transversale des buts de Maillard avant d'être dégagee par un défenseur vaudois.

Le coup d'envoi du match est donné par le boxeur professionnel valaisan Jean Chiarelli de Char-rat.

Geste

La solidarité existe. Tous-jours. Durant la semaine qui a précédé le match contre Lausanne, l'entraîneur et la plupart des joueurs séduois ont rendu visite à André Luisier, hospitalisé. Pour lui apporter leur soutien et lui dédier leurs efforts. Le président du FC Sion a été touché. Par le geste... et par la victoire obtenue contre Lausanne!

Publicité



SPONSORS OFFICIELS



et Feuille d'Avis du Valais

BANQUE CANTONALE DU VALAIS
WALLISER KANTONAL BANK



le n°1 du meuble en valais



Charly Hofmann



l'assurance sportive

CLUB DU LUNDI



S. Facchinetti S.A., Neuchâtel
Les Hôtels Sella Zermatt S.A., Zermatt
Ideal Job, Sion
Imprimerie Gessler S.A., Sion
Imprimerie Valprint S.A., Sion
Lathion-Voyages, Sion
Neworth & Cie S.A., Ardon
Piscine bourgeoiale, Loèche-les-Bains
Placette, Sierre-Sion-Monthey

Ces entreprises soutiennent le FC Sion

La Source - Magro S.A.
Schnyder Vitus, entreprise de construction, Gampel
Société générale d'affichage (SGA), Sion
Sulzer Frères S.A., chauff. + clim., Sion
Tamoil S.A.
Téléphérique Zermatt - Lac Noir - Petit-Cervin
Zurich Assurances, R. Zryd, Sion

FOOTBALL: PREMIÈRE LIGUE

A deux, c'eût été mieux

Sémillant, le MS a largement mérité de vaincre des Genevois fort décevants.

Martigny - Chênois 1-0 (0-0)

Par Christian Rappaz

Une question d'abord, perfide mais légitime: le Martigny-Sports jouera-t-il ses prochaines rencontres à domicile à guichets fermés? Réponse d'un quidam écœuré: à voir la misérable affluence de ce match au sommet, on peut effectivement se demander: 1. Si la présence du caissier «grenat» à l'entrée du stade est bien nécessaire; 2. Si les amateurs de football de cette bonne ville connaissent encore l'existence de leur club. Triste parenthèse fermée! Qui a pour seul mérite de nous rappeler la véracité d'un proverbe disant que les absents ont toujours tort. En l'occurrence, nous pensons surtout à ceux dont le cœur bat pour les Octoduriens. Oui, ceux-là ont vraiment raté quelque chose. L'un des meilleurs MS entrevu cette saison peut-être.

Carton raté

Oui, face à ce Chênois timoré et dont l'esprit minimaliste a aussi surpris que déçu, ce MS primesautier, vaillant et bourré d'idées, valait réellement le détour. La preuve par ce score éloquent aurions-

nous aimé écrire. Las, la malchance et la maladresse des Bas-Valaisans nous privent de ce plaisir. Dommage, car à la place de ce chiche résultat, Martigny aurait pu réussir un véritable carton. Il n'est qu'à songer aux deux tirs sur les bois de Martelli (27e, superbe lob de 25 mètres) et de Lemic (43e, bombe de 18 mètres) pour s'en convaincre. Aux occasions en or ayant échoué à Petoud (3e), Rölli (5e), et Martelli (43e) aussi. Autant d'opportunités malheureusement gaspillées au terme de pathétiques face à face avec l'excellent portier Marguerat.

Hold-up évité

Malgré cela, Martigny, grâce à un coup-franc platinien de Rölli (53e), a gagné et c'est bien là l'essentiel. Pour lui bien sûr mais pour l'éthique aussi. Parce que cette victoire, les hommes de Moulin l'ont ardemment désirée, ne dérogeant jamais à leurs principes résolument offensifs. Nunweiler et les siens ne peuvent pas en dire autant. Craintifs et refusant délibérément de prendre le moindre risque, les Genevois ont en effet attendu les dernières minutes pour se livrer. Par Colleti (85e et 90e), ils auraient d'ailleurs pu carotter in extremis la parité. Heu-

reusement, Morisod empêcha ce hold-up. Mais en se montrant coup sur coup dangereux, Chênois dut sans doute regretter son attentisme. Le public itou, lui qui se dit qu'à deux, c'eût été encore bien mieux...

Plaisantin

Stade d'Octodure, 300 spectateurs. Arbitre M. Casto Santana de Clarens. Martigny sans Yvan Moret, suspendu. Chênois privé de Pizzinato, blessé, Alberton et Gissi, suspendus.

Avertissements: Zumtaugwald (34e) et Rodriguez (83e) pour réclamation, Taillefert (78e) pour jeu dur.

But: 53e Rölli (1-0).

Martigny: Morisod; Moulin; Cretton, Zumtaugwald, Petoud; Bortone (28e Polo), Lemic, Lonfat, Rölli; Martelli, Derivaz (87e Alvarez). Entraîneur: Christophe Moulin.

Chênois: Marguerat; Mattioli; Grange, Taillefert, Novo; Guinta, Gianoli, Rodriguez, Isabella (82e Dusonchet); Hadjami (62e Colleti), Taddeo. Entraîneur: Radu Nunweiler.

Faits spéciaux: tir de Martelli sur la transversale (27e).



Mattioli croche. Mais Derivaz et Martigny s'adjugeront deux points importants.

Tir de Lemic sur le poteau (43e).

Gérald Froidevaux est présent dans les tribunes pour visionner Lonfat et Derivaz en vue de Suisse-Angleterre des moins de 18 ans à la fin du mois.

En fin de matinée, un plaisantin a téléphoné à l'arbitre pour l'avertir du... renvoi de la rencontre. Conscientieux, M. Santana a immédiatement appelé M. Arsène Crettet, évitant ainsi un drôle de camouflet.

Groupe 1 - Résultats

Martigny - CS Chênois	1-0 (0-0)
Montreux - Fully	2-0 (1-0)
Rarogne - Renens	2-1 (0-1)
Versoir - Grand-Lancy	1-3 (1-0)
Concordia - Savièse	2-1 (1-1)
Monthey - Collex-Bossy	6-0 (3-0)
Stade Lausanne - Aigle	1-0 (0-0)

Classement

1. Chênois	19 12 5 2	39-12	29
2. Monthey	19 11 6 2	34-14	28
3. Martigny	19 11 5 3	47-22	27
4. Fully	19 10 6 3	30-19	26
5. Grand-Lancy	18 7 5 6	27-29	19
6. Rarogne	19 6 7 6	29-26	19
7. Renens	19 8 2 9	31-26	18
8. Montreux-Sports	19 6 6 7	23-26	18
9. Stade Lausanne	19 6 5 8	26-38	17
10. Savièse	18 5 6 7	36-48	16
11. Collex-Bossy	19 6 3 10	24-37	15
12. Aigle	18 3 4 11	22-31	10
13. Versoir	18 4 2 12	17-36	10
14. Concordia	19 3 4 12	11-32	10

Prochaine journée

- Aigle - Versoir
- Collex-B. - Rarogne
- Fully - Martigny
- Grand-Lancy - Concordia
- Renens - Stade
- Savièse - Montreux

Mérité!

Rarogne - Renens 2-1 (0-1)

Stade de Rhoneglut, 250 spectateurs. Arbitre: M. Markus Stauffer, Mooseedorf. Buts: 2e Da Costa 1-0; 72e Zengaffinen 1-1; 87e Zengaffinen 2-1.

Rarogne: Salzgeber; Jakovlevic; Noti, Brunner, Kalbermatter; M. Kalbermatter, Zeiter, Troger (71e Zengaffinen), Imboden (6e Karlen), Pfammatter, Varonier.

Renens: Schlosser; Evard; De Franceschi, Manca, Fournier, Savovic; Da Costa, Agassi, Parra, Scjboz (80e Trancanelli), Meier.

Notes: coups de coin 15-4 (13-0), avertissements à Kalbermatter et Agassiz 85e.

Finalement, la logique fut respectée. A force de presser son adversaire, Rarogne a récolté le fruit de ses efforts, soit les deux points. Et pourtant, pris à froid par les Vaudois, après seulement 1'45" par un tir de Da Costa, les Valaisans eurent mille peines à revenir au score. Malgré treize coups de coin en première mi-temps, la formation haut-valaisanne ne put pas concrétiser sa très nette supériorité. A maintes reprises, les Karlen, Zeiter, Kalbermatter inquiétèrent le gardien Schlosser, mais ce dernier put à chaque fois s'interposer. Même la bombe avant le thé, de Zeiter fut détournée en coup de coin.

Deux fois Zengaffinen

Après la pause, le scénario ne changea pas. Les Haut-Valaisans continuèrent à presser, mais sans succès. Maladroits, trop personnels, les attaquants de Rarogne se heurtèrent à une défense vaudoise assez stricte. Puis, le remplacement de Troger par Zengaffinen à la 71e minute donna un nouvel élan à la formation de Kalbermatter. Cet homme apporta un plus à l'offensive qui se traduisit immédiatement par l'égalisation. Un très joli centre de Zeiter et une reprise de Zengaffinen, venu de l'aile gauche surpris le gardien Schlosser. Tout était à recommencer. Mais cette réussite redonna courage aux Valaisans. Et lorsque l'on connaît leur

volonté, Renens eut beaucoup de peine à contenir les assauts de son adversaire. Certes, le jeu ne fut pas de qualité, mais on sentait les Valaisans plus près de la victoire. Il fallut néanmoins attendre la 87e minute pour que Zengaffinen trouve une deuxième fois le chemin des filets. Enfin, la victoire était accueillie avec joie et soulagement. Rarogne, qui depuis trois semaines était resté sur trois nuls (0-0), pouvait fêter un succès mérité, et surtout se rassurer sur la valeur de ses attaquants. C'est de bon augure pour la suite du championnat. (Peb)

Une bonne récréation

Très inspiré, Monthey s'est joué de Genevois réduits au rôle de faire-valoir.

Monthey - Collex-Bossy 6-0 (2-0)

Par Christian Rappaz

«Au-delà du résultat, je souhaite de tout cœur que la manière soit enfin au rendez-vous face à Collex-Bossy.» Le vœu exprimé par Uwe Rapolder au travers du programme du match a été exaucé. Après s'être (trop) souvent imposé à l'arraché, Monthey a en effet offert une prestation de grande qualité à son public. Enfin, comme le confesse humblement le mentor chablaisien. Mais si le collectif des bords de la Vièze a effectivement souvent laissé ses supporteurs sur leur faim, cette fois il les a rassasiés. De buts donc, mais également de beaux mouvements de football et de superbes gestes techniques. A témoin l'impeccable volée de Payot pour le 4-0 et la non moins belle tête piquée d'Uva pour le numéro 5. Autant de schémas sortis tout droit des manuels qui firent le désespoir de Genevois n'ayant que leur bonne volonté à opposer à cette infernale et talentueuse machine.

Vite fait, bien fait

Louable et pathétique, l'argu-

ment collésien ne suffit pas, vous vous en doutez, à mettre le grain de sable qui eut pu enrayer cette «pendule montheyssane». Dans les faits, nous dirons qu'après un début de match plutôt tranquille et équilibré, Monthey prit gentiment l'ascendant et ne le lâcha plus, transformant ce débat en véritable monologue. Conséquence, les buts tombèrent à la régularité du métro-nome. C'est de Siebenthal, le meilleur «jaune et vert» avec Uva, Payot et Nilsson, qui ouvrit les feux, consécutivement à un violent tir que Vigli dévia dans ses propres filets. Douze minutes plus tard (38e), ce fut au tour d'Uva de déjouer le marquage du défenseur genevois avant, d'une habile petite pichenette de l'extérieur du pied, de crucifier le malheureux Frutiger venu à sa rencontre. Comme peu après la pause Payot vint, lui aussi, mettre son grain de sel alors même que Collex semblait enfin tenter de timides velléités, l'histoire fut promptement rangée aux affaires classées.

Le reste releva de la péripétie. Malgré cela, Monthey eut le mérite de ne pas relâcher sa pression et continua à soigner la manière. Sa récompense

tomba sous la forme de trois nouveaux buts. Trois réussites de fort belle facture qui firent les délices du public et... l'indigestion des visiteurs. A chanter ainsi sous la pluie, Monthey s'offrit donc une belle récréation. De bon augure pour s'en aller aux Trois-Chênes dimanche prochain.

Trois buts d'Uva

Stade municipal, 350 spectateurs. Pelouse détrempée mais jouable. Arbitre M. Christie de Lausanne. Monthey sans Burn, Suard et Moulin, blessés. Collex privé d'Odriozzola, blessé.

Buts: 26e de Siebenthal (1-0); 38e Uva (2-0); 52e Payot (3-0); 68e Payot (4-0); 71e Uva (penalty, 5-0); 80e Uva (6-0).

Monthey: Tornare; Kosa; Rouiller, Puce, Clavel; de Siebenthal (68e Lamas), Petrella, Nilsson, Ogay; Uva, Payot. Entraîneur: Uwe Rapolder.

Collex: Frutiger; Guinand; Vigli, A. Oberson, Vassali; F. Moreira, Barral, Abriel, Racine; C. Oberson, L. Moreira (46e Denise). Entraîneur: Raoul Nogués.

Corners: 10-1 (6-0)

Question de volonté

Concordia - Savièse 2-1 (1-1)

Stade du Bois-Gentil, 150 spectateurs. Arbitre: M. Nobs (Berne).

Buts: 35e Bououkaz 0-1; 37e Pache 1-1; 82e Manigamba 2-1.

Concordia: Flückiger; Knigge, Crescenzi, Feller, Manera; Sampedro, Joseph (75e Spada), Pache, Glorioso; Kabamba, Manigamba (89e Niccollier). Entraîneur: Fontana.

Savièse: Voriot; Mouthon, Eggs, Margueron, Zufferey; Favre (78e Arnold), Luyet, Petrella, Bououkaz; Perroud (66e Debons), Calderon. Entraîneur: Vergère.

Notes: avertissements: 38e Sampedro, 88e Spada. Expulsion: 65e Knigge.

Contre-coup?

Savièse a-t-il subi le contre-coup du match de coupe contre Sion? Difficile de répondre... Il n'en demeure pas moins que les Valaisans entamèrent la rencontre au tout petit trot. Un quart d'heure de jeu et pas une seule occasion pour les visiteurs. Les rares incursions valaisannes dans le

camp de défense lausannois se soldaient immanquablement par un hors-jeu ou une perte du ballon. Et pourtant... Savièse ouvrit le score à la 35e minute. Sur un contre rondement mené par Bououkaz sur l'aile gauche, le gardien lausannois Flückiger ne put que constater les dégâts.

Blessés dans leur amour-propre, les joueurs de Fontana redressèrent la tête et s'en repartirent en direction des buts de Voriot. Leur détermination s'avéra payante puisque deux minutes après l'ouverture du score. Pache, d'un joli coup de tête, égalisait.

Savièse tenta de renverser le cours du jeu par quelques actions signées Calderon, notamment. Mais la plus sérieuse alerte pour Flückiger émergea des pieds de Luyet qui, seul face au portier lausannois, manqua de promptitude à trois minutes de la pause. Alors que l'on s'acheminait vers un match nul, Crescenzi offrait une superbe passe de la droite à Manigamba, qui exploita au mieux ce ballon (82e).

2 à 1, la victoire lausannoise ne souffre finalement d'aucune contestation.

Anne Gaudard

Un but fatal

Montreux - Fully 2-0 (1-0)

Stade de Chailly. Arbitre: M. Massimiliano Argilli, La Chaux-de-Fonds. 350 spectateurs.

Buts: 32e Gomez: 1-0; 69e Calvo: 2-0.

Notes: victime d'un choc fortuit avec un adversaire (20e), Serge Moret est évacué sur une civière (ligaments externes d'un genou?) Avertissements à Sumerauer (18e), Szijjarto (45e), Nunez (67e) et Dordevic (75e).

Montreux: Hunziker; Szijjarto; Prima, Martin, Covac; Gomez, Breit (83e Tinelli), Carrasco; Sumerauer, Nunez, Vernaz (64e Calvo).

Fully: Ançay; Puipe; Bridy, Monti, Bruchez; Serge Moret (20e Morard), Dariole, Reynald Moret; Beretta (46e Régis Moret), Thétaz, Dordevic.

Si la victoire du Montreux-Sports, qui met cette équipe à l'abri définitivement, semble-t-il, n'est pas volée, Fully aurait par contre très bien pu repartir avec un point. Mais une petite erreur du gardien Ançay, laissant filer le ballon entre ses jambes sur un tir sem-

blant anodin (tête rabattue suite à un coup de coin), après une demi-heure de jeu, changea les données du problème. Montreux avait été certes plus offensif, mais pas dangereux. Fully était pour sa part prudent, mais pas replié devant son gardien de manière négative. Du reste, les trois premiers tirs au but furent pour Fully, tous sur coup-franc (10e, 18e et 30e), les contre rapides de Fully obligeant les défenseurs montreuxiens à commettre de nombreuses fautes.

Il y eut même trois coups de coin consécutifs à la 34e minute mais Dordevic (trop souvent trqueur énervant) les tira directement sur Hunziker. Dès la reprise, c'est Fully qui domine et l'on devine que l'égalisation est à portée de l'équipe. Mais Dordevic (51e), seul au point de penalty, rate son envoi, trop mou pour inquiéter Hunziker.

Et c'est, sur un contre, le but fatal. Superbe débordement de Sumerauer, qui insiste et passe deux défenseurs avant d'adresser une petite passe latérale à Calvo, seul. Tout était dit. *Claude Ferrari*

Aigle: ratage complet

Stade-Lausanne - Aigle 1-0 (0-0)

Terrain de Vidy, 250 spectateurs. Arbitre: Canales (Geneve). But: 56e Bezzola (1-0).

Stade-Lausanne: Bertinotti; Chirico; Monney, Guehis, Roulet; Schoch, Soos, Betens; Njo' Léa (77e Allmean); Bezzola (68e Steffen), Chollet.

Aigle: Moos; Bertagna; Tommasino, Audidier (46e Michelod), Zaza; Grand (60e Lucas); Rössli, Devanthery, Pantucci; Payot, Pustivuk.

Notes: stade Sans Seiler (blessé); Aigle sans Buchilly (blessé) et Rittmann (malade). Conscient de sa situation délicate, le FC Aigle n'avait pas le droit à l'erreur, hier, sur le terrain de Vidy où l'attendait le FC Stade-Lausanne de Richard Dürr. Raison pour laquelle, les

hommes de Charly Rössli ont abordé cette rencontre avec détermination, courage et une organisation tactique intéressante. Malheureusement insuffisante.

On s'explique. Car si Aigle a dominé à mi-terrain - grâce à un quadrillage et une récupération intelligente - cette équipe a par trop manqué de réalisme à la pointe de son attaque.

C'est bien de se créer des occasions, encore faut-il les réaliser! Charly Rössli en convenait, à la fin de la rencontre. Abattu, il ajoutait: «Le doute hante nos esprits, les joueurs hésitent à prendre leurs responsabilités. De peur de mal faire.»

On pense à ces très bonnes actions d'Aigle de Grand (29e), qui hésita à tirer, de Payot, fort bien servi par Pustivuk, qui tergiversa (38e) et

rata son coup et à ce coup franc de Rössli (39e) qui faillit faire mouche...

Mais la meilleure occasion d'Aigle - celle qui aurait dû permettre l'ouverture du score - fut celle qui échut à Pustivik, seul au deuxième poteau, mais qui de la tête plaça le ballon à côté de la cage vide.

Ainsi donc et à force de rater, Aigle se fit crucifier à la 56e minute, suite à une remarquable combinaison Chollet-Bezzola, ce dernier ne ratant pas l'occasion qui lui était offerte, 1-0.

Arriva ce qui devait arriver, Stade-Lausanne prit les choses en main, profitant du rush désespéré d'Aigle pour se créer les meilleures occasions. Mais il y avait longtemps que les joueurs de Charly Rössli avaient laissé leur(s) chance(s). *Norman Marguerat*



POURQUOI CHERCHER AILLEURS MIEUX ICI?

Contrat «Mafioly Garantie Plus»

- **Sécurité absolue:** garantie supplémentaire de 3 ans minimum pour la couverture totale des frais de réparation (TV, HiFi, vidéo)
- **6 mois d'abonnement gratuits** pour tout contrat conclu à la commande d'un nouvel appareil
- **remise «fidélité»** à l'achat d'un nouvel appareil si vous êtes abonné depuis plus de 3 ans
- **dépannage prioritaire** et rapidité du service dans les 24 h pendant les jours ouvrables



Dépannage express

Un problème? Nos techniciens interviendront à votre domicile **dans les 24 heures**, et cela même le samedi! Réparation sur place pour une panne ordinaire, en atelier si elle est plus importante.

Prix minimum garanti

Si, dans les 8 jours, vous trouvez un appareil aux performances identiques mais à un prix inférieur, nous vous **remboursions la différence** si vous présentez une preuve écrite dans le magasin Mafioly où vous avez fait votre achat.

Prix à l'emporter



Nikon

W 35 COMPACT. Autofocus 35 mm. Flash incorporé, atténuation des «yeux rouges». DEL confirmant la mise au point. Mémorisation 30 sec. Déclencheur automatique double temporisation. Macro 0,65. Code DX. Avec étui.



179.-

Canon

Prima Zoom 76. Compact autofocus. Zoom 38-76 mm. Flash anti «yeux rouges». Avancement et rebobinage automatiques. Code DX. **Un rapport prix-performances exceptionnel!**



279.-

Kodak

KODAK GOLD
GR 135/24 100 ASA
9.90
GS 135/24 200 ASA
10.90



A l'achat d'un twin-pack vous recevez une peluche Kolorkid!



Chez Mafioly, un pin's **EURO DISNEY** gratuit pour chaque développement et copie de films Kodak.



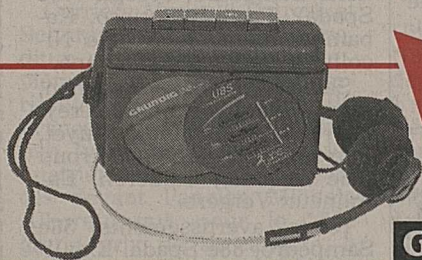
39.-

GRUNDIG

Beat Boy 56. Baladeur autoreverse. Ultra Bass. Egaliseur 2 bandes. Inclus: casque stéréo ultra-léger, clip ceinture, dragonne.

SONY

WM-FX 33. Baladeur 2 ondes, autoreverse. Mega Bass réglable.



89.-

398.-

roadstar

CTV 501. TV couleur portable Pal/Secam. Ecran 15 cm. Alimentation 220 V, 12 V, accu (en option). Prises: AV, casque, antenne extérieure. Antenne télescopique.



1590.-

SANYO

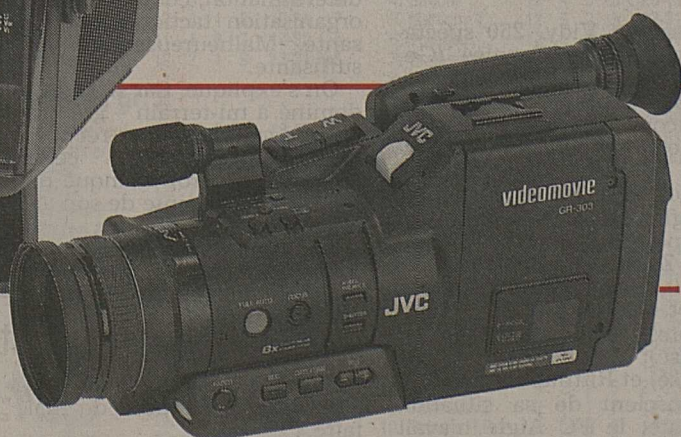
VM-ES 77. Caméscope 8 mm. Zoom 8x, macro. Fuzzi Logic. Obturateur jusqu'à 1/2000 sec. SP-LP. 5 lux. Incrustation de titres. Date/heure.



1198.-

JVC

GR-303. Caméscope VHS-C. Autofocus. Zoom 8x. Obturateur 1/10000 sec. 7 lux. Titrage digital. Fondu, insert, audio dub. Date/heure. Display LCD.



*En location: 51.-/mois.

*En location: 42.-/mois.

*Location min. 6 mois, service inclus, sauf caméscopes min. 12 mois.

QUAND ON A

MEGASTAR

386SX/25 AMD cache 64 K.
Modèle «OSIRIS».
Version Mini Tower ou Slim Line.

Mémoire 2 MB, extensible à 32 MB.
Disque dur 120 MB (17 ms). 2 lecteurs de disquettes 3.5" et 5.25".
Ecran SVGA (1024 x 768). Inklus: MS-DOS 5.0 français, souris et Windows 3.0. **Testé 48 heures.**

2 ANS HOME SERVICE EN OPTION



2790.-

Possibilité de leasing pro.

Loc

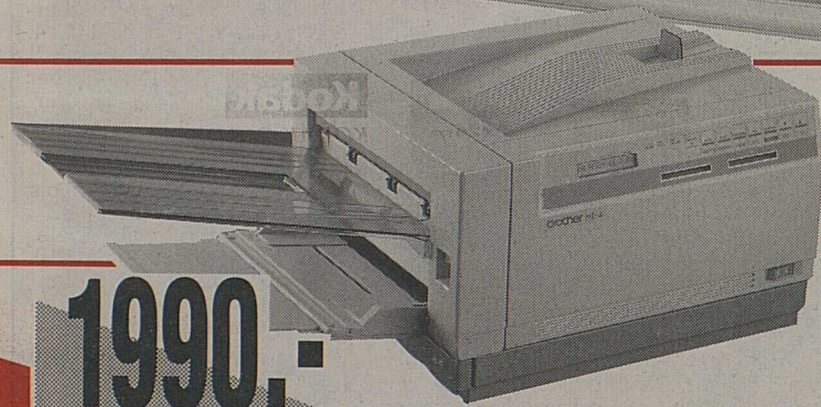
Location

- Pour tout appareil de plus de Fr. 500.- (excepté informatique), 6 mois minimum (caméscopes: min. 12 mois).
- calcul des mensualités sur la base du **prix de vente minimum** et non du prix catalogue
- **droit d'échange** dans les 8 jours après livraison
- **déduction de 100% des mensualités** en cas d'achat, durant les 12 premiers mois, de l'appareil loué (max. 24 mois)
- **aucun frais en cas de panne:** tous les services sont inclus dans les mensualités

Prêt

Prêt d'appareils

En cas de panne nécessitant la prise de votre appareil - acheté ou loué - en atelier, Mafioly vous en prête un **gratuitement** pendant toute la durée de la réparation.



brother

HL-4V. Imprimante laser vectorielle 4 pages/min. 64 nuances de gris. 12 écritures gradables. Interfaces commutables automatiquement. Identification automatique d'émulation. High resolution control (HRC). Module réception téléfax.

1990.-



SEGA®

Console SEGA Mega Drive 16 bits. Console originale.

Action:

249.-



roadstar

RCR 365. Radio-cassette avec CD. 3 ondes. Double cassette ALC. 2 x 10 W. Superbass. Lecteur CD 32 mémoires.

198.-

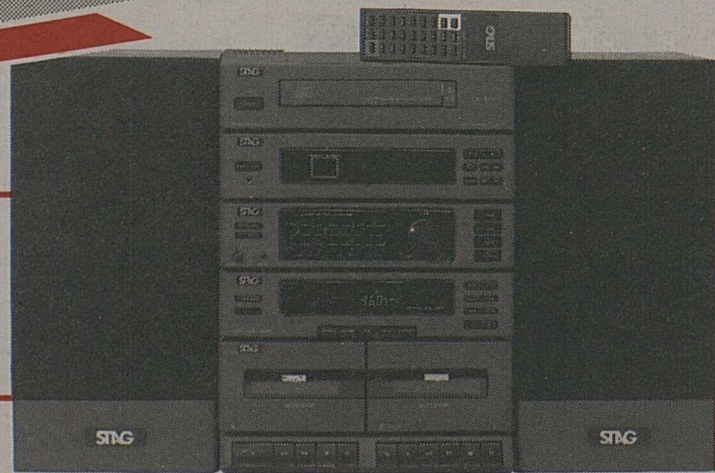


PHILIPS

AZ 6811. Lecteur CD portable, 20 mémoires. Dynamic Bass. Avec casque stéréo.

198.-

598.-



STG

Mini Music Center ZX 245. Chaîne HiFi mini. 2 x 10 W RMS. Egaliseur 5 bandes. Tuner digital 3 ondes, 20 présélections, timer programmable. Double cassette, copie rapide, lecture continue. Lecteur CD 32 mémoires. 2 HP 2 voies. Télécommande IR.

*En location: 37.-/mois.

MAFIOLY

INFORMATIQUE

IMAGE ET SON

SION: Centre Cap-de-Ville - (A deux pas de la gare CFF).

MONTHEY: Centre Agora - Av. de la Gare 20 - (places de parc gratuites).

Gymnastique

Test manqué pour la Suisse

La Suisse a manqué son premier test de la saison olympique. A Aigle, dans un match triangulaire, la formation helvétique a en effet dû se contenter de la troisième place, derrière la Roumanie et la Bulgarie. Chutes, malchance et blessures auront accablé les protégés de l'entraîneur Bernard Locher lors de cette confrontation.

Résultats

Aigle. - Match triangulaire: 1. Roumanie 557,40 points. 2. Bulgarie 554,65. 3. Suisse 550,05. Individuel: 1. Kalofier Hristozov (Bul) 114,65. 2. Marius Gherman (Rou) 114,60. 3. Dian Kolev (Bul) 112,30. 4. Adrian Sandu (Rou) 111,75. 5. Oliver Grimm (S) 110,25. 6. Markus Müller (S) 110,20. 7. Flavio Rota (S) 109,80. 8. Nicolae Bejenaru (Rou) 109,70. 9. Krassimir Dunev (Bul) 109,65. 10. Dan Burinca (Rou) 108,74. 11. Bruno Koster (S) 108,65. 12. Nicu Stroia (Rou) 108,60.

Lutte

Les tournois en Suisse

Vevey. - Grand prix international espoirs de lutte libre. 48 kilos: 1. Attila Vigh (Hon). 2. Thomas Rotisberger (S). 3. Christian Siegrist (S). 52 kilos: 1. Daniel Weibel (S). 2. Robert Szabo (Hon). 3. Helmut Mühlbacher (Aut). 57 kilos: 1. Othmar Kuhner (All). 2. Mario Hromadka (Tch). 3. Laszlo Juhász (Hon). 4. Reto Gisler (S). 62 kilos: 1. Falk Diener (All). 2. Matthias Wächter (All). 3. Herbert Müller (S). 68 kilos: 1. Miroslav Haptvogel (Tch). 2. Youri Silian (S). 3. Daniel Minder (S). 74 kilos: 1. Dusan Palatinus (Tch). 2. Olaf Hollander (All). 3. William Danis (Tch). Puis: 5. Gregory Martinetti (S). 82 kilos: 1. Rolf Scherrer (S). 2. Claus Elsner (All). 3. Attila Nagy (Hon). 90 kilos: 1. Gyorgy Stadut (Hon). 2. Mirko Silian (S). 3. Marco Schubert (All). 100 kilos: 1. Istvan Rajos (Hon). 2. Peter Pecha (Tch). 3. Bela Farkas (Hon). Puis: 5. Markus Borer (S).

Basketball

Championnat de Suisse

Dames. LNB, 20e journée: Monthey - ABC Zurich 72-71 (39-34). Meyrin - Wollishofen 36-57 (14-32). Troistorrens - Pratteln 75-64 (43-29). Femina Berne - Brunnen 95-83 (51-37). Opfikon - Bernex 56-69 (25-42). Wiedikon - Arlesheim 66-55 (28-26).

Classement: 1. Pratteln 32 (+309). 2. Troistorrens 30 (+264). 3. Brunnen 28 (+184, +2). 4. Bernex 28 (+184, -2). 5. Femina Berne 26 (+302). 6. Monthey 22 (+7). 7. Arlesheim 20 (-8, +17). 8. Opfikon 20 (-17, -17). 9. ABC Zurich 14 (-119). 10. Wollishofen 12 (-198). 11. Meyrin 4 (-505, +14). 12. Wiedikon 4 (-398, -14). Meyrin et Wiedikon sont relégués en 1re ligue.

Aviron. - Oxford a battu Cambridge d'une longueur et demie - l'arrivée la plus serrée depuis douze ans - pour remporter la 138e édition de la célèbre course d'aviron opposant chaque année les deux universités sur la Tamise, à Londres. Oxford a ainsi obtenu son 16e succès, le sixième consécutivement, sur les 17 dernières courses.

Volley-ball. - LNB messieurs. Barrage pour la promotion en LNA entre les seconds des groupes ouest et est, match retour: Galina Schaan - Kôniz 2-3 (15-6 2-15 15-9 10-15 11-15); aller 3-0. Schaan est promu en LNA. (si)

CYCLISME

Les Alémaniques en force

Staub, Zberg et De Pretto. L'armada d'outre-Sarine a plané sur le GP Valloton et mémorial Jean-Luisier.

Par Christian Rappaz

Le VC Excelsior de Paul Resentera et Jacky Uberti est un club heureux. Heureux et chanceux puisque malgré les grosses menaces célestes que faisait peser la voûte basse et noire, leur épreuve a fini par passer entre les gouttes. Ce ne sont pas les 350 coureurs, amateurs, juniors et cadets confondus, qui s'en plaignent. Au contraire, grâce à la clémence et à la compassion des dieux de la météo, le gigantesque peloton a pu évoluer dans des conditions quasi idéales. Même le vent, d'habitude fidèle au rendez-vous sur les berges du Rhône, avait délaissé cette 26e édition du GP Valloton. C'est tout dire...

Vetsch battu

On ne sait si ce calme ambiant influença les coureurs mais à l'instar du temps, la course n'eut pas, elle non plus, ses rebondissements habituels. Ainsi, chez les amateurs (130 km), il fallut attendre la quatrième et dernière boucle du circuit pour voir les choses réellement se décanter. Plus surprenant toutefois eu égard au profil très accidenté du parcours, la rupture définitive se produisit dans la plaine, entre Ardon et Riddes. C'est là, en effet, qu'un groupe de dix coureurs faussa compagnie au gros de la troupe, creusant rapidement un avantage décisif. Cinq d'entre eux firent ensuite le forcing dans le final avant de se présenter groupés au sommet de la courte mais sévère montée menant à l'arrivée sur les hauts de Fully.



Les trois Suisses. Comme dans l'histoire, ils sortent vainqueurs de ce GP Valloton et mémorial Jean-Luisier. Markus De Pretto (cadets), Markus Zberg (juniors) et Marcel Staub (amateurs).

Lancé de loin, le sprint sourit au Zurichois Marcel Staub, lequel laissa Beat Vetsch et Stefan Schaffner à une roue.

Juniors: Zberg bien sûr

Si chez les cadets l'épreuve manqua quelque peu de piment même si l'Argovien De Pretto régla avec autorité le sprint d'une vingtaine de coureurs, côté juniors par contre, la course fut très intéressante. Longtemps animée par Markus Zberg, Urs Graf et Marcel Dunkel, elle faillit toutefois retomber dans une douce monotonie lorsque notre trio fut rejoint par le gros de la troupe au terme du deuxième tour. C'était toutefois mal connaître le cadet de la dynastie Zberg et surtout Frédéric Vifian car accompagnés d'Urs Graf, ces deux hommes forts de la catégorie reprirent immédiatement la poudre d'escampette à l'amorce de l'ultime boucle. Tuant toute opposition, le trio s'entredéchira

dans la dernière ligne droite. Une ultime difficulté que le champion suisse Markus Zberg négocia en puissance et avec sa légendaire élégance. Le GP Valloton s'offrait ainsi un vainqueur à la hauteur de sa réputation et de sa parfaite organisation. Le VC Excelsior est vraiment un club heureux...

Amateurs: 1. Marcel Staub, VC Brüttsellen, 3 h 31'50"; 2. Beat Vetsch, RMO Buchs, 3 h 31'52"; 3. Stephan Schaffner, RRC Sun-Team Lausen, 3 h 31'55"; 4. Gabriele Piatti, VC Lugano, 3 h 32'01"; 5. Ulrico Schiena, VC Lugano, 3 h 32'02"; 6. René Hefti, RRC Thun, 3 h 32'18"; 7. Alberto Butti, VC Lugano, 3 h 34'04"; 8. Pascal Corti, Cyclo Sion, 3 h 34'15"; 9. Ernst Meister, C1 Ostermündingen, 3 h 34'15"; 10. Ruedi Hafner, VC Büttisellen, 3 h 34'15".

Juniors: 1. Markus Zberg, VMC Silenen, 2 h 43'47"; 2. Urs Graf, RV Altenrhein, 2 h

43'53"; 3. Frédéric Vifian, Pédale Eaux-Vives, 2 h 44'03"; 4. Alex Aeschbach, VMC Hirslanden, 2 h 46'58"; 5. Nick Waldmeier, VC Kaisten, 2 h 46'59"; 6. Emanuele Granzotto, VS Steinmaur, 2 h 47'00"; 7. Adriano Di Sabatino, RMV Schaffhausen, 2 h 47'01"; 8. Pietro Zucconi, VC Monte Tamaro, 2 h 47'02"; 9. Edwin Unternahrer, VC Rothernburg, 2 h 47'03"; 10. Urs Steinmann, VMC Liestal, 2 h 47'04".

Cadets: Markus De Pretto, RRC AMT, 2 h 15'30"; 2. Stève Zampieri, 2 h 15'31"; 3. Stefan Gasteiger, RV Solothurn, 2 h 15'32"; 4. Serge Migy, CS Ajoie, 2 h 15'33"; 5. Marco Tschanz, RRC Thun, 2 h 15'34"; 6. Stéphane Chiappini, Genève O.C., 2 h 15'35"; 7. Christian Sigg, RRC Bernwüthrich, 2 h 15'36"; 8. Reto Bergmann, C.I. Ostermündingen, 2 h 15'38"; 9. Thomas Gautschin, VCKaisten, 2 h 15'40"; 10. Frédéric Grass, VC Le Locle, 2 h 15'41".

Les deux épreuves genevoises

Le 101° Tour du lac Léman

Dans des conditions exécrables de bise, pluie et giboulées de neige, et sur un parcours extrêmement difficile, présentant des «murs» façon Tour des Flandres, la 101e édition du Tour du lac Léman a, paradoxalement, été enlevée par un quasi-inconnu, l'Appenzellois Rolf Pletscher, qui plus est, un pistard. Au terme des 190 km d'une course très animée dès le 50e kilomètre, ce n'est pas l'un des favoris, qui s'est imposé.

Armin Meier (4e) a mal lancé son sprint, Erich Spuler, le vainqueur de samedi dans le GP de Genève, s'est mal alimenté et a dû abandonner au moment où il revenait sur le groupe de tête. Une fringale est une erreur qui ne pardonnait pas sur ce parcours très exigeant. Douze hommes se sont présentés ensemble sur la ligne droite d'arrivée du quai du Mont-Blanc. Rolf Pletscher n'a pas laissé l'om-

bre d'une chance à l'un de ses adversaires des courses de Six-Jours amateurs, le Zurichois Didi Rüegg (23 ans).

101e Tour du lac Léman pour amateurs-élite (course comptant pour le challenge ARIF): 1. Rolf Pletscher (Abt-UV SG/GS Girini/RMV Herisau AR) 4 h 40'01" (moy. 40,566 km/h); 2. Didi Rüegg (Roosrüti ZH); 3. Dieter Runkel (Obergsen SO); 4. Armin Meier (Rickenbach LU); 5. Oskar Camenzind (Gersau LU); 6. Rolf Huser (Steffisbourg BE); 7. Richard Sostak (Pol); 8. Franz Hotz (Morgarten SZ); 9. Roman Jeker (Füllinsdorf BL); 10. Roger Schär (Möhl AG); 11. Zbigniew Piatek (Pol); 12. Jacques Dufour (Romanel VD), tous même temps; 13. Markus Heinrich (Bennau SZ) à 1'47"; 14. Donato Circelli (Chiasso); 15. Ben Girard (La Neuveville BE) m.t. 142 partants.

Challenge ARIF. Tour du Léman: 1. Mavic (4. Meier, 8. Hotz, 11. Piatek) 55 points; 2. Schumacher (9. Jeker, 10. Schär, 16. Spuler) 43; 3. Wetz-

kon-Cilo (3. Runkel, 13. Heinrich) 36; 4. Wüthrich (6. Huser, 17. M. Kunz, 19. Locher) 36; 5. Mazza (5. Camenzind, 12. Dufour) 35. Classement général (après 2 des 12 courses ARIF): 1. Mavic 121; 2. Schumacher 81; 3. Lugano (Guidotti, Pedrazzini) 64; 4. Mazza 63; 5. Wüthrich 48.

GP de Genève

L'Argovien Erich Spuler (29 ans/GS Schumacher) a remporté, en solitaire, le GP de Genève, course longue de 166,5 km, ne comptant pas pour le challenge ARIF. Sur la ligne d'arrivée aux Eaux-Vives, l'ex-champion suisse a devancé de 37 secondes le Lucernois Armin Meier (22 ans), vainqueur, il y a une semaine, à Renens. Dans le même temps que Meier, l'Italien Stefano Faustini a pris la 3e place devant Daniel Huwyler.

Après son titre de champion de Suisse 1990 et, à une semaine d'intervalle, son succès à Buch-am-Irchel, Erich Spuler a attendu près de deux ans

pour renouer avec la victoire. «Ma saison dernière était gâchée par des problèmes dorsaux, dont n'ont pas tenu compte les responsables du comité national, qui m'ont purement et simplement évincé de l'équipe nationale.» Ce coup du sort a encore motivé davantage le petit Argovien moustachu.

GP de Genève pour amateurs-élite (166,5 km): 1. Erich Spuler (Dättwil AG/GS Schumacher) 4 h 07'49" (moy. 40,312 km/h); 2. Armin Meier (Rickenbach LU) à 37"; 3. Stefano Faustini (It); 4. Daniel Huwyler (Stilli AG); 5. Sergueï Ouchakov (CEI) à 1'20"; 6. Remo Thür (Berneck SG) à 2'44"; 7. Andrzej Sypytkowski (Pol) à 2'49"; 8. Roman Jeker (Füllinsdorf BL); 9. Beat Meister (Rüti ZH), tous même temps, suivis de 35 coureurs, classés ex aequo.

Tir

Genève-Carabiniers champion suisse

Le quatuor de Genève-Carabiniers a renouvelé à Wil (SG) sa victoire de l'an dernier dans le championnat suisse par équipes au pistolet à air comprimé, décrochant le cinquième titre de son histoire. Les Genevois, qui battent ainsi le record détenu par Zurich-Ville, ont précédé Tägerwil et Domdidier.

Résultats

Wil. Finale du championnat suisse par équipes au pistolet à air comprimé: 1. Genève-Carabiniers I, 1513 points (Bernhard Feigenwinter 380, Libirio Cattuso 370, Marc-André Jaquier 371, Jean-Claude Robnert 383). 2. Tägerwil 1500 (dernières passes 377-375). 3. Domdidier 1500, 377, 373 (Thomas Ammann 374, Pierre-Alain Dufaux 378, Gérard Pouly 372, Claude Wicky 376). 4. Arbon 1486. 5. Baden 1481. 6. Wil 1476. (si)

Athlétisme

Markus Graf et Franziska Moser champions suisses

Les deux Bernois Markus Graf (30 ans, Länggasse) et Franziska Moser (26 ans, STV) sont devenus les premiers champions suisses de demi-marathon. A Vevey, sous la pluie et dans le froid, ils ont en effet remporté les premiers championnats suisses organisés sur cette distance. Franziska Moser et sa dauphine, Nelly Glauser, ont par ailleurs satisfait à la limite de qualification pour les premiers championnats du monde de la spécialité, qui se dérouleront en septembre en Angleterre.

C'est le Valaisain Stéphane Schweickhardt, vainqueur à trois reprises des 25 kilomètres, distance remplacée désormais par le demi-marathon, qui attaquait le premier. Mais il devait rapidement être repris, puis disparaître dans les profondeurs du classement (21e). Après six kilomètres, un duo composé de Graf et de Markus Gerber se portait au commandement. Gerber connaissait une défaillance dans le dernier kilomètre, tandis que Graf résistait victorieusement mais manquait assez nettement, pour l'05", la limite de qualification pour les championnats du monde.

Chez les dames, Franziska Moser, tenante du titre des 25 kilomètres, s'est dégaugée après cinq kilomètres seulement et elle n'a plus été inquiétée.

Résultats

Vevey (Vd). Championnat suisse de demi-marathon. Messieurs: 1. Markus Graf (Berne) 1 h 05'29". 2. Disso Dessissa (Sion/Eth) 1 h 05'34". 3. Bruno Heuberger (Uzwil) 1 h 05'36". 4. Marius Hasler (Guin) 1 h 05'37". 5. Markus Gerber (Berne) 1 h 05'44". 6. Fernando Oliveira (Yverdon/Port) 1 h 05'54". 7. Michel Déleze (Martigny) 1 h 06'18". 8. Jean-François Cuennet (Bulle) 1 h 06'32". 9. Laurent Joliat (Delémont) 1 h 06'53". 10. Marco Kaminski (Olten/Pol) 1 h 06'57". 109 coureurs classés.

Dames: 1. Franziska Moser (Berne) 1 h 13'13". 2. Nelly Glauser (Sion) 1 h 14'23". 3. Elisabeth Krieg (Berne) 1 h 17'38". 4. Denise Sigg (Meilen) 1 h 19'20". 5. Lisbeth Albisser (Gettnau) 1 h 21'09". 14 concurrentes classées.

Juniors: 1. Christophe Mayoraz (Moutier) 1 h 10'52". 2. Kaspar Sollberger (Biberist) 1 h 12'24". 3. Roman Wenk (Aarau) 1 h 13'03". - 15 coureurs classés. Filles: 1. Sandra Fournier (Sion) 1 h 23'38". 3 concurrentes classées.

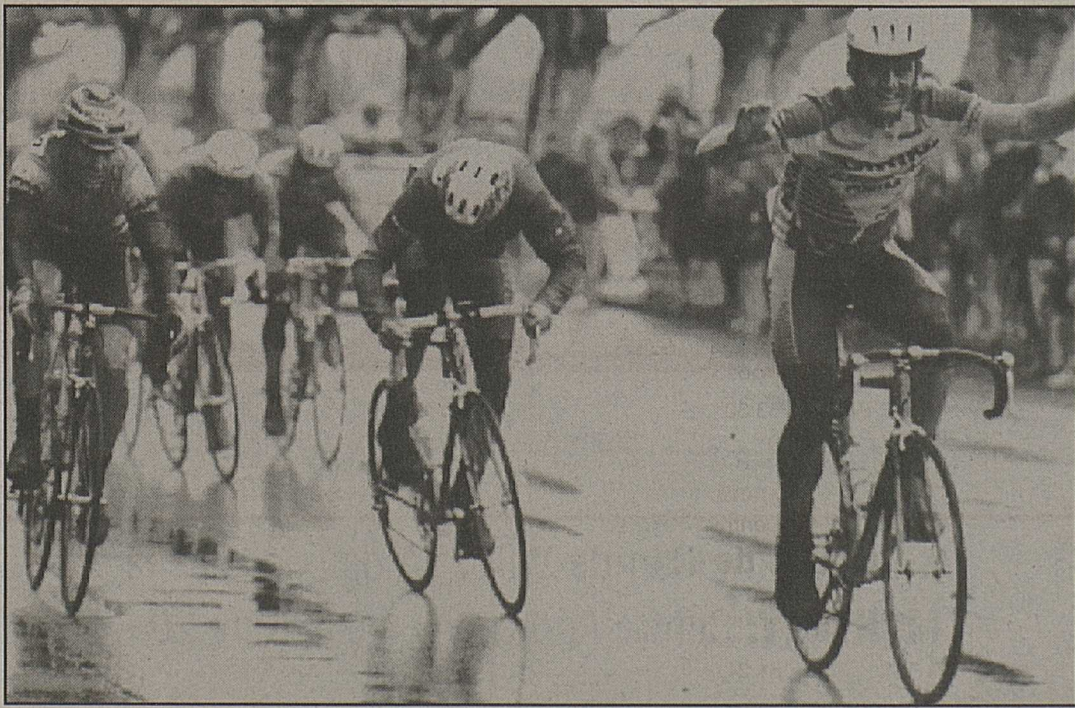
Rotterdam. Marathon: 1. Salvador Garcia (Mex) 2 h 09'16". 2. Isidoro Rico (Mex) 2 h 09'29". 3. Jörg Peter (All) 2 h 11'02".

Natation

Encore un record du monde pour Pierkins

Kieren Perkins est l'homme en forme du moment. Le jeune nageur australien (18 ans) a en effet établi un nouveau record du monde du 1500 mètres libre, dans le cadre des championnats d'Australie, à Canberra. Quarante-huit heures après avoir déjà battu le record du monde du 400 mètres libre, Perkins a nagé en 14'48"40, améliorant ainsi de 1'96 le précédent record, qui appartenait à l'ex-Allemand de l'Est Jörg Hoffmann, depuis les championnats du monde 1991, à Perth.

Kieren Perkins, un nageur du Queensland, détient désormais quatre records du monde. En février dernier, il avait en effet déjà battu les records du monde du 800 mètres libre et du 1500 mètres libre en petit bassin. (si)



Le Tour du lac Léman s'est disputé dans des conditions exécrables et a vu la victoire au sprint de Rolf Pletscher (à droite).

Keystone

Aidez-nous à déménager!

Afin de mieux vous servir, nous avons concentré le plus grand assortiment de salons de Suisse à Martigny. Profitez donc de la liquidation partielle de nos salons cuir et tissu à Conthey.

Rabais jusqu'à 50%. Tout doit disparaître.

MONDIAL SALONS

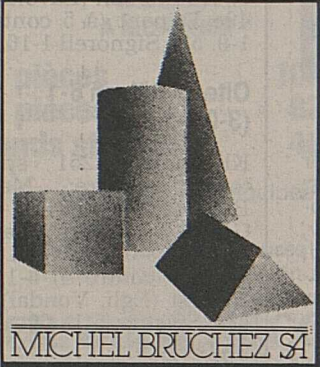
Conthey

Avenue de la Gare



Liquidation partielle autorisée du 28 février au 28 avril 92.

AFFAIRES IMMOBILIERES



Erbignon-Conthey
A vendre

spacieuse et confortable villa 4 1/2 pièces

de conception moderne et originale.

Demi-niveaux, mezzanine avec galerie, grandes baies vitrées, bar, cheminée...

Studio indépendant en sous-sol, terrain aménagé.

Fr. 650 000.-

Renseignements et visites: tél. (027) 86 62 06, heures de bureau.

VIVRE LES ALPES

Un décor villageois typiquement valaisan:

Evolène

Un cadre impressionnant: la montagne.

Un petit «chez-soi» dans un superbe bâtiment récemment rénové et parfaitement intégré à un décor grandiose.

Ces studios, 2 ou 3 pièces n'en finiront pas de vous apporter le bonheur!

Pab & Associés
Cap-de-Ville
1951 Sion

Tél. 027/23 79 00
Fax 027/23 79 02

Agence B.I.P.
★
1984 Les Haudères

Tél. 027/83 22 24
Fax 027/83 22 25

★ Visites aussi le samedi.

36-799385

Devenez propriétaires... pour le prix d'un loyer

villas groupées à Branson, 130 m² hab. à Fr. 3062.- le m² (n. c. garage et pelouse privative).



YVON REBORD

Atelier d'architecture
1920 Martigny - Laiterie 2
Tél. (026) 22 39 00, le matin

A vendre à Châteauneuf-Conthey

superbe appartement 4 1/2 pièces

3 salles d'eau, confort moderne, grand balcon, place de parc dans parking souterrain, finitions au gré du preneur. Fonds propres Fr. 38 000.-. Aide fédérale, conciergerie possible.

Renseignements-visites: (027) 22 79 09, de 14 h à 17 h.

036-798963

Devenez propriétaire pour le prix d'un loyer!

A vendre à quelques minutes de Sion

superbe appartement de 4 1/2 pièces

Les avantages de la ville à la campagne, panorama exceptionnel, tranquillité, toutes commodités. Finitions au gré du preneur, aide fédérale.

Tél. (027) 22 79 09, de 14 à 17 h.

036-799314

SION

A louer

● BUREAU 2 pièces

Fr. 830.- par mois + ch. à l'avenue de France 6

● BUREAU 2 pièces

Fr. 550.- par mois + ch. à l'av. de Tourbillon 38.

Disponibles selon entente. Tél. (027) 23 74 55

36-799636

A vendre dans l'immeuble «Les Tilleuls» au centre ville de Sierre

appartement de 5 1/2 pièces

132 m², à Fr. 460 000.-.

Pour tous renseignements: Régle Immobilière René Antille, rue Rainer-Maria-Rilke 4, 3960 - Sierre, tél. (027) 55 88 33.

036-799730

A louer à Martigny-Croix

studio meublé

Fr. 750.- charges comprises. Libre tout de suite.

Tél. (026) 22 45 01.

036-798286

A vendre bâtiment Les Alizés à Granges,

à proximité du futur golf, le dernier

appartement en attique 6 pièces

Prix-qualité sans concurrence. Choix des finitions et dispositions. OH + financements à disposition.

Tél. (027) 23 45 53 - (027) 31 11 13.

036-798653

Vétroz Pour le prix d'un loyer, occasion unique! Privé vend

appartement 4 1/2 pièces

112 m², cheminée, loggia, balcon, parc couvert et parc extérieur, place de jeu. Aide fédérale possible. Fonds propres Fr. 36 000.-

Renseignements-visites: (027) 22 79 09, de 14 à 17 h.

036-799026

Sion, à louer Immeuble Cap-de-Ville, près de la gare, face à la poste, à côté MMM, bureaux

Egalement disponibles une surface commerciale + dépôts.

Renseignements: Bureau d'architecte Project 10, Paul-Henri Gailard S.A., tél. (027) 23 48 23.

036-795497

A remettre

café-restaurant + discothèque

dans station valaisanne. Excellente situation. Reprise très modérée. (Arrangement possible).

Tél. (026) 22 83 30.

036-799442

Châteauneuf/Conthey

A louer dans centre artisanal dépôts de 600 m²

divisibles dès 50 m². Loyer mensuel: Fr. 6.65/m². Accès véhicules. Lift 1600 kg. Tél. (027) 36 61 21.

036-799696

A louer à Sion

local commercial ou administratif

état de neuf, 15 places de parc extérieures.

- bordure de route principale
- grandes vitrines
- surface y compris dépôt 700 m²
- disponible dès mai 1992
- aménagements spéciaux possibles
- prix au m² Fr. 88.- annuel.

Tél. (027) 31 11 13, (027) 31 30 85.

036-798669

Saxon

A louer

2 studios

Fr. 420.-, charges comprises.

Ø (026) 46 38 05.

036-799573

A louer Saxon

appartement 3 1/2 pièces

entièrement rénové. Fr. 750.- par mois + charges.

S'adresser au (026) 22 17 86.

036-799015

Sierre

A vendre

grand 4 1/2 pièces

récent, au rez, avec 200 m² de pelouse privative. Quartier tranquille.

Tél. (027) 22 00 44.

036-799510

Sierre

A vendre

villa neuve 4 1/2 pièces

Intérieur réalisé avec goût. Quartier tranquille. Prix intéressant.

Tél. (027) 22 00 44.

036-799509

Sion

Gravelone-Mont d'Orge,

magnifique appartement 4 1/2 pièces

calme, vue, grande terrasse couverte, 2 caves, jardin pour enfants. Fr. 1300.- + 2 places de parc: Fr. 100.- + charges.

Ø (027) 22 88 31.

036-798565

Région Sion-Sierre et environs je cherche

terrains à bâtir

zone immeuble. Faire offres case postale 868 1950 Sion.

036-799007

A vendre à Granges-Sierre (bâtiment Les Alizés)

les derniers appartements 4 1/2 pièces

au prix d'un loyer dès Fr. 900.- par mois + Fr. 34 000.- de fonds propres.

Ø (027) 23 45 53 et (027) 31 11 13.

036-799253

A vendre ou à louer

local commercial

à Granges, neuf.

- surface 130 m²
- activité non bruyante exigée
- dépôts annexés + garages.

Bas prix pour décisions rapides.

Renseignement: (027) 23 45 53.

036-798675

A vendre à Granges, camping Robinson

superbe mobilhome

2 ans, arborisé, meublé. Prix: Fr. 50 000.-. Facilité de paiement.

Tél. (027) 23 45 53, (027) 31 11 13.

036-798657

A louer à SAXON

près du centre, dans immeuble récent, quartier calme, grands appartements

studios dès Fr. 500.- + charges
2 pièces dès Fr. 810.- + charges
4 pièces dès Fr. 1190.- + charges

Parking Fr. 35.-. Tél. (026) 22 42 62.

22-799193

A vendre à Sion magnifique appartement 4 1/2 pièces, 120 m²

confort moderne, finitions au choix du preneur. Fonds propres Fr. 33 000.-. Aide fédérale possible.

Renseignements-visites: (027) 22 79 09, de 14 h à 17 h.

036-798962

A louer à Sion, av. Maurice-Troillet dans petit immeuble neuf

appartement 4 1/2 pièces 125 m²

confort moderne avec jardin d'hiver. Loyer Fr. 1450.- + charges.

Renseignements-visites: (027) 22 79 09, de 14 à 17 h.

036-798965

Confort maximum à 5 min du centre!

SION-OUEST

A LOUER

dans immeuble neuf

- 2 1/2 PIÈCES - 3 1/2 PIÈCES

Parking et place de jeu.

Renseignements-visites: (027) 22 79 09, de 14 à 17 heures.

ACHAT - VENTE - GÉRANCE - LOCATION



MARTIGNY

Résidence villa Minerva

A vendre

magnifique 3 1/2 pces

quartier tranquille, centre ville.

Léonard Gianadda, ing. Avenue de la Gare 40 1920 Martigny (026) 22 31 13.

HOCKEY SUR GLACE

Berne à une victoire du titre

Berne n'est plus qu'à une victoire du titre de champion de Suisse. Dans une patinoire de l'Allmend comble, les Bernois ont en effet encore remporté la deuxième manche face à Fribourg Gottéron, sur le score sans appel de 11-2 (3-1, 4-1, 4-0) et ils n'ont plus besoin désormais que d'un succès pour conserver leur titre. Une première occasion leur sera donnée dès mardi, à Fribourg, de conquérir leur neuvième couronne nationale.

Tout s'est précipité dans cette deuxième manche des play-offs de la finale: après 86 secondes de jeu seulement, Berne menait en effet déjà par 2-0. Une nouvelle accélération, entre la 30e et la 37e minute, lorsque la marque passait de 3-1 à 6-1 en faveur des Bernois et c'en était fait des espoirs fribourgeois.

Le reste ne fut plus que du remplissage, que les deux entraîneurs mirent à profit pour faire évoluer leur remplaçants. A noter que lors de cette rencontre, émaillée d'un nombre considérable de pénalités, l'attaquant bernois Patrick Howald s'est mis particulièrement en évidence en réussissant quatre buts à lui tout seul.

Coire maintient le suspense

Avant la dernière journée du tour de promotion-relégation,

rien n'est encore joué pour ce qui concerne les deux places à prendre en ligue nationale A. En infligeant une sévère défaite à Ajoie, à la patinoire de Porrentruy (10-1), Coire a maintenu le suspense. Les Grisons se sont en effet portés à la hauteur des Jurassiens.

Comme, dans le même temps, Olten prenait le meilleur sur Bülach (6-1), les Soleurois, distancés d'une longueur seulement, ont encore eux aussi la possibilité d'assurer leur maintien dans la plus haute catégorie de jeu. Tout se décidera mardi, à l'occasion de la dernière journée, au cours de laquelle les trois leaders affronteront les trois derniers de la poule.

Berne - Fribourg Gottéron
11-2 (3-1 4-1 4-0)

Allmend. 16464 spectateurs. Arbitre: Moreno.

Buts: 1er Howald (Ruotsalainen) 1-0. 2e Howald (Horak, Ruotsalainen/à 5 contre 4) 2-0. 15e Silver (Khomutov, Brasey) 2-1. 19e Rogenmoser (Triulzi) 3-1. 31e Bärtschi (Ruotsalainen, Haworth) 4-1. 36e Howald (Haworth/à 5 contre 4) 5-1. 37e Montandon (Burillo) 6-1. 37e Howald (Rauch/à 4 contre 4) 7-1. 38e Hofstetter (Khomutov, Bykov/à 4 contre 4) 7-2. 45e Montandon (Friedli, Hirschi) 8-2. 47e Sven Leuenberger



Rogenmoser marque le troisième but pour Berne, malgré la parade du gardien Stecher.

keystone

(Montandon/à 3 contre 3) 9-2. 54e Rogenmoser 10-2. 60e Friedli (Schümperli, Hirschi) 11-2.

Pénalités: 14 x 2' contre Berne, 14 x 2' plus 10' (Wysen) contre Gottéron.

Berne: Tosio; Ruotsalainen, Rauch; Sven Leuenberger, Beutler; Rutsch, Künzi; Clavier, Baumgartner; Horak, Haworth, Howald; Hagmann, Montandon, Burillo; Rogenmoser, Triulzi, Bärtschi; Friedli, Schümperli, Hirschi.

Fribourg Gottéron: Stecher (41e Gygli); Brasey, Balmer; Griga, Wyssen; Descloux, Bobillier; Hofstetter, Khomutov, Bykov, Brodmann; Reymond, Liniger, Maurer; Silver, Rottaris, Marc Leuenberger; Gauch, Bucher.

Le ver était dans le fruit...

Lyss - Martigny 8-3
(0-1 4-0 4-2)

Par Pierre-Alain Roh

Comparer un match de hockey sur glace avec un beau fruit n'est pas très habituel, mais on pouvait s'attendre, entre Lyss et Martigny à un match de liquidation avec des buts et du fair-play. Il a suffi de teigneux Walter Gerber pour que la rencontre soit pourrie jusqu'au trognon.

C'était pourtant bien parti sur le plan des intentions avec l'une ou l'autre occasion de chaque côté, deux gardiens à leur affaire dans un climat de contracté. Il y eut bien une première escarmouche entre Nicolas Baumann et Walter Gerber après quatre minutes de jeu, contact appuyé qui expédia les deux antagonistes en prison pour deux minutes. Rien que chose très banale dans un match de hockey... Puis à nouveau le Gerber en question avec Ecoeur cette fois, en prison pour le même laps de temps, Martigny profita de ce jeu à quatre contre quatre pour sortir de zone par Evéquo, qui joua le long de la bande un puck dont Alain Bernard profita intelligem-

ment. Un but d'avance à l'extérieur et qui plus est sur une patinoire où cette saison Martigny n'a jamais gagné, c'était de bon augure.

Ecoeur prenait deux minutes lui aussi au début du deuxième tiers, Walter Gerber, décidément on parle beaucoup de lui, et ça n'est pas fini, profitait pour égaliser dix-neuf secondes avant le retour du pénalisé. Là encore chose normale dans un match de hockey.

Ça se gâte sérieusement

Score 1 partout, température normale, glace froide, public aussi, arrive la 26e minute. Alain Bernard est expédié en prison, coupable de s'être colleté avec Walter Gerber. Le Valaisan puni et le Bernois grâcié par la décision de M. Ballmann, ce fut le catalyseur qui n'épura rien du tout mais envenima les choses...

Une poignée de secondes plus tard, il y avait sur le banc carcéral trois «rouge et blanc» et trois «bleu et blanc». Panachage de couleur mais là encore discrimination au chapitre du temps à tirer. Evéquo, Baumann et Mongrain deux minutes chacun. Walter Gerber, tiens tiens, Kohler et Re-

ber, deux minutes chacun... Epice forte sur le dessus du plat, dix minutes à Mongrain pour indiscipline.

Ça n'est pas encore fini, moins de deux minutes après ces événements, Ecoeur récoltait lui aussi dix minutes pour les mêmes motifs; moins de quatre minutes après la première distribution, Henry et Guntern écopaient de cinq minutes chacun, assaisonnement spécial pour le Valaisan, une petite pénalité de match. Bref, c'était l'indigestion totale qui permettait à Lyss d'arriver à un tiers du terme de la partie avec trois longueurs d'avance. Rien qu'au deuxième tiers, il y eut cinquante minutes de repos forcées distribuées.

Cherche défenseurs
désespérément

Avec les blessures de la plupart des défenseurs de son effectif, Normand Dubé avait trouvé un palliatif en recrutant encore Nicolas Baumann qui s'en tire ma foi fort bien. Mais samedi à Lyss lors de toutes ces pénalités, il fut impossible d'un coup de baguette magique de transformer des attaquants, Thierry Moret joua les défenseurs de fortune mais ne

s'improvise pas Gagnon qui veut et même à trois contre cinq, Martigny fut contraint de jouer avec trois attaquants. Il est grand temps que la saison se termine, car si cela continue, il va falloir puiser dans l'effectif du HC Octodure. Les nerfs se calmèrent un peu lors de la troisième période, ce qui permit à Ecoeur et Glowa de signer deux buts en supériorité numérique mais à chaque fois la réplique ne tarda pas, il suffit de consulter la marche des buts pour s'en convaincre. Ce match aura servi à prouver que si les débats sont portés sur le plan physique les juniors introduits par l'entraîneur ont encore du pain sur la planche pour ne pas oublier les consignes défensives, mais cela est normal dans le contexte trouvé en glace bernoise car qui aimerait être frappé de tout côté sans avoir le droit de répondre?

Devant
1025 spectateurs

Patinoire de Lyss. 1025 spectateurs. Arbitres: MM. Ballmann, Wyss, Zing. Buts: 15'48 Bernard-Evéquo 0-1 à 4 contre 4. 25'09 Gerber W. 1-1 Lyss à 5 contre 4. 28'48 Gertschen 2-1. 31'49 Posma 3-

1 les équipes à 4 contre 4. 38'47 Posma 4-1, Lyss à 5 contre 3. 41'28 Ecoeur-Glowa 4-2, My à 5 contre 4. 41'49 Mirra-Posma 5-2. 42'18 Egli-Reber 6-2. 44'08 Glowa-Mongrain 6-3 My à 5 contre 4. 44'38 Sipson-Brüttsch 7-3. 56'30 Posma 8-3 My à 4 contre 5. Pénalités: 13 x 2' contre Martigny + 5' à Guntern et pénalité de match, 10' à Mongrain et 10' à Ecoeur pour indiscipline. 9 x 2' contre Lyss + 5' à Henry.

Notes: Lyss sans Daoust suspendu, Bächler, Hartmann et Kormann blessés. Martigny sans Bauer, Bernasconi, Hejniger, Pfeuti et Zuchuat blessés et Gagnon étranger surnuméraire.

Faits spéciaux: Alain Bernard expédie le puck sur le montant gauche des buts de Wieser à la 46e minute.

Lyss: Wieser; Posma, Steck; Reber, Gerber Reto; Von Allmend, Henry; Gertschen, Simpson, Brüttsch; Gerber Walter, Mirra, Gerber, Noël; Egli, Lauber, Kohler, Entraîneur: Mike McParland.

Martigny: Andrey; Baumann, Mauron; Guntern, Evéquo; Roduit; Bernard, Glowa, Michellod; Heldner, Mongrain, Ecoeur, Nussberger, Zimmermann, Moret; Ciccarone. Entraîneur: Normand Dubé.

Chronique d'une mort annoncée

Le 4 avril 1992 demeurera une date historique pour le HC Sierre...

Rapperswil - Sierre 5-3
(2-1 2-0 1-2)

De notre envoyé spécial
Blaise Craviolini

C'est désormais officiel: le HC Sierre, qui se «royaumaient» encore en LNA l'année passée, évoluera en première ligue la saison prochaine! Un «affront» que le club de Graben n'avait plus connu depuis... 1957. Il ne nous incombe pas de juger la situation, de montrer du doigt qui de ce soit, mais avouez que le constat est triste, douloureux. Il prive une cité, celle du soleil en l'occurrence, d'un rendez-vous hivernal particulièrement prisé. Une page se tourne; on verse une larme!

Image...

Ne comptez pourtant par sur nous pour remuer le couteau dans la plaie. A l'heure où les Sierrois ont enterré leurs derniers espoirs, il nous vient plutôt à l'esprit l'exemple du HC Davos. Les Grisons, champions suisses à moult reprises, ont eux aussi «tâté» à la première ligue, pas plus tard que la saison passée d'ailleurs. Une fois les cicatrices pansées, la politique revue et corrigée, le club rhétique a retrouvé sa crédibilité.

Sierre doit s'inspirer de cette image davosienne. Il doit assainir ses finances et doter l'édifice d'une base solide. Pour que la date du 4 avril 1992, maudite s'il en est,

ne soit plus qu'un mauvais souvenir le 4 avril 1993...

Pas de regret

Mais revenons à nos moutons, au match de samedi soir donc. Pendant que Lausanne étripait Neuchâtel - c'était prévisible - Sierre subissait la loi de Rapperswil. Menés 1-4 à l'appel de la troisième période, les visiteurs ont néanmoins amorcé une belle réaction d'orgueil. Rosol, puis Fonjallaz seize secondes plus tard, permirent aux Valaisans d'espérer jusqu'au bout un résultat positif. Mais Bijakin, auteur d'un solo étourdissant à la 59e, alors que Rapperswil évoluait en infériorité numérique, refusa aux «rouge et jaune» un partage somme toute mérité. Ceci, vous l'avez compris, pour l'anecdote.

L'«enterrement» sierrois a donc bel et bien eu lieu dans

la cité des Knie. Une issue qui ne laisse cependant aucun regret, dans le sens où les Valaisans avaient déjà perdu la guerre il y a belle lurette...

Pénalités majeures

Patinoire du Lido, 700 spectateurs. Arbitre: M. Hugentobler, assisté de MM. Pfister et Suter. Rapperswil sans Weibel (en équipe nationale juniors), Näf et Patt (blessés); Sierre privé de Jelinek (étranger surnuméraire) et Escher (blessé).

Buts: 14'59 Schai-Langer 1-0, 15'28 Charbonneau-Camenzind 2-0, 17'21 Akouline-Zenhäusern 2-1, 23'45 Meier 3-1, 35'25 Schai-Bijakin (les deux équipes à 3) 4-1, 40'58 Rosol-Locher (Sierre à 5 contre 4) 4-2, 41'16 Fonjallaz-Kuonen 4-3, 58'48 Bijakin-Schai (Rapperswil à 4 contre 5) 5-3.

Rapperswil: Hemmi; Lan-

ger, Bijakin; Götz, Hafner; Haueter; Charbonneau, Dier, Camenzind; Schai, Meier, Schneller; Honegger, Pleschberger, Muffler.

Entraîneur: Bernie Johnston.

Sierre: Erismann; Neukom, Fonjallaz; Malara, Baldinger; Schaub, Habisreutinger; Akouline, Zenhäusern, Rosol; Honsberger, Lötscher, Locher; Mathier, Kuonen, Trummer; Micheloud, Vuissoz.

Entraîneur: Léo Schumacher.

Pénalités: 7 x 2 minutes + 5 minutes à Camenzind + 10 minutes à Schai + pénalité de match à Pleschberger contre Rapperswil; 8 x 2 minutes (10'29 Honsberger, 25'34 Schaub, 32'03 Habisreutinger 4', 33'16 Fonjallaz 4', 36'45 Neukom) + 10 minutes de méconduite à Neukom contre Sierre.

Promotion-
relégation
LNA-LNB

Résultats

Lyss - Martigny	8-3 (0-1 4-0 4-2)
Olten - Bülach	6-1 (3-0 1-1 2-0)
Ajoie - Coire	1-10 (0-2 0-4 1-4)

1. Coire	9 4 5 0	54:28	13
2. Ajoie	9 6 1 2	46:45	13
3. Olten	9 5 2 2	40:30	12
4. Bülach	9 2 2 5	33:42	6
5. Lyss	9 2 2 5	28:40	6
6. Martigny	9 2 0 7	34:50	4

Mardi

Coire - Bülach
Lyss - Ajoie
Martigny - Olten

Télégrammes

Ajoie - Coire 1-10
(0-2 0-4 1-4)

Patinoire d'Ajoie. 4300 spectateurs. Arbitre: Frey. Buts: 4e Joseph 0-1. 16e Micheli (Signorell) 0-2. 21e Edgar Salis (Micheli) 0-3. 29e Marco Capaul (Müller, Lindemann) 0-4. 29e Micheli 0-5. 33e Joseph (à 4 contre 5). 0-6. 41e Signorell 0-7. 42e Bayer (Lindemann, Signorell) 0-8. 43e Micheli (Lavoie) 0-9. 49e Dupont (à 5 contre 4) 1-9. 53e Signorell 1-10.

Olten - Bülach 6-1
(3-0 1-1 2-0)

Kleinholz. 2251 spectateurs. Arbitre: Megert. Buts: 4e Graf (Egli) 1-0. 7e Graf 2-0. 20e Egli (Stastny, Silling) 3-0. 36e Gull (Rüger à 5 contre 4) 3-1. 38e Niderst (Egli, Vondal) 4-1. 48e Stastny 5-1. 60e Beer (Hirschi) 6-1.

Relégation LNB

Résultats

Davos - Herisau	9-6 (1-2 5-2 3-2)
Neuch - Lausan.	5-11 (1-3 2-6 2-2)
Rapper. - Sierre	5-3 (2-1 2-0 1-2)

1. Rapperswil	(35)	9 6 1 2	56:36	48
2. Herisau	(37)	9 5 1 3	60:55	48
3. Davos	(37)	9 4 1 4	51:43	46
4. Lausanne	(32)	9 5 2 2	52:40	44
5. Sierre	(29)	9 4 1 4	39:41	38
6. Neuchâtel	(15)	9 0 0 9	30:73	15

Mardi

Davos - Neuchâtel
Herisau - Sierre
Lausanne - Rapperswil

Télégrammes

Neuchâtel - Lausanne
5-11 (1-3 2-6 2-2)

Littoral. 420 spectateurs. Arbitre: Biedermann. Buts: 5e Gasser (Frutiger) 0-1. 8e Studer 1-1. 9e Terry 1-2. 19e Bonito (Alston) 1-3. 25e Alston (Bachofner) 1-4. 26e Bonito 1-5. 31e Leuenberger (Studer) 2-5. 34e Vuille (Schüpbach) 3-5. 35e Gaser (Pasquini, Frutiger) 3-6. 35e Terry (Alston) 3-7. 37e Gasser (Pasquini, Bonito) 3-8. 37e Guignard (Epiney) 3-9. 49e Zaitsev (Leuenberger) 4-9. 53e Bonito (Alston) 4-10. 58e Princi 4-11. 60e Mischler 5-11.

Davos - Herisau 9-6
(1-5 5-2 3-2)

Patinoire de Davos. 420 spectateurs. Arbitre: Schmid. Buts: Ire Yachine (Gross) 1-0. 13e Dolana 1-1. 19e Hohl (Weisser) 1-2. 22e Popichine (Yachine) 2-2. 26e Stirmimann (Morf, Theus) 3-2. 28e Roth (Ayer) 4-2. 30e Dolana (Balzarek) 4-3. 31e Nater (Keller, Dolana à 5 contre 4) 4-4. 36e Popichine (Yachine, Gross) 5-4. 39e Morf (Stirmimann, Theus) 6-4. 42e Nater (Keler) 6-5. 44e Keller (Germann) 6-6. 53e Morf 7-6. 54e Yachine (Weibel, Gross) 8-6. 55e Roth (Ayer) 9-6. Pénalités: 6 x 2' plus 10' (Yachine) contre Davos, 6 x 2' contre Herisau.

Dinamo Moscou
champion

La finale des play-offs du championnat de CEI n'a pas été marquée par le suspense. Dinamo Moscou s'est imposé par trois victoires à rien face au club de l'ex-armée rouge, le CSCA Moscou. Après des victoires par 4-1 et 5-2, Dinamo s'est également imposé dans la troisième partie par 3-1 (1-0 1-1 1-0).

AFFAIRES IMMOBILIERES

A louer à Sion
STUDIOS
dès Fr. 590.-

Prise de possession: tout de suite ou à convenir.

bernard roduit gérances

LICENCE SC. ECON. ET SOCIALES
PRE-FLEURI 9 - CH-1950 SION
TEL. 027/ 22 34 64 - 22 90 02

A vendre à Martigny
studio neuf

28 m² hab., rendement 7% l'an.

YVON REBORD
Atelier d'architecture
1920 Martigny - Laiterie 2
Tél. (026) 22 39 00, le matin

A LOUER A MONTHÉY

4½ pièces 106 m²
3½ pièces 87 m²
grands studios 46 m²

Cuisine entièrement équipée,
2 salles d'eau.

Places de parc extérieures
et intérieures à disposition.

BERNARD Nicod
3, rue de Venise Tél. 025/72 24 72
1870 MONTHÉY

Gravelone

A vendre ou à louer

superbe villa neuve 5 pièces

cheminée, garage. Situation et standing de 1er ordre.

Renseignements-visites:
(027) 22 79 09, de 14 à 17 h.

036-798974

A vendre à Sierre

- terrain de 3700 m²

avec autor. de construire 2 immeubles

- terrain industriel de 4700 m²

en bordure de route.

Tél. (027) 23 21 56.

036-795168

A vendre de particulier à Zermatt

bel appartement 2½ pièces

entièrement meublé et équipé, style moderne et gai, 6 lits, salle de séjour agréable, lumière, balcon et confort. Situé au cœur du village, proche des remontées mécaniques.

Prix de vente: Fr. 370 000.-

Visite, informations: ☎ (022) 312 25 56, heures de bureau.

036-799245

A louer à la Résidence Mazerette à Sion studios

pour personnes bénéficiant de l'AVS.

Loyer très intéressant.

Tél. (027) 22 13 13 ou (027) 22 77 02.

036-799663

SION

Devenez locataire d'un

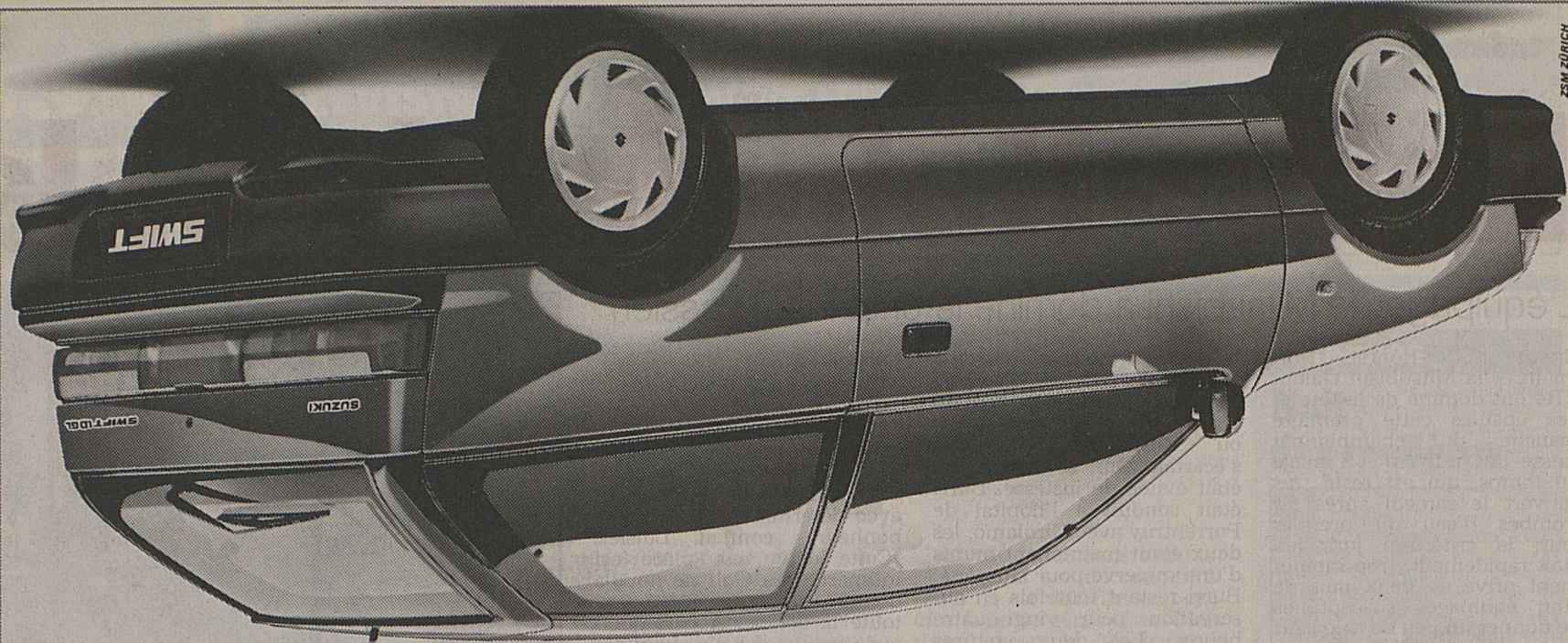
appartement 2½ pièces

mansardé. Près de la gare. Au prix exceptionnel de Fr. 830.- par mois + charges Fr. 70.- par mois.

Libre: tout de suite.

Tél. (027) 23 74 55

36-796598



Sus au renchérissement!

Net 11 390.-

Un prix à faire frémir l'inflation!

Suzuki SWIFT 1.0 GL: consommation 5,1 l/100 km.

(Prix sans enjoliveurs)

Avec son prix net de Fr. 11 390.- seulement, la nouvelle Suzuki SWIFT 1.0 GL est unique en son genre et défie toute concurrence. Son caractère économique revêt plusieurs facettes, tel son incroyable consommation d'es-

sence (norme FTP 75/HDC). Autoroute: 4,2 l/100 km! Ville: 5,8 l. Aux USA, la Suzuki SWIFT 1.0 GL tient, depuis des années, le haut du pavé de la catégorie de voitures à faible consommation d'essence! La plus avantageuse, elle l'est également au niveau de l'entretien, de la catégorie d'assurance etc... Des caractéristiques impressionnantes:

allumage et injection électroniques, freins assistés, 5 rapports, 53 CV (DIN), pour une vitesse de pointe de 156 km/h. Sans oublier: dossiers des sièges arrière rabattables individuellement, rembourrage des sièges ergonomique, vitres teintées, nouveau tableau de bord avec compte-tours et: un nouveau design élégant et ultra-moderne!

Et maintenant, rendez-vous chez votre prochain concessionnaire Suzuki pour un essai routier!

Veillez m'envoyer la documentation Suzuki SWIFT 1.0 GL. NOU/11390

Nom/prénom _____
Rue _____
NPA/localité _____
No de tél. _____
A envoyer à: SUZUKI Automobiles S.A.,
Brandbachstrasse 11, 8305 Dietlikon.



Économique à tour de roues.

VD: Aigle: Garage Daniel Imhof, av. des Ormonts 16. VS: Champéry: Garage Rey-Belet, route du Grand-Paradis; Collombey-le-Grand: Garage du Vieux-Pont, Bernard Cupelin, En Reutet. Conthey: Garage de l'Autoroute, route des Rottes; Fey: Garage de Fey, Hervé Praz. Filet-Mörel: Garage-Carosserie Wyssen; Fully: Garage de Verdan, Y. Rouiller; Martigny: Vallotton Frères, Garage du Levant, route du Levant 11; Montana-Village: Garage du Transit, H. Cordonier; Noës: Garage du Sud, M. + B. Bayard, route Cantonale; Riddes: A. Michaud, route du Simplon; Sion: Arcioni S.A., av. Maurice-Troillet 65; Visp: City-Garage, Ruppen + Chenete AG, Kantonsstrasse 53.

Martigny

à louer

- superbes studios meublés
 - appartement 2½ pièces meublé, dans immeuble neuf, dès le 1er février 1992
 - appartements 4½ pièces dans immeuble résidentiel en construction, dès le 1er avril 1992.
- Tél. (026) 22 21 51, heures de bureau.

036-796637

AGENCE IMMOBILIERE

nous recherchons des mandats de gérances et d'administrations d'immeubles à Sion et sa région. Propriétaires, promoteurs, nous vous garantissons un service de toute première qualité. Expérience et compétence. Réponse assurée et discrétion.

Ecrire sous chiffre Y 036-799503. Publicités, case postale 747, 1951 Sion 1.

036-799503

Fust LUMINAIRES

Système à câbles, 5 x 20 W

Lampe à suspension 120.-
Suspension réglable 198.-
Suspension réglable dans 3 couleurs différents E 27 / 60 W 79.-
Lampe à suspension 490.-
Suspension réglable 190.-
Spot murale 195.-
Applique murale 50.-
Lampe de table 49.-
Applique murale 70.-
Lampe de table halogène 12V / 20 W 79.-
Lampe de table 56.-
Lampe de table 59.-
halogène, 250 W noir, gris, rouge modèle exclusif 890.-

445.-
200.-
248.-
398.-
69.-

Tous les lampadaires halogène (300 W / 50 W)

Fust

ELECTROMENAGER CUISINES / BAINS LUMINAIRES TV/HIFI/VIDEO

Sion, av. de Tourbillon 47 (027) 23 13 44
Villeneuve, Centre Riviera (021) 960 25 11

AUTOMOBILISME

Keller-Hofmann haut la main

L'équipage de Mitsubishi a dominé le critérium jurassien

Erwin Keller-Ronnie Hofmann et la Mitsubishi Galant VR4 ont dominé de la tête et des épaules cette première manche du championnat suisse des rallyes. A l'image du temps, qui est resté très couvert le samedi après les trombes d'eau du premier jour, le critérium jurassien était rapidement, trop rapidement privé de deux puis de cinq équipages susceptibles de donner un peu de soleil sur une course monotone à mourir. Les petits rayons de soleil auxquels on a quand même eu droit se nommaient Althaus, Darbellay et Luisier.

Darbellay fantastique

Reprenons un peu dans l'ordre le déroulement de cette deuxième étape. Au départ de Porrentruy, samedi matin Keller possédait 33' d'avance sur Olivier Burri-Christophe Hofmann (Toyota Celica GT4). Dans la première spéciale de la journée, la huitième du rallye, tout basculait définitivement. A Courgenay, dans des conditions de route épouvantables, le rallye passait tout près de la catastrophe. Lancé à pleine vitesse, arrivant sur un freinage des plus délicats, la Toyota de Burri quittait la route et s'embarquait. Pour ressortir, Christophe Hofmann, le navigateur poussait la voiture. Dans de mêmes difficultés, la Mitsubishi Galant VR4 de Jean-Laurent Girolamo-Laurent Michellod, suivait les traces laissées par Keller, également sorti à cet endroit et fonçait dans le pré en direction de la Toyota. Ne pouvant évi-

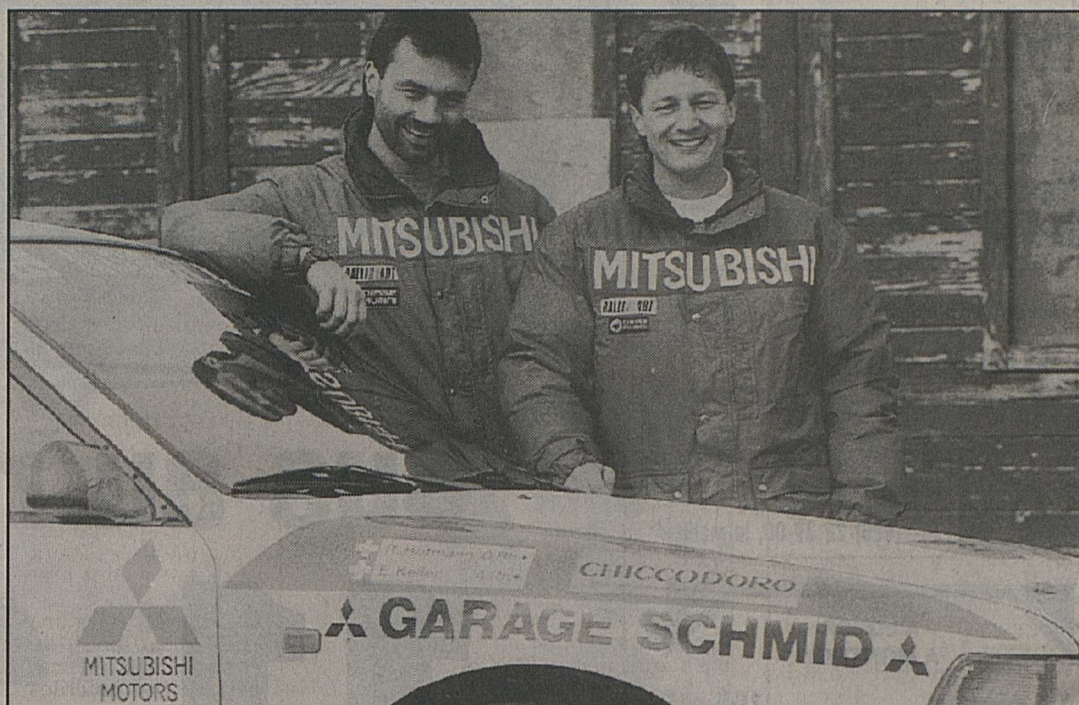
ter l'obstacle que représentait la voiture de Burri, Girolamo s'encastrait dans la voiture du champion suisse, au moment où Christophe Hofmann s'écartait. Ouf, la catastrophe était évitée de justesse. Burri était conduit à l'hôpital de Porrentruy avec Girolamo, les deux étant maintenant munis d'une minerve pour la nuque. Burri restant toutefois en observation pour vingt-quatre heures. Les deux voitures sont quasi détruites. Après cet incident, le rallye ne pouvait plus échapper à Keller. Dans les deux spéciales suivantes, Olivier Haberthur (VW Golf GTI G60), Hans-Ruedi Moser (VW Golf GTI) et Roland Bossy renonçaient tous les trois sur ennui mécaniques. Remplissant son contrat à la perfection, roulant avec intelligence, Keller remportait pour la deuxième année consécutive, le critérium jurassien. «Le plus difficile est de rouler vite sans prendre de risque et de toujours être concentré», racontait Keller à l'arrivée du rallye. La bagarre pour les accessits concernait Nicolas Althaus-Denis Roth (Ford Cosworth) et Francesco Mari-Valérie Marti (Ford Cosworth 4x4) pour le podium, et les deux équipages valaisans Georges Darbellay-Séverine Dubuis (Opel Astra GSi) et Patrick Luisier-Brigitte Erbeia (VW Golf GTI G60). Avec une Opel Astra toute neuve et encore en cours de préparation, Darbellay faisait un festival au volant, pour terminer à une excellente quatrième place. Fantastique Darbellay.

Luisier aussi dans le bon wagon

On sait que dans cette catégorie des voitures de série, Darbellay est la locomotive. Luisier s'accrochait et suivait avec détermination. «Un vrai bonheur», confiait Luisier. «Cette cinquième place est inespérée. La Golf ne nous a donné aucun souci pendant toute la course. A part quelques erreurs dans le choix des pneus, je suis supercontent de la voiture et de sa préparation.» Darbellay, pour sa part, précisait que pour cette course, il roulait avec le moteur de la Kadett de l'année passée, développant 162 chevaux. «Patrick Golliard, mon préparateur, a une fois encore, fait un travail excellent sur l'Astra. Maintenant, il faut faire un pas supplémentaire, et trouver des amortisseurs plus performants. N'oublions pas que la voiture est toute récente et que pour nous, le groupe N/FISA est une découverte. Le critérium est terminé, passons au suivant, le rallye d'Aoste pour la fin du mois.

Althaus l'acrobate

Deuxième au scratch, premier du groupe N, Nicolas Althaus évitait tous les pièges, avec sa Cosworth, une deux roues motrices, pour contenir les assauts de la traction intégrale de Mari. On connaissait le talent du Prévotais avec une Toyota Corolla 1600, mais de là à penser qu'il s'adapterait si bien à la Cosworth dans ces



conditions de courses glissantes, et sans droit à l'erreur, il y avait un pas... Acrobate du volant, laissant danser comme il le fallait sa lourde Cosworth, réussissant en passant des temps forçant le respect, lui ouvrant les portes de la cour des grands du championnat suisse des rallyes. Le premier bilan n'est pas des plus encourageants. Avec les déchets de ce rallye, les frais imprévus qu'engendreront les remises en état des voitures, il est malheureusement à prévoir que les prochaines courses n'auront pas une liste de départ complète. Le signal d'alarme de lui-même s'est tiré, le championnat est en danger.

L'avenir, les saisons prochaines, passent peut-être par des voitures moins coûteuses, comme le groupe N, avec du groupe A limité à deux litres et deux roues motrices. La réflexion et la concertation doivent commencer.

Classement

1. Erwin Keller, Mitsubishi VR4, 2 h 19'25"; 2. Nicolas Althaus, Ford Cosworth, à 10'20"; 3. Francesco Mari, Ford Sierra 4x4, 10'56"; 4. Georges Darbellay, Opel Kadett GSi, 13'36"; 5. Patrick Luisier, VW Golf G60, 16'31"; 6. Paul Gury, Ford Cosworth, 16'38"; 7. François Wehrle, Renault 5

GT Tu, 17'47"; 8. Daniel Rebetz, Ford Cosworth, 18'27"; 9. Serge Bigler, Mazda 323 4 WD, 20'45"; 10. Cyril Henny, Opel Manta, 21'13"; 11. Etienne Farron, Mazda 323 4 WD, 22'54"; 12. Marc Gury, Fiat Uno Turbo, 23'52"; 13. Olivier Papaux, Opel Manta, 23'52"; 14. Didier Dubreuil, Peugeot 309 16S, 23'56"; 15. Kurt Winkler, Opel Manta, 26'25"; 16. Thierry Loeffler, Opel Kadett GSi, 26'46"; 17. Josy Monaco, Fiat Uno Turbo, 27'52"; 18. Fabian Augardri, Peugeot 205 GTI, 28'07"; 19. Claude Haefeli, Renault 5 GT Tu, 29'30"; 20. Franck Bassin, Toyota Corolla, 30'11".

Philippe Moulin

BASKETBALL

SAM dynamité en coupe de Suisse

Pully - SAM Massagno 109-82 (47-38)

Les Vernets. 3500 spectateurs. Arbitres: MM. Leemann et Bendayan.

Pully: Luginbuhl (6), Oppliger (6), Henchoz (2), Boillat, Lopez (13), Brown (24), Gojanovic (4), Lenggenhager (32), Girod (3), Starks (19). Entraîneur: Garry Lawrence.

SAM Massagno: Cereghetti (4), Fioravanti, Isotta (13), Pellini (3), Negrinotti (5), Bilalovic (23), Darconza, Censi

(12), Obad (22), Lanfranconi. Entraîneur: Renato Caretoni.

Notes: au tableau: 5e 11-10, 10e 18-18, 15e 35-25, 20e 47-38, 25e 55-48, 30e 71-61, 35e 89-65, 40e 109-82.

Pully a réussi son pari, samedi aux Vernets aux dépens de SAM Massagno (109-82), conquérant ainsi sa cinquième coupe de Suisse consécutive en autant de finales. Un fait sans précédent dans les annales du basket helvétique, qui permettra aux Pulliérans d'aborder leurs prochaines

rencontres des play-offs pour le titre dans la sérénité.

Face à des Tessinois, emmenés par un Isotta survolté, qui leur posèrent moult problèmes en début de rencontre par leur agressivité, les Pulliérans purent compter sur le formidable Lenggenhager, auteur de la bagatelle de 19 points en première période. Roland n'eut pas besoin d'olfactif pour déclencher, en dix minutes, une véritable tempête dans la défense adverse. Sous son impulsion, le score

passa de 18-18 (10e) à 35-25 (15e) avant de se fixer à 47-38 à la mi-temps. L'essentiel était fait et la coupe aux lèvres des joueurs de Lawrence.

Mais Massagno, encouragé par son truculent mentor Caretoni et par une cohorte de supporters aussi bruyants que colorés, ne voulait pas baisser les bras. Les Tessinois abordèrent la seconde période à cent à l'heure, bien décidés à lutter jusqu'au bout de leurs forces. SAM revint alors à quatre points de Pully.

Ce retour, paradoxalement, était le chant du cygne des Tessinois, les Pulliérans réagissant par l'inévitable Lenggenhager, mais aussi par les Américains Brown et Starks, qui se mirent au diapason (25e 55-48). Lopez y alla ensuite de deux tirs à trois points qui firent très mal à SAM, qui se vit peu à peu submergé (30e 71-61).

La fin du match tourna à la démonstration pour Pully, enfin sûr de sa victoire (35e 89-65). Garry Lawrence en profita alors pour procéder à une revue d'effectif en lançant tous ses remplaçants dans le bain, histoire que la fête soit totale pour sa formation.

Déclarations

Renato Caretoni (entraîneur de SAM): «Je tire mon chapeau à Pully pour ce cinquième trophée consécutif. C'est là le fait d'une belle équipe, mais aussi d'un grand

club. Je n'ai rien à reprocher à mes joueurs. Ils ont fait le maximum. Il aurait fallu que nous jouions à la perfection pour espérer battre les Pulliérans. Quant à Lenggenhager, c'est à mon avis le meilleur joueur helvétique.»

Garry Lawrence (entraîneur de Pully): «Je suis heureux et fier de mon équipe. Je rends également hommage aux Tessinois. Ils ont joué leur carte à fond, mais Pully était trop fort pour eux. Mes joueurs étaient crispés en début de rencontre et, de surcroît, Isotta nous a posé des problèmes par ses pénétrations. A la mi-temps, j'ai demandé à mon équipe d'accélérer le jeu et de creuser un écart plus substantiel, ce qu'elle a fort bien fait.»

A propos d'un éventuel doublé coupe-championnat, le mentor pulliérain eut cette phrase aussi lucide que caustique: «Je crois que nous sommes les seuls à pouvoir le réaliser cette année!» (si)

Dames: Bellinzzone sans souffrir

Bellinzzone - City Fribourg 78-56 (40-24)

Bellinzzone: Clerici (14), Heron (31), Giulietti (6), Dellagiovanna (5), Hudson (16), Mombelli; Etta (2), De Dea,

Remondini, De Lucia. Entraîneur: Rezzonico et Rota.

City: Nikolic (17), Winters (20), Greber (2), McCarthy (1), Monn (7), Torche (4), Bibbo (3), Arquint (2), Antiglio. Entraîneur: Nikolic.

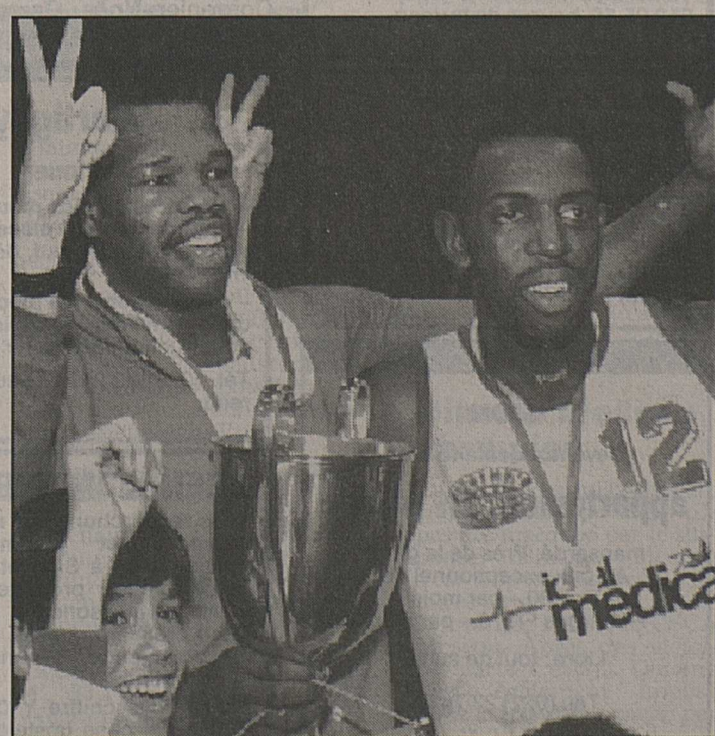
Notes: Bellinzzone sans Jana Koller (blessée). Au tableau: 5e 14-8, 10e 23-13, 15e 31-20, 20e 40-24, 25e 54-32, 30e 61-41, 35e 68-48, 40e 78-56.

Très logiquement, Bellinzzone a remporté la finale de la

coupe féminine en prenant la mesure de City Fribourg, sur le score sans appel de 78-56 (40-24), révélateur des forces en présence, samedi aux Vernets.

Le succès des Tessinoises n'a quasiment jamais été remis en question, malgré le cœur et la volonté des Fribourgeoises. La différence de niveau de jeu entre les deux formations était trop considérable pour que City puisse revendiquer la victoire. Bellinzzone, avec ses deux Américaines, possédait un potentiel énorme. Vivian Heron (31 pts) a littéralement survolé la rencontre, mais la force des Tessinoises résida également dans un collectif sans faille.

Tous ces éléments réunis ne pouvaient que déboucher sur une suprématie de Bellinzzone, comme l'on pouvait d'ailleurs s'y attendre. Les joueuses du tandem Rezzonico-Rota ont ainsi réalisé leur premier objectif: la coupe suisse. En attendant peut-être le doublé en remportant la finale des play-offs pour le titre face à Femina Lausanne, après leur victoire lors du premier match. Les Tessinoises semblent en tous les cas bien armées pour parvenir à relever le défi et succéder aux Lausannoises aussi bien en coupe qu'en championnat. (si)



Pully a réussi son pari. Ses deux étrangers David Brown et Keith Starks sont heureux.



L'équipe féminine de Bellinzzone victorieuse.

keystone

keystone

Nouvelliste

SERVICES

ANTENNES

TÉLÉVISION

BIEN-ÊTRE

URGENCES

Extraterrestres et Cie 34

Comme dans un fauteuil 35

Oh! les beaux œufs 36

Toutes les adresses 36

Cet emplacement publicitaire est à votre disposition

Pour tout renseignement: (027) 295 151, interne 211

FEMMES

Femmes en détresse

Entretien Csilla Bohnet-Csukas

Les complications dues à la grossesse, à l'accouchement et à l'avortement restent la principale cause de la mortalité des femmes de l'hémisphère sud en âge d'avoir des enfants. Cette année, un million d'entre elles en mourront.

Serrer un tout-petit dans ses bras... Le voir s'endormir en étant, repu et rassuré, une ébauche de sourire sur les lèvres. Peut-on imaginer plus

grand bonheur?

Hélas, pour de très nombreuses femmes, cette expérience du bonheur parfait tourne au drame. A cause de la mortalité infantile, d'une part. Et d'autre part, chaque année, un million d'entre elles, surtout dans l'hémisphère sud, meurent des complications dues à la grossesse, à l'accouchement, ou à l'avortement.

Les complications de la grossesse et la mortalité périnatales relèvent avant tout du très faible niveau sanitaire de certains pays: les médecins et les hôpitaux sont rares, les médicaments encore plus, et

leur prix, même s'il est très bas en comparaison des prix helvétiques, prohibitif pour la population.

Le drame de l'avortement

Un autre drame des femmes des pays du sud, et même de l'ancienne Europe de l'Est, est le nombre incroyablement élevé d'avortements, légaux ou clandestins qui y sont pratiqués, ou subis.

Ce phénomène est dû, dans tous les cas, à l'absence de moyens contraceptifs efficaces. Mais avec de très notables différences selon les pays: dans l'ex-URSS, par exemple, une femme subit en moyenne sept à dix avortements dans sa vie, car les moyens contraceptifs sont introuvables, même au marché noir... Mais là où, exceptionnellement, ils existent, ils sont utilisés, et l'avortement, légal, est pratiqué dans les structures hospitalières.

Par contre, dans la grande majorité de l'hémisphère sud, le facteur culturel s'ajoute à l'absence de moyens contraceptifs: la femme doit faire la preuve de la virilité de l'homme... Et l'avortement est presque toujours clandestin.

Un témoignage

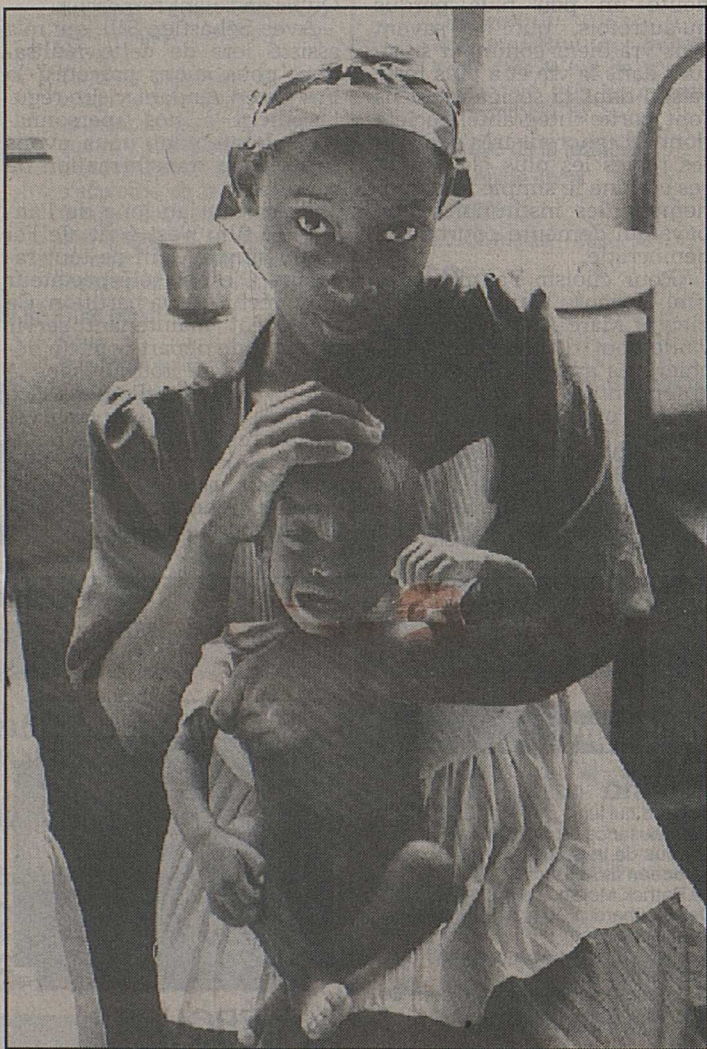
La doctoresse H., actuellement gynécologue à Bâle, a longtemps pratiqué en Afrique et en Amérique latine. Son objectif prioritaire était d'instruire les sages-femmes locales, afin d'arriver à une synthèse harmonieuse entre le savoir traditionnel et les techniques modernes, surtout d'asepsie. Interrogée sur l'avortement, ce drame caché des femmes, la doctoresse H. s'est montrée émue, presque révoltée, à l'évocation de tant de muettes souffrances.

«Il est vrai qu'en Suisse, aujourd'hui, l'avortement ne devrait théoriquement plus exister, sauf pour les cas de malformations graves du fœtus. Toutes les femmes ont, ou devraient avoir, accès à une forme de contraception leur permettant de limiter, ou d'espacer, les naissances. La réalité n'est malheureusement pas aussi rose... Les «acci-

dents» se produisent encore, et ils ne sont pas le seul fait d'œies blanches ou d'écrévilles. En fait, les femmes sont très seules face à ce problème. Vous n'imaginez pas le nombre de mes patientes qui me confient que leur mari, ou compagnon, ne se préoccupe pas du tout de cet aspect de leur vie sexuelle. Il ne se sent tout simplement pas concerné...»

«En ce qui concerne l'ex-URSS, je ne connais certes pas la situation de l'intérieur, continue la doctoresse, car je n'y suis jamais allée. Mais j'ai senti dans votre voix une pointe d'incrédulité concernant le chiffre de sept à dix avortements dans la vie d'une femme. Je pense que c'est malheureusement exact et c'est épouvantable, surtout pour un pays que l'on disait

«La situation dans l'hémisphère sud est encore différente. Il est difficile, et peut-être faux de généraliser. Mais dans l'ensemble, on peut dire que, même si l'accès aux moyens contraceptifs était aisé, il ne serait pas accepté par la société: la femme doit prouver la virilité de l'homme. Si elle ne procréé pas, elle est répudiée, abandonnée, voire exécutée. Elle a porté atteinte à l'honneur de l'homme (qui ne saurait, lui, en aucun cas être stérile)! Ceci est surtout vrai pour l'Afrique et l'Asie. En plus, très souvent, c'est la femme qui a l'entière responsabilité de pourvoir à la subsistance de la famille. C'est lourd, très lourd, parfois trop... Elle se tourne alors vers l'avorteuse. Les conséquences d'une interruption de grossesse pratiquée



Mère et enfant doivent être protégés.

unicef



Un bambin radieux, quel bonheur!

idd

développé. Certes, les avortements y sont pratiqués dans des conditions d'hygiène acceptables, ce qui diminue les risques. Mais il ne faut pas banaliser l'interruption de grossesse. Même si, sur le plan purement physique, l'intervention est relativement bénigne, elle ne l'est jamais sur le plan psychique. C'est, dans la vie d'une femme, toujours un drame. Il est vrai qu'on s'habitue au drame: guerres, famines, mortalité infantile, l'être humain s'habitue, il vit avec...»

dans de mauvaises conditions d'hygiène sont presque toujours très graves, voire fatales.»

«Que faire pour remédier à cette situation dramatique? Généraliser la contraception, bien sûr. Mais aussi partager les responsabilités...» Après un long silence, la doctoresse poursuit: «Les femmes portent beaucoup de responsabilités sur leurs épaules, de par le monde. Sans grande aide. Malheureusement, le partage des responsabilités ne peut pas se mettre en comprimés!»

PATRIMOINE

Costumes et coutumes suisses

Les coutumes vivantes, les particularités et l'autonomie régionales figurent parmi les valeurs qui contribuent à une nécessaire confiance en soi, et qui favorisent la vie communautaire à une époque de croissante uniformité économique et sociale. Et les costumes hauts en couleur constituent l'un des plus séduisants reflets de ces valeurs. Les Editions Mondo viennent de publier un ouvrage consacré aux costumes, et coutumes suisses. Il réunit une série d'illustrations exceptionnelles, qui témoignent de l'aspect vivant de nos coutumes.

Pour réaliser ce livre qui séduira tous les amateurs de folklore, Fernand Reusser ne s'est pas contenté de photographier en studio des porteurs de costumes. Son objectif les a surpris lors de fêtes et de manifestations diverses, ou dans leurs activités quotidiennes. Sans être un catalogue systématique, la subdivision de l'ouvrage en régions permet au lecteur d'avoir une bonne vue d'ensemble des costumes et coutumes actuels.

Le texte, à la fois érudit et accessible, est l'œuvre d'un spécialiste, Ambros Eberle. Quinze ans durant, il a dirigé la Ligue suisse du patrimoine, puis il a endossé des fonctions similaires au sein de la Fédération nationale des costumes suisses.

Symboles patriotiques

Riche diversité: telle est l'impression que suscite l'éventail des costumes traditionnels helvétiques. De ce fait, le présent ouvrage ne peut en offrir qu'un aperçu, et doit se limiter à évoquer brièvement les multiples coutumes régionales qui contribuent à la sauvegarde des racines helvétiques. Une telle démarche, même modeste, se révèle nécessaire en un temps où les mutations sociales d'importance historique se succèdent à un rythme plus soutenu que jamais. Des frontières tombent, des structures se désagrègent, de nombreuses valeurs sont remises en question. Les Suisses, jusqu'ici fidèles au principe de non-ingérence dans les affaires d'autrui, et par conséquent favorables à un certain ethnocentrisme, se voient presque malgré eux impliqués par le réseau de relations tissé sur les plans continental et mondial.

Une telle situation constitue un défi pour la communauté nationale, et présente certains risques pour le patrimoine culturel. Mais une culture qui conserve ses racines vivantes grâce à la conscience populaire doit aussi dispenser à ses tenants la force et la générosité nécessaires à l'établissement d'un dialogue durable entre les nations.

Point de jonction

Un regard sur les siècles écoulés force à reconnaître que la Suisse se situe à la jonction des courants culturels européens, mais qu'il lui a fallu du temps pour devenir cette mosaïque de régions distinctes tant par la langue que par les coutumes... lesquelles trouvent leur origine dans les pays voisins.

Des ponts ont existé ou subsistent entre les peuples. L'étude des coutumes et costumes populaires permet d'en retrouver la trace, d'en suivre le cheminement. On y découvre le creuset qui a forgé notre identité nationale, si proche de celle de nos voisins; pourtant souvent ressentie comme très différente...

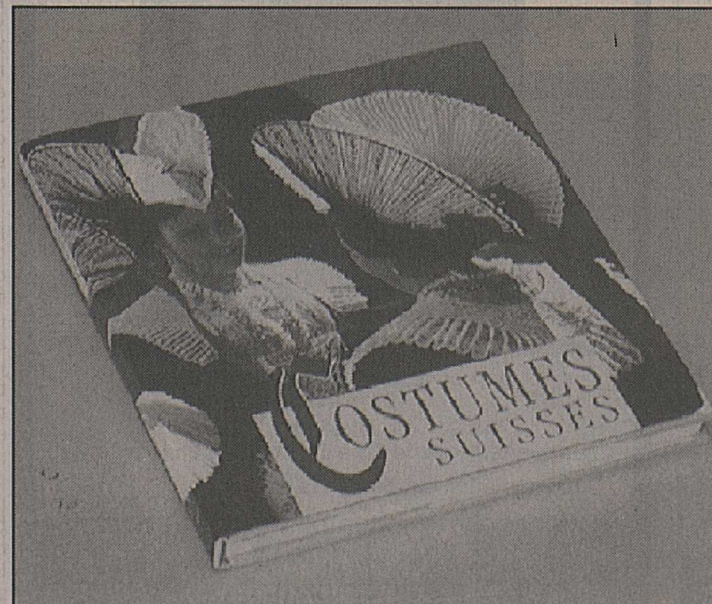
Une histoire vivante

Symboles d'une tradition sé-

culaire et de la notion de patrie, les costumes ont connu une véritable renaissance à partir des années 1920. Ils ont alors contribué à souder les entités régionales, à éviter l'isolement des individus lors des diverses périodes de troubles et d'incertitude quant à la survie de nos valeurs nationales. Certes, l'attachement à la patrie et celui porté aux

costumes sont aujourd'hui bien moins indissociables que par le passé. Les défenseurs de l'une et des autres se rejoignent cependant sur la nécessité de ne pas oublier ces symboles de solidarité et de vie communautaire. (cb)

Editions Mondo, photos Fernand Reusser, texte Ambros Eberle, 1992.

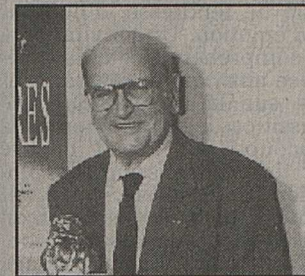


Le dernier-né de chez Mondo.

idd

Antennes

Nuit des molières



scarella/a2

Le théâtre, tout le théâtre, rien que le théâtre. C'est le «serment olympique» sous lequel se déroulera la sixième nuit des molières. Quels que soient les gagnants, on sait que les organisateurs cherchent à primer la qualité. Mais il n'y a pas que ces trophées. Cette cérémonie, mise en scène comme les précédentes par Jean-Luc Moreau, nous vaudra de nombreux hommages. A Sacha Guitry ou Robert Hirsch, notamment. A quoi s'ajoutent, bien sûr, quelques séquences de pur divertissement, comme les extraits des spectacles musicaux qui ont fait courir les Parisiens durant toute la saison.

Jeux

Loterie à numéros

Tirage du samedi 4 avril

8 - 20 - 31 - 40 - 41 - 44

Numéro complémentaire:

5

Joker

Numéro gagnant:

219 885

Sport-Toto

Résultats du week-end

2 X 1 1 X 2
X 1 2 X X 1 2

Toto-X

Numéros gagnants:

2 - 5 - 16 - 18 - 33 - 38

Numéro complémentaire:

14

Echoval

Messagerie

Le service videotex Echoval vous offre une messagerie de qualité, en collaboration avec Amitel, la messagerie romande. La messagerie permet à l'utilisateur videotex de dialoguer en direct avec un nombre indéfini de personnes, qui peuvent rester anonymes si elles le souhaitent. La messagerie permet aussi d'adresser des communications personnelles à des correspondants, en les déposant dans la boîte aux lettres électronique.

Les responsables de la messagerie écartent systématiquement tous les correspondants qui préféreraient des grossièretés ou feraient des propositions moralement discutables. C'est pourquoi Echoval a pu choisir de coopérer avec Amitel, et vous invite à participer dans la bonne humeur. Régulièrement, des concours en direct, des débats ou des interviews peuvent être organisés sur la messagerie Echoval-Amitel.

ANTENNES

Première d'«E.T.»

Spécial cinéma.

TSR - 20.10

Présenté pour la première fois par une chaîne de service public, «E.T.» le film le plus célèbre de Steven Spielberg, qui a fait rire et pleurer le public du monde entier est un véritable phénomène. Une œuvre totalement originale réalisée avec brio, une grande maîtrise des effets spéciaux, et beaucoup de tendresse, d'humour et d'émotion. Une invitation à la compréhension, à la tolérance ainsi qu'un regard critique sur la société. E.T. ne réussit pas à gagner à temps la soucoupe qui l'avait déposé sur terre en mission d'exploration. Seul, affolé, il est découvert par un petit garçon qui le cache dans sa maison. E.T. va faire l'apprentissage de la vie sur terre mais il se

languit de sa planète. Il envoie à son ami Elliott un message, mais ils se perdent en forêt. Ils sont retrouvés et capturés par une armée de policiers et de savants. Finalement, aidé par Elliott, E.T. rejoindra son vaisseau spatial après une folle poursuite. Soirée Steven Spielberg à l'affiche de «Spécial cinéma». Steven Spielberg auquel sera consacré le «Gros plan» qui suivra en deuxième partie, avec la participation de Dustin Hoffman, Robin Williams et Julia Roberts, les interprètes principaux de «Hook», son dernier film qui sort actuellement sur les écrans de Suisse romande. (tsr)



«E.T.», ses fans ont attendu six ans sa sortie en vidéo et dix son arrivée sur le petit écran!

Ondes courtes

En 1917, la Première Guerre mondiale fait rage et les combats aériens croissent en importance. Dans l'aviation allemande, Bruno Stacchel, un roturier, est nommé dans une escadrille de chasse. L'arviste veut rivaliser avec les aristocrates qui le méprisent et qui, jusqu'à présent, avaient le privilège de ce corps d'armée. Prêt à tout pour gagner des médailles, il se lance dans une suite de combats aériens dont il tirera gloire et où il accumule les cadavres. Rarement, le cinéma a offert des séquences de combats aériens de la Première Guerre mondiale aussi spectaculaires. Il faut dire que le réalisateur John Guillermin est un spécialiste puisqu'on lui doit des spectacles d'action tels que «Le pont de Remagen», «La tour infernale», ou «King Kong» (1976). Mais «Le crépuscule des aigles» (M6 - 20.40) est aussi un drame psychologique. Dans «La saison cinématographique 1967», sous la plume de J. Zimmer, on pouvait lire: «Cette reconstitution des combats de la dernière chance présente un intérêt certain... Guillermin a brossé dans le cinéma «spectacle» un portrait d'aviateur entouré de vedettes au talent incontestable.»

Au XVIe siècle, une voiture ramène à Bruges le prêtre des Cordeliers, malade, et son médecin, Sébastien Théus. En fait, c'est Zénon, médecin alchimiste recherché par l'Inquisition qui a déjà brûlé ses ouvrages dans maintes villes d'Europe. (L'œuvre au noir - A2 23.55)

Déboussolés sous les drapeaux

Nos enfants de la patrie.

M6 - 23.10



Engagés pour un an sous les drapeaux français, les jeunes de 1992 se sentent un peu perdus.

Chaque année, bon gré mal gré, quelque 260000 jeunes Français s'en vont sous les drapeaux. A une époque où la notion de «servir la patrie» semble surannée, où l'histoire immédiate s'acharne à rendre caduques les traités de géopolitique, où l'Europe devient une réalité quotidienne, le «service» demeure un point de passage obligé pour tout individu de nationalité française, de sexe masculin, sain de corps et d'esprit. Chaque année, bien sûr, possède son cru d'objecteurs de conscience et d'insoumis et quelques milliers s'appliquent toujours à se faire réformer.

Durant douze mois, Christophe de Ponfilly a suivi six jeunes appelés. Après avoir obtenu du SIRPA un accord d'accès aux casernes de l'armée française, il a filmé cette période qui marque la vie d'un citoyen. Le film qu'il a réalisé est leur histoire. Il aurait pu l'appeler: «Chronique

de service militaire». Il a préféré y ajouter une pointe de tendresse et d'ironie.

Le résultat, «Nos enfants de la patrie», donne un film tout en finesse sur la France des antihéros. Des jeunes sans doute un peu plus perdus qu'autrefois, qui ne savent plus vraiment comment se situer dans la vie et à plus forte raison dans la société dont ils font partie intégrante, société dont ils ignorent très souvent les règles les plus élémentaires comme le simple fonctionnement des institutions d'un pays qui demeure pourtant la démocratie.

«Pour choisir Yannick, Karim, Yacoub, Christophe, Fabien et Marc-Antoine, j'ai travaillé tout d'abord sur le fichier des appelés. Puis je les ai rencontrés. Je cherchais un garçon, niveau scolaire CAP, habitant à la campagne; un jeune beur; un volontaire parachutiste, un marin et un étudiant qui allait faire les EOR. Long travail où la

chance a joué son rôle et le SIRPA aucun, sinon en la personne du commandant Li-berge qui a su nous guider à travers les lieux où se trouvaient les personnages, sans jamais peser sur le tournage. Qu'ils en soient remerciés.

Avec Sébastien Sill, qui m'a assisté lors de cette réalisation, nous avons parcouru la France en rendant visite régulièrement à nos «personnages». Lentement nous avons assisté à la transformation de certains.

Ainsi, tout au long de l'année, ce film s'est écrit. Je l'ai voulu simple, loin de tout ragoilage. C'est un téléspectateur d'en déchiffrer la partition. Ce film peut maintenant servir de point de départ pour un débat. Il a été tourné sans a priori. Personnellement, ce qui m'a le plus surpris c'est d'avoir rencontré de très nombreux appelés, subissant leur sort sans rien vouloir comprendre, ignorants de tout... dit Christophe de Ponfilly.

AFFAIRES IMMOBILIERES

DUC-SARRASIN & CIE SA

MAÎTRISE FÉDÉRALE AGENT PATENTÉ / MEMBRE APL-WIT

NOTRE OFFRE DE LA QUINZAINÉ

Appartements à louer

Touté de suite ou à convenir

COLLOMBEY-MURAZ

- studios dès Fr. 550.-
- 2½ pièces dès Fr. 710.-

MONTHEY

- studios dès Fr. 580.-
- 3½ pièces dès Fr. 1050.-
- 4½ pièces dès Fr. 1210.-

VERNAYAZ

- studios dès Fr. 400.-
- 3 pièces dès Fr. 730.-
- 4 pièces dès Fr. 960.-

MARTIGNY

- studios dès Fr. 650.-
- 2½ pièces dès Fr. 970.-
- 4½ pièces dès Fr. 1380.-
- places parc couvertes dès Fr. 80.-

FULLY

- studios dès Fr. 650.-
- 2½ pièces dès Fr. 970.-

SION

- 3½ pièces dès Fr. 1150.-
- 4½ pièces dès Fr. 1190.-

Tous les prix s'entendent acomptes sur charges compris.

Renseignements et visites sans engagement.

FIDUCIAIRE AGENCE IMMOBILIÈRE

MARTIGNY - (026) 22 63 21

Propriétaire vend, au-dessus de Sion, à Diolly

très sympathique villa jumelée

172 m², située en pleine verdure, avec vue superbe sur les châteaux et la vallée.

Intérieur chaleureux et moderne, en demi-niveaux, cuisine bien agencée, spacieux séjour avec cheminée française, 4 CHAMBRES, 2 bains, 1 WC séparés, salle de jeu et 2 caves, chauffage à basse température.

Terrain 600 m², très bien aménagé en pelouse, arbres d'ornement et pavés, ENDROIT TRANQUILLE, ensoleillement maximum.

Prix souhaité: Fr. 650 000.-.

Crédit important. Disponible immédiatement. Places de garage.

Renseignements et visites, y compris les samedis et dimanches, (027) 25 21 49 ou 29 75 11.

A louer à Sion l'ancien

foyer du soldat

700 m², loyer sur demande.

Tél. (027) 31 11 13.

Monthey

A vendre

beau 3½ p.

spacieux, 4e étage.

Fr. 235 000.-.

Rens. (026) 22 63 21.

Votre résidence au bord du Léman!

Domaine Château des Serves, Saint-Gingolph (CH)

port privé, plage, parc romantique, 120 m de rives.

A vendre

appartements de 1½ à 5 pièces, ou en totalité.

Documentation sur demande.

36-738165

EURIMMOB 1920 Martigny

(026) 22 61 51 - (026) 22 95 51

CINÉMAS-SPECTACLES

Grans

Cinécran (027) 41 11 12

A 16 h 30, 18 h 30 et 21 h - 16 ans

Talons aiguilles

Sierre

Bourg (027) 55 01 18

A 20 h 30 - 16 ans

Pour trouver son paradis, il faut quelquefois faire son enfer sur terre

Les nerfs à vif (Cape fear)

Robert De Niro, Nick Nolte, Jessica Lange dans un thriller violent et agressif de Martin Scorsese, efficace, dur et sans pitié.

Casino (027) 55 14 60

A 20 h 30 - 16 ans

Indochine, fin des années vingt, la petite Donnadiou va vivre une folle passion avec un riche Chinois...

L'amant

de Jean-Jacques Annaud, d'après le roman de Marguerite Duras. Une histoire d'amour hors du commun.

Sion

Arlequin (027) 22 32 42

A 20 h 30 - 7 ans

Hook ou la revanche du capitaine Crochet

de Steven Spielberg, avec Dustin Hoffman, Robin Williams, Julia Roberts, Bob Hoskins. Peter Pan est de retour. En chair et en os. Il a 40 ans et le capitaine Crochet lui a volé ses enfants. L'aventure continue. Dans les airs comme sur les eaux, la légende a retrouvé ses lettres d'or.

Capitole (027) 22 32 42

A 20 h 30 - 14 ans

Epouses et concubines

de Zhang Yimou, avec Gong Li, Ma Jingwu. Tragédie de la condition féminine en Chine d'avant Mao. Somp-tueux, émouvant, magique. Lion d'argent du Festival de Venise 1991. On aime beaucoup.

Lux (027) 22 15 45

A 20 h 30 - 16 ans

Les nerfs à vif (Cape fear)

Quand le mal rencontre le bien, quand les nuits n'en finissent plus, quand la violence est à son paroxysme, quand Martin Scorsese retrouve Robert De Niro, cela met... les nerfs à vif. Un thriller affolant et drôlement bien réussi. Avec Nick Nolte et Jessica Lange.

Martigny

Casino (026) 22 17 74

Aujourd'hui lundi à 15 h et 20 h 30

Connaissance du monde

L'Indus de la Chine à l'océan Indien

de Patrick Moreau.

Demain mardi à 20 h 30 - 16 ans

Première suisse

L'art du «thriller» à son sommet!

Les nerfs à vif

de Martin Scorsese, avec Robert De Niro, Nick Nolte et Jessica Lange.

Corso (026) 22 26 22

Ce soir lundi à 20 h 30 - 16 ans

Bruce Willis dans un «polar» efficace et explosif

Le dernier samaritain

de Tony Scott, avec Damon Wayans. Amateurs d'action, de poursuites, de fusillades... vous serez comblés!

Monthey

Monthéolo (025) 71 22 60

Génial! En grande première suisse

A 20 h 30 - 7 ans

En stéréo pour tous

L'événement cinéma de l'année!

Le tout dernier film de Steven Spielberg

Hook

La revanche du capitaine Crochet

Des décors prodigieux, émerveillement et enchantement avec Dustin Hoffman, Julia Roberts, Robin Williams, Bob Hoskins.

Plaza (025) 71 22 61

A 20 h 30 - 16 ans

En relief

La mort de Freddy

Le dernier cauchemar

C'est le dernier et... ils ont gardé le meilleur pour la fin. (Personne sensible s'abstenir)

THÉÂTRE

Monthey

Crochetan

Jeudi 30 avril, à 20 h 30

Renaud

Location: tél. (025) 71 62 67.

Sion

Théâtre de Valère

2 NOMINATIONS OSCAR 92

Meilleur acteur: Robert de Niro

Meilleur second rôle féminin: Juliette Lewis

ROBERT DE NIRO, NICK NOLTE, JESSICA LANGE

Il a passé 14 ans en prison. Aujourd'hui il sort pour se venger de l'homme qui l'y a envoyé.

LES NERFS À VIF

CAPE FEAR



8.55 Les annonces de Lyliam
9.00 TJ-flash
9.05 Top models
 Série (985).
9.25 A cœur ouvert
 Série (142/170).
9.50 Les annonces de Lyliam
9.55 Vive les animaux
 55/65. Documentaire. Le monde sauvage: reptiles des marais au Menam.
10.20 Musiques, musiques
 L'Orchestre du Mai Musical Florentin, sous la direction de Zubin Mehta, interprète: Ouverture 1812, opus 49, de Piotr Ilitch Tchaïkovski.
10.35 Sauce cartoon
10.50 L'inspecteur Derrick
11.50 La famille des collines
 Série.
12.45 TJ-midi
13.15 La vendetta
 Série (66).
13.35 Dallas
 Série.
14.25 Le miroir se brisa
 101' - USA - 1980.
 Film de Guy Hamilton. Avec: Elizabeth Taylor, Rock Hudson, Angela Lansbury, Kim Novak.
 Toute la population du petit village de Saint Mary Mead est en émoi: un grand film historique va y être tourné. Au cours d'une réception, une jeune fille s'approche de la star Marina Gregg, boit une coupe de champagne en sa compagnie et meurt empoisonnée. Miss Marple va mener l'enquête.
16.05 Côte ouest
 Série.
 Une vérité qui fait peur.
16.55 Les Babibouchettes et le kangourou
17.05 Cubitus
 Série.
 Vite, les enfants.
17.20 Tiny Toons
 Série.
17.45 MacGyver
 Série.
 Le tueur.
18.35 Top models
 Série (986).
19.00 Journal romand
19.15 Téléchance
 Jeu de Charlotte E. Ruphi.
19.30 TJ-soir
 20.00 Météo.
20.10 Spécial cinéma
20.15 E.T. l'extraterrestre
 115' - USA - 1982.
 Film de Steven Spielberg. Avec: Dee Wallace, Henry Thomas.
22.10 Gros plan sur
 Steven Spielberg à propos de son dernier film Hook avec la participation de Dustin Hoffman, Robin Williams et Julia Roberts.
23.00 TJ-nuit
23.15 Hôtel
 Rendez-vous littéraire. Avec Victor Paskov, écrivain bulgare révélé par Hôtel il y a trois ans et qui publie Allemagne, conte cruel.
23.30 Mémoires d'un objectif
 Des Suisses loin d'Helvétie.
 1. En Côte-d'Ivoire, des villageois proclament un de nos concitoyens notre chef coutumier. Reportage de Jean-Pierre Goretta (1971).
 2. Au Népal, des Suisses participent à la modernisation du pays. L'ancien et le nouveau. Un film de Boris Acquadro et François Bardet (1964).
0.15 Bulletin du télétexte

6.00 Nul ne revient sur ses pas
6.30 Côté cœur
7.00 TF1 matin
7.20 Club Dorothée avant l'école
8.15 Téléshopping
8.50 Haine et passion
9.30 Mannix
 L'homme de nulle part.
10.25 Les enquêtes de Remington Steele
 Une vie de chien.
11.20 Jeopardy
11.50 Tournez... manège
12.25 Le juste prix
 12.50 A vrai dire
 13.00 Journal
13.30 Météo - Bourse.
 13.35 Les feux de l'amour
 14.30 Côte ouest
D'extrême justesse.
 15.25 Hawaii, police d'Etat
Le grand Kahuna.
 16.25 Club Dorothée
 17.25 Les professionnels
La proie.
 18.20 Une famille en or
18.50 Santa Barbara
 Feuilleton.
 Kelly et Jeffrey vont trouver Keith dans le but de le convaincre par tous les moyens de l'innocence de Cruz.
19.20 La roue de la fortune
19.50 Le bébé show
20.00 Journal
 20.40 Météo - Tapis vert.
20.50 Stars 90
 Variétés animées par Michel Drucker.
Spécial Michel Sardou.
 Il interprète: Le bac G; Le grand réveil; Le cinéma d'Audiard; Divorce à l'amitié; Chanteur des rues; 55 jours, 55 nuits et des extraits de ses anciennes chansons. **Autres invités:** Jean-Marie Bigard, Muriel Robin et Guy Bedos. **Les animaux et la pub. Variétés:** Phil Barney, Alain Lanty, Thierry Hazard et Réjane.
22.45 Santé à la une
0.15 Le bébé show
0.20 Le dernier journal - Météo
0.25 Minuit sports
 1.30 TF1 nuit
2.20 On ne vit qu'une fois
2.40 Côté cœur
3.05 Histoire de la vie
4.00 Nous sommes terroristes
4.50 Musique
5.15 Histoires naturelles

6.05 Falcon Crest
 L'orage gronde (1).
6.30 Télématin
8.30 Amoureusement vôtre
9.00 Amour, gloire et beauté
9.20 Matin bonheur
11.20 Motus
11.55 Pyramide
12.25 Les mariés de l'A2
13.00 Journal - Météo
13.50 Les cinq dernières minutes
 Patte et griffe.
 Lucas de Lucé est un grand couturier de la rue Tronchet, à Paris. A la présentation de sa nouvelle collection, il est terrassé et meurt à l'âge de 46 ans. Mort naturelle ou meurtrière?...
15.25 La chance aux chansons
16.15 Des chiffres et des lettres
16.40 Défendez-vous - Vos droits au quotidien
16.50 Giga
18.05 L'homme qui tombe à pic
 Drôle de Casanova.
18.50 INC
19.00 Flic à tout faire
 Le Roméo du troisième âge.
19.25 La caméra indiscreète
20.00 Journal
 20.30 Le journal des courses - Météo.
20.45 La 6e nuit des Molières
 Hommage à: Robert Hirsch, Sacha Guitry, au Théâtre des Célestins de Lyon, au Théâtre de la Criée de Marseille, aux Tréteaux de France (un théâtre itinérant qui depuis trente ans pénètre au cœur de la France profonde).
23.50 1, 2, 3, théâtre
23.55 L'œuvre au noir
 115' - France - 1987.
 Film d'André Delvaux. D'après l'œuvre de Marguerite Yourcenar. Avec: Gian Maria Volonte, Sami Frey, Philippe Léotard, M.-France Pisier.
1.45 Journal - Météo
2.00 America's Cup
2.30 Caractère
 A la recherche des mondes perdus.
3.35 La caméra indiscreète
4.00 Eve raconte
4.15 24 heures d'info
4.30 Double jeu
5.40 Amour, gloire et beauté

8.00 Continentales
10.30 Parole d'école
11.00 Les découvertes de Mascarines
11.25 Femmes, femmes
11.55 L'homme du jour
12.00 Les titres de l'actualité
13.00 Sports 3 images
 Sports en France; Natation: 6e Meeting de Sarcelles (Val-d'Oise).
13.40 La grande aventure de James Onedin
 Les démons.
14.30 Carré vert
 Invitation au voyage. Jean-Jacques Rousseau.
15.30 La grande vallée
 L'amour fugitif.
16.25 Zapper n'est pas jouer
18.00 Une pêche d'enfer
 Présenté par Pascal Sanchez.
18.30 Questions pour un champion
19.00 Le 19-20
 19.12-19.35 Editions régionales.
20.05 Un livre, un jour
 Le neveu de Wittgenstein, de Thomas Bernhard (Ed. Folio/Gallimard).
20.10 La classe
20.45 L'insoutenable légèreté de l'être
 165' - USA - 1987.
 Film de Philip Kaufman. D'après le roman de Milan Kundera. Avec: Daniel Day-Lewis, Juliette Binoche, Lena Olin, Derek de Lint, Erland Josephson, Pavel Landovsky.
23.35 Soir 3
0.00 Alice
 Avec des reportages à Barcelone, Milan, Bruxelles, Lugano, Belgique, Riga, Berlin, Kosice, Toulouse.
0.50-1.05 Mélomanuit
 Invitée de la semaine: Jeanne Champion.
la sept
 10.00 et 12.00 Italien (7) 10.25 et 12.25 Les offres du Cercle 16.15 Luca Ronconi Documentaire. Une année de théâtre. 17.20 Cycle Histoires d'Amérique: Meurtre entre chien et loup Téléfilm de Dick Lowry. 18.55 El Lissitzky. 19.25 Domela. Soixante-cinq ans d'abstraction. 20.00 Le grand Jack. 21.00 Cycle Les monstres sacrés du cinéma français: Thérèse Raquin. 22.45 Boulez XXe siècle Documentaire.
TV5
 7.00 Journal français A2 7.40 F comme français 7.55 Clin d'œil 8.00 Journal canadien 8.20 Affiches 8.25 Flash TV5 8.30 Selection One World Channel 9.00 Eurojournal 10.00 Le Canada sur deux roues 10.30 Télé-tourisme 11.00 Auto-vision 11.30 Sport-loisirs 11.50-11.55 Flash TV5 16.05 Journal TV5 16.15 7 sur 7 17.15 La vérité est au fond de la marmite 17.40 F comme français Méthode Victor: Français (11). 18.00 Questions pour un champion 18.30 Journal TV5 et météo 18.50 Affiches 18.55 Clin d'œil 19.00 Carré vert 19.30 Journal suisse 20.00 Enjeux - Le Point 21.00 Journal A2 et météo 21.30 Tous à la Une 23.00 Journal - Soir 3 23.20-1.20 Ciel, mon mardi!

Suisse alémanique
 14.00 Schulferrsehen 15.15 TeleGym 15.30 Samschtig-Jass 16.00 Tagesschau 16.05 Forum 16.50 Kinder- und Jugendprogramm 17.55 Tagesschau 18.00 Forstinspektor Buchholz 19.00 Schweiz aktuell 19.30 Tagesschau 20.00 Musig-Plausch 21.05 Time out 21.50 10 vor 10 22.20 Barbarische Hochzeit 23.55 Nachtbulletin
Suisse italienne
 6.30 Textvision 12.00 C'era una volta... la vita 12.25 Il cammino della libertà 13.00 TG Tredici 13.30 Mister Belvedere 13.35 L'ombra del patibolo 14.30 Provenza romancia 14.55 Autostop per il cielo 15.45 Textvision 15.50 Musicalmente 17.00 Marina 17.25 Tivutiva? 18.00 A come animazione 18.05 L'arca del dottor Bayer 19.00 Il quotidiano 20.00 Telegiornale 20.40 Un caso per due 21.45 Rebus 22.15 TG Sera 22.30 Grandangolo 23.25 Textvision
ARD - Allemagne 1
 9.00 Tagesschau 9.03 ML 9.45 Medizin nach Noten 10.00 Tagesschau 10.03 Wahl-Nachlese 11.00 Tagesschau 11.03 Flitterabend 12.45 Umschau 12.55 Presseschau 13.00 Tagesschau 13.05 ARD-Mittagsmagazin 13.45 Wirtschafts-Telegramm 14.00 Tagesschau 14.02 Die Sendung mit der Maus 14.30 Wie Hund und Katze 15.00 Tagesschau 15.03 Jeremy 16.30 Vale Tudo 17.00 Punkt 5 17.15 Tagesschau 17.25 Regionalprogramm 20.00 Tagesschau 20.15 Die Goldene 1 21.00 Report 21.45 Miami Vice 22.30 Tagesthemen 23.00 Tattort 0.30 Tagesschau 0.35-0.40 Zuschauen - Entspannen - Nachdenken
ZDF - Allemagne 2
 9.00-13.45 ARD-ZDF Vormittagsprogramm 13.45 Operation Mozart 14.10 Tania Blixens afrikanischer Traum 14.55 Matlock 15.40 Vorsicht, Falle! - extra 16.00 Heute 16.03 Madita 16.25 Logo 16.35 Mittendrin 17.00 Heute 17.10 Sport heute 17.15 Länderjournal 17.45 Ein Fall für zwei 19.00 Heute 19.20 Zelleriasalat 19.25 Die Angst wird bleiben 21.00 Auslandsjournal 21.45 Heute-Journal 22.15 Die Verlobung des Monsieur Hire 23.30 Apropos Film 0.00 Die stillen Stars 0.30 Heute
FS 1 - Autriche
 9.00 Zeit im Bild 9.05 Roseanne 9.30 Höhlen in Vorarlberg 9.55 Helmi-Kinder- Verkehrs-Club 10.00 Schulferrsehen 10.30 Feuerkopf 11.45 Der Steinbock 12.00 Nachtstudio 13.00 Zeit im Bild 13.10 Konflikte 13.35 1000 Meisterwerke 13.45 Unternehmen Arche Noah 15.00 Nils Holgersson 15.30 Am, dam, des 15.55 Rat auf Draht 16.05 Die Kinder von Bulerbü 16.30 Ding Dong 16.55 Teletick 17.10 Wurliizer 18.00 Zeit im Bild 18.05 Wir-Vital 18.30 Praxis Bülowbogen 19.30 Zeit im Bild 19.57 Belangsendung der Grünen Alternative zur Bundespräsidentenwahl 1992 20.01 Sport 21.15 Seitenblicke 21.25 Miami Vice 22.10 Die Verlobung des Monsieur Hire 23.30 Not Mozart 0.00 Rhapsody in Blue 0.15 Zeit im Bild
RAI - Italie
 6.55 Unomattina 7.00, 8.00, 9.00, 10.00 Telegiornale Uno. 7.30 TGR economia. 10.05 Unomattina economica 10.15 Ci vediamo 11.00 Telegiornale 12.00 Piacere Raiuno 12.30 Telegiornale Uno 13.30 Telegiornale 13.45-1.30 Speciale elezioni politiche 1992 18.00 Telegiornale 18.05 Speciale elezioni politiche 1992 20.00 Telegiornale Uno 22.55 Speciale elezioni politiche 1992 22.45 Telegiornale Uno 22.55 Speciale elezioni politiche 1992 2.00 Telegiornale Uno 0.45 Speciale elezioni politiche 1992 0.10 Telegiornale Uno 1.40 Mezzanotte e dintorni 2.30 Come vi piace 4.05 Il villaggio più pazzo del mondo 5.20 Divertimenti 6.00 Il cassetto segreto

Info pile toutes les heures (sauf à 13.00 et 18.00) et à 6.30, 7.30 et 8.30. Journaux entre 6.00-9.00, 12.30-13.00 et 17.30-19.00.
6.00 Journal du matin. Avec notamment à **6.20, 7.22 et 8.25 Matin pratique.** **6.12 Le baladeur.** **6.15 Le chèque et le choc.** **6.25 La question du jour.** **6.28 Bulletin routier.** **6.30 Journal des régions et titres de 7.00.** **6.42 Découverte.** **6.50 Journal des sports.** **6.58 A fleur de temps.** **6.59 Dons du sang.** **7.10 Le kiosque.** **7.15 La craie dans l'encrier.** **7.18 Le baladeur.** **7.26 Commentaire d'actualité.** **7.30 Journal.** **7.35 Le chèque et le choc.** **7.40 Le baladeur.** **7.45 La question du jour.** **7.52 Jeu Règle de trois.** **7.55 Bloc-notes économique.** **8.10 Revue de la presse romande.** **8.15 Le kiosque alémanique.** **8.30 Journal et cours des monnaies.** **8.35 Journal des sports.** **8.40 Découverte.** **8.45 Propos de table.** **8.52 A l'affiche.** **9.05 Petit déjeuner.** Par Patrick Ferla. **OM 10.05-12.00 La vie en rose.** FM. **10.05 5 sur 5.** La tête au carré. Avec entre **11.00 et 12.00** jeu Règle de trois. **11.00** Info Pile + bulletin boursier. **11.05 5 sur 5.** **12.05 SAS.** Service assistance scolaire. Le (021) 6537070 répond aux écoliers en panne. **12.30 Journal de midi.** **13.00 Saga.** **13.10 Les mémoires de l'ombre.** **13.30 Lettre à Jacques Bofford.** **13.45 Sur le bout de la langue.** **14.05 Jeu Règle de trois.** **14.15** Séquence reportage. **14.50** Question de sagesse. **15.05** Objectif mieux vivre! **16.05** Ticket chic. **16.30** Les histoires de la musique. **17.05** Zigzag. **17.30** Journal des régions. **18.00** Journal du soir. Avec à **18.20** Journal des sports. **18.30** Rappel des titres et page magazine. **19.05** Baraka. Avec le jeu Règle de trois. **22.05** Ligne de cœur. Une ligne ouverte aux auditeurs: (021) 6537070. Répondeur: (021) 6535575. **23.30** Emmène-moi au bout du monde. **0.05-6.00** Relais de la Télédiffusion ligne 6 (Light).
ESPACE 2
Info pile à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 13.00, 14.00, 17.00, 18.00, 19.00, 20.00 et 24.00.
0.05 Notturmo. **6.10** env. **Matin pluriel.** Avec notamment à **6.40** Clé de voûte. **7.30** Memento culturel. **8.10** env. **L'oiseau-plume.** **9.05** Demain la veille. **9.15** Magellan. De Marie-Josée Broggi. Environnement. **9.30** Les mémoires de la musique. De Luc Terrapon. Hommage à Constantin Brailouï. **11.05** Espace 2 question. **11.30** Entrée public. **12.30** Méridienne. **13.30** Le livre de Madeleine. **14.05** Clairière. **14.15** Musique d'abord. **17.05** Espace 2: magazine. **18.05** A l'affiche. **18.15** CD-nouveautés. **19.05** JazzZ. Classiques. **20.05** Plein feu. **20.30** Concert du monde. **22.30** Silhouette. **23.50** Novitads (en romanche). **0.05-5.59** Notturmo.



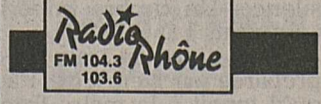
Eu égard à la situation de la Cinq, nous publions ses programmes sous réserve.
6.30 Le journal permanent
7.30 Matinée sur La5
 Dessins animés. **8.10** Les deux font la loi. **8.35** L'impitoyable univers des services secrets. **9.30** Dominique. **10.00** Opéra sauvage. **10.55** Lunes de miel. **11.25** Tendresse et passion. **11.55** Que le meilleur gagne.
12.45 Le journal
13.20 L'inspecteur Derrick
 Série.
14.25 Bergerac
 Série.
15.20 Soko, brigade des stup
 Série.
16.15 Shérif, fais-moi peur!
17.05 Les deux font la loi
17.35 Youpi, l'école est finie
18.10 Deux flics à Miami
19.05 La loi est la loi
20.00 Le journal
20.50 Une femme dans l'engrenage
 Téléfilm de David Lowel Rich, avec Lindsay Wagner. Une jeune femme, sur le point d'être exécutée, se souvient.
22.30 Jack Killian: l'homme au micro
 Série.
23.20 L'impitoyable univers des services secrets
 Documentaire.
0.15 Le journal de la nuit
0.25 Les polars de La5
 Lunes de miel. **0.50** Opéra sauvage. **1.45** Dominique. **2.10** Tendresse et passion. **2.35** Voisin, voisine. **3.35** Tendresse et passion. **4.00** Voisin, voisine. **5.00** Tendresse et passion. **5.30** Voisin, voisine.



6.00 Boulevard des clips
 7.05 Boulevard des clips. **9.05** M6 boutique. **9.20** Boulevard des clips. **11.25** Hit, hit, hit, hit, hourra. **11.30** Chacun chez soi. **11.55** Infoconsommation. **12.05** Lassie.
12.30 Ma sorcière bien-aimée
 Série.
13.00 Aline et Cathy
13.30 Madame est servie
 Série.
14.00 L'amî des bêtes
 Série.
14.45 Boulevard des clips
16.45 Zygomusic
17.15 Zigomachine
17.35 Drôles de dames
18.30 Flipper le dauphin
19.00 La petite maison dans la prairie
 Série.
 L'épreuve.
19.54 6 minutes
20.00 Madame est servie
20.30 Surprise-partie
20.40 Le crépuscule des aigles
 140' - GB - 1965.
 Film de John Guillermin, avec George Peppard. Histoire d'amour sur fond de Première Guerre mondiale.
23.10 Nos enfants de la patrie
 Documentaire.
0.00 Culture rock
 La saga de Bruce Springsteen.
0.30 6 minutes
0.35 Les nuits de M6
 Dazibao. **0.40** Jazz 6. Joe Zawinul Syndicate. Festival de Vienne 1991 (2e partie). **1.30** Boulevard des clips. **2.00** Kromatik. **2.30** Nos enfants de la patrie. **3.20** Nouba. **3.50** Culture pub. **4.20** Le glaive et la balance. **5.10** Les mégapoles: Milan. **6.00** Boulevard des clips.



M6 - 24 heures - Culture Rock.



5.55 Bonjour, bonjour! (Michel Mottiez). **6.45** Infos Rhône matin. **7.30** Le journal des sports. **7.45** Infos Rhône matin. **9.00** Le petit déjeuner de Patrick Ferla (RSR 1). **10.00** C'est la vie (Pierre-Alain Roh). **12.15** Infos Rhône midi. **12.30** Le journal RSR 1. **13.00** Vanille framboise (Maggy). **16.00** Tea time (Bertrand). **17.00** Rhône hit (hit-parade) (Joël). **18.00** Le journal de RSR 1. **18.30** Infos Rhône soir. **18.45** Un magazine de la rédaction de Radio Rhône. **20.00** Trans musique. (Dominique Perren) en direct du studio de Sierre. **22.00** FM & Compagnie (Michel Mayor). **24.00** Info pile + RSR 1.

BIEN-ÊTRE

Ces petits riens...



Un maquillage rayonnant, naturel, séduisant.

Haute couture du maquillage

Etes-vous ronchopathes?

Il est d'avant-garde le nouveau maquillage «Colour Couture» d'Elisabeth Arden avec deux tendances révolutionnaires. L'une met les yeux en valeur avec des ombres à paupières chaudes et flamboyantes qui marie le beige sable et le vert-gris ou encore le corail tendre à un violet-gris tandis que le «Two brush Mascara» noir fait les cils longs et soyeux. Pour les lèvres un rouge, le «Couture Coral», clair et tendre s'assortit d'un fard à joue de teinte «Coral coquette». L'autre version met la bouche en valeur avec des tons vifs comme le «New Germanium» ou «Pow Pink». Et avant d'appliquer le rouge à lèvres une touche de fond de teint le fixera pour de longues heures. Ici, les yeux se présentent tout en douceur, subtilement ombrés de pêche tendre et soulignés par un mascara brun.

Oui, si vous ronflez toutes les nuits, au grand désespoir de votre entourage! En fait, c'est vous que l'on doit plaindre car le ronfleur, ou ronchopathe chronique, est un asphyxié qui s'ignore. Sa respiration, interrompue quelques dixièmes de seconde entre deux ronflements, entraîne une oxygénation insuffisante du cerveau. Le dormeur ne s'en rend pas compte, mais il se réveille difficilement le matin, souffre de somnolence dans la journée et s'endort devant la télévision. Avant d'envisager une opération ou si votre ronflement est passager, lié à un rhume ou à un excès de table, vous pouvez essayer les bonnes vieilles recettes: mettre des gouttes spéciales pour humidifier le pharynx, installer un diffuseur de vapeur dans la chambre avec des herbes aromatiques...

Palais gourmand

Crème de brocoli au persil

Recette pour cinq-six personnes.

800 g de brocolis (fleurs et tiges), 1 pomme de terre moyenne pelée, 1 gros oignon haché, 1 gousse d'ail écrasée, 2 cuillerées à soupe de persil frais haché, 6 dl de bouillon de volaille (cube), 4,5 dl de lait, 25 g de beurre, sel, poivre frais moulu.

Parer les brocolis en coupant l'extrémité des tiges et en enlevant les petites feuilles, prélevez douze mini-bouquets sur les fleurs, couper le reste en morceaux.

Mettre oignon et ail dans une cocotte et dans le beurre chaud, laisser revenir cinq minutes à feu doux, ajouter la pomme de terre en dés et le bouillon.

Laisser cuire trente minutes à petits bouillons, les légumes doivent être tendres. Mixer longuement dans un grand bol pour obtenir une crème lisse, verser dans la cocotte et ajouter le lait et le persil, saler, poivrer, réchauffer sans faire bouillir.

Plonger les mini bouquets dans de l'eau bouillante salée trois minutes, égoutter soigneusement.

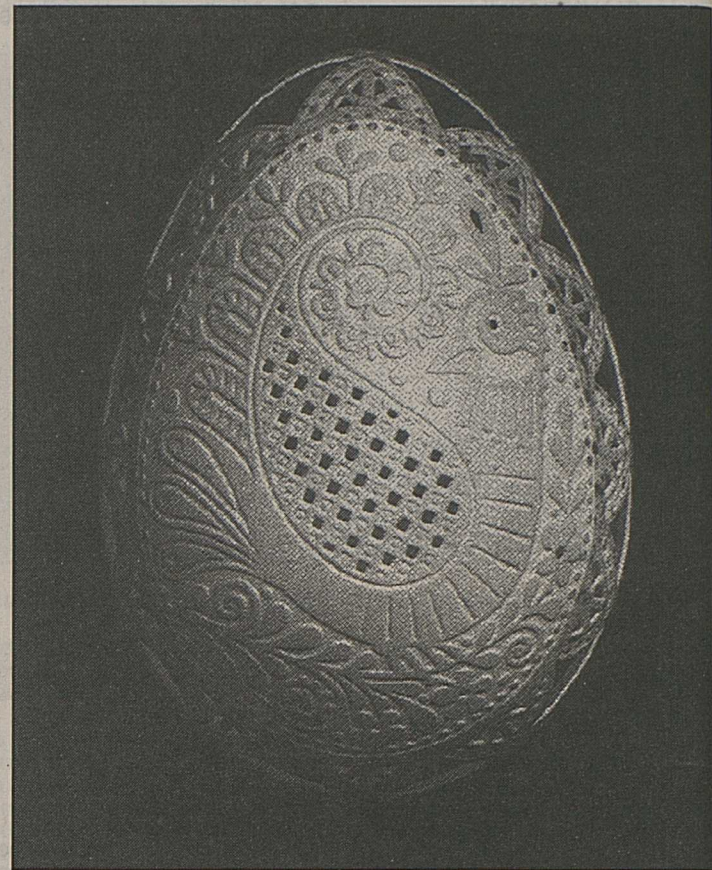
Répartir la crème dans des assiettes ou des bols, disposer les bouquets au centre, servir sans attendre avec un bon pain paysan croustillant.

Oeufs en habits de gala

Peints, gravés, sculptés, présentés en batik, en applications, en collages... La salle communale de Nyon abritera les 11 et 12 avril prochains de 9 à 18 heures, le 13e marché de l'œuf décoré, qui réunira une cinquantaine d'exposants suisses et étrangers. Ces artistes, aux techniques les plus diverses, présenteront et vendront leurs créations; ils orneront et décoreront également des œufs sous les yeux du public. Cette année, ce marché est très réjouissant car la tradition de décorer richement les œufs de Pâques est particulièrement vivante et ancienne dans ces pays où, sous l'influence de l'Eglise orientale, ces symboles de vie, de renouveau et de résurrection sont souvent associés au rituel pascal. Durant les dernières décennies, elle a même constitué pour les chrétiens opprimés un moyen de témoigner et de manifester leur foi.

Succès croissant

En créant ce marché de l'œuf décoré, les organisateurs souhaitent perpétuer cette tradition et faire connaître l'art populaire qui en est issu. Ils ont réussi au-delà de toute espérance. En effet, son succès se confirme au fil des ans et sa réputation, limitée tout d'abord à la Suisse romande a franchi allégrement les frontières. Les candidats qui ont soumis au jury de sélection leurs délicates et précieuses créations sont de plus en plus nombreux. Les visiteurs se pressent, toujours plus nombreux pour admirer ces merveilles! et pour répondre aux vœux de ces fans de l'œuf décoré, les organisateurs envisagent de «remettre ça» à l'an prochain à Nyon ou ailleurs... Succès oblige...



Un marché de l'œuf décoré.

Astuces pour le potage

Si vous aimez les soupes un peu relevées, enfermez un demi-piment oiseau dans une mousseline ou une boule de thé et l'immergez dans le bouillon.

Pour congeler cette exquise crème de brocoli (il vaut la peine de faire double portion, le travail est le même!), il faut mixer et laisser refroidir puis congeler dans une boîte ri-

gide. Ce potage se garde jusqu'à deux mois et pour le servir il suffit de réchauffer doucement dans une cocotte ou au micro-ondes puis d'ajouter le lait, le persil haché, le sel et le poivre. Ne pas oublier que le persil frisé est moins parfumé que le persil plat. Aussi si c'est celui que vous utilisez, en mettre un peu plus...

FEUILLETON

Le cavalier noir

Anne Mariel

© Sciaky Presse 15

- Moi, les Boches, j'peux pas les piffer. Si j'en voyais un devant moi, je lui flanquerais un coup de poing sur la gueule.

Il s'exprimait avec de grands gestes ponctués de gros éclats de rire. Un rire qui sonnait faux.

Evidemment, je devais être impressionnée par la mise en garde du jeune Corse, mais cependant je sentais un malaise se préciser.

Il s'adressa à moi d'un ton gouailleux.

- Vous êtes venue pour les vendanges?

Ce fut Paco, qui, faisant un pas en avant, répondit:

- Vois-tu, Gaston, c'est une question qu'on ne pose jamais aux dames qui sont chez moi.

La voix amicale de mon ami s'était brusquement durcie. Le visage du maréchal-ferlant se figea. Il serra les lèvres et laissa tomber:

- Faites excuse, patron.

Il porta la main à sa casquette qu'il avait rejetée sur sa nuque, et sortit sans se retourner.

Dès que je fus hors de sa présence, je me sentis mieux. Soulagée d'un poids invisible qui s'était abattu sur mes épaules. En dehors du coup de fil que passait chaque soir Urbain, le chef vigneron, jamais la sonnerie du téléphone ne se faisait entendre.

Mais ce jour-là, à midi, le timbre troua le silence. Un timbre impérieux qui nous fit sursauter.

Nous étions en train de déguster la potée préparée par Henriette. Paco reposa le verre qu'il tenait à la main, fronça les sourcils et jeta:

- Quel est le connard qui vient nous déranger? Mon numéro n'est pas sur l'annuaire... C'est un peu fort!

Il quitta sa chaise de bois rustique et alla jusqu'à l'appareil qui continuait de nous harceler.

Il avait décroché le récepteur et me faisait face, je vis aussitôt que son visage exprimait la stupeur.

- Licia! Pas possible! Que se passe-t-il? Des sons saccadés crépitaient dans l'écouteur.

- Licia, tu ne peux pas tomber chez moi à l'improviste sans me prévenir!

Il avait trouvé le pianotait nerveusement avec sa main gauche sur le rebord de la table.

- Evidemment je sais que l'occupation ne facilite pas les choses. Pourquoi n'es-tu pas restée à Rome dans ta famille? A Paris, tu étais en pays ennemi.

Elle répondit quelque chose qui fit hausser les épaules à Paco..

- Je sais que tu as de puissantes relations. Moi, je n'ai aucun pouvoir.

- ...
- Alors aucun hôtel à Beaune n'a une chambre pour que tu puisses y passer la nuit? Bien, puisque tu as une voiture pour monter jusqu'ici, viens. Seulement, je dois te prévenir que je ne suis pas seul.

Il y eut un temps mort au bout du fil. Cette phrase ne devait pas être du goût de cette Licia.

Enfin elle parla. Il répondit:
- Je t'attends. A tout à l'heure!

Il reposa nerveusement le combiné et se tourna vers moi.

- Ma petite Agnès, il m'arrive une tuile.

Je m'efforçai de plaisanter.

- Qui s'appelle Licia, et qui vous demande l'hospitalité pour la nuit. Et espère sans doute passer celle-ci avec vous, d'une façon disons plus intime.

Il me fixa gravement, chassa du revers de la main une guêpe qui tournoyait depuis un moment autour de lui.

- Agnès, je n'aime pas ton expression, ni tes paroles. Tu sais tout ce que tu es pour moi.

- C'est du moins ce que tu prétends.

Il me prit le bras:

- Serait-tu jalouse?

Comme je ne répondais pas, il poursuivit:

- Un tel sentiment serait indigne de toi. Tu dois me faire confiance, entièrement confiance.

- C'est facile à dire. Cependant, je n'ignore pas que tu collectionnes tes conquêtes comme des trophées de chasse.

Il m'attira violemment contre lui et pétrit une de mes épaules, comme pour faire entrer en moi chaque syllabe qu'il allait prononcer:

- Ma petite Agnès. Tout ceci est du passé. Maintenant tout changera. Tu verras.

Pour toute réponse, étant peu convaincue, j'esquissai un petit sourire.

- Il faut toujours vivre d'espoir.

- Ecoute Agnès, j'ai été sur le point de t'envoyer au bain.

- Alors pourquoi ne l'as-tu pas fait?

- Parce que au fond c'est une gentille gosse qui s'est lancée dans la peinture. Elle a fait une exposition assez remarquable. Et puis...

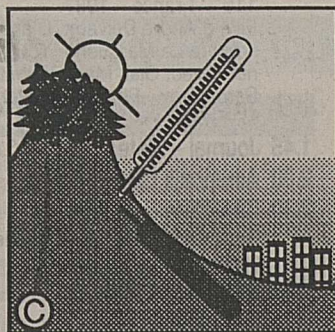
Il s'arrêta.

- Et puis quoi?

- Elle appartient à la haute société romaine.

Légalement narquoise, je lançai:
- Vraiment?
- Tu ne me crois pas?
- Que m'importe, après tout.

(A suivre.)



QUALITÉ DE L'AIR

Résultats du jeudi 2 avril

Table with 3 columns: Station, SO2 µg/m3, NO2 µg/m3. Rows include Les Giettes, Massongex, Evionnaz, Saxon, Sion, Les Agettes, Tourtemagne, Eggerberg, Brigerbad, Valeurs limites.

SO2: Anhydride sulfureux - NO2: Dioxyde d'azote - µg/m3, microgramme /m3.

Table with 3 columns: Station, Moyenne horaire maximale, Nombre d'heures moy. hor. >120. Rows include Les Giettes, Massongex, Evionnaz, Saxon, Sion, Les Agettes, Tourtemagne, Eggerberg, Brigerbad, Valeurs limites.

3 Moyenne horaire: ne doit pas être dépassée plus d'une fois par année. Videotex: Echoval - Le coin des partenaires - *2728# informe constamment sur les derniers résultats de mesure. > - plus grand que < - plus petit que

URGENCES

Services médicaux

Sierre, Sion, Martigny: médecin de garde, tél. 111. Crans-Montana: Pharmacie J. Bagnoud, Crans, tél. 41 44 88. Sion: Pharmacie 2000, tél. 22 33 77 et 23 20 58. De Conthey à Fully: tél. Natel (077) 28 14 24. Martigny: tél. 111. Saint-Maurice: Pharmacie de la Gare, tél. 65 30 75. Monthey: de Lavallaz, tél. 71 21 06. Bex et Aigle: Pharmacie de l'Echaud, Bex. Brigue Meyer, tél. 23 11 60, de 8 à 12 heures.

Pharmacies de service

Loèche-les-Bains: 61 15 15. Sierre: Bonvin, tél. 55 10 29. Crans-Montana: Pharmacie J. Bagnoud, Crans, tél. 41 44 88. Sion: Pharmacie 2000, tél. 22 33 77 et 23 20 58. De Conthey à Fully: tél. Natel (077) 28 14 24. Martigny: tél. 111. Saint-Maurice: Pharmacie de la Gare, tél. 65 30 75. Monthey: de Lavallaz, tél. 71 21 06. Bex et Aigle: Pharmacie de l'Echaud, Bex. Brigue Meyer, tél. 23 11 60, de 8 à 12 heures.

Ambulances

District de Sierre - moins Saint-Léonard - et district de Loèche: tél. 55 17 17. Centrale cantonale des appels ambulance secours: police cantonale, tél. (027) 22 61 61. Sion: Police municipale, tél. (027) 23 33 33. Martigny et Entremont: service officiel (Martigny et Verbier), tél. (026) 220 144, ambulances Yerly, tél. (026) 83 18 13 (Orsières). Saint-Maurice: tél. (025) 71 62 62 et (026) 220 144. Monthey: tél. 71 62 62. Aigle: tél. 26 27 18. Centrale cantonale des appels ambulance secours: Police cantonale, tél. (027) 22 61 61.

Services dentaires

Sierre, Sion, Martigny: tél. 111.

Auto-secours

Sierre: garagistes sierrais, tél. 55 55 50. Auto-Secours sierrais, tél. 55 24 24. Sion: Garage Vuistiner S.A., 1958 Saint-Léonard, tél. 31 25 31. Auto-Secours accidents séduinois: tél. 23 19 19. Martigny: Auto-secours des garagistes Martigny et environs, 24 heures

sur 24, tél. 22 89 89 (jour et nuit). Groupement des dépanneurs accidents de Martigny, tél. 22 81 81. Saint-Maurice: Garage de la Cascade, E. Bourgos, tél. (026) 64 16 16. Monthey: tél. 71 17 82. Brigue: patrouilleurs TCS, tél. (022) ou (031) 140. Membres TCS: tél. 140.

Taxis

Sierre: Association des taxis sierrais, gare de Sierre, tél. 55 63 63. Val Taxi Sierre, tél. jour et nuit (027)55 39 19. Natel (020) 24 97 98. Crans-Montana: Taxi Luc, jour et nuit, tél. 41 85 85. Taxis Poncio Montana, 24 h sur 24, tél. 41 94 94. Association des taxis de Crans-Montana, tél. 41 34 65, le jour; tél. (020) 246 585, la nuit, de 19 à 7 heures. Saint-Léonard, tél. 31 12 69. Sion: station centrale de la gare, tél. 22 33 33. Martigny: Taxi AAA, Michel Piller, jour et nuit, station gare CFF, tél. 22 32 31. Verbier: May Taxis (24 h sur 24), tél. (026) 31 63 33, fax (026) 31 63 34. Le Châble: Taxi Alpina, tél. (026) 31 35 55. Saint-Maurice: taxiphone, tél. 71 17 17. Monthey: station place Centrale de la gare, tél. 71 14 84 et 71 41 41 ou taxiphone, tél. 71 17 17. Bex: taxiphone, tél. 71 17 17.

Divers

La main tendue: tél. 143. SOS futures mères: permanence 24 h sur 24 h, Sion, tél. (027) 22 12 02 et Chablais, tél. (025) 65 30 30. Service de dépannage du 0,8%: tél. (027) 22 38 59. Sage-femme: service VS, centrale romande, tél. (021) 28 90 70, de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Réparations prothèses dentaires: Alban Jossen, Sion, tél. 23 43 64 ou 22 44 19 (jour et nuit). Laboratoire dentaire M. Tarbouche, av. de la Gare, 1950 Sion, tél. (027) 22 79 84. Pompes funèbres: Sierre: J. Amos, tél. 55 10 16; Eggs & Fils, tél. 55 19 73 et 55 41 41; Ch. Théler & Fils, tél. 56 16 61. Sion: Barras Dany, tél. 31 44 00; Barras S.A., tél. 23 23 71; Voefray, tél. 22 28 30; Vocat & Jordan S.A., tél. 23 44 23; F. Eggs & Fils, tél. 22 32 12. Martigny: E. Bochatay, tél. 22 25 02; Roger Gay-Crosier & Cie S.A., tél. 22 24 13. Saint-Maurice: Albert Dirac, tél. 65 12 19. Si non-réponse (026) 22 25 02; G. Mottiez, tél. 65 13 22, si non-réponse (026) 22 24 13. Monthey: M. Clerc, tél. 71 62 62; J.-L. Marmillod, tél. 71 22 04; A. Rithner, tél. 71 30 50. Brigue: dépôt de pompes funèbres, A. Lambrigger, tél. 23 73 37.

AFFAIRES IMMOBILIERES

A louer à SION

Proximité gare CFF

locaux commerciaux + bureaux

Surface environ: 100 m²
Surface environ: 2x250 m²

Convient à commerce, exposition, bureaux ou autres professions libérales.

Prix dès Fr. 200.- le m² l'an.

Pour tous renseignements: tél. (021) 312 29 16, S.l. La Bâloise.

Pour visiter: Mme Pitteloud, tél. (027) 22 35 80.

22-797514

A louer à Sion, chemin des Amandiers 68,

appartement 4 1/2 pièces traversant

Situation très calme.
Loyer: Fr. 1250.- + charges (place de parc à disposition).
Date d'entrée: tout de suite ou à convenir.

bernard roduit gérances

LICENCIE SC.ECON. ET SOCIALES
PRE-FLEURI 9 - CH-1950 SION
TEL.027/ 22 34 64 - 22 90 02



16708

JACQUES-H. BEAUSIRE
RÉGIE IMMOBILIÈRE S.A.

A LOUER TOUT DE SUITE
OU A CONVENIR A MONTHEY
dans immeuble neuf

GRANDS APPARTEMENTS de 1 1/2, 3 1/2 et 4 1/2 p.

avec cuisines entièrement agencées, salles de bains-WC et WC-douche séparés, terrasses ou balcons.

Quartier ensoleillé entouré de verdure. Places de parc intérieures et extérieures à disposition.

RUE DU LAC 29 - 1800 VEVEY
OUVERT ÉGALEMENT SAMEDI MATIN
TÉLÉPHONE (021) 921 59 81
SIÈGE SOCIAL: 1807 BLONAY

Sion, près du centre ville à vendre

grand appartement 5 1/2 pièces neuf

Situation tranquille.

Tél. (027) 41 51 12.
036-799506

A louer à Sion

joli studio

Fr. 750.- charges comprises.

Tél. (027) 23 67 22.

036-799404

A louer, av. du Midi à Sion, au cœur de la ville

appartement 4 1/2 pièces

avec séjour plein sud, cuisine avec machine à laver la vaisselle, 3 chambres à coucher, un bain-WC, une douche-WC, soit près de 100 m² aménagés avec goût.
Prix de location: Fr. 1330.- + charges.
Prise de possession: tout de suite ou à convenir.

bernard roduit gérances

LICENCIE SC.ECON. ET SOCIALES
PRE-FLEURI 9 - CH-1950 SION
TEL.027/ 22 34 64 - 22 90 02



La fraîcheur du Marché à Martigny



A Martigny, les travaux de construction du premier Marché, un restaurant conçu selon un nouveau concept révolution-

naire, avancent à grands pas. Dès la mi-juin de cette année, nous ouvrirons les portes de ce local à l'ambiance privilégiée respirant la joie de vivre, sur la N9 à Martigny.

Quelle est la différence entre un Restaurant Marché et un restaurant traditionnel?

Dans un cadre décontracté, plusieurs stands de marché (ou buffets) proposent un grand choix de plats variant quotidiennement, apprêtés à la minute en présence des clients, qui choisissent selon leur envie.

La fraîcheur des produits et leur préparation instantanée, agrémentée d'une touche "maison", constituent un plaisir pour les yeux et le palais.

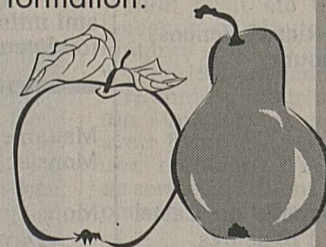


Voulez-vous faire partie d'une équipe motivée?

A partir de la mi-juin 1992, nous cherchons de sympathiques collaboratrices et collaborateurs aimant préparer des bons petits plats variés, des gâteaux, salades, pâtes ou gratins, ou encore choyer nos hôtes dans le restaurant.



Il vous faut avoir le contact facile et de bonnes manières. Aucune connaissance préalable de la restauration n'est exigée, car nous nous chargeons de votre mise au courant et de votre formation.



Voici ce que nous vous offrons.

Nos collaborateurs ont la possibilité de pratiquer un horaire souple: 3 à 5 heures par jour. En d'autres termes, nous vous proposons un travail sur mesure: à plein temps, à temps partiel ou à l'heure.



Votre salaire est calculé en fonction de vos performances, et il englobe aussi des prestations sociales d'avant-garde. Sans oublier que vous travaillez dans un cadre et une ambiance agréables.

Nous vous informons volontiers, sans aucun engagement.

L'espace nous manque pour répondre à toutes vos questions. Mais nous serions heureux de faire votre connaissance et de mettre au point avec vous tous les autres détails. N'hésitez pas à complé-

ter le coupon ci-dessous et à nous l'adresser. Madame Regula Sennhauser, Directrice du Marché Relais du St-Bernard, est à votre disposition pour toute information complémentaire.



Téléphone: 026/23 22 22

Adresse: Restaurant Marché Mövenpick Relais du St-Bernard, N9, 1920 Martigny

COUPON

Un travail au Restaurant Marché Mövenpick, Relais du St-Bernard, m'intéresse.

à plein temps: à temps partiel: à l'heure:

Nom/Prénom: Date de naissance:

Adresse:

NP/Localité:

Téléphone: Vous pouvez m'atteindre de h à h.

Permis:

MASSONGEX
Les Grenouillettes
A VENDRE
Villa 5 1/2 pièces env. 150 m²
● 2 salles d'eau
● cheminée
FINANCEMENT AIDE FEDERALE
Charges mensuelles pour revenu modeste
dès **Fr. 1240.-**
GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
19, AV. DU CHAMOSSAIRE - 1860 AIGLE
Tél. 025 / 26 48 11

Vous aussi devenez propriétaire
à 10 minutes de Sion
Fr. 740.- par mois
pour traiter: Fr. 10'000.-
3 pièces 79m² avec balcon
CHAMOSON
dans un charmant village vigneron ensoleillé,
4pièces 100m² avec balcon
Fr. 910.- par mois
pour traiter: Fr. 11'000.-
026 22 42 62

A LOUER AU CENTRE DE MONTHEY
studios rénovés avec beaucoup de cachet
Cuisine agencée.
Libre de suite ou à convenir.
BERNARD Nicod
3, rue de Venise Tél. 025 / 72 24 72
1870 MONTHEY

A louer, av. du Midi, au cœur de la vieille de Sion
APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES
avec séjour plein sud, cuisine avec machine à laver la vaisselle, 3 chambres à coucher, un bain-WC, une douche-WC, soit près de 100 m² aménagés avec goût.
Prix de location: Fr. 1330.- + charges.
Prise de possession: tout de suite ou à convenir.
bernard roduit gérances
LICENCIE SC.ECON. ET SOCIALES
PRE-FLEURI 9 - CH-1950 SION
TEL.027/ 22 34 64 - 22 90 02



*Il réclame ta vie à la tombe
et te couronne d'amour et de tendresse.*
Ps 102.

Est entrée dans la joie du Seigneur

Madame Lina PLANCHEREL- SCHIEFERMAYR

1904



notre très chère épouse, maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-maman, belle-sœur, tante, grand-tante et cousine.

Font part de leur chagrin:

Son mari:
Georges PLANCHEREL-SCHIEFERMAYR, à Martigny;

Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants:
Edith PLANCHEREL, à Martigny;
Esther et Martin ZELTNER-PLANCHEREL, leurs enfants et petits-enfants, à Feuerthalen, Schaffhouse, Glurlingen, Langwiesen et Genève;
Georgette et Albert MEILLAND-PLANCHEREL, à Champex;
Denise de SAMBLANX-PLANCHEREL, ses enfants et petits-enfants, à Saint-Prex et Châtel-sur-Bex;
Marie-Louise et Karl THÖNI-PLANCHEREL et leurs enfants à Lake-Tahoe, EU;
Antoinette et Art DENISON-PLANCHEREL, leurs enfants et petits-enfants, à Idaho-Falls, San Diego et Laramie, EU;
Raymond et Nicole PLANCHEREL-MESSERLI et leurs enfants, à Villars-sur-Glâne, Bergame et Washington;
Colette et Laurent DESARZENS-PLANCHEREL et leurs enfants, à Renens;

Ses belles-sœurs et beaux-frères:
Annie SCHIEFERMAYR, à Berchtesgaden, Allemagne;
Les enfants de feu Julia MALTAN-SCHIEFERMAYR, à Haarlem, NL;
Clara GMEINER-RUESCH, ses enfants et petits-enfants, à Saint-Gall, Stein AR et Arbon;
Les enfants de feu François PLANCHEREL, à Riaz et Renens;
Monsieur l'abbé Joseph PLANCHEREL, à Fribourg;
Madeleine PLANCHEREL, à Fribourg;
Jeanette PLANCHEREL, à Fribourg;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

La messe de sépulture sera célébrée à la chapelle du Castel Notre-Dame, à Martigny, le mardi 7 avril 1992, à 10 heures.

La défunte repose à la crypte du Castel Notre-Dame, à Martigny.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Monsieur et Madame Charles et Simone REYNARD-MORET, leurs enfants et petits-enfants, à Genève;
Monsieur et Madame René et Elisabeth REYNARD-BENVENUTI, leurs enfants et petits-enfants, à Saint-Maurice;
Madame et Monsieur Marie-Luce et Roman ETTER-REYNARD et leurs enfants à Muhen, Argovie;

ainsi que les familles parentes alliées et amies ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Rose REYNARD

née THÉODOLOZ

leur très chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, parente et amie enlevée à leur tendre affection le 4 avril 1992 dans sa 87^e année à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

La messe d'ensevelissement sera célébrée à l'église Saint-Sigismond à Saint-Maurice le mardi 7 avril 1992 à 15 h 30.

La défunte repose à la crypte de la clinique Saint-Amé où la famille sera présente, aujourd'hui lundi 6 avril, de 19 à 20 heures.

Domicile de la famille:
M. René Reynard, Terreaux 23, 1890 Saint-Maurice.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Monsieur Henri RION et sa compagne Anna, à Sierre;
Mademoiselle Céline RION, à Sion;
Madame et Monsieur Anne-Françoise et Yvon CRETZAZ-RION et leurs enfants Bernadette et Jean-Christophe, à Sierre;
Monsieur André JEANNERET, à Sierre;
Madame et Monsieur Georgette et Michel ANTILLE-JEAN-NERET et leurs enfants, à Sierre;
Madame Anna RION-ANTILLE, à Noës, ses enfants et petits-enfants;
Les enfants et petits-enfants de feu Gilbert MONNET-RION;
Madame Aurélie RION-MONNET, à Sierre, ses enfants et petits-enfants;
Madame Madeleine ROSSIER-RION, à Sion et ses enfants;
Madame Crésence BONNARD-RION, à Noës, ses enfants et petits-enfants;
Madame et Monsieur Adérald MASSY-RION, à Sierre, leurs enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Laurent RION-VIANIN, à Sierre, leurs enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Jules GENOLET-ZUFFEREY, à Monthey, et leurs enfants;

Ses filleuls, les familles parentes, alliées et amies ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Alphonsine RION

née ÉPINEY

leur bien chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, cousine et marraine survenu à Sierre le 5 avril 1992 dans sa 90^e année, munie des sacrements de l'Eglise.

La messe d'ensevelissement sera célébrée à l'église Sainte-Croix à Sierre, mardi 7 avril 1992, à 10 h 30.

Arrivée du convoi mortuaire à l'église à 10 h 20.

La défunte repose au centre funéraire du cimetière de Sierre, où la famille sera présente aujourd'hui lundi 6 avril 1992, de 19 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Shintô Nanbudo Valais, Grône par Jean-Charles Roduit, Grône, président et entraîneur du club, et tous ses membres

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Christian NANCHEN

ami intime du président et de son épouse Annelise, et membre fondateur du club.

Madame Milena TERZIC-MILOVANOVIC, à Bex;
Monsieur et Madame Paja TERZIC-REY, Stéphane et Alexandre, à Bex;
Monsieur et Madame Zoran TERZIC-RESBSAMEN, Zarko et David, à Vouvry;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, en Yougoslavie, France et aux Etats-Unis, ont le très grand chagrin de faire part du décès de

Dragoljub TERZIC

dit Drago

enlevé à leur profonde affection le 4 avril 1992, dans sa 71^e année, après une courte maladie.

Les obsèques auront lieu au cimetière d'Aigle, le mercredi 8 avril 1992, à 14 heures, sans service religieux, selon le désir du défunt.

Honneurs au cimetière à 14 h 30.

Domicile de la famille: rue du Simplon 2, 1880 Bex.

Repose en paix.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La famille de

Madame Berthe GOZEL

remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs envois de fleurs, leurs messages et leurs dons, lui ont manifesté amitié et sympathie lors de son deuil.

Un merci particulier:

- au pasteur Follonier ainsi qu'à son épouse, Sierre
- à la direction et au personnel du home Beaulieu, Sierre
- au docteur Charton, Sierre
- à M^{me} Mottu, organiste, Venthône
- aux dames de la paroisse réformée, Sierre

Sierre, avril 1992



Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui

Madame M.-Jeanne GAILLARD



née JACQUEMET
1906

décédée le 4 avril 1992 à Ardon, dans sa 86^e année.

Font part de leur peine:

Son époux:
Aristide GAILLARD, à Ardon;

Ses enfants:
A.-Marie DA SILVA, à New York;
Nelly et J.-Paul BOULNOIX, à Magnot;
Lucie LUTZ, à Niederlanz (AG);
Marc et Elisabeth GAILLARD, à Sion;

Sa belle-sœur;
Madame veuve Lucette RUCHET, à Antagnes;

Ses petits-enfants:
Michel DA SILVA et famille, à New York;
Chris DA SILVA, à New York;
Randy DA SILVA et famille, à New York;
Gil DA SILVA et famille, à New York;
Fabian BOULNOIX, à Magnot;
Nathalie BOULNOIX et son ami Sylvio, à Magnot;
Heidi LUTZ et son ami Thomas, à Muri;
Joël et Christophe GAILLARD, à Sion;

La famille d'Edouard DONNET-BÉRARD, à Monthey;

La messe d'ensevelissement sera célébrée à l'église d'Ardon le mardi 7 avril 1992, à 16 heures.

La défunte repose à la crypte d'Ardon, où la famille sera présente aujourd'hui lundi 6 avril 1992, de 19 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



S'est endormi dans la paix du Seigneur, à la Providence, à l'âge de 87 ans

Monsieur Edmond LUISIER

Font part de leur peine:

Son frère, sa sœur, ses nièces et neveux:
Monsieur Ami LUISIER et ses enfants à Verbier, Martigny, Sion et Genève;
Madame et Monsieur Yvonne PÉPIN-LUISIER, à Genève;

ainsi que les familles parentes et amies.

La messe d'ensevelissement sera célébrée à l'église du Châble, le mardi 7 avril 1992, à 10 heures.

Edmond repose à l'ossuaire du Châble, où la famille sera présente, aujourd'hui lundi 6 avril 1992, de 19 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



*Sa bonté fut sa vie.
Elle laisse sur son passage
un grand sillon de lumière et de joies.*

Profondément touchée par vos témoignages de sympathie et d'affections reçus lors du décès de leur chère épouse, maman et grand-maman, la famille de

Madame Thérèse BARRAS-BONVIN

vous remercie sincèrement de la part que vous avez prise à sa peine, par votre présence, vos prières, vos dons, vos messages de condoléances, vos envois de couronnes et de fleurs.

Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Crans, avril 1992.



Son épouse:
Anne-Marie JACQUIER-RODUIT, à Leytron;

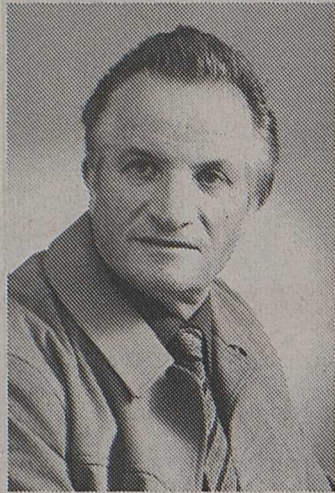
Sa fille:
Marcellange RODUIT-JACQUIER, à Crans;

Ses petits-enfants:
Sabine et Mike, à Crans;

Ses sœurs, belle-sœur, beaux-frères:
Marthe STRAGIOTTI-JACQUIER, ses enfants et petit-enfant, à Martigny;
Gertrude et Georges VOGT-JACQUIER, à Lausanne;
Berthe CHESEAUX-RODUIT et famille, à Saillon;
Marianne et Raymond RODUIT-DISNER et famille, à Saillon;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Hubert JACQUIER



survenu à Leytron, le samedi 4 avril 1992, dans sa 72^e année.

La messe d'ensevelissement aura lieu à l'église de Leytron, le mardi 7 avril 1992, à 10 h 30.

Le corps repose à la crypte de Leytron, où la famille sera présente aujourd'hui lundi 6 avril 1992, de 19 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Or maintenant ces trois choses demeurent:
la foi, l'espérance, l'amour;
mais la plus grande de ces choses, c'est l'amour.
1 Corinthiens 13, vs 13.

Madame Gisèle HOCHULI-SOGUEL;
Monsieur Bernard HOCHULI;
Monsieur et Madame Pierre HOCHULI-SEGMULLER et leurs filles Nathalie et Sandrine, à Féchy;
Monsieur et Madame Roger HOCHULI, à Genève, leurs enfants et petite-fille;
Monsieur et Madame Gérard SOGUEL, à Cortaillod, leurs enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Philippe MAYOR-SOGUEL, à Neuchâtel, leurs enfants et petits-enfants;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin d'annoncer le décès de

Monsieur Fernand HOCHULI

leur très cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain et ami, enlevé à leur tendre affection le 4 avril 1992, dans sa 79^e année, après une longue maladie.

Le culte aura lieu à la chapelle de Saint-Georges, où le défunt repose, mercredi 8 avril 1992, à 14 heures.

Domicile: avenue de Warens 6, 1203 Genève;

En lieu et place de fleurs, un don peut être adressé à Pain pour le prochain (PPP) ou Entraide protestante suisse (EPER), c.c.p. 12-130-6.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Arnaud

Ton départ a bouleversé notre [existence]
Depuis, nos rêves ne sont plus [les mêmes]
Parce que les souvenirs font [encore trop mal]
Mais malgré cette souffrance
A l'intérieur quelque chose a [changé]
Qui donne la force de [continuer].



Ta maman, ton papa, ta sœur et ton frère.



L'Association
des anciens élèves
de l'école technique
d'informatique de Sierre

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Christian NANCHEN



La classe 1949 d'Ardon

a le regret de faire part du décès de

Madame M.-Jeanne GAILLARD

maman de son contemporain et ami Marc.

Pour l'«école libre»

PARIS. - Les partisans de l'enseignement catholique ont organisé hier un rassemblement de près de 20 000 personnes à Paris pour défendre l'«école libre» «menacée d'asphyxie».

Cette mobilisation ne vise pas à rallumer la «guerre scolaire» qui avait éclaté en 1984 mais à contraindre le gouvernement socialiste au respect de ses engagements d'associer l'école privée au secteur public. «Il ne s'agit pas pour l'heure de réclamer mais d'expliquer (...) Ce n'est pas le pluralisme scolaire qui est en

cause, mais les moyens de sa mise en œuvre», a déclaré le père Max Cloupet, secrétaire général de l'enseignement catholique.

La succession de Lionel Jospin ne s'annonce cependant pas aisée pour Jack Lang, nouveau ministre de la Culture et de l'Éducation. Il devra notamment faire face dès mardi à la reprise de la contestation des étudiants et lycéens contre la réforme de son prédécesseur, le «projet Jospin». (ats)

Lénine... vendu

VARSOVIE. - Une statue de Lénine, fondateur de l'Union soviétique, qui a soulevé les protestations des habitants de la ville de Nowa Huta (sud de la Pologne) va finalement quitter le pays pour la Suède, a annoncé samedi l'agence polonaise PAP.

Le monument qui pèse cinq tonnes sera placé dans un musée privé. Son propriétaire espère que la statue ainsi qu'un fragment du mur de Berlin attireront les touristes.

Le Conseil municipal de Cracovie a vendu la statue pour environ 100 000 couronnes suédoises (22 000 francs). Les bénéfices serviront à ériger un nouveau monument dédié à la défense de la liberté polonaise.

La statue qu'un anticomuniste avait tenté de faire sauter à la dynamite avait été en partie détruite. Depuis décembre 1989, elle avait été enlevée de son socle et placée dans un hangar. (ap)



La classe 1931 de Saint-Maurice

a le regret de faire part du décès de

Madame Rose REYNARD

maman de son contemporain René.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La section des samaritains d'Iséables

a le regret de faire part du décès de

Madame Faustine CRETZAZ

maman de Jules, membre d'honneur, belle-mère de Monique et parente de plusieurs membres.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



EN SOUVENIR DE

Monsieur Albert GAILLARD



1991 - 8 avril - 1992

Une année déjà. Une lampe s'est éteinte. Dans le grand silence de la séparation, il n'y a pas de place pour l'oubli de celui qui a laissé sous ses pas l'empreinte d'une longue vie bien remplie.
Veille sur nous tous.

Ton épouse, tes enfants, petits-enfants et famille.

Une messe d'anniversaire sera célébrée à l'église d'Ardon le mercredi 8 avril 1992, à 19 h 30.



EN SOUVENIR DE

Lina RUDAZ



Un an déjà.
Que ton absence est habitée par ta présence.
Que toujours dans nos cœurs tu nous guides avec humour et amour.

Les tiens.

Une messe d'anniversaire sera célébrée à l'église de Vex, le mercredi 8 avril 1992, à 19 h 30.



Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Madame Emanuela PALAMA

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs, ont pris part à sa peine.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Nendaz, avril 1992.

Déraillement au Gothard

WASSEN. - Un wagon de l'intercity Bâle-Rome a déraillé hier vers 21 heures entre les gares de Wassen et de Göschenen (UR). Pour une raison encore indéterminée, un bogie du deuxième wagon du convoi est sorti des rails. Personne n'a été blessé et les dégâts sont minimes et indiqués les CFF dans un communiqué publié dimanche.

Le wagon endommagé a été dételé et le reste du convoi ramené à Wassen par une locomotive de remplacement. Le train a ensuite poursuivi son voyage vers Rome avec un retard de près de trois heures. Le trafic habituel sur la ligne du Gothard s'est effectué sur une voie entre Wassen et Göschenen conformément à l'horaire. (ats)

En Valais: trois blessés

ANZÈRE. - Hier matin, à 3 h 30, Mme Lucienne Clivaz, 31 ans, domiciliée à Sion, circulait au volant de sa voiture d'Anzère en direction de Boty, Ayent. Dans une légère courbe, son auto quitta la route à gauche et effectua un tonneau.

La conductrice ainsi que le passager, Christophe Genoud, 25 ans, domicilié à Sion, furent blessés et transportés par ambulance à l'hôpital.

midu, vers 15 h 15, M. Adamo Schmid, 21 ans, domicilié à Brigue-Glis, circulait au guidon de sa moto de Ried-Brigue en direction de Rosswald, station de départ du téléphérique. Dans une courbe à droite, il chuta sur la chaussée et fut heurté par la voiture circulant en sens inverse et conduite par Mme Daniela Germanini, 23 ans, domiciliée à Brigue.

Suite au choc, M. Schmid fut blessé et transporté par ambulance à l'hôpital.

Les rouge et noir

MOSCOU. - L'Eglise orthodoxe russe a décidé à l'issue de son concile au monastère Saint-Daniil à Moscou, de créer une commission d'enquête de six évêques sur les liens entre le KGB et le clergé, a-t-on appris hier de source informée.

La commission, présidée par l'évêque Alexandre de Kostroma et Galicie, est chargée, d'ici à l'été prochain, d'étudier les rapports entre l'Eglise orthodoxe et le KGB par un examen des archives de l'ancien comité à la sécurité d'Etat soviétique, selon ces sources qui ont assisté aux

débats. Les conclusions de la commission seront présentées au concile supérieur de l'Eglise orthodoxe de toutes les Russies qui doit se tenir «durant l'été 1992», a-t-on indiqué sans plus de précisions.

Selon des participants au concile, l'archevêque Sergueï, qui fut pendant des années le représentant de l'Eglise à l'étranger, a exprimé son opposition à la création de cette commission. «Nous devons comprendre ce que nous faisons, nous ne devons pas nous jeter des braises sur la tête», a déclaré l'archevêque. (ats)

Il pesait des milliards

LITTLE ROCK. - L'homme d'affaires américain Sam Walton, fondateur des magasins Wal-mart et considéré comme l'un des hommes les plus riches du monde, est décédé hier. Il avait 74 ans.

Sa mort a été annoncée par un porte-parole de Wal-mart, qui n'a donné ni le lieu ni la cause exacte du décès. M. Walton avait été traité pour leucémie au début des années huitante et on lui avait découvert en 1990 un cancer des os.

Homme d'affaires, M. Walton était surtout connu pour avoir insufflé à ses employés une mentalité d'efficacité et de service du client. Cela avait permis à Wal-mart, lancé en

1962 à Rogers (Arkansas) avec un seul magasin, de devenir en 1991 la principale chaîne du pays avec 43,89 milliards de dollars de chiffre d'affaires (environ 65 milliards de francs), détrônant ainsi Sears, Reobuck and Co.

Cela avait aussi fait de Samuel Moore Walton, né le 29 mars 1918, un des hommes les plus riches du monde. En octobre 1991, le magazine «Forbes» l'avait placé avec ses quatre enfants de la troisième à la septième place sur la liste des Américains les plus riches, chacun valant 4,4 milliards de dollars (6,5 milliards de francs environ). (ap)

Vendredi noir

Vingt morts lors d'affrontements à Johannesburg.

JOHANNESBURG. - Vingt personnes ont été tuées vendredi soir à Katlehong, faubourg noir dans le sud Johannesburg, lors d'une attaque menée par des individus armés de revolvers et de bombes incendiaires, selon un policier cité samedi par l'agence de presse South African Press Association.

D'après le lieutenant Wikus Weber, l'attaque a été commise par un groupe d'hommes non identifiés munis d'armes à feu, de bombes incendiaires

et d'objets contondants» peu avant minuit. Vingt personnes ont été tuées et des maisons ont été détruites. Les raisons de l'attaque, qui est l'une des plus meurtrières enregistrées depuis le début de l'année dans la région de Johannesburg, ne sont pas connues.

Selon la police, neuf autres Noirs ont également été tués dans des violences, dont sept lors d'un affrontement armé impliquant des policiers à Soweto. (ap)

Au coude à coude

LONDRES. - Une série de sondages parus hier, à cinq jours des élections législatives britanniques, montre que le scrutin va être extrêmement serré: conservateurs et travaillistes sont en effet à égalité avec 37,5% des intentions de vote chacun - et 22% pour les démocrates-libéraux.

Ce sondage Gallup, conduit auprès de 1043 personnes pour le «Sunday Telegraph», rejoint l'enquête menée auprès de 1139 électeurs par l'institut ICM pour le «Sunday Express» selon lequel les travaillistes obtiendraient jeudi

39% des suffrages - soit un point de plus que la semaine dernière - et les conservateurs 37% - contre 36% la semaine dernière - et les démocrates-libéraux 19%.

Un sondage Mori mené auprès de 1265 électeurs pour le «Sunday Times» crédite travaillistes et conservateurs de chiffres identiques - en baisse chacun d'un point par rapport à la semaine dernière - mais donne 21% des voix aux démocrates-libéraux - un point de plus que la semaine dernière. (ap)

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

SUISSE	Ambassade à sac	11
MONDE	L'Italie... s'éclate	12
VALAIS	3400 chômeurs	20
SPORT	HC Sierre: dans l'anonymat	30



Insolite

Il veut retourner au Liban

FORT COLLINS. - L'ancien otage américain Thomas Sutherland souhaite regagner le Liban pour y reprendre son enseignement, mais il n'a pas réussi à obtenir de visa en raison des troubles dans la région, a déclaré vendredi sa fille, Kit Sutherland.

Elle a ajouté que le Département d'Etat n'autorisait pas les Américains à se rendre au Liban pour le moment, mais que son père, qui y a été retenu en otage pendant six ans et demi, souhaitait y retourner le plus vite possible. «Son contrat (à l'Université américaine de Beyrouth) est renouvelable en juin et il ne parvient pas à obtenir de visa, mais il ne renonce pas, il veut toujours faire partie de l'UAB», a-t-elle dit.

10000 pizzas pour U2

LAKE ORION, Michigan. - Les livreurs de pizza de la société Speedy ont fait leur possible mais il n'ont pas pu respecter la gargantuesque commande de Bono, le chanteur du groupe irlandais U2 en concert à Lake Orion (Michigan) qui avait demandé qu'on lui apporte 10000 pizzas.

Trois livreurs n'ont pu amener que cent pizzas sur la scène.

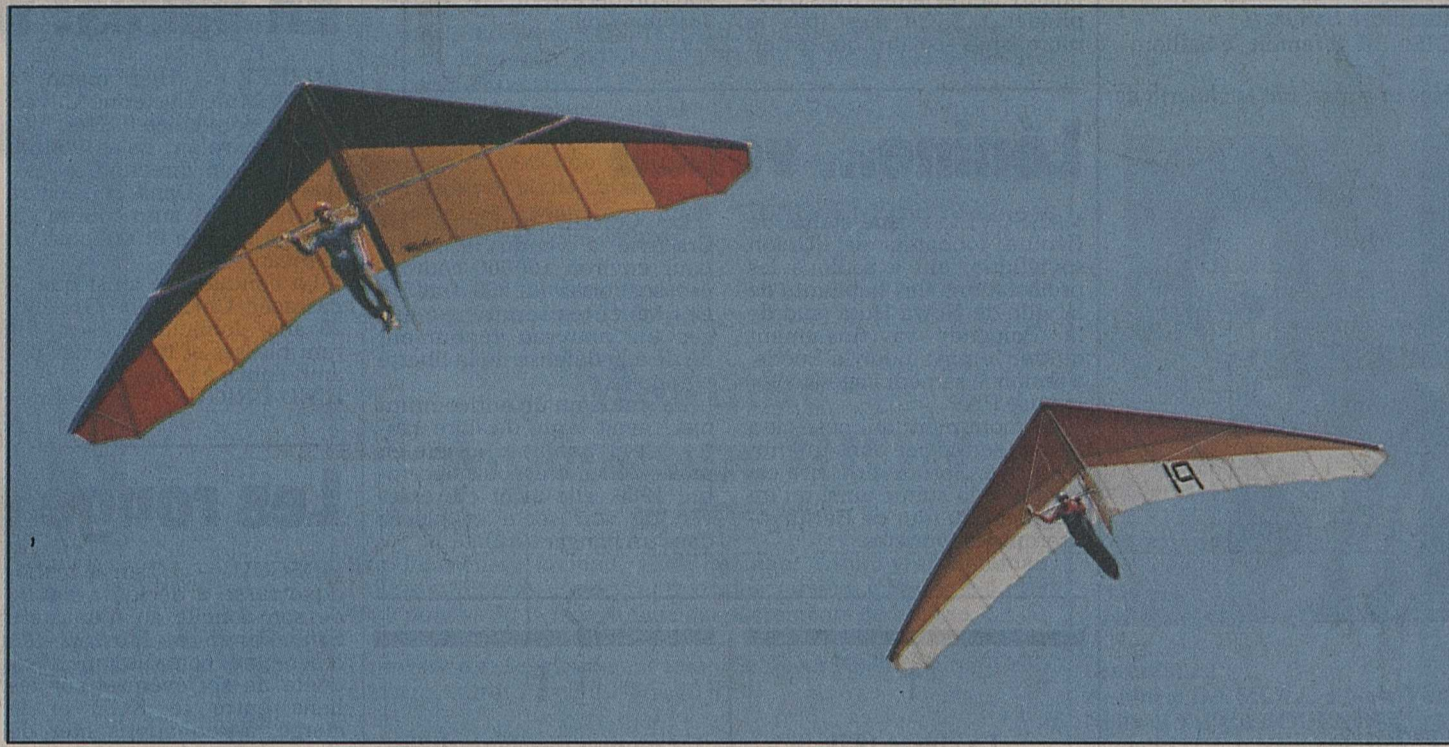
«C'est une livraison que je ne suis pas prêt d'oublier. Ils ont fait de la place sur la scène, ils nous ont éclairés et les gens se sont mis à crier: «pizza, pizza», se souvient le livreur Tim Wiczera.

Les Mandela se séparent

LONDRES. - Nelson et Winnie Mandela vont se séparer à la suite de nouvelles accusations portées contre l'épouse du leader historique de l'ANC, écrit le «Sunday Times».

Selon le journal britannique citant des «membres de haut rang de l'African National Congress», une «annonce officielle de la séparation du couple sera faite prochainement». (ats)

27 000 libéristes en Suisse



Ombres et lumières dans le ciel helvétique.

Le vol libre a connu parallèlement aux besoins toujours croissants d'évasion et de distanciation du quotidien qu'éprouve notre société, un développement fulgurant ces huit dernières années. De 1985 à 1992, le nombre de licenciés et brevetés de la Fédération suisse de vol libre est, en effet, passé de 6600 à 26600.

Une étude intéressante, signée de Knut Hachbarth, a été conduite récemment dans le cadre d'un mémoire de licence à l'Université de Berne. L'état actuel des tenants et aboutissants de cet univers bien particulier qui est celui des libéristes y est analysé avec méthodologie, perspicacité et précision. De nombreux chiffres, une série de paramètres significatifs, des jalons révélateurs quant à l'avenir de ce sport qui convient bien à la soif de liberté

qu'affichent nombre d'Helvètes. De multiples données nous renseignent sur l'identité sociale des parapentistes et des deltistes, sur leur statut, leur âge, sur les sites qu'ils fréquentent, sur les moyens utilisés pour gagner les lieux de décollage et d'atterrissage, sur le nombre de vols effectués par saison ou année, sur le matériel utilisé...

La première remarque significative qui retient l'attention est l'engouement pour ce sport, classé et répertorié dans les attributs d'un tourisme «doux»: le parapente utilise en effet dans ses déplacements des installations qui existent déjà (remontées mécaniques, téléphériques...) il n'intervient donc pas sur le paysage, pas plus que pour l'installation des sites qui demandent des aménagements mineurs. Pas de bruit de moteur non plus dans les airs et un grand respect, si possible, de la faune, de la flore des régions traversées. Les grands espaces, le

soleil et l'infini de l'horizon semblent donc être des atouts majeurs pour tous les adeptes d'une certaine forme de communion avec la nature.

Les hommes composent 81% des libéristes, alors que les cantons alpins détiennent la palme des taux de participation au phénomène du vol libre. La provenance est donc étroitement liée à la géographie de la région où l'on est domicilié. Les cantons primitifs arrivent en tête, le Valais occupe le 4^e rang.

Le marché d'occasion des parapentes, pour sa part, commence à se développer. L'argent circulant dans ce secteur est loin d'être négligeable, puisqu'on a acheté en 1989 pour 26 millions de francs de matériel neuf, alors que l'on a atteint en 1990 la barre des 31 millions. Le marché des parapentes est évidemment beaucoup plus élevé, puisqu'il recouvre 23 millions de francs.

Le vol libre peut être assi-

milé à un phénomène de société: il a démocratisé l'accès aux airs, qui auparavant se limitait au vol à voile, vol à moteur ou hélicoptère nettement plus coûteux et exigeant des infrastructures plus sophistiquées. Il a l'avantage de pouvoir être pratiqué en toute saison, seul ou en groupe, et ne demande pas des investissements surdimensionnés. Le contact et la symbiose qu'il offre avec les éléments jouent également un rôle de premier plan, car l'homme d'aujourd'hui éprouve une envie congénitale de se retrouver parfois face à lui-même, pour se connaître en des situations limites, en quête peut-être d'une identité perdue, d'une incandescence ou d'une lumière temporairement éteintes.

Se redéfinir et retrouver une unité originelle, la démarche peut paraître singulière, mais elle correspond quelque part à une réalité et un besoin effectifs, concrets.

Jean-Marc Theytaz

En bref

La fièvre des élections italiennes

Un ancien conseiller municipal démocrate-chrétien a été assassiné hier soir en Sicile, peu après avoir distribué des tracts pour les élections législatives d'aujourd'hui. Par ailleurs, la participation aux élections parlementaires était en nette baisse en milieu de journée par rapport au précédent scrutin de 1987.

Voir pages **12 19**

Votations en Allemagne

Plus de 9,3 millions d'Allemands votaient également dans les Laender de Bade-Wurtemberg et du Schleswig-Holstein pour renouveler leurs Parlements régionaux. En Bade-Wurtemberg, la CDU du chancelier Kohl est menacée par la poussée de l'extrême-droite. Dans le Schleswig-Holstein, le score du candidat social-démocrate Bjoern Engholm retiendra particulièrement l'attention. Bjoern Engholm est en effet le candidat virtuel du SPD à la chancellerie en 1994.

Voir page **12**

Humeur

A l'occasion d'une perplexité, induite ou déduite d'un rappel fiscal en promesse d'une sommation, j'apprends des bilans, des bénéfices d'exploitation, des réserves et des provisions qui me stupéfient volontiers. Je constate en effet, des kyrielles de zéros qui n'en finissent plus d'éloigner la virgule.

J'ai toujours apprécié la virgule, car elle peut ajouter bien du sens à la phrase. En arithmétique toutefois, je la suspecte fort... Selon la place qu'elle occupe parmi les chiffres, elle peut signifier à sa guise de la béatitude ou de la consternation. La virgule, signe de ponctuation, devient alors véhicule d'ébahissement pire que déconcertant.

Ainsi et par exemple, le zéro virgule permet au Japon d'envisager un «plan de relance» estimé à quelque quarante milliards de dollars; par ailleurs, un autre zéro virgule justifie la suppression de milliers d'emplois ou l'augmentation d'un dividende déjà substantiel...

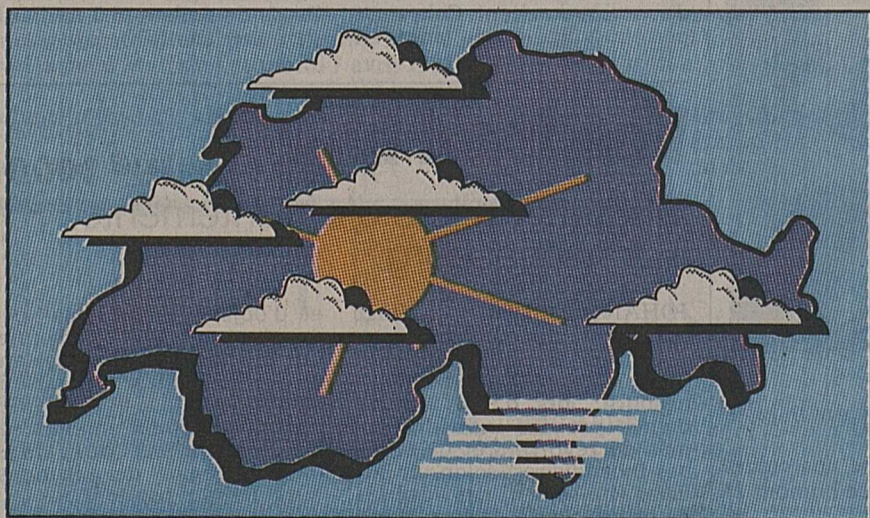
Zéro virgule zéro

En toute franchise, jamais je n'avais imaginé le zéro d'une telle valeur, en fonction de l'avance ou du retard de la virgule à le précéder.

Zéro virgule zéro... ce n'est pas une indication d'intégrale nullité, c'est quasi de la sentence de mort ou des circonstances atténuantes, au gré du déplacement d'une virgule volatile de nature. C'est effarant.

Zéro virgule zéro... Transposé en termes judiciaires, il pourrait encore entraîner de l'exécution sommaire ou de la salutaire relaxation.

Bref, quand je pense à tous ces zéros qui ne savent rien de la virgule...
Roger Germanier



+13

Météo

 +3

Aujourd'hui	Demain	Après-demain
La dépression sur le golfe de Gènes se déplace vers l'est et l'afflux d'air humide en provenance de la Méditerranée cesse graduellement. Une petite dorsale anticyclonique se développe sur l'ouest du continent. Le temps s'améliore dans nos contrées.		

Evolution

De demain à vendredi: assez ensoleillé et à nouveau plus chaud. Faible risque d'averses l'après-midi à l'ouest et au sud.

Tendance pour jeudi et vendredi: toujours bien ensoleillé. Passages nuageux par moments devenant plus importants jeudi.

Avant-hier

A Sion: nuageux, 17 à Sion.

A 13 heures: Nuageux: -2 au Grand-Saint-Bernard, 7 à Zermatt, 9 à Montana, 10 à Genève-Cointrin et à Lausanne, 12 à Aigle, 17 à Sion et à Viège.

Hier

Neige: 0 à Aigle, 0 à Ein-

siedeln, 2 à Zurich.

Pluie: 0 à Saint-Gall (brume), 1 à Evolène-Villa, 2 à Fribourg-Reposieux, au Sépey (brume), 4 à Bâle-Binningen, Glaris, Pully-Lausanne, 5 à Coire-Ems, Genève-Cointrin, 7 à Montreux-Clarens, 8 à Locarno-Monti, 9 à Lugano.

Très nuageux: -5 à Samedan, -3 au Grand-Saint-Bernard (brouillard), 1 à Davos, 3 à Berne, 4 à Montana-Vermala (brouillard) et à Zurich, 6 à Aigle, 9 à Sion.

Les jours de pluie (dès 1 mm) en 1991: maximum sur le Sântis avec 151 et sur le Pilate avec 150 jours (moyenne 12-13 par mois). Minimum à Samedan avec 63 jours, suivi de Viège avec 69 et Sion avec 72 (en moyenne six par mois).